

L'Economie : le défi de la population mondiale



Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15424 – 7 F

MARDI 30 AOÛT 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Palestine : l'autonomie en marche

POUR l'Autorité palestinienne, la « rentrée » sera excitante et éprouvante à la fois. Un peu moins d'un an après la signature à Washington de la Déclaration de principes, le 13 septembre 1993, les Palestiniens vont commencer à gérer dès cette semaine et pour la première fois depuis 1967, une partie de leurs affaires, dans l'ensemble des territoires occupés.

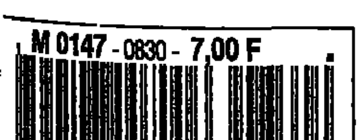
Israël et l'OLP ont en effet signé, lundi 29 août, l'accord sur le début du transfert des pouvoirs civils aux Palestiniens, paraphé la semaine dernière. Il porte notamment sur l'enseignement, la santé, la fiscalité. C'est un commencement, mais face à ceux – Palestiniens surtout – qui n'y croyaient pas, il administre la preuve que les pouvoirs de l'Autorité palestinienne ne se limiteront pas à la seule bande de Gaza et à l'enclave de Jéricho, comme pouvait le laisser penser la formule « option Gaza-Jéricho d'abord ».

POUR autant, Palestiniens et Israéliens se gardent bien de toute publicité tapageuse autour de cet accord. Ils ont compris que moins ils en feraient en la matière, plus le processus de paix se banaliserait. Ils savent aussi que les domaines de compétence qui viennent d'être remis aux Palestiniens ne sont qu'un peu moins du cinquième de l'ensemble de ceux – trente huit au total – jusqu'alors assurés par l'occupant. Ils mesurent mieux que quiconque l'importance et l'urgence d'une aide financière.

Ils sont aussi conscients des divergences qui continuent de les opposer et des difficultés à venir. Elles portent sur la priorité à accorder aux différentes questions toujours en suspens, le moment et les modalités des élections pour un Conseil de l'autonomie, le nombre des membres de ce Conseil, le calendrier de « redéploiement » de l'armée israélienne en Cisjordanie. Tout cela pose le problème des colonies de peuplement, même si, officiellement, ce sujet en tant que tel ne doit – comme celui de Jérusalem-est – être abordé que dans la deuxième phase du processus de paix, relative au statut définitif des territoires.

PALESTINIENS et Israéliens savent aussi que dans un avenir plus immédiat, ils doivent affronter le défi lancé par les islamistes du mouvement Hamas, opposés au processus de paix actuel. Ces derniers ont revendiqué l'assassinat vendredi de deux Israéliens près de Tel Aviv et « annoncé » deux autres attentats avant la fin de l'année. Plus que la sanction des coupables, Israël vient d'exiger de l'Autorité palestinienne d'« extrader » deux des responsables présumés de cet attentat qui se trouveraient à Gaza.

Cette situation est dramatique pour le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, que l'on imagine mal acceptant de « livrer » des Palestiniens à l'Etat juif, sans encourir les foudres d'une partie au moins de la population des territoires occupés. D'autant que celle-ci lui reproche déjà ses méthodes de gouvernement et que les opposants ne se privent pas d'enfoncer le clou quand l'occasion se présente. S'il est vrai que le processus de paix paraît irréversible, les embûches, elles, risquent de le ralentir considérablement.



La frontière algéro-marocaine provisoirement fermée

La tension s'accroît entre Rabat et Alger

La tension a monté d'un cran entre Alger et Rabat, après la décision marocaine, annoncée samedi 27 août, d'imposer un visa d'entrée aux Algériens. « Par mesure de réciprocité », le gouvernement algérien a aussitôt décidé de prendre la même mesure à l'encontre des Marocains et de fermer provisoirement la frontière terrestre entre les deux pays. En Algérie, la mouvance islamiste est de plus en plus divisée entre les partisans de la « guerre totale » et ceux qui envisagent une forme de dialogue avec le pouvoir.

Lutte d'influence

Confirmant leurs dissensions avec leurs rivaux du Groupe islamique armé (GIA), les dirigeants de l'Armée islamique du salut (AIS), branche armée de l'ex-Front islamique du salut (FIS), ont dénoncé, dans un communiqué transmis, dimanche 28 août, au bureau algérois de l'AFP, la formation d'un *« soi-disant gouvernement du Califat »*, annoncée, vendredi dernier, par le GIA.

« Les moudjahidine de l'AIS, les sympathisants et les dirigeants du FIS n'ont aucun lien » avec ce gouvernement, précise le texte, démentant implicitement la participation du numéro deux du FIS, Ali Benhadj, auquel le GIA avait arbitrairement réservé un portefeuille ministériel. L'AIS, qui accuse son rival d'être infiltré par les services secrets algériens, a qualifié les membres du GIA de *« mercenaires »* et interdit, par avance, aux maquisards de Saïd Makhloufi, qui s'étaient, un moment, ralliés au GIA, de réintégrer le giron de l'AIS.

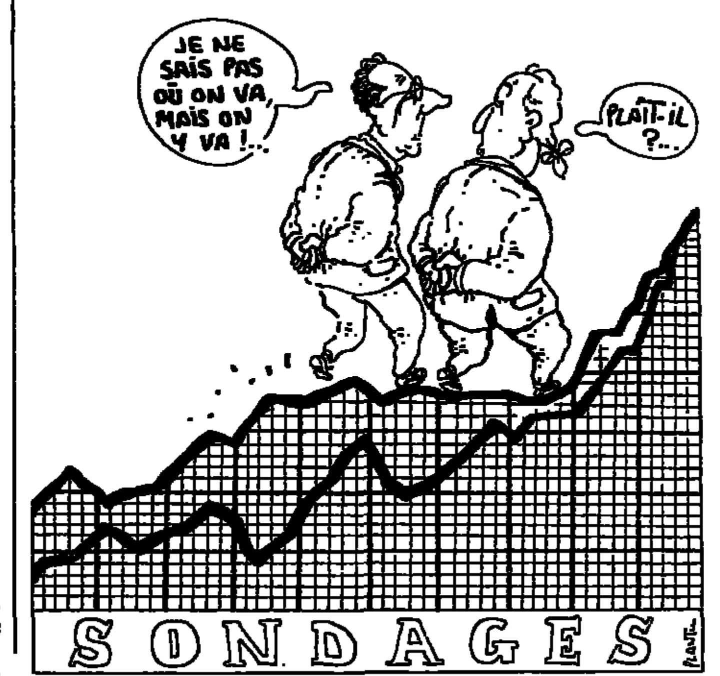
Soucieux de garder l'initiative sur la scène politique, les héritiers de l'ex-FIS ont, en outre, laissé entendre qu'en cas de *« règlement juste »* de la crise algérienne – *« assurant la sécurité »* et *« respectant la volonté de la nation de réformer sa religion et sa vie quotidienne »* –, les groupes armés pourraient accepter de mettre un terme aux violences. Ces propos, tenus par deux anciens dirigeants du FIS, Ali Djeddi et Abdelkader Boukhamkham, ont été publiés, dimanche, par *El Hiwar*, le quotidien arabophone du FLN (ancien parti unique).

Lire la suite et nos informations page 3

Alors que le premier ministre atteint un record de popularité

MM. Balladur et Delors placent l'Europe au cœur de la campagne présidentielle

Les appels socialistes en faveur de la candidature de M. Delors à l'élection présidentielle et la publication d'un sondage confirmant la popularité exceptionnelle de M. Balladur placent les deux hommes en situation de rivalité potentielle. Le président de la Commission européenne, qui place l'Europe au cœur du débat, fait pression sur la gauche pour l'amener à adopter le programme qu'il lui propose. M. Balladur, qui avait présenté la question européenne comme l'enjeu principal de la campagne présidentielle, doit préciser cette semaine ses orientations de politique étrangère. Le débat européen sera déterminant sur le déclenchement d'un affrontement entre M. Balladur et M. Delors, et sur son issue.



« J'ai passé l'âge de sauver l'honneur de la gauche. » Jacques Delors remet ainsi les choses en place. Ceux qui rêvent d'une candidature salvatrice à peu de frais sont prévenus. Si la gauche veut être présente au second tour de l'élection présidentielle et ne pas disparaître du paysage, elle devra payer le prix fort.

Le président de la Commission européenne, jusqu'à la fin de l'année, est bien décidé à utiliser la pression que l'histoire met à sa main. Sur le Parti socialiste, d'abord : il serait étrange qu'à leur congrès de novembre prochain les socialistes, qui attendent leur salut de ses idées, commencent par mettre ses idées dans la minorité. La « deuxième gauche », dont M. Delors revendique la paternité – tout en reconnaissant à Michel Rocard la capacité politique de la représenter –, n'a pas dit son dernier mot.

PATRICK JARREAU

Lire la suite et nos informations page 6

A nos lecteurs

Une panne de notre système informatique a entraîné un important retard dans la fabrication de notre édition et rendu nécessaire une réduction de la pagination. Nous avons dû, en particulier, diminuer le volume de nos rubriques de politique étrangère et de politique intérieure, et renoncer à la publication de la page Ile-de-France.

Nous nous efforcerons, dans nos éditions ultérieures, de revenir d'une manière plus complète sur les sujets qui n'ont pu être développés aujourd'hui. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous excuser du désagrément provoqué par ces incidents.

Le « non » à la paix des Serbes de Bosnie

La population a massivement rejeté par référendum le plan de partage, malgré les pressions de la communauté internationale et de Belgrade

PALE

de notre envoyé spécial

D'un pas hésitant, l'homme marche vers le fond de la salle enfumée, vers la table où trois urnes rouges ont été disposées. Il salue le président du bureau et ses assesseurs. L'homme demande un bulletin de vote qu'il saisit d'une main tremblante. Il est vieux et presque aveugle. Une jeune fille qui vient de voter lui lit la question : *« Etes-vous pour les cartes de division territoriales de l'ex-Bosnie-Herzégovine proposées par le groupe international de contact ? »* Puis elle lui explique qu'il doit entourer au crayon la réponse de son choix : *« Za »* (pour) ou *« protiv »* (contre). Le vieil homme pose son stylo sur le mot *« za »*. Une envoyée de la « commission électorale » s'écrie : *« Non, non, vous devez entourer « protiv » ! »* L'homme obéit, puis glisse son bulletin dans l'urne. Il vient de rejeter le plan de paix.

Ce cas d'irrégularité, qui semble isolé, ne doit pas cacher le caractère massif du « non » des Serbes de Bosnie. Lorsque les urnes ont été ouvertes à Sumarstvo dimanche 28 août en fin d'après-midi, les observateurs ont dû reconnaître que l'avalanche de *« protiv »* devenait une évidence. Un seul bulletin « pour » le plan de paix a été répertorié après une demi-heure de dépouillement. *« Voter pour le plan c'est accepter de mourir peu à peu*, explique Petko, l'un des assesseurs. *Les Occidentaux aident les Musulmans, dans le but d'exterminer les Serbes. La seule solution, c'est la paix. Et pour cela, pour atteindre une paix juste, les Serbes sont prêts à se battre. »*

Au terme de deux jours de scrutin, les Serbes bosniaques semblent donc plus déterminés que jamais à ne pas céder aux pressions internationales. Leur chef, Radovan Karadzic, sort renforcé de la consultation, dont les résultats devraient être officiellement proclamés mercredi, lors d'une nouvelle session du « parlement ». Samedi midi, M. Karadzic a voté en compagnie de sa femme Liljana et de sa fille Sonja, dans ce bureau de Sumarstvo au centre de Pale, le fief des Serbes de Bosnie. *« J'attends du peuple qu'il rejette les cartes »* proposées par le « groupe de contact », a-t-il déclaré à sa sortie. *« Nous demanderons alors un nouveau découpage »* de la Bosnie. *« Nous n'accepterons aucun Etat qui ne soit pas viable »*, a conclu le dirigeant serbe bosniaque.

La veille de l'ouverture du scrutin, lors d'une entrevue accordée à la télévision de Pale, Radovan Karadzic s'était montré nettement plus féroce, menaçant de couper les vivres aux enclaves musulmanes de Bosnie orientale si la frontière avec la Serbie n'était pas rouverte.

RÉMY OURDAN

Lire la suite page 4

La crise entre Cuba et les Etats-unis

Les négociations entre les Etats-Unis et Cuba qui doivent s'ouvrir mercredi ou jeudi a New York porteront uniquement sur les questions migratoires et non sur une levée éventuelle de l'embargo americain, a répété Washington. Le chef de la diplomatie des Etats-Unis, Warren Christopher, a toutefois indiqué que son pays « saurait se montrer réceptif » si Fidel Castro s'orientait vers des réformes démocratiques.

Page 3

Débat monétaire à Washington

Alan Blinder, ancien conseiller économique du président Clinton, aujourd'hui vice-président de la banque centrale américaine, estime que l'emploi doit être être un objectif prioritaire de la politique monétaire, au même titre que la lutte contre l'inflation. Il s'oppose à Alan Greenspan, le président, pour qui seul l'inflation compte.

page 14

Luc Leblanc champion du monde de cyclisme

Luc Leblanc est devenu, dimanche 28 août sur le circuit d'Agrigente en Sicile, le premier Français champion du monde de cyclisme professionnel sur route depuis Bernard Hinault en 1980. Son équipier Richard Virenque a pris la médaille de bronze derrière l'Italien Claudio Chiapucci.

page 10

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $)

AU COURRIER DU « MONDE »

LE GÉNOCIDE ARMÉNIEN

Tristesse et révolte

Votre attitude à l'égard des événements historiques de la Très Grande Guerre qui se déroulèrent en Anatolie et qui aboutirent à l'anéantissement du peuple arménien et à son éradication de cette région, où il vécut plus de trois mille ans, m'attriste et me révolte. Il faut que je vous dise que ces événements me concernent particulièrement, puisqu'ils sont à l'origine de la mort de la quasi-totalité de ma famille.

Il est incontestable, et ce malgré les dénégations de la Turquie et de ses chantres, qui tentent d'édulcorer ses responsabilités, que le crime de génocide a été commis en 1915 par l'État ottoman à l'encontre de ses sujets arméniens.

Alors que, dans ce monde assujetti par l'économie, les révisionnistes sévissent de toutes parts avec pour objectif de nier les crimes commis contre l'humanité, il est difficile d'accepter que *le Monde* puisse ouvrir ses colonnes à des auteurs négationnistes. Peut-on tolérer la victoire du mensonge sur la vérité ?

La pleine page publiée sur les Arméniens par *le Monde* du mercredi 3 août 1994 relève de cette volonté de vouloir falsifier les événements de 1915, de les dénaturer afin d'en modifier l'incrimination.

Il n'y a rien de nouveau dans cette façon d'agir, et cette fois c'est Jay Winter qui monte au créneau. Derechef, on cherche à faire croire que les gouvernements de l'Empire ottoman n'avaient envisagé que le déplacement de la population arménienne, mais que *« les Turcs épousèrent avec zèle la logique de la guerre totale pour transformer en génocide la déportation massive des Arméniens »*.

Peut-on, décemment, soutenir qu'il n'y a pas eu génocide puisque les « excès » seraient imputables à la population turque et que les dirigeants ne seraient responsables que de la déportation ?

En se désolidarisant de son peuple, un Etat peut-il fuir ses responsabilités ?

De plus, même si l'on acceptait, à la rigueur, qu'il y ait eu des bavures pendant la déportation forcée des Arméniens, ne faudrait-il pas que votre lecteur sache vers quels lieux ils étaient acheminés ? Les destinations arrêtées par les dirigeants turcs n'étaient autres que les déserts de Syrie et le large de la mer Noire. C'est-à-dire des lieux d'où personne ne devait revenir.

La carte qui illustre le texte de Jay Winter montre de façon explicite que des noyades, importantes pour être signalées, se sont déroulées en mer Noire. Qui peut prétendre que la population arménienne, installée entre la chaîne pontique et la mer Noire et de la frontière géorgienne jusqu'à Trébizonde et Samsoun, c'est-à-dire sur un littoral de 600 kilomètres, a pu être décimée par noyades sans que l'Etat turc n'y ait participé ?

D'autre part, Jay Winter, après avoir noté que l'armée turque était corrompue et incompétente – néanmoins, elle avait réussi à vaincre les troupes alliées aux Dardanelles –, affirme que les responsables des tueries des Arméniens étaient des bandits portant l'uniforme turc. Votre collaborateur omet toutefois de signaler que ceux-ci étaient membres de l'organisation spéciale Techkilat-i Mahsoussé, laquelle était placée sous la juridiction du ministère de l'intérieur. Pour sa part, le ministère de la justice avait libéré des condamnés de droit commun en contrepartie de leur engagement dans les rangs de l'organisation, dont le grand maître était Bechaeddine Chakir, l'un des dignitaires du régime jeune-turc.

Assurément, Jay Winter manque d'objectivité, et cette dernière est la qualité première de l'historien.

SERGE KILNDJIAN
Plan-de-Cuques (Bouches-du-Rhône)

A propos du feuilleton « la Très Grande Guerre »

La publication durant l'été du feuilleton « la Très Grande Guerre », réalisé par une équipe d'historiens de l'Historial de la Grande Guerre de Péronne, a suscité un abondant courrier. Certains de nos correspondants ont regretté que tel ou tel aspect du premier conflit mondial n'ait pas été traité avec l'ampleur souhaitée, mais même dans un feuilleton long – trente-six articles – il n'était pas possible – et ce n'était pas le but – de traiter de l'ensemble de la Grande Guerre. Ce ne pouvait être une histoire de la guerre. Ne serait-ce qu'en fonction de la nationalité des auteurs, trois des belligérants ont été sans doute « favorisés », la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni. L'Autriche-Hongrie, l'Italie, la Belgique, la Serbie, la Turquie, ont été moins traitées. Cela ne préjuge pas du rôle de chacun. Mais le but du feuilleton était davantage de mettre l'accent sur le renouvellement de l'histoire de la guerre que d'en couvrir tous les aspects : d'où la place primordiale accordée au comportement des hommes, aux effets des – et sur les – mentalités, aux manifestations de culture, au substrat social, au souvenir et à la commémoration, tout ce que l'on peut rassembler dans une formule récente : la « culture de guerre ».

JEAN-JACQUES BECKER

Le choix des mots

La publication, dans la série « La Très Grande Guerre », de la partie consacrée au massacre des Arméniens (*le Monde* du 3 août 1994) appelle quelques remarques suscitées par les ambiguïtés que laissent planer les formulations de l'article de Jay Winter. *« Cette déportation ne fut pas une décision de génocide, bien qu'elle fût synonyme de mort pour ceux qui étaient âgés, malades et invalides avant même l'extension des massacres. Ce qui a transformé le crime de guerre en génocide fut le contexte de guerre totale qui a inexorablement mué la déportation en extermination... »* Et plus loin : *« La déportation ne fut donc pas un génocide en tant que tel. La déportation à laquelle venait s'ajouter le meurtre aveugle s'en approchait. »*

Jay Winter semble ignorer que, dans l'Histoire, les génocides (l'intention mise à effet de détruire un groupe ethnique et/ou religieux) ont lieu en temps de guerre ou de révolution.

D'autre part, Jay Winter paraît croire que les dirigeants Jeunes Turcs n'auraient pas décidé l'extermination des Arméniens. Le pasteur Lepsius, cité dans l'article, a publié des archives allemandes (l'Allemagne était alors l'alliée de l'Empire ottoman) qui ne laissent planer aucune ambiguïté :

« Les conditions dans lesquelles s'effectue la déportation montrent bien que le gouvernement poursuit très réellement le but d'exterminer la race arménienne dans l'Empire ottoman » (l'ambassadeur Wangenheim au chancelier à Berlin, le 7 juillet 1915).

« Le gouvernement turc ne s'est laissé détourner de l'exécution de son programme – liquidation de la question arménienne par l'extermination de la race arménienne – ni par nos admonestations, ni par celles de l'ambassade américaine et du nonce apostolique, ni par les menaces des puissances de l'Entente... » (comte Metternich au chancelier impérial, le 10 juillet 1915). Du côté américain : *« Il ne fait aucun doute que cela ait été accompli en vertu d'un ordre du gouvernement. On ne peut donc aucunement prétendre que la mesure soit autre chose qu'un massacre général »* (Leslie Davis, consul américain à Kharpout, télégramme adressé à H. Morgenthau, ambassadeur des Etats-Unis à Constantinople, le 24 juillet 1915).

Enfin, Jay Winter mentionne la tenue de procès où fut établi le caractère criminel des déportations. Mais l'auteur oublie de mentionner que les dirigeants Jeunes Turcs furent condamnés à mort par contumace. Leur crime est d'avoir provoqué l'extermination de 40 % à 50 % des Arméniens d'Anatolie. Qui n'emploierait le terme de génocide si la France devait, dans des circonstances similaires, perdre 25 millions d'habitants.

GÉRARD CHALIAND
Paris

[Le courrier reçu me permet de clarifier plusieurs points soulevés par les critiques dans mon article du 3 août 1994, intitulé « Le massacre des Arméniens ». En premier lieu, les nombreux crimes de guerre commis par les forces turques contre les civils arméniens ont réellement constitué un génocide. Quelle que soit sa ressemblance avec les déportations du dix-neuvième siècle, le massacre de la population arménienne en 1915 est devenu dans les conditions de la guerre totale un « acte génocidaire ». Sur ce point, mon texte est clair : *« Ce qui a transformé le crime de guerre en génocide fut le contexte de guerre totale. »*

Le second point est en rapport avec la situation de ces déportations et exterminations dans l'Histoire du vingtième siècle. Le massacre des Arméniens n'était pas identique au génocide de la seconde guerre mondiale, mais il a ouvert la voie au meurtre organisé de la communauté juive européenne par les nazis. Sur ce sujet, j'adhère totalement au point de vue de Primo Levi. La nature de l'attaque en Arménie comme en Europe doit être spécifiée. Le massacre des Arméniens était une tentative de génocide. Toutefois, tout comme M. Levi, je crois que le plan des nazis était *« unique, non par sa cruauté, ni par sa lâcheté, mais par son style [...], dans sa combinaison d'atavisme et de modernisme. C'était à la fois rampant et « logistique ». Les nazis « ont trouvé le noyau du cerveau du reptile et ils ont construit une autoroute qui y menait ».* C'était l'« Holocauste », dont les caractéristiques ne pourront jamais être assimilées à d'autres chapitres de la misère humaine tout aussi lamentables. Etablir des distinctions entre les événements historiques tragiques n'est pas du révisionnisme ; ce n'est pas non plus, en aucune façon, essayer d'obscurcir la réalité du génocide arménien de 1915. – J. W.]

Les états-majors français au début de la guerre

« Pourquoi les meilleures troupes françaises s'étaient-elles fait étriller en Lorraine ? » A cette question que vous posez dans l'article paru dans *le Monde* du 28 juillet, vous apportez des réponses portant sur la conception tactique, l'équipement... auxquelles il convient peut-être d'ajouter un complément portant sur le fonctionnement des états-majors de cette époque.

A Ethe, en effet, la 7e division – bien qu'abominablement meurtrie en raison de la situation initiale dans laquelle elle avait été aventurée – est restée maîtresse du champ de bataille. Victoire non exploitée.

Cette insuffisance dans le fonctionnement des états-majors n'a guère été relevée, pour la double raison que c'est à eux qu'il appartient de rédiger la plupart des comptes-rendus et récits officiels ou privés de la Grande Guerre, à commencer par les *Mémoires* de Joffre. Et parce que, d'autre part, la plupart des hommes qui composaient ces états-majors eurent ensuite dans les combats des comportements d'une telle qualité qu'il était bien difficile de souligner qu'au début de la guerre, ne connaissant pas encore leur métier, ils furent la cause de nombreux échecs.

JACQUES DE TRENTINIAN
Boulogne (Hauts-de-Seine)

[Dans ses *Mémoires*, le général Joffre confesse la grave erreur qui consista à croire que les Allemands n'utiliseraient pas, dès le début, leurs unités de réserve. Les erreurs de jugement de Joffre n'ont pas porté que sur ce point, même si, dans le souvenir, elles ont été estompées par l'évolution ultérieure de la guerre et par le caractère mythique donné à la personne du futur maréchal. Mais il est certain que dans les erreurs qu'il a commises, de même que dans « l'hécatombe de généraux » à laquelle il s'est livré, les officiers d'état-major, et en particulier de son état-major, ont une large place... – J.-J. B.]

Le patriotisme des Belges

C'est avec très grand intérêt que j'ai pris connaissance de votre article dans *le Monde* du 21 juillet. Pourquoi terminez-vous en disant : *« Les autres grandes nations européennes, Grande-Bretagne et Allemagne, connurent la même* [conscience de leur bon droit]. » Croyez-vous qu'une petite nation comme la mienne a eu une réaction distincte ? Au contraire, les sentiments d'injustice et de résolution ont été d'autant plus forts que notre neutralité, garantie par les grandes puissances, a été violée.

Avez-vous oublié le roi chevalier dont la statue se trouve au bord de la Seine à Paris ?

THIERRY MUÛLS
ambassadeur de Belgique à Madrid

[Montrer que chez les grands belligérants – Allemagne, France, Royaume-Uni – la conscience de son bon droit avait été semblable a conduit à privilégier l'examen de l'attitude de leurs populations. Il est un fait que l'attitude des Belges a été remarquable et surprenante : toute la population a été littéralement soulevée d'indignation par la violation de son territoire et de sa neutralité (par un des garants de cette neutralité). Attitude surprenante, au moins pour les stratèges allemands, convaincus que les Belges se contenteraient de « faire la haie » pour regarder déferler l'armée allemande à travers leur territoire. – J.-J. B.]

Comment est mort Raoul Villain ?

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'article du *Monde* du 23 juillet consacré à l'assassinat de Jaurès par l'anarchiste Raoul Villain en 1914.

Je me permettrais de formuler deux remarques personnelles :

– Peut-être pouvait-on préciser que l'annonce de la mort de Jaurès à son épouse a été faite par mon grand-père, Jean Eugène Coryn, secrétaire de section au Parti socialiste (candidat du Parti socialiste dans le quartier du Gros-Caillou à Paris (7e), mort pour la France en novembre 1915 à Stroumitza-Rabrovo, sur le Vardar, en Serbie, dans l'armée d'Orient, où il s'était engagé volontairement ; par ailleurs, ébéniste à son compte dans le faubourg Saint-Antoine, passage de la Bonne-Graine, et professeur d'histoire des styles à l'école Boulle).

– D'autre part, selon une tradition de famille plus incertaine, Raoul Villain se serait engagé, sous un pseudonyme, dans les Brigades internationales pour l'Espagne, où il aurait été reconnu et assassiné, sur l'ordre du parti, par mon père, Jean Coryn (1908-1984), lui-même engagé volontaire dans les Brigades internationales (section Paul-Vaillant-Couturier), où il combattit sur l'Ebre, hospitalisé à Reus, puis prisonnier à San-Pedro-de-Sardina, à 9 km au sud-est de Burgos, d'où il s'évada, franchissant clandestinement à pied les Pyrénées. Il exerça la profession d'avocat.

Peut-on avoir confirmation de cette seconde tradition familiale, qui me paraît incertaine, la première me paraissant sûre ?

JEAN CORYN
Paris

[Après son acquittement, Raoul Villain n'a jamais pu mener une vie régulière. Il a commis différents délits mineurs. Au moment où la guerre civile éclate en Espagne, il est installe aux Baléares depuis plusieurs années. C'est là que des républicains espagnols – des miliciens anarchistes, semble-t-il – le tueront, sans qu'ils aient su de qui il s'agissait. Des enquêtes assez poussées (cf. Jean Rabaut dans *Jaurès et son assassin*) n'ont pas permis de percer les secrets un peu troubles de sa mort. – J.-J. B.]

Romain Rolland et le risque de guerre

J'ai lu avec très grand intérêt votre article sur *Au-dessus de la mêlée*, de Romain Rolland, dans *le Monde* du 30 juillet. Permettez-moi de faire une petite remarque sur un point de détail. Vous écrivez que Romain Rolland *« avait été surpris par la guerre, surpris dans tous les sens du terme, en Suisse, où il était davantage préoccupé par des problèmes sentimentaux que par la situation internationale »*. Il est très exact qu'il fut en Suisse pour des problèmes sentimentaux. Mais si nous lisons le dernier volume de *Jean-Christophe*, paru en 1912, nous ne pouvons penser que la guerre le surprit : il l'avait prévue, et les préoccupations internationales lui étaient quotidiennes.

M. DE PAILLERETS
Paris

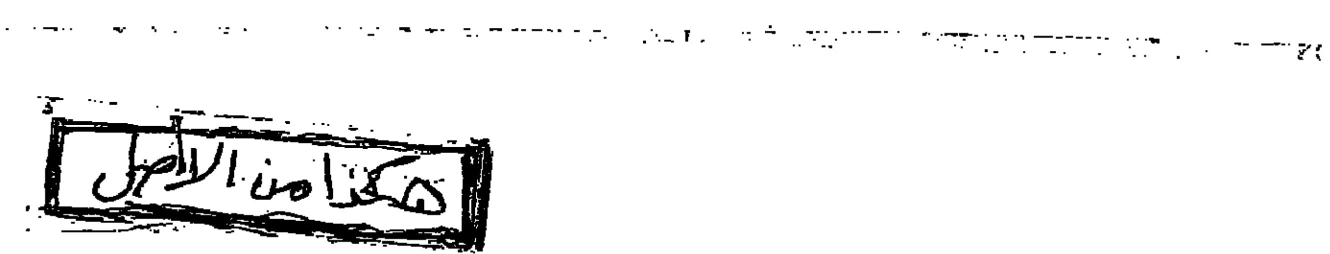
[Il est exact que dans les années précédentes Romain Rolland s'était préoccupé de la situation internationale. Il n'en a pas moins été surpris – et ce fut une attitude assez générale – quand la guerre éclata pendant l'été 1914. Cette contradiction laisse penser que dans beaucoup de milieux, socialistes, syndicalistes... où on évoquait souvent le risque de guerre, on n'y croyait pas réellement. – J.-J. B.]

Une précision sur Anaïs Nin

De passage à Paris je lis votre excellent article sur ma sœur Anaïs. Ce mot pour vous en remercier et pour corriger quelques erreurs.

C'est mon père qui nous a quittés en 1912, et c'est en 1914, de Barcelone où ma mère – Rosa Culmel – enseignait le chant à l'académie Enrique Granados, que nous avons commencé notre traversée atlantique pour New-York. C'est alors qu'Anaïs a commencé son Journal en français, poussée par sa mère, et non pas comme une lettre à son père. Ma mère nous a toujours parlé en français, et c'est bien à elle que je dois mes études de musique à la Schola cantorum et au Conservatoire de Paris.

JOAQUIN NIN CULMEL
Oakland, Californie



MONDE »

Les états-majors français au début de la guerre

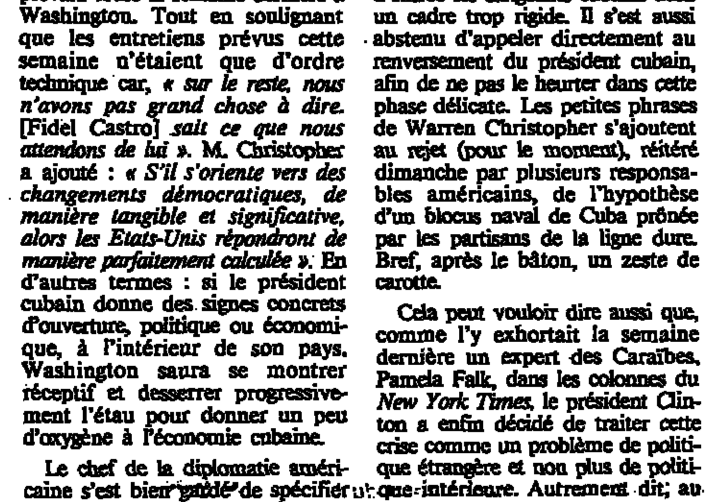
Le patriotisme des Belges

INTERNATIONAL

Alors que le mauvais temps ralentit l'exode des boat-people

Un dialogue s'est amorcé entre les Etats-Unis et Cuba

Après deux semaines d'un face-à-face stérile dans la nouvelle crise qui les oppose, les Etats-Unis et Cuba vont entamer cette semaine ce qui pourrait être l'amorce d'un dialogue politique, alors que le mauvais temps dans le détroit de Floride a considérablement ralenti l'exode des boat-people cubains au cours du week-end. Ce dialogue, a tenu à préciser le département d'Etat samedi 27 août, sera limité à la question de l'immigration et se tiendra à un niveau de diplomates « intermédiaires », qui doivent se rencontrer mercredi ou jeudi à New-York.



WASHINGTON

de notre correspondante

Washington et La Havane ont, depuis 1984, des entretiens bi-annuels sur les questions liées à l'immigration, et les responsables américains n'ont pas manqué de souligner que la reprise de ces contacts était loin de répondre à la demande cubaine de négociations bilatérales globales (notamment sur l'embargo) à haut niveau. L'administration américaine souhaite surtout essayer de convaincre Fidel Castro de mettre un frein à la fuite de sa population par la mer et de permettre à un plus grand nombre de Cubains d'immigrer légalement aux Etats-Unis. Dès le lendemain, dimanche 28, le président Castro faisait savoir, dans les colonnes du journal de la jeunesse, *Juventud Rebelde*, que les autorités cubaines empêcheraient désormais les radeaux ayant des enfants ou des adolescents à leur bord – une minorité des « boat people » – de prendre la mer, par souci de sécurité. Si cette mesure est effectivement appliquée, elle pourra néanmoins être interprétée comme un geste vers la limitation de l'émigration sauvage, donc dans le sens de ce que souhaite l'administration Clinton. Interrogé sur la chaîne de télévision CBS dimanche, le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, a adopté un ton légèrement plus ouvert que celui qui a prévalu toute la semaine dernière à Washington. Tout en soulignant que les entretiens prévus cette semaine n'étaient que d'ordre technique car, *« sur le reste, nous n'avons pas grand chose à dire.* [Fidel Castro] *sait ce que nous attendons de lui »*. M. Christopher a ajouté : *« S'il s'oriente vers des changements démocratiques, de manière tangible et significative, alors les Etats-Unis répondront de manière parfaitement calculée »*. En d'autres termes : si le président cubain donne des signes concrets d'ouverture, politique ou économique, à l'intérieur de son pays, Washington saura se montrer réceptif et desserrer progressivement l'étau pour donner un peu d'oxygène à l'économie cubaine.

Le chef de la diplomatie américaine s'est bien gardé de spécifier quelles mesures concrètes il attendait de Cuba – *« des élections libres ou d'autres mesures, l'essentiel est qu'il y ait un dialogue entre Fidel Castro et le peuple cubain »*, a-t-il dit – afin de ne pas enfermer d'entrée les dirigeants cubains dans un cadre trop rigide. Il s'est aussi abstenu d'appeler directement au renversement du président cubain, afin de ne pas le heurter dans cette phase délicate. Les petites phrases de Warren Christopher s'ajoutent au rejet (pour le moment), réitéré dimanche par plusieurs responsables américains, de l'hypothèse d'un blocus naval de Cuba prônée par les partisans de la ligne dure. Bref, après le bâton, un zeste de carotte.

Cela peut vouloir dire aussi que, comme l'y exhortait la semaine dernière un expert des Caraïbes, Pamela Falk, dans les colonnes du *New York Times*, le président Clinton a enfin décidé de traiter cette crise comme un problème de politique étrangère et non plus de politique intérieure. Autrement dit, au lieu de raisonner en termes de voix perdues ou gagnées dans l'important Etat de Floride, il accepterait l'idée que cette crise peut fournir une occasion historique d'influer pacifiquement sur le cours des choses à Cuba, après les essais infructueux de ses huit prédécesseurs à la Maison Blanche.

C'est le calcul que font les partisans de l'ouverture avec Cuba : comme l'a montré l'expérience avec les Etats européens du bloc soviétique, plus on ouvre le pays, plus on l'expose au virus de la liberté et de l'économie de marché, plus les contacts s'intensifient avec le monde extérieur et plus la contagion devient difficile à contrôler. Economiquement et diplomatiquement, le régime castriste a rarement été aussi vulnérable. *« Ouvrons Cuba aussi grand que possible »*, a plaidé dimanche sur NBC Lee Hamilton, le président (démocrate) de la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants, appelant le président Clinton à *« agir plutôt qu'à réagir » : « le moment est venu de faire une déclaration présidentielle, qui énonce nos objectifs, les intérêts américains et les mesures que nous allons prendre. »*

Au premier rang des leviers de négociation dont dispose Washington figure évidemment l'embargo économique imposé par les Etats-Unis à Cuba depuis 1960 et qui, aux termes d'une loi américaine de 1992, le *Cuban Democracy Act*, (dite loi Torricelli), ne peut être levé que si Fidel Castro prend des mesures concrètes en faveur de la démocratie. Castro, lui, n'a que l'arme des réfugiés. Encouragés par le fait que 225 réfugiés détenus sur la base navale de Guantanamo (sur 12 000) ont demandé à regagner Cuba, les responsables américains attendent à présent avec impatience de savoir si leur politique a commencé à payer, ou si le ralentissement du flux de ces derniers jours n'est dû qu'au mauvais temps.

SYLVIE KAUFFMANN

MEXIQUE

L'opposition de gauche réagit avec modération à la proclamation de M. Zedillo comme président

Une semaine après les élections du 21 août, l'Institut fédéral électoral a confirmé la victoire, avec 48,77 % des suffrages exprimés, d'Ernesto Zedillo, candidat de la formation au pouvoir, le PRI (Parti révolutionnaire institutionnel). Selon les résultats officiels définitifs publiés dimanche 28 août, Diego Fernandez de Cevallos, candidat du Parti d'action nationale (PAN, conservateur), obtient 25,94 % des voix, et le candidat de l'opposition de gauche, Cuauhtémoc Cardenas, 16,6 %.

MEXICO

de notre correspondant

Quelques heures avant la publication des résultats définitifs, samedi 27 août, Cuauhtémoc Cardenas a réuni une dernière fois ses partisans sur l'immense place de la Constitution à Mexico, le *Zocalo*, pour les inviter à *« ne pas désespérer »* et à résister à la tentation de la violence. Il a attribué sa deuxième défaite en six ans à la « fraude » et à un *« montage »* organisé par le pouvoir au profit du PRI.

Après s'être prononcé contre l'organisation de manifestations – *« c'est ce que souhaite le gouvernement pour nous épuiser »* –, le candidat du Parti de la révolution démocratique (PRD) a proposé la création d'une *« commission de la vérité, composée de personnalités indépendantes »*, pour réunir les preuves de la fraude. M. Cardenas a lu un catalogue de pratiques frauduleuses, allant de la manipulation des listes électorales aux pressions sur les électeurs, en passant par la fraude dans le traitement des procès-verbaux (le PAN a, quant à lui, dénoncé plus de 13 000 irrégularités).

« Je ne me déclare pas vainqueur de l'élection, a répété M. Cardenas, *mais nous ne pouvons pas non plus accepter la victoire d'un autre candidat dans la mesure où nous ne disposons pas des véritables chiffres. »* Il a invité les diverses forces politiques à participer à un *« grand dialogue national pour mettre un terme à un régime qui utilise les ressources de l'Etat pour faire gagner le PRI »*, au pouvoir depuis 1929.

Les quelque 50 000 personnes réunies sur le *Zocalo* semblaient abattues par l'ampleur de la défaite et l'absence de perspectives. Pour la plupart, cette situation paraissait une répétition de l'élection de 1988, où M. Cardenas avait refusé de reconnaître la victoire du candidat du PRI, Carlos Salinas, qui obtint officiellement 50,4 % des suffrages.

Les quelques cris en faveur des rebelles « zapatistes », qui ont pris les armes le 1er janvier dans l'Etat méridional du Chiapas, furent rapidement couverts par les appels en faveur de l'unité de la gauche. La veille du meeting, les dirigeants du PRD s'étaient réunis pour résoudre le conflit latent entre les modérés et les partisans de la « résistance civile ». Le discours de M. Cardenas confirme que la ligne modérée l'a finalement emporté, du moins pour l'instant.

BERTRAND DE LA GRANGE

ETATS-UNIS : le général Fogleman nommé chef d'état-major de l'armée de l'air. – Le président Bill Clinton a nommé le général de l'armée de l'air Ronald Fogleman, cinquante-deux ans, comme chef d'état-major de l'armée de l'air, a-t-on appris samedi 27 août à Washington. Cette nomination devra être confirmée par le Sénat. – *(AFP.)*

Castro usera de la violence assure l'écrivain Norberto Fuentes

« Désespéré et isolé », Fidel Castro se prépare à user de violence envers le peuple cubain *« qui est en train de se rebeller »*, a déclaré, samedi 27 août à l'AFP l'écrivain cubain Norberto Fuentes, autorisé la veille à quitter La Havane après une grève de la faim de trois semaines.

Auteur d'un livre qui fait autorité sur Hemingway à Cuba, proche du régime castriste jusqu'à ces dernières années, l'écrivain a affirmé que *« Castro est replié sur lui-même, entouré de sa garde prétorienne de 16 000 hommes et de ses cinq Mercedes blindées, dans la pure tradition stalinienne. »* M. Fuentes a dit que le chef de l'Etat a transformé le ministère de l'intérieur en une sorte d'état-major de campagne de l'armée et a créé des unités spécialisées dans la répression des manifestations, les Brigades d'assaut (BDA), que les Cubains ont surnommées les *« guêpes »*. *« Des antennes de police dotées parfois d'armes lourdes ont été disposées dans toute la capitale, à raison d'une pour cinq pâtés de maisons »*, a-t-il ajouté. Selon l'écrivain, le régime a fait construire des engins blindés spéciaux anti-émeutes, *« copiés sur un modèle sud-africain observé en Angola »*.

La *« très grande majorité »* des Cubains est en *« virtuel état de rébellion ou observe une attitude de défi systématique à l'égard des forces de répression »*, ajoute M. Fuentes. Il raconte que durant la grande manifestation du 5 août à La Havane, *« les gens ouvraient les portes et les fenêtres des maisons pour permettre aux manifestants d'échapper à la police »*, ce qui est sans précédent. Des troubles graves se seraient également produits dans des villes de l'est de l'île.

AFRIQUE

RWANDA

Tractations avec le Zaïre à Goma

Une délégation interministérielle rwandaise de quatorze membres est arrivée dimanche 28 août à Goma, au Zaïre, afin d'entreprendre des tractations avec des membres du gouvernement zaïrois sur les problèmes posés par les centaines de milliers de réfugiés rwandais installés au Zaïre, et de préparer une éventuelle rencontre, lundi, entre le ministre rwandais de l'intérieur, Seth Sendashonga, et les ministres zaïrois de la défense et de la justice.

La délégation rwandaise est notamment venue demander la restitution des armes, des véhicules et du matériel pris aux anciennes Forces armées rwandaises (FAR) lors de leur arrivée à Goma, et de l'argent emporté par l'ancien gouvernement rwandais. *« Nous attendons des autorités zaïroises des résultats concrets à leurs promesses*, a déclaré un responsable du ministère rwandais de l'information, *nos caisses sont vides et nous vivons de la bienveillance de notre peuple. »*

D'autre part, après deux échecs cuisants, le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a réussi samedi à ramener au Rwanda un groupe de quarante réfugiés partis du camp de Mugunga, proche de Goma, parmi lesquels des militaires de l'ancienne armée gouvernementale. Des camions les ont récupérés sur la route et acheminés jusqu'à Ruhengeri, au Rwanda. A Kigali, le commandant Jean-Guy Plante, porte-parole militaire de l'ONU, a indiqué que des soldats du Front patriotique rwandais (FPR) ont tué samedi un réfugié qui rentrait au Rwanda avec un convoi de l'ONU composé de cinq camions de l'armée britannique, qui rapatriait quelque 200 Rwandais réfugiés dans la zone de sécurité. Les soldats ont arrêté quatre réfugiés soupçonnés d'avoir participé aux massacres de Tutsis, à un poste de contrôle situé à 40 kilomètres à l'est de Kibuyé. L'un d'eux a tenté de fuir mais a été rattrapé et tué. – *(AFP.)*

MAROC

Arrestations après l'attentat contre un hôtel à Marrakech

RABAT

de notre correspondante

Quatre jours après l'attaque à main armée de l'hôtel Atlas-Asni à Marrakech, qui avait entraîné, mercredi 24 août, la mort de deux touristes espagnols, le ministère marocain de l'intérieur a confirmé l'arrestation, dans la nuit du samedi 27 au dimanche 28 août, de deux des membres du commando. Il s'agit de Stéphane Aït Idir, vingt-deux ans, Français d'origine algérienne, et de Redouane Hammadi, vingt-quatre ans, Marocain né à Paris. L'un a été arrêté à la gare de Fès et l'autre à Taourirt, sur la route d'Oujda, près de Fès. Le troisième membre a été *« identifié, mais a pu quitter le Maroc à destination de l'étranger »*.

L'arrestation des deux meurtriers présumés intervient au surlendemain de celle de deux autres personnes, arrêtées également à Fès, et accusées d'appartenir à *« un groupe armé »*, qui devait procéder à des *« attaques contre certains établissements bancaires, des agents de la sécurité marocaine et des populations civiles »*. Contrairement à ce que l'on a cru pendant un moment, il ne s'agit pas des deux frères Belaafia, mais d'un certain Kamal Benakcha, vingt-six ans, Algérien nationalisé Français et résidant à Orléans, et d'Abdesslam Guerouaz, vingt-six ans, né à Casablanca et demeurant à Paris.

Le jour de leur arrestation, ils étaient accompagnés d'un troisième individu, un certain Abderrahmane Bounajdi, un Franco-Marocain qui avait réussi à prendre la fuite. C'est justement chez ses parents, dans la localité d'Aknoul, près de Taza, dans le nord du pays, qu'une cache d'armes a été découverte. Le ministère marocain de l'intérieur a, d'autre part, rendu responsables *« les membres des groupes appréhendés »* des attaques contre le restaurant Mac Donald's à Casablanca, le 11 septembre 1993, contre la Société marocaine de dépôts et de crédit, le 26 du même mois, à Oujda, et contre le centre commercial Makro de Casablanca, le 15 août dernier.

En revanche, le communiqué ne précise pas s'il y a un lien, ou non, entre les deux groupes – celui qui a perpétré l'attaque de Marrakech et celui dont les membres ont été arrêtés à Fès. De même, les autorités n'indiquent pas si ces groupes sont liés à des réseaux islamistes.

La presse algérienne a souvent attaqué le régime marocain sur ce point, l'accusant de laxisme, ce que le Maroc a toujours rejeté en donnant l'exemple de l'arrestation d'Abdelhak Layada, ancien dirigeant du Groupe islamique armé (GIA), arrêté en juin 1993 au Maroc et expulsé vers l'Algérie. Plusieurs trafiquants qui introduisaient des armes vers l'Algérie à travers le Maroc ont également été arrêtés. Pour la presse marocaine, qui résume le sentiment de l'opinion publique, l'Algérie ne doit s'en prendre qu'à elle-même pour les malheurs qui l'accablent. *« Les causes du drame et les moyens de le résoudre se trouvent en Algérie même*, estime le quotidien *Al-Bayane* (organe des communistes). *« Le Maroc ne pourra pas pousser la « solidarité » jusqu'à se transformer volontairement en victime »*, avertit le journal.

Quant au rédacteur en chef de *l'Opinion* (organe du parti d'opposition Istiqlal), il se demande, dimanche dans son éditorial, si *« les dirigeants algériens, une fois encore dans une situation des plus difficiles, tant sur le plan national qu'international »*, ne sont pas *« tentés par une politique de fuite en avant, qui les pousserait à susciter un conflit ouvert avec le Maroc, pour essayer de créer une mobilisation populaire face à un « danger étranger »*.

La décision de Rabat, annoncée samedi, d'instaurer un visa d'entrée pour les Algériens ou les personnes d'origine algérienne, a provoqué une vive émotion en Algérie et accru encore la tension entre les deux pays. Par *« mesure de réciprocité »*, Alger a aussitôt décidé d'imposer un visa d'entrée aux Marocains et de fermer provisoirement sa frontière terrestre avec le Maroc.

MOUNA EL BANNA

Lutte d'influence en Algérie

Suite de la première page

Dans la première partie de leur entretien, publiée samedi, les deux dirigeants islamistes avaient exprimé leur *« espoir »* dans la reprise du dialogue politique, promise par les autorités. Usant d'un ton étonnamment conciliant, MM.Djeddi et Boukhamkham ont estimé qu'un certain nombre de *« mesures pratiques »* devaient être adoptées par le pouvoir, si celui-ci souhaitait la participation du FIS.

Parmi ces *« mesures »*, figurent la libération des dirigeants islamistes emprisonnés, la suppression des tribunaux d'exception et l'arrêt des *« agressions contre le peuple, comme la torture, les arrestations, les expulsions, les violations des domiciles et des mosquées»*.

A ces exigences – plusieurs fois formulées, par le passé – s'en ajoutent deux autres, plus nouvelles et plus politiques : la réhabilitation du FIS (dissous en mars 1992) et le retour au processus électoral. Le FIS n'a pas l'intention, soulignent les deux hommes, d'*« imposer en Algérie un modèle de société ou de demander des portefeuilles ministériels (...), sans passer par des élections libres»*.

Ces prises de position, ostensiblement légalistes, paraissent très éloignées de celles du GIA, apôtre de la *« guerre totale »* contre le régime et ses alliés supposés. Elles confirment l'existence d'une sévère lutte d'influence entre les deux mouvements. Dans un communiqué, parvenu samedi au bureau algérois de l'AFP, le GIA a ainsi appelé les Algériens à boycotter, *« à partir du 1janvier 1995 »*, tous les produits français – voitures, télévisions, appareils électro-ménagers, etc. Les marchandises françaises, qui franchiraient indûment la frontière, seront *« détruites ou incendiées »*, a précisé le GIA.

La conférence de Sheffield

La France a été également prise pour cible, dimanche, à Sheffield, au nord des Midlands, où était organisée, à l'initiative de la Mission islamique de Grande-Bretagne, une conférence islamiste. Dans une résolution, adoptée par les quelque deux mille participants, la conférence de Sheffield a appelé *« les organisations humanitaires à dénoncer catégoriquement la politique raciste »* suivie par la France, à l'égard des immigrés algériens vivant sur son sol.

Particulièrement virulent, le porte-parole de la communauté algérienne en Grande-Bretagne (ACB), Abdallah Messai, a estimé que la France était devenue *« un Etat policier »* et que les Algériens qui y résident sont *« persécutés »* par le gouvernement, *« sans autre raison que d'avoir exprimé leur soutien aux représentants légitimes du peuple algérien »*. Evoquant l'assassinat des cinq Français, tués le 3août, à la cité algéroise d'Aïn-Allah, M.Messai a qualifié cet attentat d'*« erreur de guerre »*, lui opposant les quelque 10 000 membres de l'ex-FIS, tués selon lui, par les forces de l'ordre.

De son côté, le leader islamiste tunisien Rached Ghannouchi, en exil à Londres depuis plus de trois ans, a estimé qu'en maltraitant ainsi les musulmans la France faisait renaître l'image du *« Grand Satan »*, que l'Iran appliquait autrefois à l'égard des Etats-Unis. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

Colombie : la difficile réinsertion des anciens guérilleros

Ils n'ont plus d'idéal, plus de chef, et ils doivent même apprendre à utiliser leurs mains, qui souvent « n'ont servi qu'à manier des armes ». Alors, devant les difficultés matérielles du retour à la vie civile, certains démobilisés retournent grossir les rangs des maquis

BOGOTA

correspondance

Dans son petit village de Flor-del-Monte, dans le département de Sucre, au nord de la Colombie, la fille de Jacinto Ruiz est radieuse. Son père, dont elle n'avait pas eu de nouvelles depuis neuf mois, a décidé de rendre les armes après des années au sein de la guérilla. Surtout, et c'est tout ce qui compte pour la jeune fille de quatorze ans, il revient à la maison.

Sur les 15 000 hommes que compte, selon les autorités, la guérilla colombienne, 4 537 maquisards et miliciens (la guérilla urbaine) ont, depuis 1989, conclu, comme Jacinto, des accords de paix avec le gouvernement et rendu leurs armes. Récemment, entre avril et juin, 450 hommes du Courant de rénovation socialiste et 650 des Milices populaires de Medellin ont été démobilisés. Les derniers en date, au début du mois de juillet, sont 150 membres du Front Francisco Garnica, le mouvement le plus traditionnel de la Coordination de la guérilla. C'est la première fois qu'une partie de la Coordination, qui regroupe les organisations restantes, rend les armes. Et ce pourrait être le début d'une démobilisation plus importante. (1)

Le retour à la légalité après des années de lutte armée n'est pourtant pas facile. Les ex-combattants doivent tout réapprendre de la société, et la plupart ont simplement du mal à survivre. « *La réinsertion du commandant, du chef qui devient dirigeant politique est une chose. Mais, pour les combattants de base souvent analphabètes, qui se sont coupés de tout* constate Fabio Buritica, coordonnateur psycho-social du Programme national d'éducation consacré aux démobilisés. « *D'autant plus qu'ils se sentent souvent trahis. Ils n'ont plus d'idéal, plus de chef, et ils doivent même apprendre à utiliser leurs mains, qui n'ont servi qu'à manier des armes.* »

L'échec électoral

Au départ, lors des premiers accords signés avec le M-19, le Mouvement du 19 avril légalisé en mars 1989, ou avec l'EPL, l'Armée populaire de libération, devenue, après la démobilisation de 1990, Espérance, paix et liberté, les négociations étaient essentiellement politiques. Il s'agissait, pour ces combattants entrés pour la plupart dans la guérilla au cours des années 60 et 70, de constituer une troisième force pour accéder légalement au pouvoir et participer au gouvernement. « *On était entré dans la guérilla parce qu'on pensait que le pouvoir était à portée de main*, se souvient Miriam, ex-institutrice restée quinze ans dans les rangs de l'EPL. *On en sortait parce qu'on pensait qu'il était temps, pour changer la société, d'abandonner la lutte armée et de trouver d'autres moyens.* »

A ses débuts dans la légalité, le M-19 participe donc à l'élaboration de la nouvelle Constitution en 1991 et obtient des charges publiques, dont le ministère de la santé. Mais l'échec de tous les candidats issus de mouvements de guérilla aux législatives de mars et la perte de crédibilité totale d'Antonio Navarro, président du M-19 et candidat malheureux à l'élection présidentielle de juin dernier, ont renforcé les désillusions politiques des ex-combattants.

« *Quand je vois ce que la gauche représente en Colombie aujourd'hui, le gâchis, le fait qu'on n'a même pas réussi à être une troisième force politique, j'ai l'impression que tous ces morts n'ont servi à rien* », remarque tristement Carlos, du Parti révolutionnaire des travailleurs, qui a lui aussi passé quinze ans dans le maquis. « *La réinsertion est un désastre total*, affirme Griserio Perdomo, ancien combattant du M-19. *Politiquement, ce fut un succès jusqu'à la Constitution de 1991, mais, économiquement, la majorité de nos hommes et de nos femmes n'ont pas de quoi survivre. Ils ont, en plus, perdu tout idéal. Ils ne croient même plus en la transformation de la société.* »

Au fil du temps, les accords de paix et les négociations ont pris un caractère de plus en plus économique. Ils reflètent une des principales préoccupations des ex-combattants : assurer leur avenir matériel. Le Programme de réinsertion financé exclusivement par le gouvernement et les régions à hauteur de 82 millions de francs par an consacre donc aujourd'hui la majorité de son budget aux problèmes économiques et sociaux. Les « réinsérés » ont droit pendant une période allant de douze à dix-huit mois à une allocation mensuelle de 180 000 pesos, soit environ le double du salaire minimum colombien.

Ils bénéficient de prêts avantageux et d'une dotation en terre. Ce programme ne bénéficie d'aucune aide internationale si ce n'est d'organisations non-gouvernementales qui travaillent à des projets spécifiques directement avec les régions ou les organismes concernés. Une autre partie du budget est consacrée à l'éducation. Le Programme permet au guérilleros de faire leurs études primaires et secondaires le soir et de passer l'équivalent du bac en trois semestres.

Reconvertis en gardes du corps

« *Mais il n'existe aucune formation spécialisée ou supérieure qui leur permette un véritable accès à l'emploi. 70 % d'entre eux travaillent, mais cela ne veut pas dire qu'ils ont un travail digne, ni qu'ils arrivent vraiment à subvenir à leurs besoins*, constate Maria Eugenia Gallo, directrice du Programme d'éducation. *Et même s'ils se regroupent pour mettre en commun leur argent et monter une entreprise, ils n'ont souvent pas la formation pour travailler à leur compte.* »

Les mieux lotis sont encore ceux qui, comme Alejo, sont employés par le DAS, l'organisme de sécurité de l'Etat, comme gardes du corps. « *Qu'est-ce qu'on pouvait faire d'autre ? On ne sait rien faire. Je n'avais jamais fait d'études. Pour gagner de l'argent j'avais le choix entre deux choses : faire le porteur pour les narcos ou rejoindre le maquis.*

Aussi, pour aider le retour à la vie civile, les mouvements de guérilla ont pour la plupart créé des fondations chargées de relayer l'Etat et de résoudre les problèmes économiques et sociaux des militants. La plus ancienne, Progresar, montée par des militants de l'EPL, fonctionne aujourd'hui quasiment comme un club où les ex-camarades aiment à se retrouver. Au départ, juste après la démobilisation, l'organisation était chargée de redistribuer l'argent du gouvernement attribué à chaque ex-guérillero.

« *C'était un moyen important pour rester ensemble, on recréait une nécessité collective afin que le changement ne soit pas trop brusque* », raconte Teodoro, responsable de la région d'Uraba, dans le nord-ouest du pays, qui ajoute : « *Cela ne s'est pas passé sans choc, car les relations ont changé d'un coup. Il a été question d'argent, de travail et on ne s'entendait plus forcément aussi bien après avoir changé de milieu.* »

Quatre ans après, Progresar s'occupe du développement et du suivi des projets économiques et culturels dans les dix-sept régions où elle est présente. Tous ses membres sont issus de l'EPL et les ex-commandants occupent les postes de direction. A Bogota une maison d'édition récemment créée est en train de publier l'histoire des accords de paix entre la guérilla et le gouvernement. En province, de nombreuses coopératives de transport, de confection ou agricoles permettent aux ex-camarades de survivre.

Mais la démobilisation peut aussi coûter la vie aux anciens combattants, malgré la protection qu'octroie le DAS à leurs dirigeants. Le 8 juillet, Pablo Garcia, un des chefs des milices de Medellin, est mort assassiné alors qu'il se rendait dans sa coopérative fraîchement créée. Avant lui, Carlos Pizaro, du M-19, avait aussi perdu la vie et, depuis, de nombreux dirigeants de l'EPL sont périodiquement menacés. « *Les ennemis d'un démobilisé sont nombreux*, constate le directeur du Programme de réinsertion, Tomas Concha. *Ce peuvent être des anciens compagnons qui ont refusé de se rendre, des paramilitaires, des groupes d'extrême droite.* »

Devant toutes ces difficultés, certains démobilisés retournent grossir les rangs des maquis. Et si le gouvernement constate que ces « retours » sont tout à fait limités, un ancien guérillero affirme que, depuis l'échec des dernières élections et la perte de toutes les illusions politiques, « *un nombre important de camarades* » sont en train de se réorganiser, notamment dans les villes et à Bogota, afin de reprendre la lutte clandestine : la guérilla reste, de toute façon, très présente dans la vie politique colombienne.

ANNE PROENZA

(1) Dans son discours d'investiture, dimanche 7 août, le nouveau président, Ernesto Samper, a promis de poursuivre les négociations entamées par son prédécesseur et de présenter, dans les cent jours, un rapport sur « *l'état de paix* » (*le Monde* du 9 août).

EUROPE

Le « non » à la paix des Serbes de Bosnie

Suite de la première page

« *Nous appliquerons des sanctions totales à l'égard des musulmans*, a-t-il expliqué, *qui ne recevront aucune sorte d'aide aussi longtemps que les Serbes ne pourront utiliser leurs voies naturelles de transport et de communication.* » M. Karadzic s'est refusé à commenter les nouvelles menaces venues de Belgrade d'accepter le déploiement d'observateurs internationaux le long de la frontière, en cas de rejet du plan de paix lors du référendum.

Interrogé sur le partage de la Bosnie, M. Karadzic a évoqué « *la disparition de l'Etat musulman* ». « *Les Serbes et les Croates vont bientôt s'asseoir à une table de négociation*, a-t-il prédit, *afin de se partager la Bosnie, et de faire disparaître l'Etat musulman. Je pense que ce sera une excellente solution.* »

Confiance dans les « frères » de Serbie

Dans le bureau de vote de Sumarstvo, les habitants de Pale serrent respectueusement la main de leur chef. « *J'ai écouté son discours à la télévision*, dit Lilja, *il a raison. Il est impossible désormais de stopper la guerre, nous devons nous battre jusqu'à la victoire.* » « *Trop de soldats serbes ont été tués pour que nous acceptions ce plan de paix*, poursuit-elle, *dire oui signifierait un suicide collectif.* » Les urnes de carton ont été disposées sur un drapeau serbe, où repose également un bouquet de fleurs. Bosa a revêtu ses plus beaux habits pour venir voter. « *J'ai cinquante ans*, dit-elle, *j'ai perdu mon mari et un frère dans cette guerre. Je vote contre le plan de paix, car mon époux s'est battu pour l'existence en Bosnie d'une République serbe. Je dois poursuivre son combat, et j'ai confiance en nos dirigeants. Nous n'avons pas d'autre choix que de continuer la guerre, même si je tremble pour mon second frère qui est soldat sur le front de Sarajevo.* »

Les menaces internationales, et les sanctions récemment décrétées par leurs « frères » de Serbie, n'auront donc pas fait fléchir les Serbes bosniaques. Au contraire, ils paraissent même de plus en plus unis, persuadés de mener un juste combat, incompris du reste du monde. L'atmosphère dans les bureaux de vote était celle des cours de récréation où on se retrouve entre amis, où on boit le café en échangeant des sourires complices. Les résultats du scrutin n'auront pas besoin d'être truqués, même si cela serait aisé pour le « gouvernement » de Pale qui, dimanche soir a recueilli tous les bulletins. Aucun observateur n'est admis en « République serbe » autoproclamée de Bosnie. Massivement donc, la population a décidé d'ignorer les promesses de représailles de Belgrade et des pays du « groupe de contact » (Etats-Unis, Russie, Allemagne, France et Grande-Bretagne). Pour deux raisons : personne ne croit que la Serbie va poursuivre sa politique d'intimidation, et les menaces proférées par les Occidentaux n'inquiètent aucunement les Serbes de Pale. « *Nous sommes un même peuple*, dit Bosa, *je ne peux pas croire que la Serbie nous abandonne. La fermeture de la frontière est simplement destinée à alléger les sanctions économiques qui pèsent sur Belgrade. Nos « frères » ne vont pas maintenir très longtemps leur embargo à notre encontre.* » Après avoir voté, Bosa se rend au marché, à côté du bureau de Sumarstvo. Rien ne manque sur les étals, et les prix n'ont pas augmenté.

La conséquence la plus commentée d'un rejet du plan de paix est la menace du président américain Bill Clinton de lever l'embargo sur les armes à destination des Musulmans bosniaques après le 15 octobre. A Pale cette annonce est le plus souvent accueillie par des sourires enchantés, car les Serbes savent qu'une levée de l'embargo entraînerait un retrait de la FORPRONU. « *Le départ des « casques bleus » est la seule solution*, commente Lilja. *Nous pourrions ainsi finir la guerre rapidement, et la gagner. Puisque la paix n'est pas possible, alors il faut se battre jusqu'a ce qu'il y ait un vainqueur et un vaincu.* » « *Si la FORPRONU s'en va, alors la paix est proche*, analyse Srten. *Nous aurons bientôt notre pays, nous aurons remporté la victoire.* » Les Serbes bosniaques pensent majoritairement que la seule issue au conflit demeure la victoire par les armes. Ils refusent clairement l'idée de vivre à nouveau un jour avec les Musulmans. Ils souhaitent que la communaute internationale donne l'ordre à ses « casques bleus » de rentrer, et qu'elle ferme les yeux pendant quelques mois.

M. Karadzic estime qu'une levée de l'embargo sur les armes serait « *un grand malheur pour les Musulmans* », dont l'armée « *manque d'officiers expérimentés* ». Les Serbes désormais ne cachent plus leur volonté de poursuivre le conflit jusqu'à l'extinction de l'un des belligérants. L'armée gouvernementale « *reçoit déjà des armes* », affirme Dragan, un jeune soldat. « *Ils nous attaquent et nous ne nous défendons quasiment pas, car ensuite nous sommes montrés du doigt. Il serait souhaitable pour nous que la FORPRONU s'en aille, afin que nous les écrasions avant qu'ils ne soient trop forts* ». « *Seuls les Serbes dessinent les cartes de partage de la Bosnie* », conclut-il, reprenant des propos tenus par Radovan Karadzic, il y a quelques semaines.

Les Serbes de Bosnie, sans aucun doute, ont donc rejeté le plan de paix. Ils s'apprêtent « *à affronter désormais des problèmes majeurs* », selon le président du « Parlement ». Momcilo Krajisnik. « *Nous en sommes conscients, mais nous n'avions pas le choix*, dit-il. *Notre peuple était déterminé à rejeter ce plan de paix. Nous allons maintenant nous battre pour notre Etat, nous allons résister*».

RÉMY OURDAN

M. Kozyrev à Belgrade. – Slobodan Milosevic et le ministre russe des Affaires étrangères Andreï Kozyrev, en visite à Belgrade, ont publié dimanche 28 août un communiqué qui se borne à réaffirmer leur soutien au processus de paix en Bosnie. Le communiqué ne mentionne pas la question du déploiement d'observateurs internationaux pour surveiller la frontière entre la Serbie et la Bosnie. M. Milosevic a d'autre part estimé que les menaces américaines de levée de l'embargo sur les armes au profit des Bosniaques «*sapent les efforts de paix et confortent les protagonistes de l'option militaire*». – (*AFP*).

EN BREF

ALLEMAGNE : M. Kohl lance sa campagne. – Le chancelier allemand Helmut Kohl, chef des Unions chrétiennes (CDU/CSU), a affirmé dimanche 28 août, devant 17 000 militants réunis à Dortmund pour l'ouverture officielle de la campagne électorale de la CDU, que l'enjeu des législatives du 16 octobre est rien moins que la préservation de la République et l'avenir de l'Allemagne. M. Kohl a accusé l'opposition sociale-démocrate (SPD) de trahir les principes démocratiques de l'Allemagne réunifiée en courtisant les ex-communistes de l'ancienne RDA. – (*AFP.*)

CAMBODGE : deux soldats tués lors d'affrontements avec les Khmers rouges. – Deux soldats gouvernementaux ont été tués et huit blessés, samedi 27 août, lors d'une attaque surprise des Khmers rouges contre la localité d'Ansang Sork, près de Battambang, au nord-ouest du Cambodge, a indiqué une source officielle. Une centaine de rebelles arrivés à bord d'embarcations ont ouvert le feu sur le quartier-général du district et sur des stations de police. De leur côté, les Khmers rouges ont assuré, dimanche 28, avoir « *libérés* » une cinquantaine de villages de la région de Battambang. – (*AFP*).

DANEMARK : Les élections législatives auront lieu le 21 septembre. – Les élections législatives auront lieu au Danemark le mercredi 21 septembre, a annoncé lundi 29 août, le Premier ministre, Poul Nyrup Rasmussen. Le scrutin devait avoir lieu au plus tard en décembre 1994. – (*AFP.*)

INDE : dix personnes tuées au Cachemire. – Dix personnes ont été tuées au Cachemire durant la fin de la semaine écoulée. parmi les victimes figurent deux soldats indiens, qui ont été atteints par balles lors d'une attaque perpétrée samedi 27 août par des militants musulmans à Srinagar, capitale du territoire, a indiqué une source officielle. D'autre part, six militants musulmans et deux civils ont été tués dans d'autres incidents dans la nuit du 26 au 27. – (*AFP.*)

LITUANIE : Invalidation du référendum sur l'indemnisation des victimes de l'inflation. – Le référendum organisé, samedi 27 août, à la demande de l'opposition, sur un dédommagement financier aux épargnants victimes de l'inflation et sur la tenue d'élections anticipées a été invalidé en raison de la trop faible participation électorale. Seuls 36,8 % des 2,5 millions d'électeurs se sont, en effet, rendus aux urnes alors qu'une participation de 50 % des inscrits était nécessaire pour valider le scrutin. L'opposition nationaliste avait réussi à rassembler les 600 000 signatures nécessaires à la convocation de ce référendum, en faisant miroiter une revalorisation massive de l'épargne après l'hyperinflation qui a suivi l'accession à l'indépendance en 1991. Le parti démocratique du Travail, actuellement au pouvoir, et le président Algirdas Brazaukas, ancien communiste réformateur, s'étaient opposés à ce référendum. – (*AFP.*)

OMAN : démantèlement d'un important réseau d'activistes islamistes. – Un réseau de plus de 200 activistes islamistes, le premier du genre, lié « *financièrement et sur le plan organisationnel à des parties étrangères* », a été récemment démantelé dans le sultanat, a rapporté dimanche 28 août l'agence officielle ONA, sans identifier « *les parties étrangères* » incriminées. Selon l'agence, « *ce réseau clandestin utilise la religion musulmane comme un paravent pour semer la sédition au sein de la société musulmane omanaise et porter atteinte à l'unité nationale* ». – (*AFP.*)

PHILIPPINES : la rebellion musulmane retient en otages des ingénieurs sud-coréens. – Le Front de libération islamique moro (MILF) a libéré une trentaine d'ouvriers philippins capturés, samedi 27 août, lors d'une offensive menée contre un chantier d'irrigation près de Cotabato (Sud de l'archipel) a-t-on annoncé, lundi 29 août, de source officielle. Les rebelles retiennent toutefois en otage sept ingénieurs sud-coréens. Le MILF est une fraction dissidente du Front de libération nationale moro (MNLF) qui a engagé des négociations avec le gouvernement. – (*AFP.*)

PAKISTAN : démission d'un ministre chrétien. – Le ministre pakistanais de la population Julius Salik, qui appartient à la minorité chrétienne, a annoncé samedi 27 août sa démission en signe de protestation contre les atrocités commises en Bosnie et au Cachemire. Selon l'agence pakistanaise APP, il a expliqué que son geste visait à « *éveiller la conscience du monde sur les graves violations des droits de l'homme* » commises dans ces deux territoires. M. Salik avait, par le passé, organisé un simulacre de de crucifixion en public pour appuyer une ses thèses. – (*AFP.*)

SYRIE : victoire électorale sans surprise de la coalition au pouvoir. – Comme il fallait s'y attendre, la coalition au pouvoir en Syrie, le Front National Progressiste, a remporté les élections législatives qui se sont déroulées mercredi et jeudi, selon les résultats officiels rendus publics samedi 27 août. Le FNP a remporté 167 sièges (contre 166 en 1990), sur les 250 que compte le Conseil du peuple (parlement). Tous les candidats de cette coalition de sept partis, dont le Baas, ont été élus. Les indépendants ont obtenu 83 sièges. Le taux de participation s'est élevé à 61,17 %, contre 49,63 % en 1990. – (*AFP.*)

URUGUAY : rejet par référendum d'une réforme électorale. – Par 51 % des voix contre, selon les premiers résultats officiels, les électeurs uruguayens ont rejeté, lors d'un référendum organisé dimanche 28 août, une réforme de la constitution pourtant soutenue par tous les grands partis politiques. Le projet visait à permettre l'organisation de scrutins simultanés : la législation en vigueur interdit, par exemple, l'organisation de la présidentielle en même temps que les municipales. – (*AFP.*)

La préparation de l'élection présidentielle

La candidature de M. Delors s'organise autour de lui

Lors des rencontres du club Témoin, samedi 27 et dimanche 28 août à Lorient, Jacques Delors s'est refusé à dévoiler ses intentions pour la prochaine élection présidentielle. Toutefois le président de la Commission européenne a jeté les bases de ce que pourrait être le programme du candidat du « parti du mouvement », définissant le socialisme par les trois mots : « liberté, solidarité, participation ».

■ Sondage : 63 % des personnes interrogées par l'IFOP pour « le Journal du dimanche » se déclarent « satisfaites » de l'action de M. Balladur comme premier ministre.

M. Balladur au plus haut dans les sondages

Soixante-trois pour cent des Français se déclarent *« satisfaits d'Edouard Balladur comme premier ministre »*. C'est en tout cas le résultat de la dernière enquête de popularité publié par *le Journal du dimanche* du 28 août, enquête réalisée par l'IFOP du 18 au 26 août auprès de 1 843 personnes. C'est une cote très élevée, puisqu'un seul chef de gouvernement avait réussi à faire mieux, Jacques Chaban-Delmas en novembre 1970, avec 66 % de *« satisfaits »* alors qu'il siégeait à l'Hôtel Matignon depuis le 22 juin 1969. Autre élément de comparaison, Jacques Chirac, à la même époque de la première cohabitation, c'est-à-dire en août 1987, n'obtenait que 35 % de *« satisfaits »* selon un enquête comparable réalisée par l'IFOP.

Cette réussite de M. Balladur doit être toutefois relativisée. La pause estivale nourrit traditionnellement l'optimisme des Français et les conditions de réalisation de ces enquêtes entraînent souvent de fortes variations. Ainsi le premier ministre obtenait déjà 61 % de *« satisfaits »* en août 1993, ce qui ne l'avait pas empêché de descendre à 43 % en avril dernier. Et s'il a gagné cinq points au cours de ce mois d'août, il avait progressé de huit points en juillet, sa cote atteignant alors 58 %.

M. Glavany (PS) n'écarte pas l'idée d'une candidature d'Henri Emmanuelli. – Invité, dimanche 28 août, du « Forum » de Radio-J, Jean Glavany, porte-parole du PS, a évoqué l'hypothèse de la candidature de son premier secrétaire, Henri Emmanuelli, à l'élection présidentielle en cas de désistement de Jacques Delors. *« A partir du moment où un homme incarne la force de gauche dans notre pays, représente l'opposition et en plus incarne un projet politique auquel j'adhère, je ne peux pas en écarter l'idée, mais chaque chose en son temps »*, a-t-il déclaré, avant de préciser que, pour l'heure, le premier secrétaire doit *« incarner l'unité du PS, un Parti socialiste rénové, dynamique, déterminé »*.

Mme Aubry (PS) croit à la présence du Parti socialiste au second tour. – Martine Aubry (PS) s'est dit *« sûre »* de la présence du PS au second tour de l'élection présidentielle. *« Nous faisons tout actuellement*, a-t-elle expliqué, lundi 29 août, sur Europe 1, *pour retrouver un projet de gauche qui soit crédible pour les Français et qui apporte de vraies réponses au problème qui est le leur : le chômage et l'exclusion. »* Affirmant que son candidat *« sera le candidat du Parti socialiste »*, Mme Aubry est convenue que Jacques Delors, son père, ferait *« un très bon candidat »*.

LORIENT

de notre envoyé spécial

Jacques Delors n'a plus qu'un seul ami en France : le silence. Un ami, selon un mot de Confucius, qui ne trahit jamais et qu'il entretiendra donc avec mille attentions – on peut désormais le tenir pour sûr – jusqu'en début janvier. D'ici là, il ne trahira rien de ses intentions pour la prochaine élection présidentielle (voir la chronique de Daniel Schneidermann p.19).

Ira-t-il, n'ira-t-il pas ? Cette question à haute charge d'émotion devra donc attendre pendant quatre mois une réponse, malgré la pression intense des médias, la curiosité intéressée des entourages, l'exhortation des amis, le ralliement précipité de ceux qui l'étaient moins, tous ces phénomènes dont on a eu déjà un premier échantillon, pendant deux jours, à Lorient.

La presse, bien entendu, s'est faite pressante, jusqu'à ce que M. Delors en éprouve quelque désagrément : *« Cela ne vous regarde pas*, s'est-il énervé, samedi 27 août. *Personne n'a jamais diposé de moi. Personne ne peut disposer de moi. »* Les gens de l'entourage prenaient des mines entendues pour faire comprendre que, de toutes façons, plus rien n'était à présent laissé au hasard pour *« gérer cette situation rêvée »*. Les amis semblaient prêts à se retrousser les manches au premier claquement de doigts. Jack Lang en tête, Lionel Stoléru deux pas derrière, les ralliés se manifestaient avec zèle et curiosité. Aux deloristes patentés se mêlaient les émissaires de tous les courants socialistes, anciens barristes, estafettes du monde syndical et associatif et, même, envoyés de l'archevêché de Paris... M. Delors s'en est trouvé, certes, fort aise et en profita pour vanter les mérites de ce club témoin, dont il assume, depuis 1985, la présidence d'honneur. *« Rejoignez-les, s'il vous plaît, le plus possible ! »* a-t-il prié, sans apporter d'autres précisions sur la destination de la navigation.

Le « statu quo » balladurien

Il faudra donc attendre la nouvelle année, l'année présidentielle. Le 5 janvier, M. Delors se délestera de sa lourde charge de président de la Commission européenne. Il ne parlera qu'après : *« De toute façon*, confie-t-il, *j'aurai beaucoup de choses à dire. »* Nul, en attendant, ne pourra donc le prendre en faute sur son devoir de réserve et, ainsi qu'il le confie encore, passer à Bruxelles pour un président présidentiable ne saurait nuire à ses dernières tâches, bien au contraire. Même l'administration Clinton, s'amuse-t-il, le regarde d'un autre œil. En s'imposant cette discipline il respectera aussi, à la lettre, la consigne socialiste d'attendre pour entrer dans le vif du sujet présidentiel que la droite ait livré en version panoramique le spectacle de ses divisions.

En cette période de rentrée, M. Delors en est, comme tout le monde, à s'interroger sur les dégats d'une possible implosion de la majorité. Jacques Chirac qui parle à tout bout de champ de *« rupture »*, continue de l'inquiéter. Edouard Balladur, malgré sa *« politique de* statu quo *»*, l'impressionne par des capacités politiques qu'il ne soupçonnait pas chez lui. Aujourd'hui, M. Delors pense qu'à un second tour, l'un comme l'autre le battraient. Il l'a même dit au premier ministre, qui le recevait à déjeuner, le 26 août. Mais demain ? En janvier, en mars ? Il sait aussi, comme tout le monde, que tous les pronostics émis six mois avant une élection présidentielle se sont, à chaque fois, révélés faux.

Depuis l'été, depuis que la mise hors jeu de Michel Rocard a renvoyé brutalement la balle dans son camp, M. Delors est, comme diraient les psychiatres, *« en travail »*. François Mitterrand a une autre formule pour expliquer le cas Delors : *« Son subconscient lui dit d'y aller, mais son conscient dit le contraire. »* Ses déclarations à Lorient comme ses confidences en privé prouvent, à tout le moins, que M. Delors travaille, en effet, beaucoup son subconscient. Ses proches l'admettent, d'ailleurs : jusqu'à la fin septembre, il va « tester » sur l'opinion publique ses grandes obsessions, qui ne sont au fond, un quart de siècle plus tard, qu'une version an 2000 du projet chabaniste de nouvelle société.

Les mots ont changé. M. Delors insiste, maintenant, sur *« le parti du mouvement »* face au parti de l'ordre qu'incarnerait M. Chirac ou au parti du *statu quo* que représenterait M. Balladur. Les fondations, toutefois, demeurent les mêmes : *« C'est en réintéressant les Français à la politique*, expliquait-il dimanche à Lorient, *en leur donnant des parts de responsabilité pour une décentralisation mieux comprise, par une resyndicalisation, par une vie associative plus constante, par des systèmes de décision plus simples que l'on y arrivera. Le socialisme c'est : liberté, solidarité, responsabilité. »*

Les préférences de M. Kohl

Le nœud de la pensée delorienne se trouve tout entier défini dans cette exhortation. M. Delors continue de rêver d'en *« finir avec cette société passive »*, à une démocratie à l'anglo-saxonne de pleine responsabilité, qui réconcilierait, comme l'évoquait l'un des thèmes du colloque Témoin, les élites et le peuple. Mouvement en France, mais aussi en Europe : M. Delors n'y insiste pas sur les estrades, mais il est inquiet. *« Psychiquement*, confie-t-il, *la France n'est pas armée pour les vingt ans à venir. »* Ce diagnostic, admet-il encore, le rapproche de Valéry Giscard d'Estaing et de Raymond Barre.

Mais, face au surprenant redressement de l'Allemagne réunie, il craint la montée en France d'une vague populiste et protectionniste. A « tu » et à « toi » avec Helmut Kohl, il sait qu'il pourrait être, demain, le candidat des Allemands, qui ne font toujours pas confiance à M. Chirac et ne comprennent pas toutes les subtilités du balladurisme. Les conseils du chancelier allemand pèseront certainement beaucoup dans sa décision. Sur la démocratie, sur l'Europe, le social, sur tous ces sujets qui lui ont fait user, comme il dit, ses fonds de culottes sur bien des bancs, M. Delors est convaincu d'avoir les bonnes réponses, mais c'est le temps, regrette-t-il aussitôt, qui à présent manque le plus. Car restent le conscient, ses envies, sa vie, ses amis, son parti.

En quelques mois, le décor a pourtant bien changé. A soixante-neuf ans, sa sciatique de l'an dernier étant oubliée, M. Delors paraît en excellente forme. Le souci de son âge n'a cependant jamais été mince chez lui. Le fait que dans son entretien à *Ouest-France* du 27 août (*le Monde* daté 28-29 août), il ait admis sa subite conversion au quinquennat présidentiel renouvelable est un indice complémentaire et intéressant. Très consciemment encore, et souvent par provocation, M. Delors a toujours défendu bec et ongles son indépendance – *« J'y ai toujours attaché le plus d'importance »*, rappelait-il à Lorient –, mais, de ce point de vue encore, il n'a que des garanties.

Cela fait plusieurs saisons, maintenant, qu'il est le candidat évident de l'Elysée. Tétanisé par l'angoisse du vide, le PS n'est plus capable de lui imposer quoi que ce soit. M. Delors a aujourd'hui devant lui, à gauche, un terrain complètement dégagé, ce qui ne s'était jamais produit. *« Tu n'as pas de réseau, tu n'as que des amis »*, tentent de le rassurer encore ses proches. Cette affirmation mériterait quelques réserves, mais elle fait deviner que les deloristes travaillent d'ores et déjà avec précision à cette *« alliance, de la CGT au CDS »* dont ils ont toujours rêvé.

Le ralliement de M. Lang

Même si les fabusiens resteront de toutes façons au coin du bois, le PS l'attend comme le messie. Si M. Delors le lui demande, M. Rocard lui rendra également d'utiles services pour faire triompher des idées qu'ils partagent depuis bien longtemps. Dès juin, les deux hommes ont dîné ensemble pour dissiper tous les malentendus. La démission programmée de M. Rocard de la mairie de Conflans-Sainte-Honorine – convenue, selon ses proches, depuis fort longtemps avec son premier adjoint, Jean-Paul Huchon – ne signifie pas abandon de la politique mais doit être interprétée, selon les mêmes sources, comme un pas de côté. *« Michel Rocard*, explique-t-on, *dira ce qu'il a envie de dire, continuera à faire de la politique d'une façon intéressante, puisque sans enjeu de pouvoir. » « Ce n'est pas la fin de Michel Rocard, il va revenir »*, attestait, samedi, M. Delors. Si ce dernier est candidat, M. Rocard ne sera donc pas mis au rebut ; or, de la candidature de M. Delors, les proches de M. Rocard déclarent ne pas douter un instant.

On aura pu relever, aussi, à Lorient que, tout aussi consciemment, M. Delors n'a eu que des mots aimables à l'endroit de Bernard Tapie. Son succès aux européennes ? *« Il n'y a jamais assez de moutons dans le troupeau »*, a-t-il rétorqué. M. Tapie a déclaré le chômage illégal ? *« C'était une manière*, excuse-t-il, *de rappeler la gravité des problèmes. »* L'œcuménisme delorien est en marche. Ses amis de Témoin et des clubs plus anciens d'Echanges et Projets ne sont pas inactifs. Pas de souci pour les syndicats CFDT, FO voire la CGT. *« Delors*, disent-ils, *ce sera un syndicaliste qui parlera aux syndicalistes. »* On se préoccupe davantage des centristes, qui paraissent complètememt dans l'attraction balladurienne. On sait que la course au centre sera sévère. *« Je risque d'y attraper une hernie »*, plaisante M. Delors, mais avec Jacques Barrot et Bernard Stasi on sait aussi que l'on a quelques alliés dans la place. Enfin il y a les jeunes. Ils n'étaient pas nombreux à Lorient. M. Lang, qui vient de faire acte d'allégeance à M. Delors, *« l'homme de la réconciliation des Français »*, pourrait servir à les faire bouger.

Toute la problématique delorienne est donc de savoir, maintenant, si le subconscient rejoindra le conscient pour un passage à l'acte en janvier. *« Sauver les meubles »* d'un Parti socialiste qui lui avait mis, dans le passé, bien des bâtons dans les roues ; se jeter à l'eau pour éviter la noyade de 1969 ; faire mieux que les 5,07 % de Gaston Defferre, peu lui chaut. Permettre la victoire et *« l'éclosion d'une force de progrès »*, avoir enfin les moyens de son ambition pour la France, bousculer une droite hautaine, il en rêve. *« Je sais bien que si je n'y vais pas, les socialistes me traiteront de tous les noms »*, confie-t-il.

Un œil sur les sondages, un œil sur le couple Balladur-Chirac, M. Delors, quoi qu'il s'en défende, donne déjà l'impression de ne plus s'appartenir.

DANIEL CARTON

L'Europe au cœur de la campagne

Suite de la première page

Si c'est sur son dos qu'Henri Emmanuelli compte redynamiser le PS comme force d'opposition, qu'il sache qu'il renoncerait, du même coup, à remettre son parti sur la route de l'élection présidentielle. L'engagement du premier secrétaire lui-même dans la compétition, évoquée par son ami Jean Glavany, ne saurait être qu'une candidature de témoignage.

Parallèlement, M. Delors doit résoudre le problème que pose Bernard Tapie. Il choisit, dans un premier temps du moins, de le traiter comme un symptôme. Bref, il s'adresse à ses électeurs, en ne voulant retenir que la charge protestataire de leur vote aux élections européennes de juin. Voter Tapie, c'était mettre en accusation les responsables politiques, particulièrement ceux de la gauche, pour avoir trop pris leur parti du chômage. Sur ce terrain-là, M. Delors a de quoi nourrir le débat. Ses avertissements s'adressent autant aux syndicats, aux associations, aux chefs d'entreprise et, finalement, aux citoyens qu'aux partis. La résignation n'a pas été seulement le fait des politiques, même l'« orthodoxie » économique adoptée par les derniers gouvernements de gauche – ceux auxquels il n'a pas participé – lui paraît avoir puissamment contribué au découragement des forces sociales et au déséquilibre établi en faveur de l'approche libérale.

Le diagnostic deloriste sur la gauche européenne est sans appel : l'ère de la social-démocratie est terminée depuis quinze ans. Le changement social nécessaire est à réinventer. A défaut de rénover la gauche en six mois, M. Delors sait sur quelle voie elle devra s'engager pour redevenir ce qu'elle a cessé d'être : un faisceau de projets porté par une volonté de réforme. C'est sa seule chance de revenir dans l'histoire, à un moment où elle ne peut espérer bénéficier de l'aspiration à l'alternance. Celle-ci joue encore contre elle plutôt qu'en sa faveur. D'où le pessimisme du président de la Commission européenne.

L'homme qu'il affrontera si les conditions qu'il y met sont réunies n'est pas encore pour lui un adversaire. Conseiller social de Jacques Chaban-Delmas à l'Hôtel Matignon de 1969 à 1972, M. Delors n'a pas eu à se plaindre d'Edouard Balladur, secrétaire général adjoint de la présidence de la République et lui-même spécialiste du social auprès de Georges Pompidou. Le premier ministre d'aujourd'hui ne trouvait apparemment rien à redire à l'ingénierie sociale mise en œuvre par M. Chaban-Delmas et inspirée par M. Delors. Les ennuis étaient venus d'une autre aile du « château », où siégeaient d'autres conseillers de Pompidou, avec lesquels Jacques Chirac venait bavarder tous les soirs.

Une offensive à contre-temps

M. Balladur n'en est pas moins fondamentalement, aux yeux de M. Delors, un conservateur. Eclairé, ayant le sens de l'Etat, mais répugnant à toute réforme qui pourrait bousculer la société ; autant dire à tout changement réel. Si l'aspiration à la permanence de ce qui est réputé avoir toujours été, quand bien même cela ne marcherait plus, l'emporte sur la conscience d'évolutions nécessaires, les jeux sont faits au bénéfice du premier ministre. Celui-ci, porté par l'amorce de reprise économique et par sa maîtrise des affaires du pays, éclatante durant le mois d'août à la faveur de l'absence de François Mitterrand, semble avoir partie gagnée. Il s'attend à d'autres chiffres rassurants et peut considérer que l'offensive de M. Chirac sur sa gauche – critique d'une situation sociale *« grave »*, ouvertures en direction des communistes à l'occasion du cinquantenaire de la libération de Paris, démarquage par rapport à un « gaullisme de gouvernement » qui aurait oublié le *« contrat social »* – arrive à contre-temps.

Reste l'Europe, dont M. Balladur a dit, le 14 août, qu'elle devrait être au centre de la campagne présidentielle de l'an prochain. M. Delors et lui en ont parlé au cours de leur déjeuner le 26 août. Le premier ministre a prévu de préciser rapidement ses orientations en la matière, au cours de cette semaine marquée par la réunion des ambassadeurs à Paris. S'il est vrai qu'il ne peut que souhaiter la candidature du président de la Commission européenne, qui aurait un effet dissuasif sur celle de M. Chirac, M. Balladur ne saurait définir sa politique européenne en fonction du seul enjeu intérieur de l'an prochain. Il ne peut pas, cependant, imaginer de neutraliser le débat européen ; il a d'ailleurs annoncé le contraire. Les deux adversaires potentiels savent que le vrai débat est là.

PATRICK JARREAU

M. Rossinot (PR) reste favorable à une primaire dans la majorité

SALON-DE-PROVENCE

de notre envoyé spécial

Gouverner la France et gagner l'élection présidentielle. C'est le programme qu'André Rossinot, président du Parti radical et ministre de la fonction publique a fixé, à demi-mots, à l'occasion de la dixième université d'été des radicaux valoisiens, organisée les 27 et 28 août à Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône). M. Rossinot a réclamé un meilleur dialogue avec les organisations syndicales, souhaité le développement de la contractualisation et plaidé pour la pleine intégration politique d'une jeunesse en désarroi.

A la différence des principaux rivaux de M. Balladur – Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing, présidents respectifs du RPR et de l'UDF –, M. Rossinot ne s'est pas privé de compléter l'énoncé de ses aspirations d'un vigoureux satisfecit à l'endroit de l'action gouvernementale qui, selon lui, devient un atout pour le premier ministre. « Jour après jour, chacun se rend compte que « l'autre politique » préconisée par d'aucuns, il y a un an, est de moins en moins d'actualité», a-t-il assuré, sous les regards approbateurs de deux autres ministres : François Léotard et Gérard Longuet, président d'honneur et président du Parti républicain.

Il a recueilli la même approbation, en se prononçant, une nouvelle fois, pour le respect des accords sur l'organisation des primaires au sein de la majorité. *« Ce n'est pas aux partis politiques de se substituer à la décision populaire »*, a affirmé M. Léotard comme pour prévenir une éventuelle désignation à la candidature de M. Chirac pour le RPR. *« On ne peut pas demander au pays un effort d'exemplarité et ne pas prendre le temps de parvenir à la candidature d'union »*, a complété M. Longuet.

GILLES PARIS

Un collège électoral élargi choisira le candidat des Verts

Depuis le temps que ce n'était un mystère pour personne, il fallait bien que cela fût dit. Par la voix d'une responsable des Verts du Languedoc-Roussillon, qui n'est pas précisément de ses amies, Dominique Voynet a été consacrée, dimanche 28 août à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), *« candidate naturelle »* de son mouvement à l'élection présidentielle. Est-ce pour autant de bonne augure pour elle ? Désireux de donner des gages à d'autres écologistes, le conseil national interrégional (CNIR) des Verts a pris le risque d'élargir le collège électoral qui, le 23 octobre prochain, désignera le candidat à l'Elysée.

Selon les propositions ratifiées par le CNIR, qui seront soumises, les 17 et 18 septembre, à la convention de l'écologie politique et sociale, ce collège sera ouvert aux membres de l'Alternative rouge et verte (AREV), de l'Alliance écologie et démocratie (AED), de deux petits groupes issus de Génération Ecologie, « Ecologie autrement » et « Ecologie fraternité», et de toute personne participant à la convention. Or, lors des contacts pris au cours des journées d'été des Verts (*le Monde* daté 28-29 août), certains de ces groupements ont fait état de forces militantes que leur audience, confidentielle, ne permettait pas jusqu'ici de soupçonner.

Une seconde difficulté, pour Mme Voynet, provient de l'ancrage à gauche de sa candidature. En voulant délivrer *« un message clair, net, offensif aux forces vives du pays »* et élargir le discours écologiste aux questions sociales, le principal porte-parole des Verts court le risque de faire apparaître son ancien rival, Antoine Waechter, comme le seul représentant d'une écologie indépendante.

J.-L. S.

Géopolitique, management, découpe du filet de rascasse, nous sommes très fiers de notre arrière-boutique.



Y & R Capital Image 94

Chez Auchan, derrière chaque geste se cachent des heures de formation. Développement individuel, apprentissage des meilleures techniques d'achat, connaissance approfondie des produits vendus, informatique, c'est en tout 150 programmes de perfectionnement que dispense l'Institut de Formation à l'Excellence d'Auchan. Avec ses 20 000 heures de cours annuels, cette véritable école permet à tous les salariés d'Auchan d'acquérir les connaissances spécifiques à leur métier, de trouver ainsi les moyens de progresser, et d'offrir à notre clientèle le meilleur service possible. Parce qu'être un professionnel, cela s'apprend chez Auchan.

LA VIE AUCHAN. TOUT POUR LA VIE



Avec le nouveau calculateur du CERN

L'Europe fait une entrée fracassante dans le monde des super-ordinateurs

Pour la première fois depuis trente ans, l'ordinateur le plus puissant du centre de calcul du CERN (Laboratoire européen pour la physique des particules) est une machine européenne. Le CS-2, un supercalculateur mis au point dans le cadre du programme Esprit de l'Union européenne, vise à concurrencer sur leur propre terrain les « vedettes » de cette catégorie – Cray T3D, IBM SP2 et autres Fujitsu – qu'il dépasse déjà en performances, si l'on en croit ses promoteurs.

L'industrie européenne aurait-elle subitement rattrapé son retard abyssal sur les Etats-Unis et le Japon dans le domaine des supercalculateurs ? Pas tout à fait : les « puces » du CS-2 sont américaines et japonaises. Mais, en réalisant cette machine en moins de trois ans, les industriels et les chercheurs du Vieux Continent ont démontré qu'ils sont capables de se mobiliser très vite, pour peu qu'on leur donne les moyens financiers.

L'aventure qui donna naissance au CS-2 a, en effet, débuté en 1991, à la suite de la publication d'un rapport sur l'informatique de haute performance commandé par la Commission des communautés européennes au directeur du CERN, le prix Nobel Carlo Rubbia. Alors qu'elle représente 30 % du marché mondial des supercalculateurs, l'Europe y est totalement absente en tant que fournisseur, rappelait M. Rubbia. Il conseillait de faire porter l'effort sur les machines massivement parallèles promises, selon lui, à un bel avenir, en s'appuyant sur les points forts de la recherche européenne, et notamment les logiciels et l'architecture des systèmes informatiques.

Une analyse de bon sens. D'abord, les investissements nécessaires pour le développement de nouveaux processeurs (les « puces ») sont extrêmement lourds. Mais, surtout, le problème ne se pose plus à ce niveau en ce qui concerne les superordinateurs de nouvelle génération. *« La puissance des puces a été multipliée par cent durant ces dix dernières années, et celle des mémoires et des disques a suivi à peu près le mouvement. En revanche, les progrès ont été nettement moins sensibles pour les logiciels et pour les réseaux, dont la capacité n'a fait que doubler sur le même laps de temps »*, explique Fabrizio Gagliardi, responsable européen du projet CS-2. Or, réseaux et logiciels sont précisément les deux points les plus délicats des machines massivement parallèles dans lesquelles des flux de données très importants doivent circuler très vite entre un grand nombre de processeurs qui fonctionnent de concert (*le Monde* du 30 septembre 1993).

Les firmes britanniques Bristol Meiko limited et Parsys et la société française Telmat associées pour la mise au point et la fabrication du CS-2, ont donc décidé de faire porter leur effort sur l'essentiel. Meiko a adapté un réseau d'interconnections ultra rapide à haute performance (1) qui avait été mis au point dans le cadre d'autres projets Esprit. Parsys et Telmat ont apporté leur expérience dans la programmation des systèmes parallèles. En revanche, les puces ont été choisies parmi les composants les plus performants disponibles sur le marché. Les trois associés ont retenu des processeurs américains RISC Supersparc qui équipent les stations de travail Sun, et des unités vectorielles japonaises Fujitsu, déjà retenues par l'américain Cray Research pour ses calculateurs les plus puissants.

Moyennant un financement européen de *« plusieurs millions d'écus »* (2), le CS-2 atteint, selon ses concepteurs, des performances supérieures aux supercalculateurs de même conception comme le T3D de Cray, ou le SP-2 d'IBM. Quoi qu'il en soit, le fait que le Lawrence Livermore Laboratory (Californie) ait acheté le premier CS-2 représente une remarquable référence. D'autant plus que ce laboratoire vient de passer un accord avec un groupe d'industriels américains mené par Cray Research pour perfectionner les logiciels applicables dans les ordinateurs massivement parallèles.

« Nœuds » en parallèle

Selon Fabrizio Gagliardi, c'est précisément dans ce domaine que le CS-2 fait vraiment la différence par rapport à ses concurrents. Pour obtenir de ces supercalculateurs toute la puissance dont ils sont théoriquement capables, il faut, en effet, que leurs multiples « nœuds » (des processeurs dotés chacuns d'une mémoire et dont le nombre pourrait, dans le cas du CS-2, atteindre à terme le millier) fonctionnent parfaitement en parallèle. Cela exige un énorme travail de transformation des programmes qui, affirme M. Gagliardi, est beaucoup plus simple sur l'ordinateur européen.

Des essais doivent maintenant être menés pendant deux ans par des scientifiques et les industriels intéressés sur le CS-2 du CERN (32 nœuds, qui sera ultérieurement porté à 124 nœuds) et celui du Centre européen de recherche avancée en calcul scientifique (CERFACS) de Toulouse (8, et bientôt 64 nœuds). Ils visent, explique M. Gagliardi, à confirmer que le CS-2 se prête à des usages variés allant de la simulation et des calculs scientifiques à la gestion des banques de données et aux opérations sur les marchés financiers.

Si tout va bien, il restera ensuite aux concepteurs de CS-2 à se doter, s'ils veulent «rester dans la course», d'un réseau commercial et d'un service de maintenance aussi efficaces que ceux de leurs concurrents Cray ou IBM. Des pourparlers sont en cours avec des grands de l'informatique européenne. On parle de Bull ou d'ICL...

JEAN-PAUL DUFOUR

(1) Les performances annoncées sont 50 mégaoctets par seconde « effectifs », pour une latence inférieure à 10 microsecondes.

(2) 8 à 9 millions d'écus de fonds européens auraient été (de source officieuse) consacrés à l'achat de deux machines (pour le CERN et le CERFACS) et à l'embauche des chercheurs qui les testeront. Les chiffres officiels ne sont pas connus, mais Carlo Rubbia estimait dans son rapport à 1 000 écus par an sur dix ans l'effort nécessaire pour doter l'Europe d'une industrie compétitive en informatique de haute performance.

Henry de Lumley est nommé à la tête du Muséum national d'histoire naturelle

Henry de Lumley, paléontologue à qui l'on doit notamment la découverte de l'homme de Tautavel, le plus vieil Européen connu, a été nommé directeur du Muséum national d'histoire naturelle, en remplacement de Jacques Fabriès, selon un décret paru, dimanche 28 août, au *Journal officiel*.

[Né le 14 août 1934 à Marseille (Bouches-du-Rhône), Henry de Lumley est docteur es sciences naturelles. Il a effectué une grande partie de sa carrière au Centre national de la recherche scientifique, dont il est directeur de recherches. Il enseigne la préhistoire à l'université des sciences de Provence (depuis 1968) et à l'université des lettres de Montpellier (depuis 1971), ainsi que l'anthropologie à l'université d'Aix-Marseille. Professeur au Muséum d'histoire naturelle, et directeur de l'Institut de paléontologie humaine et du Laboratoire de préhistoire du Musée de l'homme depuis 1980, M. de Lumley s'est fait connaître pour ses travaux, en compagnie de son épouse Marie, sur les restes humains du premier Européen près de Tautavel, dans les Pyrénées-Orientales. Il a en outre contribué à mettre en valeur le site de Terra-Amata, à Nice (Alpes-Maritimes), et à interpréter les dizaines de milliers gravures rupestres du mont Bego, dans la région de Tende, à une centaine de kilomètres au nord de Nice.]

JUSTICE

L'incarcération d'une Espagnole membre présumé d'ETA

« La Tigresse » et son compagnon déférés au parquet de Paris

Maria Idoya Lopez-Riano, surnommée « la Tigresse », militante présumée de l'organisation séparatiste basque ETA, et son compagnon Olivier Lamotte, ont été déférés, lundi 29 août au parquet de Paris. Interpellés jeudi à Aix-en-Provence, ils ont été entendus par la police judiciaire pendant les quatre jours prévus par la législation anti-terroriste.

Agée de trente ans, Maria Idoya Lopez-Riano était recherchée en France dans le cours de l'information judiciaire confiée au magistrat instructeur parisien Laurence Le Vert, chargé du dossier ouvert après l'interpellation du comité exécutif de l'ETA, en mars 1992 à Bidart (Pyrénées-Atlantiques). Egalement surnommée « Margarita » par les militants basques, cette ressortissante espagnole est l'objet de sept mandats d'arrêt lancés, avec demande d'extradition, par les autorités de son pays. Elle est soupçonnée d'avoir participé à vingt-trois assassinats en Espagne, commis contre dix-sept gardes civils, trois militaires, deux civils et un policier national. « La Tigresse » et son compagnon pourraient, en France, être poursuivis pour « association de malfaiteurs » et port d'armes – un pistolet Browning ayant été saisi au moment de l'interpellation du couple à proximité du domicile aixois des parents d'Olivier Lamotte – toutes infractions en relation avec une entreprise terroriste.

Le coup de filet a été réalisé par les enquêteurs de la PJ de Bayonne en collaboration avec la direction centrale des renseignements généraux (DCRG), les RG de Toulouse et l'assistance technique du SRPJ de Marseille. Les enquêteurs étudient les documents saisis lors des perquisitions qui ont suivi, dans la région bordelaise, l'interpellation de celle qui était l'une des personnes les plus recherchées par la justice espagnole.

Une précision de M. Marion ancien directeur de la DGSE

Pierre Marion, ancien directeur de la DGSE, a réagi aux déclarations de Pierre Mauroy (*le Monde* du 27 août) et de Valéry Giscard d'Estaing (*le Monde* du 26 août) sur l'attitude des autorités françaises face à Carlos : « *Il est inexact que le colonel Rondot ait quitté la DGSE en 1982 à la suite d'un désaccord avec moi. Il ne faisait plus partie des services secrets depuis février 1977, date à laquelle il en avait été exclu par mon prédécesseur* [...]. *On ne voit pas comment le SDECE* [devenu la DGSE en avril 1982] *pouvait avoir chargé en 1979 le colonel Rondot, qui l'avait quitté en 1976, de la mission en Amérique centrale dont parle M. Giscard d'Estaing. J'ajoute que, lorsque j'ai pris la direction des services secrets en juin 1981, les affaires de terrorisme étaient suivies par un seul officier qui collationnait des informations publiques ou quasi publiques, et ne disposait d'aucun moyen de renseignement ou d'action. Il a fallu dès lors, dans le cadre des missions fixées par le gouvernement, constituer de toutes pièces un dispositif contre-terroriste*».

Avant l'ouverture d'une information contre X...

Un appel à témoins est lancé pour retrouver les auteurs des jets de pierres sur l'autoroute A 7

Le parquet de Carpentras envisageait, lundi matin 29 août, l'ouverture d'une information judiciaire contre X pour « destruction, dégradation et détérioration dangereuses pour les personnes », à la suite des jets de pierres commis, dans la nuit de vendredi à samedi à l'intersection des autoroutes A7 et A9, à la hauteur d'Orange, contre au moins une dizaine de véhicules. Ces actes, *« faits pour tuer »*, selon la gendarmerie locale, ont provoqué de nombreux dégâts, et l'hospitalisation de deux personnes, dont un homme de quarante-quatre ans, qui était dans un état très critique lundi matin. Ils risquent une peine allant de 10 à 20 ans de réclusion criminelle, indiquait-on de source judiciaire.

Les gendarmes du peloton autoroutier d'Orange, qui ont lancé un appel à témoins, poursuivaient lundi matin l'enquête de flagrance, comptant notamment sur des descriptions et des numéros d'immatriculation, relevés par certains résidents. Selon les premiers éléments de l'enquête, les pierres ont été jetées samedi matin vers 1 h 30, à partir d'un pont sur l'A7. Les auteurs de l'« embuscade » – qui semblaient bien connaître les lieux, estiment les gendarmes – ont ensuite placé, un kilomètre plus loin, un panneau de signalisation et un bidon d'huile sur la chaussée de l'A9, contraignant les automobilistes à de périlleuses embardées, avant de jeter de nouveaux projectiles. Le parquet confiait lundi qu'un juge d'instruction serait désigné si les auteurs n'étaient pas identifiés avant la fin de la journée.

Un adolescent tué par un panneau de basket déclaré partiellement responsable. – Le tribunal administratif de Paris a déclaré partiellement responsable un adolescent de dix-sept ans tué le 5 décembre 1991 par la chute d'un panneau de basket dans la cour du lycée Paul-Eluard de Saint-Denis (Seine Saint-Denis). Tout en reconnaissant que les montants du panneau étaient rouillés, le tribunal a mis en cause la présence du jeune garçon sur le terrain en dehors des cours d'éducation physique et souligné qu'il s'était suspendu au panier au point d'entraîner sa chute. Contestant les deux points de ce jugement rendu en juillet, le père a décidé de faire appel. L'Etat et le conseil régional ont été condamnés à payer 75 000 francs de dommages et intérêts à la famille.

ESPACE : la Chine lance un satellite australien. – La Chine a lancé, dimanche 28 août à 1 h 10 (heure française), depuis sa base de Xichang, un satellite de télécommunications australien (Optus B3) fabriqué par la société américaine Hughes Space Communications. Pour ce tir, la Chine a fait appel à un lanceur de type Longue Marche 2E. C'est le deuxième lancement réussi effectué par les Chinois en un peu plus d'un mois pour le compte d'un client étranger. Le lancement précédent, effectué le 21 juillet par une fusée Longue Marche 3, avait permis la mise en orbite d'un satellite appartenant à une compagnie de Hongkong. – *(AFP.)*

JAPON : nouveau tir commercial de la fusée H-2. – Les Japonais ont procédé avec succès, dimanche 28 août, au lancement depuis leur base de Tanegashima de leur toute nouvelle fusée H-2.

Cet engin, de conception entièrement japonaise, était porteur d'un satellite d'environ deux tonnes, Kiku-6 (Chrysanthème-6), chargé d'effectuer des télécommunications par laser. Si pour ce deuxième tir la fusée H-2 a, en dépit de quelques incidents qui ont pertubé sa mise à feu, parfaitement fonctionné, Chrysanthème-6 connaît des difficultés avec un senseur solaire qui gêne sa mise sur orbite géostationnaire (36 000 km d'altitude). – *(AFP.)*

RELIGIONS

La halte vosgienne des Tsiganes

Le petit village de Damblain a accueilli pendant quatre jours une convention évangéliste regroupant 40 000 pélerins

DAMBLAIN (Vosges)

de notre envoyé spécial

Assise dans une petite piscine gonflable montée sur une estrade, la jeune fille acquiesce avec conviction aux questions du prédicateur : *« Est-ce que tu crois que Christ est mort sur la croix pour la rémission de tes péchés ? Crois-tu en Dieu dans les bons comme dans les mauvais jours ? Alors je te baptise, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.* » La formule rituelle à peine prononcée, le pasteur abandonne son micro et, d'une poussée énergique, immerge la candidate au baptême dans le bassin improvisé. Elle en ressort, transie, sous les applaudissements de la foule endimanchée, tandis que les musiciens entament un nouveau cantique, *« Je marche avec Jésus »*. Le temps pour le prochain baptisé de prendre pied dans la piscine. Ils sont ainsi soixante à recevoir le sacrement du baptême, en ce dernier dimanche d'août.

Ces spectaculaires baptêmes par immersion sont le point d'orgue du rassemblement évangéliste, qui a vu converger quelque 40 000 Tsiganes vers Damblain, un village vosgien de 363 âmes. Pendant quatre jours, à l'instigation de la mission « vérité et lumière », une composante pentecôtiste de la fédération protestante de France, les pélerins ont pu se recueillir et partager une même foi, construite sur la stricte observance des principes bibliques. Ces pélerinages ont lieu deux fois l'an, dans un lieu différent, mais avec le même objet : l'évangélisation d'un nombre croissant de fidèles parmi le peuple tsigane.

Le poumon de cette convention, c'est un immense chapiteau de 5 000 places, où ont lieu toutes les cérémonies. Autour de la cathédrale de toile, dressée au centre d'un camp d'aviation militaire réquisitionné pour l'occasion, une ville champignon, faite de caravanes et de tentes, s'est érigée du jour au lendemain. Les pistes sont les rues principales d'une cité de toile où le code de la route semble avoir été aboli : des norias de voitures puissantes et de camionnettes tournent sans répit, en tous sens.

Réveil spirituel

« Ça n'a rien d'une kermesse », affirme pourtant Charles Welty, dit « Tarzan », porte-parole de la mission évangélique. Venu d'Auvergne, ce pasteur, souliers vernis, costume de rigueur et fine moustache sous ses verres fumés, refuse toute comparaison entre ce rassemblement et celui des Saintes-Maries-de-la-Mer, destiné aux Tsiganes catholiques. *« Le réveil spirituel des Tsiganes date des années cinquante, à la sortie de la guerre, alors qu'une partie de la communauté avait disparu dans les camps de concentration nazis. »* La légende rapporte qu'un jeune gitan, à l'article de la mort, a été sauvé par sa foi près de Lisieux. Ce miracle serait à l'origine de l'expansion de l'Église évangélique, qui revendique aujourd'hui 80 000 baptisés parmi les 250 000 Tsiganes de France. Près de 800 pasteurs assurent les prédications, sous des chapitaux itinérants et dans une centaine de temples disséminés sur tout le territoire. *« Lors du premier rassemblement en 1955,* se souvient-il, *il y avait à peine une centaine de caravanes. »*

Si la greffe a aussi bien pris, explique encore le pasteur Welty, c'est parce que le culte évangéliste est *« un christianisme vécu, pas de la théorie. »* Spontané, il fait largement appel aux témoignages, à des prières pleines de conviction et d'ardeur, et correspond au *« caractère bouillant, dynamique »*, du peuple tsigane, poursuit-il. Les prédications, ponctuées de chants entraînants, sont autant de shows, où la participation du public est sans cesse sollicitée. Des spectacles bien rôdés, adaptés à l'auditoire.

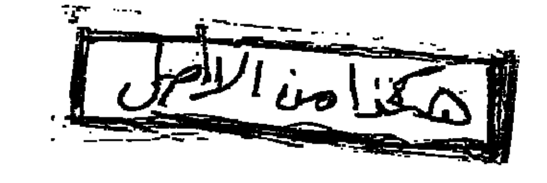
Avec ses copains, Rocky assiste à la dernière séance, la plus animée, de 22 heures à 23 h 30. Boule de nerf de dix-sept ans, originaire de la région parisienne, il est venu à Damblain en famille, pour la religion, *« parce qu'elle apporte le bien »*. Il regrette que des *« païens »* profitent de l'occasion pour faire du trafic. Pourtant, les marchands ont été chassés du temple : les seuls commerces admis dans l'enceinte militaire sont une librairie d'ouvrages religieux et quelques étals alimentaires. Encore excluent-ils le négoce de l'alcool et des cigarettes.

Pas plus que ses cousins, Rocky n'envisage de devenir pasteur. Pour être admis à l'école biblique, qui en quatre mois de formation répartis sur deux ans prépare à la pastorale, il faut savoir lire et écrire. Lui sait seulement compter – *« c'est bien suffisant, pour vendre des chaises et des matelas »*. Il a quitté l'école à sept, huit ans : *« Dès que les Gadgés, les sédentaires, nous traitaient de romanos, on les « maravait », on leur donnait une leçon. Question de fierté... »*

Cette fierté d'appartenir au peuple des voyageurs, chacun ici semble la porter en bandoulière. *« Les voleurs de poules, c'est de la légende, une réputation héritée du Moyen Age »*, explique-t-on à chaque coin de caravane. Un message à l'intention des habitants des villages alentours, dont certains ne voyaient pas d'un très bon œil l'irruption des Tsiganes et s'étaient même équipés d'alarmes, assurent les gendarmes.

Le choix du site de Damblain a été imposé par le ministère de la défense, *via* la préfecture des Vosges. Les organisateurs avaient opté pour ce département, pour sa position centrale en Europe, et se disent satisfaits de ce *« choix stratégique »*. Entièrement pris en charge par la mission, le coût de l'opération est estimé à moins de 500 000 francs. La participation de 50 francs par caravane permet difficilement de boucler ce budget. Au point que certains Tsiganes doutent qu'il soit possible d'organiser un nouveau rassemblement l'an prochain.

HERVÉ MORIN



« La Tigresse » et son comp…
déférés au parquet de P…

Une précision de M. Mar…
ancien directeur de la DS…

Chasse aux « narco-touristes » à Maastricht

Aux Pays-Bas, plusieurs villes frontalières ont pris des mesures radicales pour éloigner les milliers de toxicomanes qui viennent s'approvisionner

MAASTRICHT

de notre envoyé spécial

Heu-reux ! Luciano est un dealer heu-reux. Torse nu, tatouages sur les avant-bras, le corps maigre, Luciano affirme redécouvrir le plaisir de vivre : *« L'année qui vient de s'écouler a été infernale. Tous les jours, c'était la course à l'acheteur étranger, la concurrence des dealers de Rotterdam qui déboulaient avec 200 grammes de poudre vendue à des prix cassés. L'horreur ! Aujourd'hui, mon petit commerce me paye ma dose quotidienne et je peux aller à la piscine ou me promener dans les bois. »* Sous le soleil qui écrase Maastricht, Luciano *« chasse le dragon »* : un peu d'héroïne chauffée à la flamme d'un briquet sur une feuille de papier aluminium, un billet de dix florins roulé pour servir de conduit, la fumée douceâtre profondément inhalée.

A côté de lui, Tony acquiesce bruyamment. Vingt-quatre années de toxicomanie ont rendu bien peu sûre la main de ce grand brun aux cheveux plaqués sur le front. Tony se prépare, en tremblant, une dose de « base » – de la cocaïne sur le fourneau d'une mini-pipe en métal – en fredonnant une chanson de Lou Reed, hymne de la défonce des années 70 : *« Héroïn, it's my wife and it's my life... »*

Luciano, Tony et la dizaine de « junkies » présents ce matin-là devant le bus du CAD – le bureau de consultation alcool et drogues, qui distribue seringues neuves et ampoules de méthadone, un substitut à l'héroïne – sont tous d'accord : la chasse aux toxicomanes étrangers, menée sur ordre de la municipalité par la police, est une bonne chose. Depuis dix-huit mois, Maastricht était devenue La Mecque des toxicomanes européens. Chaque jour, environ un millier d'entre eux y convergeaient afin de se fournir en drogue d'excellente qualité pour un tarif outrageusement bas : environ 150 francs le gramme d'héroïne ou de cocaïne.

Au départ, la ville-frontière connaissait les mêmes déboires, ni plus ni moins, que ses homologues néerlandaises, attirant par son climat de tolérance les amateurs de paradis artificiels des pays environnants.

En état de siège

Mais sa position géographique près de la Belgique et de l'Allemagne et sa soudaine renommée internationale ont fait boule de neige : les « dealers » des autres villes néerlandaises y ont débarqué en force, répondant à une forte demande et provoquant le cycle de la concurrence, baisse des prix et offre surabondante. *« Maastricht s'est alors sentie en état de siège »*, affirme Théo Bovens, échevin pour les affaires socio-économiques et bourgmestre par intérim de la ville.

Le « deal » se concentrait dans un parc au bord de la Meuse, le Klein Griend, qui abritait en permanence une bonne centaine de toxicos et revendeurs. *« C'était d'une saleté repoussante*, reconnait Rick Schrijvers, jeune travailleur social du CAD. *Le sol était jonché de détritus et de cotons souillés de sang. La nuit, les rats sortaient de la rivière. Le jour, les junkies se shootaient avec des seringues propres, mais en utilisant l'eau polluée du fleuve. Leur santé se dégradait rapidement et nous perdions du terrain. Les étrangers étaient Belges à 80 %, Allemands et Français, certains même venus de Marseille. »* Rick participe au consensus qui unit étrangement toxicomanes, travailleurs sociaux et autorités municipales : il fallait créer d'urgence un électrochoc pour en finir avec l'invasion des narco-touristes.

A la mi-juillet, les élus locaux ont donc frappé un grand coup . Dorénavant, la police aurait le droit de conduire hors des frontières de la ville (ou du pays, pour les étrangers) *« toute personne ne résidant pas à Maastricht et ayant un comportement suspect » (le Monde* du 17 juillet). Face au succès de l'opération, qui ne devait durer que trois jours, la mesure d'urgence est prolongée. Aujourd'hui, elle est transformée en ordonnance de protection de l'ordre public et court jusqu'au 6 septembre. A ce jour, près de deux mille toxicomanes étrangers ont été déclarés indésirables et la police continue à en expulser plusieurs dizaines par jour.

L'échevin, Théo Bovens, reconnait que la méthode n'est pas des plus démocratiques et que la ville a trop attendu avant d'agir. Mais il est tellement satisfait des résultats qu'il avoue étudier avec des juristes la possibilité de poursuivre cette politique de discrimination active : *« Nous espérons que les prix vont suffisamment augmenter pour décourager les toxicomanes étrangers de venir chez nous. En ce qui concerne nos propres junkies, nous envisageons de leur ouvrir deux centres d'accueil afin de les tenir au maximum à l'écart de la voie publique. Les quelques 500 toxicomanes répertoriés à Maastricht disposeraient alors d'un local où « consommer » en toute tranquillité ».*

Heerlen instaure le dialogue

Quiconque se promène dans les coquettes rues pavées du vieux Maastricht ne voit donc plus trace, aujourd'hui, d'étrangers hagards. Le Klein Griend est entouré de herses. La police patrouille et la petite criminalité a été réduite à un niveau quasiment nul. Mission accomplie, pensent les autorités. Du moins, pour l'instant.

Où sont passés les acheteurs venus d'Aix-La-Chapelle, de Liège, ou de Lille ? Pas à Heerlen en tout cas. Cette ancienne ville minière qui abrite la firme chimique DSM ne ressemble pas à Maastricht. Pourtant, Heerlen connaît des problèmes similaires à ceux de sa puissante voisine depuis les années 70. Chaque jour, plusieurs centaines de drogués, principalement allemands, y viennent par la route ou le train faire leurs emplettes. La brigade des stupéfiants locale a adopté une autre méthode que celle de Maastricht. Point d'opérations coup de poing et de mesures d'urgences, mais un travail en profondeur qui repose sur deux axes : une bonne connaissance du terrain et la collaboration entre forces de police, travailleurs sociaux, municipalité et représentants des quartiers.

L'objectif est en partie atteint : le contact – souvent cordial, parfois tendu – existe entre toxicomanes locaux et policiers. Ces derniers semblent faire fonction de travailleurs sociaux plus que de représentants de la loi. Les inspecteurs sont loin d'être craints et respectés : les junkies ne se gênent pas pour consommer à proximité d'un inspecteur. Mais cette relation entre policiers et petits voyous permet parfois de désamorcer des conflits plus graves, comme cette rixe entre deux toxicos « sous influence » qui a failli tourner à un sanglant règlement de compte à coups de couteau et de massue improvisée. *« De toute façon*, se défend Cor, un inspecteur calme et trapu, *nous avons essayé la méthode forte et ça n'a pas marché. »* Sur le « front » des toxicomanes étrangers, John, qui semble tout droit sorti d'une série américaine avec sa chemise hawaïenne et son arme de service à la ceinture, avoue sa frustration : *« Leur faire la chasse, c'est comme éponger une surface sous un robinet grand ouvert ».* Chaque jour, avec des pointes en fin de semaine, les Allemands envahissent les environs de la gare. Là, des toxicomanes du cru les mettent en contact avec les « dealers », *« souvent des types venus du Nord, Rotterdam, Amsterdam ou Groningue. Je connais des familles entières qui* « dealent » *comme ça dans tout le pays »*, raconte John, le sourire désabusé. Ici, comme partout, les policiers se plaignent de la faiblesse de leur justice : *« Tu fais des mois d'enquête, ça coûte un fric fou à la société et les coupables ne prennent que six mois de taule. Décourageant. »*

Des législations disparates

Maastricht, Heerlen, Kerkrade, Venlo, Hengelo, Enschede, etc : longue est la liste des villes-frontières qui se battent, chacune à leur manière, contre le « narcotourisme ». Les deux dernières nommées ont tenté d'interdire aux étrangers l'accès aux fameux coffee-shops, ces bars où la vente et la consommation en petite quantité de cannabis et de haschich sont tolérées. Grossière erreur : la municipalité de Hengelo s'est faite rappeler à l'ordre par une justice brandissant l'article 1 de la Constitution néerlandaise qui interdit toute discrimination.

Quant à la petite commune de Kerkrade, elle a choisi la méthode forte : la chasse aux toxicomanes étrangers y est la règle depuis des lustres et le dernier coffee-shop sera fermé sous peu. La municipalité ne craint-elle pas de jeter ainsi au panier le fond même de la politique néerlandaise en matière de stupéfiants, qui vise à séparer le marché des drogues douces, peu accoutumantes, et celui des produits à forte dépendance, comme la cocaïne et l'héroïne ? *« Nous n'avons pas le choix »*, clament les édiles, en rappelant que la frontière passe au beau milieu d'une rue de la ville. *« Un seul établissement de ce type suffit à attirer les consommateurs étrangers ».*

Haschich, cannabis, héroïne, cocaïne, ectasy : les Pays-Bas constituent sans conteste un « éden » pour les amateurs de drogues en tout genre. Travailleurs sociaux, représentants communaux, policiers et toxicomanes pensent dans leur majorité que l'approche néerlandaise du problème a du bon, principalement au niveau médico-social. Mais nombre d'entre eux ajoutent aussitôt que cette politique décidée dans la tranquille cité parlementaire de La Haye ne peut être appliquée à la lettre dans les régions frontalières, au moins tant que les pays voisins n'adopteront pas la même politique.

*« C'est en train de changer en Allemagne. La possession de dro-*s'étrangle un conseiller municipal. *« Certains Néerlandais pensent que nous devons immoler notre approche particulière sur l'autel de l'Union Européenne, d'autres constatent que, petit à petit, nos voisins prennent la même direction que nous »*, remarque Théo Bovens. Un point est sûr : tant que subsistera le contraste, les villes en bordure du pays auront le sentiment de vivre une situation ingérable, et Maastricht, la cité qui symbolise l'abolition des frontières en Europe, continuera à faire le tri entre ses propres citoyens et les ressortissants des Etats voisins.

ALAIN FRANCO

A cheval entre le Paraguay et l'Argentine

Le plus long barrage du monde entre en service

Après douze ans de travaux, le barrage de Yacyreta va produire ses premiers kilowatts . C'est le plus long barrage du monde, car il a été édifié dans une plaine marécageuse peu propice. Mais le débit énorme du fleuve Parana compense ce handicap.

POSADAS (Argentine)

de notre envoyé spécial

Entre Posadas, la ville argentine, et Yacyreta, l'île du fleuve frontière aujourd'hui noyée par les eaux du Parana, ce n'est qu'une immense plaine marécageuse d'où n'émergent que des termitières, des bœufs en pâture et, parfois, une troupe de nandous (1). Quelle étrange idée de vouloir fabriquer des kilowatts hydrauliques dans un site aussi plat, où le fleuve, à 1400 kilomètres de la mer, ne coule qu'à 61 mètres d'altitude !

Mais voilà : l'Argentine a besoin d'électricité et elle fait donc flèche de tout bois. Plus au nord, le fleuve Parana est déjà exploité par le Brésil et le Paraguay avec le puissant barrage d'Itaïpu, dans des gorges de basalte qui forment un site privilégié pour turbiner. Côté argentin, il n'y a plus de relief, mais il y a encore le débit du fleuve, énorme : 12 000 mètres cubes par seconde en moyenne, avec des pointes qui dépassent 50000 mètres cubes, soit vingt fois le débit de la Seine lors de ses plus fortes crues !

Une digue de 70 kilomètres

Un traité a donc été signé dès 1973 avec le Paraguay, afin de permettre la construction d'un ouvrage enjambant la frontière. Il fallait alors obtenir du président Stroessner, tout-puissant au Paraguay, de laisser noyer l'île de Yacyreta, qui servait au dictateur de réserve de faune exotique. Les premières études sont lancées en 1979 et, après un gel de fait pendant la guerre des Malouines (1982), les travaux commencent en 1983, menés par un consortium franco-italien piloté par Dumez.

Pour compenser la faible pente, une seule solution : édifier une digue capable de retenir un volume suffisant pour obtenir une bonne hauteur de chute (20 mètres). Il faut donc construire près de 70 kilomètres de digues, afin de créer une retenue qui, au maximum de son extension, couvre 160000 hectares – soit le tiers de la surface du lac Nasser au barrage égyptien d'Assouan. Les bas quartiers d'Incarnacion, au Paraguay, et de Posadas, en Argentine, seront donc submergés et plusieurs milliers d'habitants ont dû être déplacés.

Une production modeste

Le gigantesque chantier se termine actuellement, avec encore plus de 2 000 personnes à l'œuvre – il y en a eu jusqu'à 8500 en même temps. La première des vingt turbines installées va commencer à tourner dans quelques semaines et produire ses 135 mégawatts. En dehors de deux prises d'eau à usage agricole pour l'irrigation de 100000 hectares au Paraguay et seulement 6000 en Argentine, la quasi-totalité du volume servira à fabriquer de l'électricité. Un pactole pour le Paraguay qui, comme à Itaïpu avec le Brésil, partagera la production moitié-moitié avec l'Argentine. Le Paraguay exploite son eau comme les émirats leur pétrole.

Le barrage de Yacyreta, toutefois, n'est pas la vache à lait présentée à l'origine. *« C'est l'ouvrage où on aura remué le plus de terre et produit le moins de kilowatts »*, observe un technicien français du chantier. De fait, il a fallu empiler 90 millions de mètres cubes de remblais et couler plus de 3 millions de mètres cubes de béton pour une centrale hydroélectrique qui produira 17 000 gigawatts/heure par an. Une production bien modeste pour un ouvrage qui aura coûté au total 3 milliards de dollars. *« Yacyreta produira cinq fois moins qu'Itaïpu*, reconnaît Alain Biche, le directeur général de Dumez Argentine. *Mais c'est l'équivalent de toute la production hydraulique argentine de 1992. »*

Autre problème : l'écluse géante qui devait permettre de décupler le trafic fluvial sur le Parana entre le Brésil et la mer. Après avoir coulé 600000 mètres cubes de béton pour la construire – l'équivalent d'une centrale nucléaire – on s'aperçoit aujourd'hui que cette écluse est encore inutilisable. Comme sur tout fleuve frontalier, en effet, la nouvelle frontière passe au centre de la zone navigable, c'est-à-dire au beau milieu de l'écluse. Mais comme les fonctionnaires paraguayens et argentins n'ont pas les mêmes horaires et surtout pas le droit de franchir la ligne frontière, l'écluse n'est jamais totalement en service. Un commandant de navire ne trouve jamais tout le monde sur les quais en même temps pour actionner les vannes, attraper les amarres ou contrôler la cargaison. Résultat : le Paraguay a créé un nouveau port à l'aval du barrage pour court-circuiter l'écluse. Les marchandises y sont transbordées par camion !

« Nous allons nous ajuster petit à petit, observe un ingénieur argentin. *L'essentiel, pour nous, c'est de voir tourner les vingt turbines de l'usine. »* Cette échéance est prévue pour 1997. L'Argentine pourra alors ajouter à sa panoplie une capacité de production de 2700 mégawatts, soit l'équivalent de trois centrales nucléaires classiques. Des mégawatts produits au fil du cours du puissant fleuve Parana, le « père des eaux » du cône sud.

ROGER CANS

(1) Oiseau apparenté à l'autruche d'Afrique et à l'émeu d'Australie.

CYCLISME

Championnat du monde sur route

Luc Leblanc, premier de la cordée française

Luc Leblanc est devenu dimanche 28 août, sur le circuit d'Agrigente, en Sicile, le premier Français champion du monde professionnel sur route depuis Bernard Hinault en 1980. Le renouveau du cyclisme français a été confirmé par la médaille de bronze de Richard Virenque, devancé au sprint par Claudio Chiappucci, l'un des favoris italiens.

Il a échangé la compagnie d'un seigneur contre le souvenir d'un *champion, le brouillard d'une* étape pyrénéenne contre la lumière d'un triomphe sicilien. *Entre ses deux montées vers le* succès, seuls les pourcentages de dénivellation n'ont pas varié. Le *13 juillet*, Luc Leblanc avait jailli des lacets de Lourdes-Hautacam au côté de Miguel Indurain. Par cette victoire d'étape embrumée devant le vainqueur du Tour de France, le Limousin avait estompé les regrets d'une carrière brouillée par les ennuis.

Dimanche, dans l'ultime ascension du col de la Victoire qui le ramenait vers les rues d'Agrigente, Luc Leblanc a pédalé derrière un souvenir. Celui de Bernard Hinault, dernier vainqueur français d'un championnat du monde, en 1980 à Sallanches. Comme lui, il pouvait sentir dans *sa roue la présence d'un coureur* italien, dont seul le nom avait changé : Massimo Ghirotto avait pris la place de Gian-Battista Baronchelli. Comme lui, il a déclenché le duel au plus fort de la pente, en osant le grand braquet. Le corps du Français a plié sous l'effort de l'accélération. La volonté de l'Italien s'est rompue face au défi du 42-14 « tiré » par son rival. Comme Bernard Hinault, Luc Leblanc s'est présenté en solitaire au sommet de la côte. *Il a mis fin à quatorze années* de misère française dans les championnats du monde par un geste de luxe : *deux bras levés bien avant* la ligne d'arrivée.

Dans les bras de sa femme Maria, une blonde Espagnole, il pouvait s'abandonner à une émotion juste. Pas une de celles qui ont longtemps étouffé son talent et dilapidé son énergie en tergiversations superflues. Luc Leblanc a mille fois pensé interrompre sa carrière. Il est de ces coureurs *hyper-sensibles que les caïds du* cyclisme professionnel caricaturent d'un surnom : les « pleureuses ». *Cette réputation s'est* évaporée dans la fournaise d'Agrigente. Au pied du temple d'Hercule, le parcours, aussi beau qu'éprouvant, ne pouvait récompenser qu'un homme fort. A vingt-huit ans, Luc Leblanc a enfin réussi à être celui-là. Les souffles brûlants de Sicile auront balayé les derniers doutes qui obscurcissaient ses yeux clairs, les dernières interrogations qui entravaient sa carrière.

Marque indélébile

Car chez Luc Leblanc la vocation de coureur cycliste est née en même temps que les handicaps qui l'empêchaient d'aller jusqu'au bout de son don. Il y a une quinzaine d'années, l'adolescent a été victime d'un accident de la route qui a coûté la vie à son frère. *Catholique fervent, qui se signait* dimanche avant de franchir la ligne, le Limousin a d'abord voulu conjurer sa douleur en entrant dans les ordres, avant de choisir de se consacrer au cyclisme. Mais l'accident a apposé sa marque indélébile sur le corps du coureur. Luc Leblanc porte toujours cette blessure à la jambe gauche qui hache ses saisons. Cet hiver, il se *remettait encore d'une opération* au genou quand ses équipiers s'étaient lancés depuis longtemps dans leur préparation.

L'accident avait aussi tissé des liens étroits entre le coureur et ses parents. Trop étroits. L'affection possessive semblait enfermer Luc *Leblanc dans cette sensibilité* qui entamait son moral sur les routes. En 1992, il a donc choisi de s'éloi*gner en se mariant avec Maria*, l'étudiante espagnole, puis de partir s'installer en Provence, au prix *d'une période de trouble psycho*logique. Dimanche, il pouvait dédier son maillot arc-en-ciel à cette *épouse qui l'a toujours sou*tenu depuis deux ans. Avec elle, Luc Leblanc avait enfin réussi à canaliser ce trop-plein d'émotions qui menaçait de noyer sa carrière.

Quitter sa famille n'était toutefois pas tout. Encore fallait-il se faire accepter au sein de celle des cyclistes. Ceux-ci n'appréciaient guère ce marginal, trop attaché à ses valeurs pour adhérer à celles du peloton. Entre Leblanc et ses pairs, les rapports s'étaient compliqués de contentieux nés des circonstances de ses succès. En 1991, grâce à une victoire d'étape dans les Pyrénées, le Français avait porté pendant un jour un maillot jaune auquel personne n'avait rien trouvé à redire. La saison suivante, en revanche, son *titre de champion de France* avait entériné sa réputation de franc-tireur, de coureur trop individua*liste pour être digne de confiance.*

Luc Leblanc avait arraché le maillot tricolore en prenant le risque d'attaquer derrière un de ses équipiers, seul en tête de la course. Cette victoire acquise contre les règles du milieu lui avait valu un an de brimades au sein de sa formation, Castorama. Rejeté pour avoir trahi une alliance de course, Luc Leblanc n'aura finalement réussi à donner des gages de son savoir-vivre sur les routes, de ses capacités à se fondre dans la solidarité d'une équipe, qu'en passant chez Festina, aux côtés de Richard *Virenque et de Pascal Hervé*, à l'orée de cette saison.

Gagner à l'italienne

Dimanche, c'est en premier de cordée qu'il a gravi la dernière côte. Luc Leblanc savait qu'un péché d'orgueil pouvait faire chuter toute l'équipe de France. *« D'habitude, ma nature me porte à attaquer*, expliquait-il à l'arrivée. *Mais, sur ce circuit, je savais qu'il fallait attendre. Je me suis retenu.* » Le coureur, comme ses équipiers, avait su se convaincre que le total de 80 kilomètres d'ascension et la chaleur qui desséchait la vallée des temples ne seraient que péripéties à côté de la volonté des Italiens de dominer « leur » championnat du monde et d'étendre encore davantage leur emprise sur les courses d'un jour.

Cette *squadra azzura* si sûre d'elle aura servi d'aiguillon et de modèle à l'équipe de France. Elle l'aura poussée à renoncer à ces rivalités internes, à se débarrasser de ces querelles qui avaient miné tant de schémas tactiques ces dernières années. Les Français ont su s'inspirer de cette rouerie et de cette science de la course qui ont offert aux Transalpins cinq titres en douze ans pendant qu'eux pleuraient les occasions gâchées. Gui*dée par Bernard Thévenet, qui* succédait cette année à Bernard Hinault au poste de sélectionneur au côté du directeur technique national, Patrick Cluzaud, l'équipe de France a su gagner à l'italienne.

Elle s'est organisée pour maintenir l'équilibre des forces dans des groupes de plus en plus rétrécis, pour bluffer au *moment* opportun, pour réussir le coup de poker de l'ultime montée. La génération de coureurs d'avenir, dont très peu avouent plus de vingt-cinq ans, a tenu tête à la formation des vieux routiers d'expérience. Jusqu'à réussir cette prouesse *inédite : sur le podium*, ce sont deux coureurs français qui cernaient un représentant de cette équipe italienne qui *prétendait* encercler la course. La médaille de bronze de Richard Virenque n'avait fait que confirmer davantage la bonne nouvelle du Tour de France. Dans la roue du grimpeur « Lucho » Leblanc, c'est tout le cyclisme français qui est en train de remonter de sa mauvaise pente.

JÉROME FENOGLIO

DOPAGE : Gianni Bugno prêt à *arrêter la compétition*. – Gianni Bugno, qui a subi un contrôle positif à la caféine, le 17 août lors de la Copa Agostini, a annoncé *samedi* 28 août qu'il arrêterait la compétition si le contre-examen qu'il a subi se révèle lui aussi positif. Agé de trente ans, le double champion du monde italien risque deux années de suspension.

A la veille de sa tentative contre le record de l'heure

Miguel Indurain convaincu de dopage

L'Espagnol Miguel Indurain a fait l'objet d'un contrôle antidopage positif, le 15 mai, à l'issue du Tour de l'Oise, que l'Espagnol avait gagné. Cette nouvelle, annoncée dimanche 28 août, risque de déclencher des querelles d'experts. Le quatruple vainqueur du Tour de France, qui doit tenter de battre le record de l'heure, vendredi 2 septembre, à Bordeaux, est en effet en faute par rapport à la *réglementation française*, à moins d'une *« justification thérapeutique »*, stipulent les textes, mais non par rapport à celui de l'Union cycliste internationale (UCI).

L'analyse pratiquée dans le Laboratoire national de Châtenay-Malabry, dans la région parisienne, a conclu à la présence de Salbutamol, utilisé dans la Ventoline, un vasodilatateur qui sert à mieux respirer. Ce produit est autorisé par l'UCI *dès lors qu'il est utilisé par* aérosol.

En France, une commission médicale décide si cette justification thérapeutique est prouvée, *ce qui n'aurait pas été le* cas lors du Tour de l'Oise. Les dirigeants de l'équipe Banesto affirment pourtant avoir fourni un dossier complet. Miguel Indurain souffre d'allergies, notamment dues au pollen. Il avait ainsi justifié ses piètres performances en début de saison.

La *commission disciplinaire* du cyclisme français doit se réunir le 6 septembre, et le cas *Indurain* sera probablement examiné à cette occasion. L'Espagnol n'encourt aucune suspension de la part de l'UCI.

TENNIS

L'ouverture des Internationaux des Etats-Unis

Cédric Pioline, un an après

Juger de la performance de Cédric Pioline au tournoi de *Long-Island équivaut à savoir si* un verre est à moitié vide ou à moitié plein. Le Français est en effet parvenu en finale d'un tournoi pour la septième fois de sa carrière. Las, comme les six fois précédentes, il n'a pu remporter le titre, et le compteur de ses victoires en tournoi du circuit international reste désespérément bloqué à zéro. Il a été battu, dimanche 28 août, *par* le Russe Sergueï Kafelnikov (5-7, 6-2, 6-1).

Le destin est facétieux. Il voudrait être prometteur. Le numéro un français montre une forme *honorable* à la veille des Internationaux des Etats-Unis, qui se disputent du 29 août au 13 septembre à *Flushing-Meadow*, là même où, l'an dernier, après avoir éliminé Jim Courier ou Andreï Medvedev, il fut balayé en finale par Pete Sampras. Cédric Pioline a eu du mal à apprivoiser le public *français, qui préfère* à son jeu introverti les facéties d'Henri Leconte ou l'élégance d'Arnaud Boetsch. Un public qui lui reproche de ne pas avoir tenu ses promesses : onzième joueur mondial à l'issue de l'US Open, Pioline se faisait fort d'entrer dans le club très fermé des dix meilleurs joueurs du monde. Il est aujourd'hui dix-huitième après un début de saison raté.

A Flushing-Meadow, Cédric Pioline doit défendre les points *ATP glanés l'an dernier* à l'occasion de sa finale. En cas d'élimination précoce, il dégringolerait au classement mondial des joueurs. Le tirage au sort ne lui a pas été favorable : dès le premier tour, il rencontrera le Tchèque Petr Korda, tête de série n° 16.

B. M.

AUTOMOBILISME

Michael Schumacher disqualifié du Grand Prix de Belgique de formule 1

Benetton au pilori

L'Allemand Michael Schumacher a été disqualifié quelques heures après avoir remporté le Grand Prix de Belgique de formule 1, dimanche 28 août, sur le circuit de Spa-Francorchamps. Les commissaires ont estimé la Benetton du pilote allemand en infraction, la plaque de bois placée sous le fond du véhicule pour le freiner étant d'une épaisseur inférieure à celle qu'impose le règlement. L'écurie Benetton a fait valoir que la plaque avait été endommagée lors d'un tête-à-queue pendant la course et a fait appel de cette décision. La victoire est revenue au Britannique Damon Hill, qui ne compte plus que 21 points de retard sur Schumacher. Celui-ci attend le jugement de la Fédération internationale, qui doit statuer mardi en appel de sa suspension pour deux grands prix.

SPA

de notre envoyée spéciale

Poing levé, jets de champagne, mots de victoire. Michael Schumacher avait plié bagage avec assurance. Il était bien le meilleur pilote de la saison. Il avait quasiment mené le Grand Prix de Belgique de bout en bout, sur ce tracé sinueux et jaloux qui ne sacre que les grands. Huit victoires sur onze grands prix, trente-cinq points d'avance au classement provisoire du championnat du monde sur Damon Hill, lui promettaient un automne sans angoisse. La Fédération internationale de l'automobile (FIA) pouvait même confirmer, mardi, la sentence d'une suspension pour deux grands prix : Schumacher avait toutes les chances d'être champion du monde.

L'Allemand misait d'ailleurs sur la clémence de ses juges. Ne venait-il pas de gagner sur le circuit de Francorchamps, là où il avait débuté en formule 1, il y a trois ans, et où il avait conquis sa première victoire en 1992 ? Dimanche, la chance n'avait pas oublié de lui sourire. Le pilote avait bien failli perdre l'épreuve en faisant un « 360 degrés » à quelques tours de la fin. Une bonne journée, en somme.

Pour cette incartade, les commissaires de la course ont tenu à vérifier le ventre de la voiture. Mauvaise surprise : il l'ont jugée non conforme, la plaque de bois placée sous le fond – qui permet de réduire l'aérodynamisme de la voiture et donc de la freiner – était d'une taille inférieure à celle qu'impose le règlement (1 centimètre). L'écurie, qui a fait appel de la sanction, a rétorqué que la plaque avait été endommagée lors de cet incident.

Une voiture miraculeuse

La victoire aisée s'est ainsi transformée en nouvel épisode du feuilleton Benetton. Michael Schumacher, prodige du volant, était à nouveau traité comme un garnement, et son écurie clouée au pilori où l'on conspue les tricheurs. Cette série de malentendus et de déboires face au pouvoir sportif commence au Grand Prix de Grande-Bretagne, le 10 juillet. Lors du tour de chauffe, Schumacher double Damon Hill et refuse ensuite d'obéir à un ordre d'arrêt des commissaires, avant finalement d'obtempérer. La sentence de la FIA est dure. Le 26 juillet, elle condamne le pilote à deux grands prix de suspension et retire les six points de sa deuxième place à Silverstone. L'écurie Benetton doit verser environ (2,5 millions de francs).

Certains voient dans cette sévérité d'autres raisons que le sacro-saint principe de la loi. Michael Schumacher hors circuit, la FIA peut se targuer d'avoir relancé l'intérêt d'un championnat du monde qui s'englue dans le *spleen*. Ayrton Senna est mort, Damon Hill, deuxième du classement provisoire, est loin de talonner Schumacher. Le Britannique ne récolte que les miettes du festin de l'Allemand, un bon pilote qui dispose d'une bonne voiture au moteur rapide et solide. Mais les rumeurs ne vont pas tarder à menacer aussi la voiture miraculeuse. La FIA soupçonne l'écurie d'avoir embarqué une assistance automatique de pilotage qui engendre des départs fulgurants, donc suspects.

Michael Schumacher a fait appel de sa sanction de Silverstone. Il courra donc en attendant un nouveau jugement. La querelle s'envenime. Au Grand Prix d'Hockenheim, le 31 juillet, Jos Verstappen, co-équipier de Schumacher, manque de brûler vif dans son baquet lors d'un ravitaillement. La FIA enquête et conclut à une nouvelle tricherie de Benetton. Un filtre aurait été enlevé pour accélérer le débit d'essence. Flavio Briatore, directeur de Benetton, devra s'expliquer sur cet « incident » le 7 septembre. L'écurie risque une suspension pour le reste de la saison.

Curieuse destinée pour cette équipe portant les couleurs d'un marchand de pull-overs qui fut d'abord sponsor d'écuries, de 1983 à 1985, avant de passer dans le club des constructeurs. Engagée dans le championnat en 1986 après avoir racheté Toleman, l'écurie « vivote ». Pas pour longtemps. En 1989, Flavio Briatore prend ses destinées en main. Fils de professeurs, ce polyglotte qui a tissé le réseau de distribution de Benetton aux Etats-Unis, ne connaît rien à la formule 1. Il fourmille d'idées et se révèle être un redoutable meneur d'hommes. En cinq ans, Briatore – qui a racheté Ligier en mai – a fait de Benetton Formula une maison qui gagne. Il a ouvert une usine ultra-moderne à Enstone, au nord-ouest de Londres, et a eu le flair d'engager le jeune Schumacher.

Le groupe Benetton se frotte les mains. Il profite des victoires du pilote allemand gratuitement, l'écurie assurant son coût de fonctionnement (environ 170 millions de francs) avec ses propres sponsors. La ligne Benetton Formula est distribuée dans les huit mille points de vente de la maison, répartis dans une centaine de pays.

En trois grands prix, pourtant, Benetton, plus enclin à attirer le chaland avec des photos-chocs, a fini par renouer avec cette image de provocateur qui ne semble pas inquiéter Renault. La firme française, déjà associée à Williams, motorisera les voitures vert et bleu en 1995, à la place de Ford (*le Monde* du 25 août).

Provocation ou raison ? Dans son nouveau coup de semonce, dimanche, la FIA a démontré qu'elle restait la plus forte face aux constructeurs. Une façon aussi de redorer une image sérieusement ternie par les morts de Roland Ratzenberger et d'Ayrton Senna, au Grand Prix de Saint-Marin, le 1er mai, et par son dernier faux pas en date : le 12 août, la FIA avait tout d'abord annulé le Grand Prix d'Italie pour des raisons de sécurité, avant de le reprogrammer en acceptant un aménagement à la va-vite du circuit jugé trop rapide. Dimanche, les directeurs d'écurie et les pilotes se montraient agacés par ces bisbilles. Ils disaient attendre avec « *espoir* » la clémence des juges de la FIA, mardi. Pour ne pas voir la saison se terminer sur une partie de poker menteur disputée hors de la piste.

BÉNÉDICTE MATHIEU



RÉSULTATS

AUTOMOBILISME

Grand Prix de Belgique de formule 1

Classement. – 1. Damon Hill (GB, Williams-Renault), les 308,058 km en 1 h 28 min 47 s 170 (moyenne : 208,17 km/h) ; 2. Mika Hakkinen (Fin., McLaren-Peugeot), à 51 s ; 3. Jos Verstappen (PB, Benetton-Ford) à 1 min 10 s ; 4. David Coulthard (GB, Williams-Renault), à 1 min 45 s ; 5. Mark Blundell (GB, Tyrrell-Yamaha), à 1 tour ; 6. Gianni Morbidelli (Ita., Footwork-Ford), à 1 tour.

Championnat du monde des pilotes

1. Michael Schumacher (All., Benetton-Ford), 76 pts ; 2. Damon Hill, 55 ; 3. Gerhard Berger (Aut., Ferrari), 27 ; 4. Jean Alesi (Fra., Ferrari), 19 ; 5. Mika Hakkinen, 14 ; 6. Rubens Barrichello (Bré., Jordan-Hart), 10...

Championnat du monde des constructeurs

1. Benetton-Ford, 85 ; 2. Williams-Renault, 62 ; 3. Ferrari, 52 ; 4. McLaren-Peugeot, 23 ; 5. Jordan-Hart, 14 ; 6. Tyrrell-Yamaha, 13...

Rallye des 1000 lacs

Tommi Makinen, sur Ford Escort Cosworth, a remporté, dimanche 28 août, le Rallye des 1000 lacs. Le Finlandais devance le Français Didier Auriol, qui a conforté sa place de leader au classement mondial des pilotes et donné un deuxième titre consécutif à Toyota dans le championnat du monde des constructeurs.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division
(Sixième journée)

*Montpellier et Nantes	2-2
*Saint-Etienne b. Le Havre	4-1
Cannes b. *Bordeaux	2-0
*Auxerre et Lyon	0-0
*Caen b. Metz	2-0
*Lille b. Bastia	3-0
*Paris SG b. Monaco	1-0
*Nice b. Lens	1-1
*Martigues b. Sochaux	2-0
*Rennes et Strasbourg	1-1

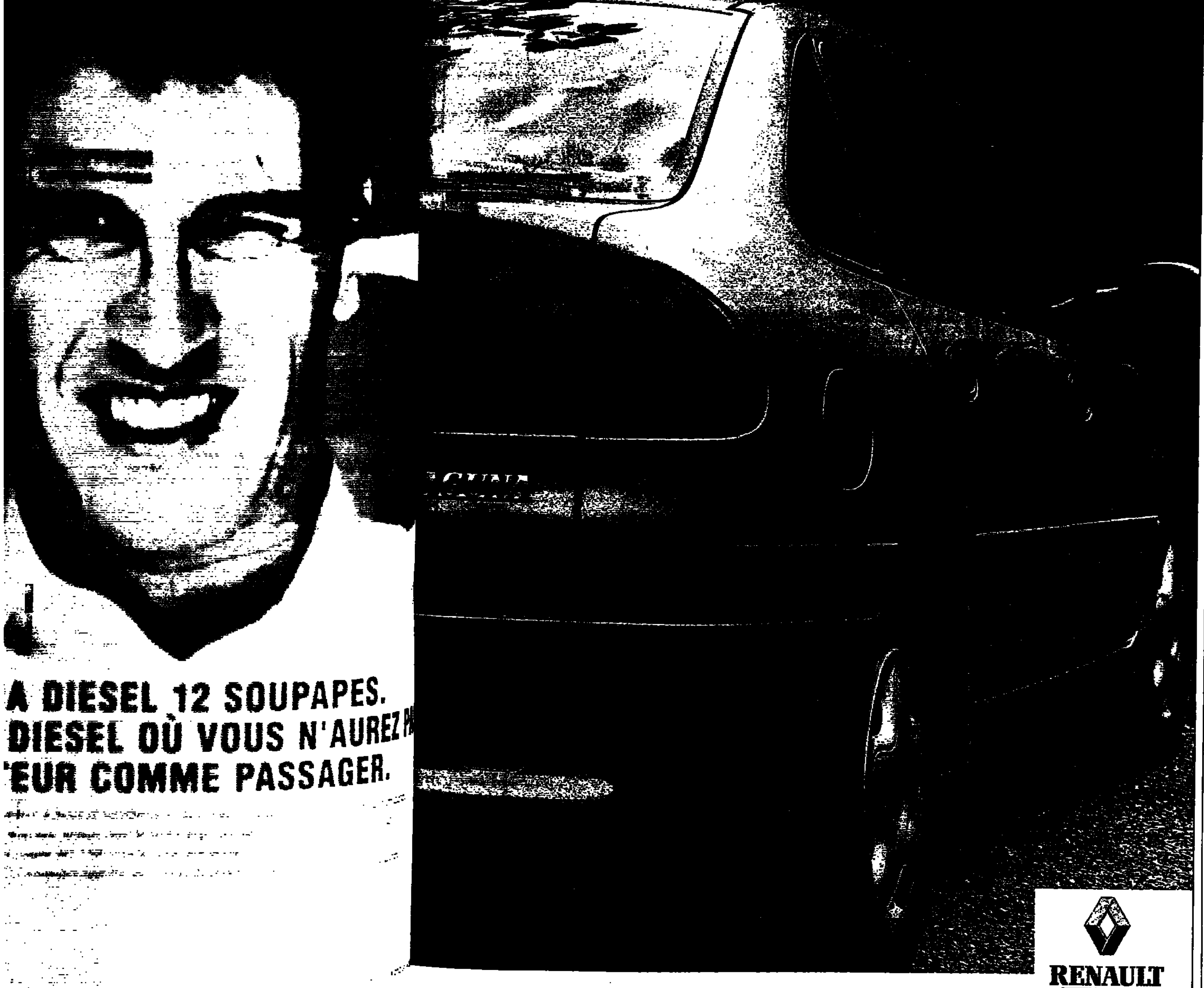
Classement. – 1. Nantes, 14 pts ; 2. Cannes, 13 ; 3. Saint-Etienne, Lens, Martigues et Lyon, 11 ; 7. Bordeaux, 10 ; 8. Rennes, 9 ; 9. Nice, Strasbourg et Paris-SG, 8 ; 12. Sochaux, Auxerre, Monaco, Lille et Bastia, 7 ; 17. Metz et Montpellier, 4 ; 19. Caen et Le Havre, 3.

Deuxième division
(Sixième journée)

*Nancy b. Amiens	2-1
*Alès b. Niort	3-0
*Marseille b. Charleville	3-1
*Châteauroux et Valence	0-0
*Beauvais et Nîmes	1-1
*Gueugnon b. Toulouse	3-1
*Mulhouse b. Perpignan	4-1
Laval b. *Angers	1-0
Guingamp b. *Le Mans	3-2
Dunkerque b. *Saint-Brieuc	2-0
Red Star b. *Sedan	1-0

Classement. – 1. Guingamp, 14 pts ; 2. Marseille, 13 ; 3. Gueugnon, Amiens et Dunkerque, 11 ; 6. Mulhouse et Laval, 10 ; 8. Alès, 9 ; 9. Nancy, Toulouse, Charleville et Red Star, 8.

ATHLÉTISME : le médaillé d'argent du 100 mètres des Jeux du Commonwealth est déclassé pour dopage. – Le Sierra-Léonais Horace Dove-Edwin, qui s'était classé deuxième du 100 mètres des Jeux du Commonwealth a été convaincu de dopage et déclassé, dimanche 28 août à Victoria (Canada). L'analyse des échantillons d'urine de Dove-Edwin, premier médaillé de la Sierra Leone de l'histoire des Jeux, a révélé la présence de stanozolol, anabolisant qui avait notamment été utilisé par le sprinteur canadien Ben Johnson. – *(AFP.)*




Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*

Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani, gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur financier
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Laborde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann
Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu, conseillers de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991),
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 49-60-30-10



numéro de juillet/août 1994

Les défaites des Nations unies

Somalie, Yougoslavie, Rwanda...

L'ONU, sans cesse sollicitée, se révèle incapable d'assurer la paix dans le monde. Faut-il renégocier la Charte des Nations unies ?

Mexique : la grande fracture

Révolte des Indiens au Chiapas, assassinats politiques : à la veille de l'élection présidentielle, la fièvre monte à Mexico.

Vacances sans voyage

Quatre écrivains racontent pourquoi ils ont décidé de rester chez eux cet été.

Les chefs d'entreprise et les « affaires »

De Didier Pineau-Valencienne à Pierre Suard, la liste des chefs d'entreprise s'allonge. Patrons de droit divin, ils doivent désormais rendre des comptes aux actionnaires et aux juges. Jusqu'où sont-ils responsables ?

A lire dans





EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

MUSIQUES

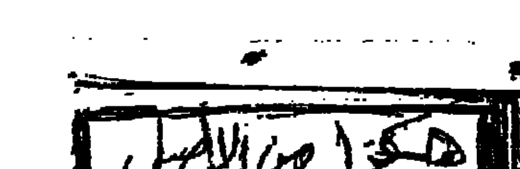
Un entretien avec le directeur musical

Marek Janowski : « Trop ... font confiance à l'inspiration

LE PLAISIR DE SORTIR, MODE D'EMPLOI

Le Monde ARTS-SPECTACLES

CHAQUE MERCREDI (NUMÉRO DATÉ JEUDI)



MUSIQUES

L'ORCHESTRE FRANÇAIS DES JEUNES à Vichy

L'enfance de l'art

VICHY
de notre envoyé spécial

Vendredi 26 août, l'ancienne capitale de l'Etat français, Vichy, fête le cinquantième anniversaire de sa libération. La cité thermale a une allure un peu surréelle et un rien désuète : un orchestre d'harmonie, quelques anciens combattants, un kiosque, une promenade de ferronnerie ouvragée longeant le Parc des sources, tout cela indique un temps qui n'est plus. Et pourtant, à l'observer de plus près, la ville s'avère plus vivante qu'on ne l'aurait cru et recèle une architecture pittoresque, où le néo-mauresque côtoie le néo-byzantin, et où les chalets normands jouxtent les palais pseudo-vénitiens. En revanche, l'Opéra, où Richard Strauss dirigeait, en 1935, sa *Salomé*, est un magnifique bâtiment du plus pur style art nouveau. Restauration prévue l'hiver prochain devrait lui rendre son éclat initial.

Les saisons estivales de Vichy n'ont certes plus leur lustre d'antan. Les riches curistes parisiens ou coloniaux ont laissé place à de plus modestes estivants mêlés à une population qui n'est pas de la première jeunesse. Aussi, le séjour des quatre-vingt-dix-huit musiciens de l'Orchestre français des jeunes (OFJ), présents depuis dimanche 14 août, apporte-t-il comme une bouffée d'air frais. Le calme, la capacité hôtelière de la ville, la disponibilité de la salle de l'Opéra (les productions lyriques ont lieu en juillet), leur offrent une belle qualité d'accueil et de travail. Pour la seconde fois, l'OFJ est en résidence à Vichy. Pendant la première quinzaine d'août, ils ont travaillé à Montpellier avec différents professeurs – solistes des grandes formations parisiennes – avant de retrouver Marek Janowski, patron de l'Orchestre philharmonique de Radio-France et directeur musical de l'OFJ depuis trois ans.

Diane Polya, qui, à l'Opéra de Vichy, dirige une petite équipe efficace, se réjouit de cette aubaine. La saison de l'Opéra, qui va de mi-mai à mi-septembre, ne lui permet pas d'inviter de grandes formations internationales, trop onéreuses dans le cadre du budget qui lui est alloué (1). Outre la résidence de l'OFJ, Diane Polya envisage d'accueillir des orchestres de jeunes Européens, comme cela se fait à Spoletto où de jeunes Américains apprennent le métier de musicien d'orchestre dans un cadre professionnel. Plus encore, elle souhaite les recevoir pendant des sessions d'hiver et les associer à une académie pour jeunes chanteurs pouvant profiter de la disponibilité d'un établissement sans activité lyrique pendant l'hiver. Reste à convaincre le ministère de la culture et, trouver d'autres partenaires, nécessaires à l'établissement d'un tel forum.

Aidés du regard

A la demande de Diane Polya, qui désire faire entendre de la musique du XXe siècle, l'orchestre joue deux concertos, le *Troisième concerto pour piano* de Beethoven et celui pour violoncelle d'Henri Dutilleux, *Tout un monde lointain*, écrit à la fin des années 60 pour Mistlav Rostropovitch. Parce que c'est une pièce redoutablement difficile et qu'elle permet aux différents pupitres de faire entendre leurs solistes, mais aussi parce qu'elle rallie les foules, le *Boléro* de Ravel est au programme. La difficulté notoire de cette composition réside dans le grand crescendo qu'elle ménage et qui, pourtant, ne doit jamais influer sur l'implacable rythmique qui la sous-tend. Marek Janowski tient son orchestre en réduisant au minimum l'ampleur de sa battue. Au plus fort du crescendo, il bat presque imperceptiblement l'effet est immédiat et jugule l'emballement des jeunes musiciens rivés à ses gestes. Le succès est tonitruant et mérité.

Dans le concerto de Beethoven, Marek Janowski rappelle qu'il est plutôt un excellent *kapellmeister* au savoir-faire solide qu'un styliste inspiré. A l'heure où l'on entend un Beethoven moins empesé, la convention reprend le dessus et les cordes révèlent d'importants problèmes d'homogénéité. Au piano, François-René Duchâble tourne carrément le dos au public dès qu'il le peut, et scrute les jeunes musiciens. Il les aide du regard, soutient tel phrasé des violoncelles, regarde la jeune bassoniste qui lui donne la réplique. Son jeu est d'une justesse implacable, la technique parfaite, le poids de chaque note exact. Du grand art, un peu hautain, d'une poésie trop minérale pour toucher vraiment.

Le violoncelliste norvégien Truls Mork, né en 1961, est à l'opposé. Sa technique, sa justesse sont irréprochables, mais il joue avec un lyrisme, une générosité sonore beaucoup plus immédiats. La sonorité de son Montagnana de 1723 profite au discours lunaire et fantasque du concerto de Dutilleux. Cette œuvre est devenue un « classique » du répertoire du vingtième siècle, plusieurs fois enregistrée (un nouveau disque signé Lynn Harrel et Charles Dutoit est annoncé chez Decca). D'une magnifique texture sonore, *Tout un monde lointain* n'en pose pas moins des problèmes de forme, l'architecture consistant en une suite de moments poétiques (structurée par une thématique très perceptible et une reprise du début) qu'il s'agit de ne jamais faire retomber par une baisse de tension. Lors de la répétition générale, les musiciens étaient parvenus à une belle poésie. Au concert, un problème de « tourne » de page de la part du soliste crée un affolement dans les rangs. Le fragile édifice perd de son charme et de son mystère. D'autres exécutions convaincront certainement davantage, au cours de cette tournée d'été : l'enfance de l'art connaît aussi ses carences et ses maladies de jeunesse.

R. M.

(1) Budget de l'Orchestre français des jeunes : 3,5 millions de francs (dont ministère de la culture : 2,3 millions de francs).

▶ Prochains concerts : les 2 et 3 septembre au Festival de Montreux-Vevey, auditorium Stravinsky, Montreux. Œuvres de Brahms, Beethoven (Till Fellner, piano), Mendelssohn, Webern, Dutilleux, Debussy et Roussel ; le 6 septembre au Festival de Besançon, Palais des sports : œuvres de Webern, Beethoven (François-René Duchâble, piano) et Mendelssohn. Orchestre français des jeunes, Maison des musiques, 1, rue du Pin, 49000 Angers. Tél. : (16) 41-68-21-21. Fax : (16) 41-47-11-30.

Un entretien avec le directeur musical de l'OFJ

Marek Janowski : « Trop de chefs font confiance à l'inspiration du concert »

VICHY
de notre envoyé spécial

« Ce matin, à la répétition générale, il s'est produit une scène difficile avec la jeune clarinettiste, au début du Boléro de Ravel. Vous avez semblé assez dur...

– Oui, cela pouvait passer pour cruel, mais il n'y avait nulle méchanceté de ma part. La rythmique n'était pas assez précise, la justesse n'était pas correcte. Je l'ai fait reprendre avec l'orchestre, puis seule, jusqu'à ce que j'obtienne ce que je voulais. Cela fait partie du métier que ces jeunes vont, pour la plupart, certainement embrasser. Pour des raisons « pédagogiques », je souligne peut-être plus qu'il ne faudrait ce genre de problème, pour qu'ils comprennent que la liberté ne peut venir que d'une grande précision. Si elle s'est déconcentrée et a raté ce matin son entrée, ce soir je serai avec elle et tout se passera très bien, j'en suis sûr. Trop de chefs font confiance à l'inspiration du concert alors que je suis persuadé qu'une atmosphère poétique se travaille.

– Que privilégiez-vous : la justesse, le style, le brassage de répertoire ?

– La base du travail est évidemment l'homogénéité des pupitres. Chaque groupe instrumental travaille d'abord avec un professionnel de haut niveau. Une fois ce travail préparatoire effectué, j'organise un planning de « partielles », des répétitions par pupitres séparés. La justesse est une priorité. Il ne s'agit pas simplement de dire aux musiciens que c'est faux, mais de préciser quelle note est trop haute ou trop basse, comment équilibrer un accord. C'est la base même du travail.

« Un niveau individuel souvent très haut »

» Ensuite, il faut construire un répertoire : d'abord les « classiques », de Haydn à Mendelssohn ; puis une découverte de répertoires nouveaux s'impose. L'an passé, nous avons exploré les musiques « à géométrie variable » avec le *Troisième concerto pour hautbois* de Bruno Maderna : cela demande des réflexes nouveaux, une écoute différente. Cette année, le *Concerto de violoncelle* de Dutilleux leur donne un regard plus approfondi sur le genre concerto au XXe siècle.

– Dans cette pièce, qui demande à la fois de la précision et une atmosphère poétique, vous sembliez parfois leur donner un cours de gestique...

– Lorsqu'un jeune musicien intègre un orchestre professionnel, il est en général entouré de collègues qui ont plus d'expérience que lui. A l'OFJ, ils ne savent en général rien du travail en orchestre symphonique. Il faut leur apprendre à suivre un *rubato*, à comprendre une battue complexe, des signes inusités, etc. Le *Concerto* de Dutilleux est exemplaire à cet égard.

– Une session estivale par année suffit-elle, alors que d'autres orchestres, comme le British Youth Orchestra ou la Junger Deutscher Philharmonie, travaillent plusieurs fois par an ?

– Certes, il y a quelques petites disparités de niveau entre les pupitres, mais je suis content du recrutement et le travail que nous avons mené depuis trois ans me semble porter de beaux fruits. Le niveau individuel des jeunes Français est souvent très haut. Certes, les orchestres étrangers sont parfois plus aguerris, mais ils ont l'avantage de travailler à plusieurs reprises dans l'année. Une session de quinze jours et une autre plus courte permettraient de continuer l'effort et de rattraper le niveau des autres formations de jeunes européennes. De surcroît, cela donnerait l'occasion à l'OFJ de travailler dans des conditions quasi normales, avec le même nombre de répétitions qu'un orchestre professionnel consacre à un programme de concerts. Nous sommes tout proches de ce niveau. Il serait dommage de se priver d'un progrès à portée de main.

– Vous dirigez cet orchestre depuis trois ans. Souhaitez-vous continuer ?

– J'aimerais le poursuivre. De plus, une telle formation a besoin d'un directeur musical, seule garantie d'une progression dans la continuité. Bien entendu, il faudrait inviter d'autres chefs, dans l'année par exemple, comme cela se pratique ailleurs. »

Propos recueillis par
RENAUD MACHART

EXPOSITIONS

BERNARD AUBERTIN à Mouans-Sartoux

La force du rouge

MOUANS-SARTOUX
de notre envoyé spécial

Triple exposition dans le château triangulaire qui abrite l'Espace de l'art concret : dans les salles, une vingtaine de travaux anciens de Bernard Aubertin alternent avec ceux de ses amis du groupe Zéro. Sur les murs, le long du couloir, des œuvres récentes d'Aubertin courent d'un bout à l'autre de l'accrochage, répétition de monochromes incandescents sur carton qui forment le fil rouge de l'exposition.

On connaît mal Bernard Aubertin, et encore moins Zéro. Le premier est pourtant sexagénaire, mais sa dernière rétrospective d'importance, au Musée des Sables-d'Olonne, date de 1973. Le groupe Zéro, lui, s'est constitué à Düsseldorf en 1957. Heinz Mack et Otto Piene, puis Günther Uecker, agacés par l'expressionnisme abstrait qui tenait le haut du pavé, s'orientèrent vers la technologie et les matériaux bizarres.

Günther Uecker couvrait des surfaces, ou des objets, de clous plantés droits et serrés, le tout d'une blancheur éclatante ; Piene travaillait à des « tableaux de feu » ou à des installations jouant des lois de l'optique ; Mack s'orienta vers l'électricité et la lumière et demeure un des principaux représentants de l'art cinétique en Allemagne. Ils avaient en commun un merveilleux sens de l'utopie, qui attira vers eux des artistes aussi divers que Yves Klein, Lucio Fontana, Hermann de Vies, Schoonhoven, Dadamaino ou Piero Manzoni. Leurs œuvres sont là, ce qui n'arrive pas souvent en France, scandant l'hommage rendu à Aubertin.

Monochrome, Aubertin s'est emparé du rouge en 1958-1959, peu après sa rencontre avec Yves Klein qui fut déterminante. Il a posé son rouge sur des tableaux faits de clous, des tableaux percés de trous, incisés à la fourchette ou réalisés avec du grillage ; sa couleur fétiche lui a donné des rêves incendiaires : il a brulé beaucoup, des livres, des tableaux.

Certains, plantés d'allumettes comme d'autres l'étaient de clous, doivent être rallumés à chaque nouvelle exposition : Aubertin ne déteste pas la performance, au sens contemporain du terme. Parce qu'au sens plus classique, il en réalise une autre, peu banale : il sait doter le rouge de qualités inattendues, pour une couleur réputée violente. Ses tableaux peuvent ainsi devenir d'une profondeur toute méditative, pour peu qu'il utilise l'ancienne technique des glacis. Il sait aussi la rendre concentrique : ses monochromes de la dernière série, baptisée « Plein rouge », n'usent apparemment d'aucun artifice, pas de cadre, et une pâte simplement appliquée au couteau ou à la spatule, qui déborde parfois légèrement. Pourtant, ils n'irradient aucune espèce de halo autour de leur support, les murs avoisinants sont vierges du moindre reflet, et toute la force de la couleur se concentre dans le format (150 × 100 cm) déterminé pour tous les éléments de la série. C'est ce qui donne à un travail apparemment austère et répétitif une matérialité, une densité et une chaleur exceptionnelles.

HARRY BELLET

▶ « Le feu de la couleur. Bernard Aubertin et ses amis du mouvement Zéro ». Espace de l'art concret, château de Mouans-Sartoux, 06370 Mouans-Sartoux. Tél. : 93-75-71-50. Jusqu'au 20 novembre.

THÉÂTRE

FESTIVAL DU THÉÂTRE DE RUE à Aurillac

Eclat 94, à l'épreuve du succès

AURILLAC
de notre envoyé spécial

Les intempéries ont perturbé le déroulement de la neuvième édition d'Eclat, festival européen de théâtre de rue, qui se tenait à Aurillac du 24 au 27 août. Sans entamer pourtant son succès populaire – la préfecture du Cantal est aussi, après tout, la capitale du parapluie. Les organisateurs estimaient à près de soixante mille le nombre de spectateurs (soit un tiers de plus qu'en 1993) qui, pendant quatre jours, ont déambulé dans les rues d'une ville comptant habituellement moitié moins d'habitants. Au public local, familial ou initié s'ajoute l'afflux d'une population marginale, constituant une multitude colorée, odorante, et sonore.

D'année en année, le festival d'Aurillac confirme l'importance sociologique de ces nouveaux phénomènes urbains autant que leur portée artistique. Jean-Marie Songy, successeur de Michel Crespin à la tête de cet événement coproduit par la ville et le ministère de la culture, avait programmé cette fois une vingtaine de spectacles. Mais Eclat 94 a accueilli plus de trois cents compagnies de passage – prouvant la démesure du festival « off » – et une myriade de saltimbanques (le « off du off» ?) venus profiter du rassemblement. Car autant qu'une fête populaire, ce festival est un lieu de rencontres essentiel pour les professionnels et les prescripteurs d'un marché en pleine expansion.

Les municipalités et leur service culturel sont de plus en plus nombreux à faire appel à ces artistes de l'asphalte pour animer et mettre en scène leurs espaces publics. A Aurillac, comme à Chalon-sur-Saône (manifestion concurrente qui a lieu fin juillet), les édiles viennent faire leurs courses. Dans le gymnase Saint-Géraud avait ainsi été aménagé un véritable petit salon professionnel, appelé « comptoir des montreurs », où une quarantaine de compagnies exposaient des stands.

Face à ce foisonnement proche de la saturation, Jean-Marie Songy et son équipe tentent de ne pas être victimes de leur succès. On a attribué à chaque compagnie des espaces précis, et édité chaque jour le programme de ces spectacles. Et, pour améliorer la lisibilité des représentations mise en danger par un grouillement anarchique, les organisateurs ont décidé depuis l'an passé, pour la plupart des spectacles officiels, d'instaurer un droit d'accès, d'établir des jauges de spectateurs, de construire souvent des gradins délimitant un cadre plus traditionnel. Quitte à bouleverser un peu l'éthique d'un milieu habitué à revendiquer la liberté des espaces publics, et leurs besoins de rencontres d'une population. En est-on pour autant à un repli vers les conventions théâtrales ? La rue ne serait-elle qu'un lieu de spectacle en plein air ?

Gigantisme et intimisme

Quatre jours à Aurillac ont en tout cas rassuré sur la vitalité du phénomène et son effervescence créatrice. Tous ont en commun le désir d'étonner, de mêler les disciplines et les formes, de chercher de nouveaux rapports avec l'espace et le spectateur. Les tendances de ce mouvement sont multiples, et les résultats inégaux. Ilotopie, compagnie du pionnier Bruno Schnebelin, s'est ainsi laissée dépasser par les ambitions techniques du projet « Liaisons capitales », créé il y a quelques mois à l'occasion de l'inauguration du tunnel sous la Manche. Le lieu est extraordinaire – un chapiteau de 140 mètres de long pour 5 mètres de large – laissant augurer de vertigineux travellings, mais les défilés de personnages sont d'une indigente faiblesse. La belle coquille reste vide. D'autres ont cédé à la lourdeur des symboles – les Chiliens du Teatro del Silencio, avec *Taca Taca mon amour*, chorégraphie simpliste sur les grands manipulateurs de l'histoire – ou à l'hypertrophie du grotesque, comme dans les *Combats de coqs*, de Le Phun.

Mais on a aussi constaté à Aurillac comment pouvaient se cotoyer avec réussite le gigantisme de Theater Titanick – une compagnie allemande recréant dans un ballet de feu et d'eau la construction et le naufrage du *Titanic*, version *destroy* d'*E La nave va* – et l'intimisme du *Karwanserail* de Skénée, qui entraîne individuellement chaque spectateur dans un labyrinthe initiatique. Les artistes ont pu s'exprimer hors de la ville, comme les loufoques chercheurs de *l'Expédition Préhistosso*, signée Cirkatomik, organisant pendant trois jours des fouilles paléontologiques plus vraies que nature dans la carrière de Caussac, découvrant des dinosaures et un humour scientifique très pince-sans-rire.

D'autres, comme Kumulus, ont axé leur travail sur le fait urbain. *Bail à céder*, spectacle créé cette année pendant leur séjour en résidence à Aurillac, fait voir en coupe un immeuble de trois étages et la vie de ses habitants, du groupe de rock répétant à la cave à la promiscuité insupportable des autres locataires. Conçu avec l'aide d'un anthropologue, ces « tranches de vie » et leurs réminiscences de Georges Perec sont aussi de grands moments d'inventions textuelles, musicales et scénographiques.

Il était également rassurant de découvrir, dans le « off », l'envoûtante performance d'Ilka Schönbein du Meschuge Theatre. Cette Allemande sillonne l'Europe dans sa minuscule roulotte au gré des festivals (elle fut récemment récompensée par le Prix de la critique au Festival Mimos de Périgueux). Au pied du château Saint-Etienne, perchée sur les hauteurs d'Aurillac, elle a tendu un fil, y a posé ses haillons, et s'est transformée avec une grâce macabre en un rat, une araignée, ou un corbeau. Au rythme de chants yiddish et de musique d'Europe centrale, elle devient une vieille dame rabougrie, accouche d'un vilain bébé rose, ou danse avec la mort, possédée par ses personnages et des marionnettes qui lui sortent du corps comme la poésie et l'émotion émanent de son théâtre.

STÉPHANE DAVET

ÉCONOMIE

Unanimes sur les priorités à court terme

Les dirigeants de la Réserve fédérale américaine divergent sur les objectifs de la politique monétaire

NEW-YORK

de notre correspondant

Une banque centrale indépendante a-t-elle pour unique priorité la stabilité des prix ? Son objectif est-il à la fois la stabilité monétaire et le plein emploi ? Le débat – traditionnel – a été une fois de plus abordé, ce week-end, à Jackson, dans le Wyoming (à l'Ouest des Etats-Unis), lors d'une conférence internationale sur l'emploi organisée par la Réserve fédérale de Kansas-City. Les deux principaux dirigeants de la Réserve fédérale américaine – Alan Greenspan, son président, et Alan Blinder, vice-président – ont exprimé, à cette occasion, des vues quelque peu divergentes, mais qui n'affectent pas leur accord sur la politique à mener dans les circonstances actuelles.

Depuis 1978, la loi sur la Réserve fédérale américaine fixe deux objectifs à la Fed. La politique monétaire, dont elle est responsable, doit, à la fois, assurer la stabilité des prix et favoriser le plein emploi. C'est un amendement des législateurs démocrates qui avait conduit à inscrire dans la loi cette seconde finalité. Alan Blinder, ex-conseiller économique de Bill Clinton à la Maison Blanche, aujourd'hui vice-président de la Fed et successeur possible d'Alan Greenspan en 1996, est totalement partisan de cette double priorité. Il a expliqué, samedi 27 août à Jackson, que l'emploi devait naturellement être *« l'un des objectifs de la politique monétaire »*.

Ayant à plusieurs reprises déjà cherché à supprimer, dans la loi, cette double mission de la politique monétaire, M. Greenspan a renouvelé, samedi, ses critiques à l'égard de ceux qui pensent que la politique monétaire peut être une arme pour lutter contre le chômage. *« Toute tendance à rechercher une dose de politique macroéconomique en poussant à l'extrême les limites de la politique monétaire risque de provoquer une instabilité financière à long terme »*, a déclaré le président, républicain, de la Fed.

Si, un jour, inflation et chômage sont à nouveau simultanément en hausse aux Etats-Unis, les deux hommes pourraient se trouver en contradiction sur la politique à mener. Ce n'est pas le cas aujourd'hui. M. Blinder a le même diagnostic que M. Greenspan : le rôle de la politique monétaire est de *« conduire le taux d'activité jusqu'à son niveau naturel, mais pas au-dessus »*, a-t-il expliqué, avant d'ajouter : *« Actuellement, les Etats-Unis sont assez proches »* de ce taux. La Fed a donc, pour M. Blinder, raison d'augmenter le coût du crédit.

E. I.

EPARGNE

La préparation du budget de 1995

Les primes versées à certains titulaires de PEP pourraient être réduites

Les plans d'épargne populaire (PEP) ne perdront pas leurs avantages fiscaux, a assuré M. Alphandéry dans l'entretien accordé au *Monde* à la fin de la semaine dernière (*le Monde* daté 28-29 août). La déclaration du ministre de l'économie ne signifie pas pour autant que certains avantages non fiscaux accordés aux PEP ne seront pas réduits, et d'abord la prime d'Etat dont bénéficient les titulaires non imposables.

Lorsqu'il avait créé le PEP en 1990, M. Bérégovoy avait prévu que les contribuables non imposables toucheraient chaque année – pendant les huit ou dix années de leur plan – une prime égale à 25 % de leurs versements et que ces versements seraient plafonnés à 6 000 francs par an. La prime pouvait donc atteindre jusqu'à 1 500 francs par an et 15 000 francs à l'échéance d'un plan allant jusqu'à dix ans. C'est cette prime dont le plafond pourrait être réduit pour les épargnants ayant souscrit des contrats dits *« à versements libres »*, c'est-à-dire dont les montants et la périodicité varient en fonction des décisions du titulaire. En revanche, les épargnants dont les contrats sont bâtis sur des *« primes périodiques »* ne seraient pas touchés par la réduction du plafond. Cette distinction devrait d'ailleurs être faite chaque année puisqu'un contribuable non imposable une année peut devenir imposable l'année suivante et réciproquement. Ce qui complique singulièrement les choses.

Les primes sont capitalisées et rémunérées au taux d'intérêt légal (8,41 % pour cette année). Cet intérêt pourrait être réduit.

En envisageant de revenir sur certains avantages offerts par le PEP, le gouvernement cherche à économiser des sommes importantes. Les premiers PEP ouverts en 1990 arriveront à échéance en 1998 (une sortie est possible au bout de huit ans qui clôt définitivement le plan) et plus encore à partir de l'an 2000 (au bout de dix ans, de l'argent peut être retiré du plan sans que celui-ci soit fermé). Ce qui représentera une dépense budgétaire considérable, de l'ordre de 15 milliards de francs, que l'Etat doit provisionner chaque année à hauteur de 2 à 3 milliards de francs. Cela pour éviter de se trouver à la fin du siècle devant des échéances insupportables. On voit que l'enjeu des mesures envisagées n'est pas pour le budget de 1995 mais qu'il est considérable.

Al. V.

LOGEMENT : parution d'un décret sur les loyers en région parisienne. – Le décret sur l'encadrement des loyers en région parisienne a été publié au *Journal Officiel* du 27 août. Ce texte renouvelle pour un an le décret du 26 août 1993 qui permettait à un propriétaire, lors d'un renouvellement de bail, d'ajuster partiellement et sous conditions, le loyer lorsque celui-ci est *« manifestement sous-évalué»* par rapport à ceux du voisinage (*le Monde* du 27 août 1993).

INDUSTRIE

Le rachat de Chevignon par Naf-Naf

Vainqueurs et vaincus d'une mutation textile

Comme l'interminable crise de Bidermann, le rachat de Chevignon par Naf-Naf, dont les modalités devaient être présentées lundi 29 août, sanctionne bien plus que l'échec de l'aventure commerciale de Guy Azoulay, trente sept ans, le créateur des célèbres blousons. Il témoigne d'une redistribution des cartes dans l'habillement au profit d'enseignes ayant privilégié succursalisme, bas prix et rapidité de gestion : Zannier, Celio et autre Promod ou, hors de France, Gap, Zara, Max Mara...

La crise n'explique pas tout... Certes, de quelque côté que le regard se tourne, le manque d'appétit du consommateur européen pour l'habillement étonne. Par son ampleur : en Allemagne, les ventes de vêtements au printemps ont enregistré leur plus mauvais résultat depuis six ans. Comme par son étendue : en France, *« le bilan est désormais négatif pour toutes les formes de commerce »*, notait, cet été, le Centre textile de conjoncture et d'observation économique («leMonde-l'Économie » du 19 juillet).

Mais, le rachat de Chevignon, les déboires de Bidermann, les déconvenues du Groupe André (Kookaï, Caroll, Creeks, Liberto...) et de Gérard Pasquier ou, encore, la lenteur du redressement de VEV (Rodier, chemises Rousseau...), sanctionnent, surtout, des erreurs de gestion et de stratégie, une perte de contact avec un marché changeant. Redoutablement exigeant. En regard, l'émergence de Naf-Naf, l'entrée du groupe Zannier au règlement mensuel de la Bourse de Paris, celle, prochaine, sur le second marché de Petit Boy et l'essor continu, enfin, de chaînes comme Promod, Camaïeu ou Celio, sont autant d'exemples d'une savante anticipation.

Le retour du succursalisme

« Tous les groupes finissent par faire la même chose, note Bernard Demeure, vice-président du cabinet Mercer Management Consulting. *Mais, entre-temps, certains ont accumulé des années de pertes dont ils ne se peuvent se relever. »* Vaincus et vainqueurs de la crise – de la mutation de la consommation serait plus juste – se départagent autour de six grands thèmes, six grandes lignes directrices autour desquelles se sont positionnés, parfois intuitivement, tous les groupes d'habillement ces dernières années : distribution intégrée ; choix du créneau vestimentaire ; « petit prix» ; mode de production ; réactivité de la gestion ; endettement...

Les années 70 et 80 avaient vu l'essor de la franchise. Les années 90 sont celle du succursalisme. Roger Zannier, fondateur du groupe du même nom, a très tôt donné le ton. Toutes les réussites de ces dernières années lui ont emboîté le pas, comme Celio ou Promod qui sont aujourd'hui propriétaires de la majorité de leurs boutiques. Pour développer – avec le succès que l'on sait – son groupe Max Mara, la famille italienne Maramotti a choisi la même stratégie. Le groupe allemand Escada qui, malgré ses dificultés actuelles, vend plus en France dans le haut de gamme qu'Yves Saint Laurent, aussi.

« Nous sommes propriétaires de nos 146 magasins en France et de nos 30 points de vente à l'étranger », souligne François Mathieu, directeur financier de Naf-Naf, quand il veut expliquer le succès de sa société, ses 121 millions de francs de bénéfice pour 1,2 milliard de chiffre d'affaires (exercice de 14 mois), et ses 2 milliards de francs de capitalisation boursière ! *« Posséder ses boutiques est beaucoup plus coûteux à court terme, mais c'est indispensable si l'on veut maîtriser sa politique commerciale, d'image et de prix. »* Difficile, en effet, lorque l'on a un réseau de franchisés, de leur imposer une politique identique, des campagnes promotionnelles uniformes ou, encore, un réassort rapide de certains produits.

La victoire du tee-shirt

Même s'il ne marche pas à tous les coups, le succursalisme permet de répondre aux nouvelles exigences de réactivité. Celio et Max Mara exigent un relevé quotidien des ventes pour coller, au jour le jour, à l'humeur erratique du consommateur. Une chaîne comme Kiabi du groupe Mulliez (Auchan) est capable de restocker ses magasins dans les huit jours. Zannier, aussi.

L'échec commercial de Chevignon ou les déconvenues du Groupe André ne remettent pas en cause la démonstration. Porté par son succès, Guy Azoulay s'est retrouvé avec un réseau de boutiques sur-dimensionné, quand ses 600 millions de francs de chiffre d'affaires en 1990, sont descendus à 460 en 1992 et à 380 millions l'an dernier. Quant au Groupe André, après avoir installé ses Halles aux chaussures en périphérie, il lui fallait reconvertir ses magasins de centre ville en autant de boutiques de prêt-à-porter. Les difficultés rencontrées dans ce nouveau métier, avec Creeks et surtout Caroll et Liberto, l'incitent, désormais, à se désengager.

Le succursalisme marche, même si ce n'est pas à tout coup. Mais encore faut-il choisir, aussi, le bon terrain. Pour avoir su investir le marché du tee-shirt, peu rentable à priori, le groupe américain Sara Lee, avec ses marques Fruit of the Loom, Hanes ou, encore, Champion USA, connaît un essor régulier. *Idem*, pour les groupes ayant misé sur les « femmes rondes », comme l'italien Max Mara avec la marque Marina Rinaldi. *« Mieux vaut, aujourd'hui, faire du tee-shirt que de la chemise ou du costume*, constate Bernard Demeure de Mercer Management Consulting. *Il suffit de regarder la rue.»*

La chemise ? Pour redonner confiance en son groupe, Pierre Barberis, le PDG de VEV en difficulté, parle toujours de sa filiale Chemise Rousseau, comme d'un *« pôle d'excellence »*. Dommage, souligne un professionnel, *« que ce soit sur un marché qui ne progresse pas et sur lequel on gagne peu »*. Le costume ? C'est le créneau sur lequel est presque tout entier centré le groupe Bidermann, dont l'éclatement devrait intervenir à la rentrée. Les fautes de gestion ont pesé dans sa déconfiture ; le créneau, ingrat, pèse sur son rachat.

Avec ses célèbres blousons d'aviateurs, Chevignon a aussi rencontré ce souci, faute d'avoir su innover suffisamment quand la mode est passée. Mais l'une des raisons majeures de son échec tient sans doute à un autre choix de sa politique commerciale : ses prix élevés. *« Chaque fois que l'on offre au consommateur de payer moins cher, celui-ci y est sensible »*, souligne Bernard Demeure.

C'est pour cette raison que le groupe fondé par Guy Azoulay, selon nombre de professionnels, *« a décroché par rapport à son marché»*, ces adolescents qui ont fait son succès. C'est pour cette raison, aussi, que le groupe britannique Marks & Spencer vient d'annoncer une baisse de ses prix d'environ 15 % pour accélérer son développement sur le continent. N'ouvre-t-il pas un nouveau magasin, le 1er septembre, rue de Rivoli, à Paris.

Ce comportement – ce fait de société, pourrait-on dire – fait la part belle aux groupes ayant su se réaménager à temps leur production pour vendre bon marché. Considéré depuis la reprise de Chevignon comme une référence obligée, Naf-Naf n'a aucune production propre et fait, selon les sous-traitants, peu fabriquer en France. Pour ne pas écrire presque rien. C'est dire, même si ce constat heurte le milieu syndical et certains politiques, que les groupes d'habillement qui ont le mieux réussi ces dernières années sont ceux qui ont su maîtriser la délocalisation... C'est bien l'ensemble de l'outil industriel de la confection qui est à repenser.

PIERRE-ANGEL GAY

Selon l'ancien patron du groupe suédois

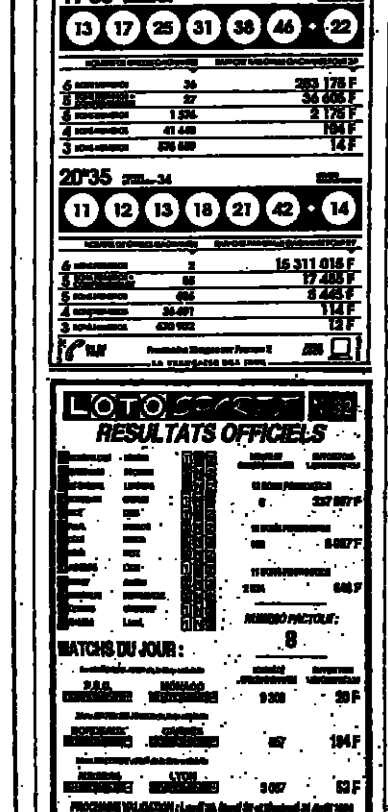
L'échec de la fusion Renault-Volvo serait dû à une « lutte pour le pouvoir »

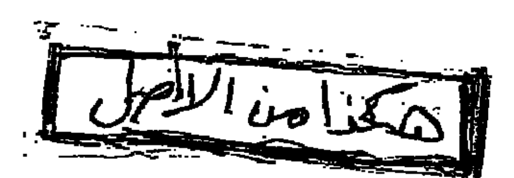
Dans un entretien au journal suédois *Dagens Nyheter*, le premier depuis sa démission, Pehr Gyllenhammar, ancien président du conseil d'administration de Volvo, estime que l'échec de la fusion du groupe automobile suédois avec Renault, en décembre 1993, a été due à une gigantesque lutte pour le pouvoir au sein de la firme suédoise. *« Arrêter la fusion était le moyen de se débarrasser finalement de moi en tant que leader indépendant de Volvo. Volvo était le seul pouvoir fort et indépendant au sein de l'industrie suédoise. C'était alors ou jamais »*, affirme M. Gyllenhammar pour expliquer sa démission, le 2 décembre 1993. *« L'indépendance du groupe a disparu »*, poursuit-il, en soulignant que les grandes banques, qui n'étaient pas présentes au conseil d'administration depuis 1927, y ont désormais deux représentants.

POLOGNE : accord avec les banques privées pour une réduction de la dette. –La plupart des banques commerciales (495 sur 500) auprès desquelles la Pologne s'est endettée et qui sont réunies au sein du Club de Londres ont accepté les modalités d'une réduction de la dette polonaise privée qui atteint 13,2 milliards de dollars (1 dollar vaut actuellement 5,30 F). Un accord global sera signé avec Varsovie le 13 septembre. En vertu d'un accord de principe conclu au mois de mars à Francfort, après des années de négociations entre Varsovie et ses créditeurs privés, la dette polonaise doit être réduite de quelque 45 %. Les remboursements seront étalés sur 30 ans (jusqu'à l'an 2024) et ne dépasseront pas 400 millions de dollars par an. – (AFP.)









ÉCONOMIE

Une publication de l'OCDE

Le développement, une arme limitée contre les migrations

L'investissement peut-il être un frein à l'immigration et comment ? A quelques jours de la conférence sur la population mondiale, organisée au Caire par l'ONU, du 5 au 13 septembre, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) publie un rapport qui regroupe les principales contributions d'experts internationaux réunis du 29 au 31 mars 1993 à Madrid pour une conférence qui avait pour thème « Migrations et coopérations internationales : les enjeux pour les pays de l'OCDE » (1).

Deux ans après celle de Rome, qui déjà avait souligné les liens étroits entre migrations, développement économique et coopération internationale, la rencontre de Madrid visait à explorer les moyens permettant, dans un contexte de libéralisation des échanges, d'encourager l'aide au développement à travers l'investissement direct et l'accès aux capitaux, couplés à des aides publiques.

La réflexion des experts s'inscrit entre deux hypothèses apparemment contradictoires : si l'on suppose que la migration est avant tout une réponse à des différences de revenu et d'emploi, la libéralisation des échanges et des capitaux, synonyme d'augmentation du *« bien-être »* de tous, fournira une alternative aux mouvements de population ; mais si l'on estime, à l'inverse, que l'amorce de développement bouscule les équilibres démographiques et économiques des pays concernés, on peut alors considérer que développement et migration internationale sont indissociables. La seconde hypothèse est valable à court terme, mais l'OCDE, traditionnellement libérale, considère que la première se vérifiera à plus longue échéance.

Shoichi Ito, de l'université d'Osaka, met ainsi en perspective l'impact sur les mouvements migratoires des investissements directs japonais dans quelques pays d'Asie. Ces investissements ont été multipliés par cinq entre 1985 et 1989, grâce à de multiples délocalisations. Les autorités nipponnes cherchent, par le développement dans les pays de l'ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est) d'industries manufacturières à fortes capacités de main-d'œuvre, à compenser l'excédent d'offre de travail en Asie du sud-est, à l'horizon de l'an 2000.

De son côté, dès les années 70, la Tunisie a encouragé l'installation d'entreprises étrangères dans le secteur textile, afin d'absorber le surplus de main-d'œuvre dû à la limitation de l'émigration vers l'Europe. Cette option libérale a trouvé ses limites : l'atout tunisien – la faiblesse du coût de la main-d'œuvre – a retardé l'apparition des nouvelles technologies, et la Tunisie traîne aujourd'hui le boulet d'une industrie obsolète, comme le décrit le démographe Hafedh Chekir.

Pôles d'attraction

L'intégration économique régionale semble être une des voies de fixation des populations. Georges Tapinos, de l'Institut d'études politiques de Paris, montre que si cette préoccupation était absente lors de la création des Communautés européennes, elle est au cœur de la conclusion du Traité de libre échange en Amérique du Nord (ALENA). Il s'agit pour les Etats-Unis de freiner l'émigration clandestine mexicaine.

Jean Coussy, chercheur à l'École des hautes études en sciences sociales, souligne pour sa part que l'Afrique subsaharienne représente un énorme potentiel migratoire (10 % de la population africaine est considérée comme migrante), jusqu'alors masqué par l'importance des flux interafricains. En l'absence de politique de développement, la saturation des pôles d'attraction de population – villes, secteurs côtiers et miniers – pourrait provoquer l'émergence d'une migration intercontinentale, notamment en direction de l'Europe.

Jean-Pierre Garson, coordinateur de l'étude à la direction de l'éducation, de l'emploi, du travail et des affaires sociales à l'OCDE explore pour sa part les circuits suivis par l'*« argent des émigrés »* maghrébins et montre que ces devises dépassent largement les flux d'investissements directs étrangers et les flux nets d'aide publique au développement dans ces pays. Mais le chômage et la tendance à l'installation dans les pays d'accueil diminuent ces capacités d'investissement. Le banquier portugais Victor Hugo de Castro montre d'ailleurs que les transferts de fonds des émigrés portugais n'ont eu que peu d'influence sur le développement régional, sans doute en raison de l'*« individualisme »* des projets qu'ils servaient. M. Garson préconise donc un système qui associerait les investissements internationaux et ceux des émigrés dans leurs pays d'origine. Plus à même de recueillir la confiance des diverses parties, ces nouvelles formes de coopération croisées présentent sans doute l'une des pistes de réflexion les plus innovantes pour la conférence du Caire.

H. M.

(1) *Migration et développement, un nouveau partenariat pour la coopération. 343 pages, OCDE Paris 1994.*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



DANONE

BÉNÉFICE DU PREMIER SEMESTRE : 1 677 MILLIONS DE FRANCS

En raison notamment des médiocres conditions climatiques enregistrées jusqu'en juin dernier, les résultats du Groupe DANONE pour le premier semestre 1994 sont en léger recul par rapport à ceux du premier semestre 1993 au niveau du résultat opérationnel et du bénéfice net. Par contre, la marge brute d'autofinancement progresse de 3 475 à 3 493 millions de francs.

Le résultat net s'établit à 1 677 millions de francs (contre 1 819 millions de francs en 1993) et le résultat opérationnel (résultat avant frais financiers et impôts) à 3 125 millions de francs contre 3 401 millions de francs en 1993.

Le premier semestre de 1993 avait enregistré la plus-value de cession de la société d'emballage SEPROSY et avait bénéficié d'achats anticipés dans la bière en prévision de la hausse des taxes spécifiques.

En 1994, les activités Boissons ont été pénalisées par des conditions climatiques défavorables jusqu'au mois de juin ; néanmoins, les résultats du semestre ont représenté 50 % du résultat de l'ensemble de l'année 1993. Les fortes chaleurs des mois de juillet et août ont eu un effet particulièrement favorable sur les activités Bière, Eaux Minérales et Emballage ; pour ces raisons, le Groupe est confiant dans la réalisation de son objectif de croissance des résultats sur l'ensemble de l'année 1994.

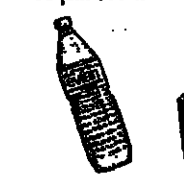
La répartition du résultat opérationnel par Activité est la suivante :

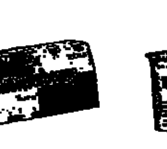
(en millions de francs)	*30.06.93*	*30.06.94*
Europe		
Produits frais	1 063	988
Epicerie-Pâtes	458	396
Biscuits	354	316
Bière	547	422
Eaux minérales	504	580
Emballage	400	324
International	112	180
Résultat opérationnel des Branches	3 438	3 206
Résultats non répartis	(37)	(81)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL DU GROUPE	3 401	3 125

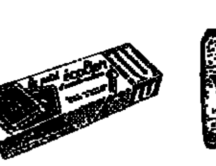
L'activité «International» regroupe les sociétés consolidées non-européennes.

La comparaison des données brutes des exercices 1994 et 1993 doit être effectuée en tenant compte des précisions suivantes : Entrées, dans la Branche Eaux Minérales, des sociétés Volvic en France et Aguas de Lanjaron en Espagne, et dans l'activité «International» des sociétés de la zone Asie-Océanie. Sortie, dans la Branche Emballage, de la société Verreries de Masnières, consolidée par mise en équivalence à compter de 1994.

Les Commissaires aux Comptes ont procédé aux contrôles prévus par la loi sur les résultats consolidés du Groupe au 30 juin 1994.







LES TITRES DU GROUPE APPARAISSENT DÉSORMAIS DANS LES COTES BOURSIÈRES SOUS LE LIBELLÉ «DANONE (EX BSN)».

INFORMATION ACTIONNAIRES, TÉL : 05 320 323 ET MINITEL : 36.16-CLIFF.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PROJET DE DESSERTES DE L'EST DE LA FRANCE ET DES PAYS FRONTALIERS PAR TRAIN A GRANDE VITESSE TGV EST EUROPÉEN

AVIS D'ENQUÊTE

Le public est informé qu'en application du Code de l'Expropriation et de l'arrêté conjoint des préfets des départements de PARIS, SEINE-SAINT-DENIS, SEINE-ET-MARNE, AISNE, MARNE, MEUSE, MEURTHE-ET-MOSELLE, MOSELLE et BAS-RHIN en date du 1er août 1994 une enquête publique portant sur l'utilité publique de la construction d'une ligne ferroviaire nouvelle, de la création de gares nouvelles et de l'aménagement des installations terminales de ladite ligne, ainsi que sur la mise en compatibilité des POS rendus publics ou approuvés de plusieurs communes, ci-dessous soulignées, sera ouverte du 16 septembre 1994 au 2 novembre 1994 inclus sur le territoire des communes suivantes :

DÉPARTEMENT DE PARIS : 10e, 18e, 19e arrondissement.

DÉPARTEMENT DE SEINE-SAINT-DENIS :
Arrondissement de BOBIGNY : PANTIN, BOBIGNY, ROMAINVILLE, NOISY-LE-SEC, BONDY, VILLEMOMBLE.
Arrondissement de LE RAINCY : LE RAINCY, GAGNY.

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE :
Arrondissement de TORCY : CHELLES ; BROU-SUR-CHANTEREINE, VAIRES-SUR-MARNE, POMPONNE ; VILLEVAUDÉ ; CARNETIN ; ANNET-SUR-MARNE ; CLAYE-SOUILLY.
Arrondissement de MEAUX : FRESNES-SUR-MARNE ; MESSY ; CHARNY ; SAINT-MESMES, VILLEROY, IVERNY ; CHAUCONIN-NEUFMONTIERS ; LE PLESSIS-L'ÉVÊQUE ; MONTHYON ; PENCHARD ; BARCY ; CHAMBRY ; VARREDDES ; ÉTREPILLY ; CONGIS-SUR-THÉROUANNE ; TROCY-EN-MULTIEN* ; LE PLESSIS-PLACY* ; VINCY-MANŒUVRE* ; LIZY-SUR-OURCQ, MAY-EN-MULTIEN, OCQUERRE ; CROUY-SUR-OURCQ ; VENDREST ; COULOMBS-EN-VALOIS ; GERMIGNY-SOUS-COULOMBS, DHUISY (* P.O.S intercommunal)

DÉPARTEMENT DE L'AISNE :
Arrondissement de CHATEAU-THIERRY : MONTREUIL-AUX-LIONS ; MARIGNY-EN-ORXOIS ; LUCY-LE-BOCAGE, COUPRU, ESSOMES-SUR-MARNE ; BOURESCHES ; CHATEAU-THIERRY ; VERDILLY ; BÉZU-SAINT-GERMAIN ; ÉPIEDS, MONT-SAINT-PÈRE, CHARTÈVES ; BEUVARDES ; LE CHARMEL ; FRESNES-EN-TARDENOIS ; COURMONT ; RONCHÈRES ; GOUSSANCOURT, VÉZILLY ; VILLERS-AGRON-AIGUIZY.

DÉPARTEMENT DE LA MARNE :
Arrondissement d'ÉPERNAY : CHAMPVOISY.
Arrondissement de REIMS : SAINTE-GEMME ; AOUGNY ; LAGERY ; LHÉRY ; TRAMERY ; POILLY, BOULEUSE ; MÉRY-PRÉMECY ; GERMIGNY ; TRESLON ; JANVRY ; GUEUX ; VRIGNY ; ORMES ; LES MESNEUX ; BEZANNES, VILLERS-AUX-NOEUDS, REIMS, CHAMPFLEURY ; CORMONTREUIL ; TROIS-PUITS ; MONTBRÉ ; TAISSY ; PUISIEULX ; SILLERY ; VERZENAY ; BEAUMONT-SUR-VESLE ; VAL-DE-VESLE ; VILLERS-MARMERY ; LES PETITES-LOGES.
Arrondissement de CHALONS-SUR-MARNE : BILLY-LE-GRAND ; LIVRY-LOUVERCY ; BOUY ; SAINT-HILAIRE-AU-TEMPLE ; VADENAY ; DAMPIERRE-AU-TEMPLE ; CUPERLY ; LA CHEPPE ; BUSSY-LE-CHATEAU ; SOMME-VESLE.
Arrondissement de SAINTE-MENEHOULD : SAINT-RÉMY-SUR-BUSSY ; TILLOY-ET-BELLAY ; AUVE ; SAINT-MARD-SUR-AUVE ; LA CHAPELLE-FELCOURT ; RAPSÉCOURT ; DAMPIERRE-LE-CHATEAU ; BRAUX-SAINT-RÉMY ; SIVRY-ANTE ; CHATRICES ; VILLERS-EN-ARGONNE ; PASSAVANT-EN-ARGONNE ; LE CHEMIN ; ÉCLAIRES.

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE :
Arrondissement de BAR-LE-DUC : BRIZEAUX ; SEUIL-D'ARGONNE ; FOUCAUCOURT-SUR-THABAS ; ÉVRES, NUBÉCOURT, BEAUSITE, LES TROIS-DOMAINES.
Arrondissement de VERDUN : RAMBLUZIN-ET-BENOITE-VAUX ; RÉCOURT-LE-CREUX ; TILLY-SUR-MEUSE.
Arrondissement de COMMERCY : THILLOMBOIS ; BOUQUEMONT ; WOIMBEY ; BANNONCOURT ; LACROIX-SUR-MEUSE ; ROUVROIS-SUR-MEUSE ; LAMORVILLE ; VALBOIS ; CHAILLON ; VIGNEULLES-LÈS-HATTONCHATEL ; BENEY-EN-WOËVRE.

DÉPARTEMENT DE MEURTHE-ET-MOSELLE :
Arrondissement de TOUL : XAMMES ; THIAUCOURT-REGNIÉVILLE ; JAULNY.
Arrondissement de NANCY : PRÉNY ; PAGNY-SUR-MOSELLE ; VANDIÈRES ; CHAMPEY-SUR-MOSELLE ; PONT-A-MOUSSON, BOUXIÈRES-SOUS-FROIDMONT ; LESMÉNILS ; ÉPLY.

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE :
Arrondissement de METZ-CAMPAGNE : CHEMINOT ; LOUVIGNY ; SAINT-JURE ; PAGNY-LÈS-GOIN ; VIGNY ; SECOURT ; SOLGNE ; SAILLY-ACHATEL ; LUPPY ; MONCHEUX ; TRAGNY ; THIMONVILLE ; FLOCOURT ; BÉCHY.
Arrondissement de BOULAY-MOSELLE : HAN-SUR-NIED ; HERNY ; VATIMONT.
Arrondissement de FORBACH : BRULANGE ; DESTRY ; BARONVILLE ; MORHANGE.
Arrondissement de CHATEAU-SALINS : SAINT-EPVRE ; MORVILLE-SUR-NIED ; BAUDRECOURT ; LUCY ; CHENOIS, LESSE ; MARTHILLE, ACHAIN ; PÉVANGE ; RICHE ; CONTHIL ; ZARBELING ; RODALBE ; LIDREZING ; BÉNESTROFF ; BOURGALTROFF ; GUÉBLING, MARIMONT-LES-BÉNESTROFF ; BASSING ; DOMNON-LÈS-DIEUZE ; CUTTING ; RORBACH-LES-DIEUZE ; LOUDREFING.
Arrondissement de SARREBOURG : GUERMANGE ; BELLES-FORÊTS ; FRIBOURG ; LANGATTE ; HAUT-CLOCHER ; DOLVING, SARRALTROFF ; HILBESHEIM ; REDING ; HOMMARTING ; VIEUX-LIXHEIM ; LIXHEIM ; BROUVILLER ; HERANGE ; BOURSCHEID ; ZILLING ; MITTELBRONN ; VILSBERG ; PHALSBOURG ; DANNE-ET-QUATRE-VENTS.

DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN :
Arrondissement de SAVERNE : ECKARTSWILLER ; SAINT-JEAN-SAVERNE ; ERNOLSHEIM-LÈS-SAVERNE ; STEINBOURG ; HATTMATT ; DETTWILLER ; GOTTESHEIM ; LUPSTEIN ; LITTENHEIM.
Arrondissement de STRASBOURG-CAMPAGNE : WILWISHEIM ; INGENHEIM ; SAESSOLSHEIM ; DUNTZENHEIM ; GOUGENHEIM, GINGSHEIM ; HOHATZENHEIM ; MITTELHAUSEN ; BERSTETT ; MITTELSCHAEFFOLSHEIM ; OLWISHEIM ; ECKWERSHEIM, VENDENHEIM, LAMPERTHEIM ; MUNDOLSHEIM ; SOUFFELWEYERSHEIM ; HŒNHEIM ; BISCHHEIM ; SCHILTIGHEIM.
Arrondissement de STRASBOURG-VILLE : STRASBOURG.

Pendant toute la période de l'enquête, les dossiers d'enquête d'utilité publique du projet, et de mise en compatibilité des Plans d'Occupation des Sols rendus publics ou approuvés de toutes les communes concernées seront déposés au siège principal de l'enquête :

PRÉFECTURE DE LA MOSELLE
Direction de l'administration générale, bureau de l'administration générale
2e étage - bureau 220 - 9, place de la Préfecture, B.P. 1014, 57034 METZ CEDEX

Aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, le public pourra prendre connaissance des dossiers et formuler ses observations sur les registres d'enquête ouverts à cet effet. Ces observations pourront également être adressées par écrit à la commission d'enquête au siège principal de l'enquête pour être annexées aux registres.

Les dossiers et les registres seront également accessibles au public les samedis 1er octobre et 15 octobre 1994 de 9 heures à 12 heures.

Pendant le même délai et aux jours habituels d'ouverture des bureaux, un exemplaire des dossiers d'enquête d'utilité publique du projet et de mise en compatibilité des P.O.S. rendus publics ou approuvés des communes du ressort du département ou de l'arrondissement concerné, ainsi que des registres d'enquête, sera tenu à la disposition du public dans les préfectures et sous-préfectures suivantes :

PARIS : Préfecture - direction de l'urbanisme et des actions de l'Etat - bureau de l'urbanisme - bureau 313 - 50, avenue Daumesnil 75012 PARIS - de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30.

SEINE-SAINT-DENIS : Préfecture - 124, rue Carnot 93007 BOBIGNY - de 9 h à 17 h.
Sous-préfecture de LE RAINCY - 6, allée de l'Eglise 93340 LE RAINCY - de 9 h à 17 h.

SEINE-ET-MARNE : Préfecture bâtiment B - 1er étage, porte 9 - rue des Saints-Pères 77010 MELUN CEDEX - de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 17 h.
Sous-préfecture de MEAUX (arrondissements de MEAUX et de TORCY), 11, rue de Martimprey 77108 MEAUX CEDEX - de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 17 h.

AISNE : Préfecture - 2, rue Paul-Doumer 02010 LAON CEDEX - de 9 h à 11 h 45 et de 14 h à 16 h 30.
Sous-préfecture de CHATEAU-THIERRY - 28, rue Saint-Crépin 02400 CHATEAU-THIERRY - de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

MARNE : Préfecture - porte 109, 1, rue de Jessaint 51036 CHALONS-SUR-MARNE CEDEX - de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 18 h sauf le mardi de 13 h 30 à 19 h.
Sous-préfecture de REIMS, dans les bureaux situés au : 68, rue de Chanzy 51100 REIMS - de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 18 h sauf le mardi de 13 h 30 à 19 h.
Sous-préfecture d'EPERNAY, 1, rue Eugène-Mercier, B.P. 509 51331 ÉPERNAY CEDEX - de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30.
Sous-préfecture de SAINTE-MENEHOULD, 1, rue de l'Arbre-Sec 51800 SAINTE-MENEHOULD - de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15.

MEUSE : Préfecture - 40, rue du Bourg B.P. 512 55012 BAR-LE-DUC - de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.
Sous-préfecture de VERDUN, place Saint-Paul B.P. 723 55107 VERDUN - de 8 h 30 à 11 h 45 et de 14 h à 17 h.
Sous-préfecture de COMMERCY, 22, avenue Stanislas B.P. 87 55205 COMMERCY CEDEX - de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

MEURTHE-ET-MOSELLE : Préfecture - 2e étage - bureau 210, 1, rue Maurice-Barrès 54038 NANCY CEDEX - de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.
Sous-préfecture de TOUL, 9, rue Firmin-Gouvion 54200 TOUL - de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.

MOSELLE : Préfecture - 9, place de la Préfecture B.P. 1014 57034 METZ CEDEX - de 8 h 30 à 15 h 30.
Sous-préfecture de BOULAY, 12, rue du Général-de-Gaulle 57220 BOULAY - de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h.
Sous-préfecture de CHATEAU-SALINS, 6, rue de Nancy 57170 CHATEAU-SALINS - de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h.
Sous-préfecture de FORBACH, 11, avenue du Général-Passaga 57600 FORBACH - de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h.
Sous-préfecture de METZ-CAMPAGNE, 36, place Saint-Thiébault 57000 METZ - de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h.
Sous-préfecture de SARREBOURG, 6, rue du Président-Robert-Schuman 57400 SARREBOURG - de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h.

BAS-RHIN : Préfecture - Bureau 201, 5, place de la République 67073 STRASBOURG CEDEX - de 8 h à 11 h et de 13 h 30 à 16 h.
Sous-préfecture de STRASBOURG-CAMPAGNE, 5, place de la République 67073 STRASBOURG CEDEX - de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30.
Sous-préfecture de SAVERNE, 3, rue du Tribunal 67700 SAVERNE - de 8 h 15 à 11 h 45 et de 13 h 45 à 16 h.

Dans ces préfectures et sous-préfectures, les dossiers pourront être consultés les samedis 1er octobre et 15 octobre 1994 de 9 h à 12 h.

Sont également lieux d'enquête, les mairies des communes concernées par le projet et énumérées ci-dessus.

Dans ces mairies (et au Centre administratif de la Communauté Urbaine de Strasbourg), aux heures et aux jours habituels d'ouverture des bureaux, le public pourra également prendre connaissance du dossier d'enquête d'utilité publique du projet, et le cas échéant du dossier de mise en compatibilité du Plan d'Occupation des Sols rendu public ou approuvé intéressant le territoire communal. De la même façon, les observations du public seront consignées sur les registres d'enquête ouverts à cet effet.

La commission d'enquête, dont le siège est fixé à la Préfecture de la Moselle à METZ, est composée de :

Président : M. Gilbert BALLAND, ingénieur général des Ponts et Chaussées honoraire, expert près le Tribunal administratif de STRASBOURG.
Vice-présidents : M. Daniel ISAMBERT, géomètre expert foncier retraité, M. André MONSARRAT, ingénieur général des Ponts et chaussées honoraire.
Membres : M. Claude BONIFACE, ingénieur subdivisionnaire de l'Equipement honoraire, M. Gérard FRANÇOIS, commandant de l'armée de l'air à la retraite, Mme Evelyne GOSSIN BIGOT, architecte urbaniste, M. Jean-Claude HAND, architecte urbaniste paysagiste, M. Marc HERRARD, géomètre expert honoraire, M. Jean-Paul HERVEAU, officier en retraite, M. Jean-Paul HOFFMANN, technicien en télécommunications en retraite, M. Bernard MAILLARD, ingénieur subdivisionnaire de l'Equipement honoraire, Mme Marianne MEY-SCHALL, architecte urbaniste, M. Auguste RADEMACHER, ingénieur conseil, expert près le Tribunal administratif de STRASBOURG, M. Daniel RUEZ, géomètre expert, M. Gilbert BINNER, géomètre expert honoraire, Mme Marie-Françoise SEVRAIN, consultante en environnement, M. René STROEBELE, ingénieur, expert près le Tribunal administratif de STRASBOURG, M. Jacques VALENTIN, géologue expert près le Tribunal administratif de STRASBOURG, M. René WENGER, inspecteur honoraire SNCF.

Le président ou un membre de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public dans les conditions suivantes :

DÉPARTEMENT DE LA SEINE-ET-MARNE, Sous-préfecture de MEAUX : vendredi 16-9-1994 de 9 h à 11 h 30, vendredi 23-9-1994 de 9 h à 11 h 30, vendredi 7-10-1994 de 9 h à 11 h 30, samedi 15-10-1994 de 9 h à 12 h, lundi 24-10-1994 de 9 h à 12 h, mercredi 2-11-1994 de 9 h à 12 h.
Mairie de CLAYE-SOUILLY : vendredi 16-9-1994 de 14 h à 17 h, vendredi 23-9-1994 de 14 h à 17 h, vendredi 30-9-1994 de 14 h à 17 h, vendredi 7-10-1994 de 14 h à 17 h, vendredi 14-10-1994 de 14 h à 17 h, lundi 24-10-1994 de 14 h à 17 h, mercredi 2-11-1994 de 14 h à 17 h.

DÉPARTEMENT DE L'AISNE, Sous-préfecture de CHATEAU-THIERRY : vendredi 16-9-1994 de 13 h 30 à 16 h 30, vendredi 23-9-1994 de 13 h 30 à 16 h 30, samedi 1-10-1994 de 9 h à 12 h, vendredi 7-10-1994 de 9 h à 11 h 30, samedi 15-10-1994 de 9 h à 11 h 30, lundi 24-10-1994 de 9 h à 11 h 30, mercredi 2-11-1994 de 14 h à 16 h 30.

DÉPARTEMENT DE LA MARNE, Sous-préfecture de REIMS (dans les locaux situés au 68, rue de Chanzy) : vendredi 16-9-1994 de 14 h à 16 h 30, vendredi 23-9-1994 de 14 h à 16 h 30, samedi 1-10-1994 de 9 h à 12 h, samedi 15-10-1994 de 9 h à 12 h, vendredi 21-10-1994 de 14 h à 16 h 30, mercredi 2-11-1994 de 14 h à 16 h 30.
Mairie de REIMS : vendredi 16-9-1994 de 9 h à 12 h, vendredi 23-9-1994 de 9 h à 12 h, samedi 1-10-1994 de 9 h à 12 h, samedi 15-10-1994 de 9 h à 12 h, vendredi 21-10-1994 de 9 h à 12 h, mercredi 2-11-1994 de 9 h à 12 h.
Mairie de SAINT-HILAIRE-AU-TEMPLE : mardi 20-9-1994 de 16 h 45 à 18 h 45, vendredi 7-10-1994 de 16 h 45 à 18 h 45, mercredi 2-11-1994 de 16 h 45 à 18 h 45.

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE, Mairie de VIGNEULLES-LÈS-HATTONCHATEL : vendredi 16-9-1994 de 8 h 30 à 11 h 30, jeudi 22-9-1994 de 8 h 30 à 11 h 30, jeudi 29-09-1994 de 8 h 30 à 11 h 30, jeudi 6-10-1994 de 8 h 30 à 11 h 30, jeudi 13-10-1994 de 8 h 30 à 11 h 30, jeudi 20-10-1994 de 8 h 30 à 11 h 30, mercredi 2-11-1994 de 8 h 30 à 11 h 30.

DÉPARTEMENT DE LA MEURTHE-ET-MOSELLE, Mairie de PAGNY-SUR-MOSELLE : vendredi 16-9-1994 de 14 h 30 à 17 h 30, jeudi 22-9-1994 de 14 h 30 à 17 h 30, jeudi 29-9-1994 de 14 h 30 à 17 h 30, jeudi 6-10-1994 de 14 h 30 à 17 h 30, jeudi 13-10-1994 de 14 h 30 à 17 h 30, jeudi 20-10-1994 de 14 h 30 à 17 h 30, mercredi 2-11-1994 de 14 h 30 à 17 h 30.

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE, Préfecture de la MOSELLE : samedi 1-10-1994 de 9 h à 12 h, samedi 15-10-1994 de 9 h à 12 h.
Sous-préfecture de SARREBOURG : vendredi 16-9-1994 de 9 h à 12 h, mercredi 21-09-1994 de 9 h à 12 h, samedi 1-10-1994 de 9 h à 12 h, mercredi 5-10-1994 de 15 h à 18 h, jeudi 20-10-1994 de 9 h à 12 h, lundi 24-10-1994 de 9 h à 12 h, mercredi 2-11-1994 de 15 h à 18 h.
Mairie de LOUVIGNY : vendredi 16-9-1994 de 9 h à 12 h, mardi 20-9-1994 de 9 h à 12 h, mardi 27-9-1994 de 9 h à 12 h, lundi 3-10-1994 de 9 h à 12 h, mardi 11-10-1994 de 9 h à 12 h, samedi 15-10-1994 de 9 h à 12 h, vendredi 21-10-1994 de 9 h à 12 h, vendredi 28-10-1994 de 9 h à 12 h.
Mairie de MORHANGE : vendredi 16-9-1994 de 14 h à 17 h, vendredi 23-9-1994 de 14 h à 17 h, jeudi 29-9-1994 de 9 h à 12 h, samedi 1-10-1994 de 9 h à 12 h, jeudi 6-10-1994 de 9 h à 12 h, jeudi 13-10-1994 de 9 h à 12 h, mardi 18-10-1994 de 9 h à 12 h, lundi 24-10-1994 de 9 h à 12 h.

DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN, Préfecture du BAS-RHIN : vendredi 16-9-1994 de 9 h à 12 h, mercredi 21-9-1994 de 9 h à 12 h, mercredi 5-10-1994 de 15 h à 18 h, samedi 15-10-1994 de 9 h à 12 h, jeudi 20-10-1994 de 15 h à 18 h, lundi 24-10-1994 de 9 h à 12 h, mercredi 2-11-1994 de 15 h à 18 h.
Centre administratif de la ville et de la communauté urbaine de STRASBOURG : vendredi 16-9-1994 de 9 h à 12 h, mercredi 21-9-1994 de 15 h à 18 h, mercredi 5-10-1994 de 9 h à 12 h, jeudi 20-10-1994 de 9 h à 12 h, lundi 24-10-1994 de 15 h à 18 h, mercredi 2-11-1994 de 15 h à 18 h.
Mairie de DETTWILLER : vendredi 16-9-1994 de 9 h à 12 h, mercredi 21-9-1994 de 15 h à 18 h, mercredi 5-10-1994 de 9 h à 12 h, samedi 15-10-1994 de 9 h à 12 h, jeudi 20-10-1994 de 15 h à 18 h, lundi 24-10-1994 de 15 h à 18 h, mercredi 2-11-1994 de 15 h à 18 h.

Il pourra être pris connaissance d'une copie du rapport et des conclusions de la commission d'enquête dans chaque lieu d'enquête pendant le délai d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Par ailleurs, les personnes intéressées pourront obtenir communication du rapport et des conclusions en s'adressant au préfet de leur département dans les conditions prévues au titre Ier de la loi du 17 juillet 1978.

METZ, le 1er août 1994
LE PRÉFET DE LA RÉGION LORRAINE,
PRÉFET DE LA MOSELLE,
Signé : Roger BENMEBAREK

MELUN, le 1er août 1994
LE PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE
Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général,
Signé : Michel SOULIGNAC

BAR-LE-DUC, le 1er août 1994
LE PRÉFET DE LA MEUSE
Signé : Colette HOREL

PARIS, le 1er août 1994
LE PRÉFET DE LA RÉGION ILE-DE-FRANCE,
PRÉFET DE PARIS
Signé : Jean-Claude AUROUSSEAU

LAON, le 1er août 1994
LE PRÉFET DE L'AISNE
Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général,
Signé : Jean-Paul KIHL

NANCY, le 1er août 1994
LE PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE
Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général,
Signé : Rémi CARON

BOBIGNY, le 1er août 1994
LE PRÉFET DE SEINE-SAINT-DENIS,
Signé : Jean-Claude DUPORT

CHALONS-SUR-MARNE, le 1er août 1994
LE PRÉFET DE LA RÉGION CHAMPAGNE-ARDENNE,
PRÉFET DE LA MARNE
Signé : Jacques FOURNET

STRASBOURG, le 1er août 1994
LE PRÉFET DE LA RÉGION ALSACE
PRÉFET DU BAS-RHIN,
Signé : Jean-Pierre DELPONT.

VIE DES ENTREPRISES

Conséquence de l'OPA de Viacom sur Paramount

Le Madison Square Garden de New-York change de propriétaire

La société américaine Viacom, qui possède notamment la chaîne musicale MTV, a annoncé, dimanche 28 août à New-York, la vente du Madison Square Garden pour 1,075 milliard de dollars (5,8 milliards de francs). L'ensemble vendu au conglomérat ITT et au câblo-opérateur Cablevision comprend non seulement les salles de spectacles de New-York, mais également une chaîne de télévision sportive diffusée par le câble (MSG Network) ainsi que les équipes de hockey (les Rangers) et de basket-ball (les Knicks) new-yorkaises.

NEW-YORK

de notre correspondant

Point de vacances pour les industriels du loisir – ou de l'*entertainement*, pour utiliser le terme américain. Dimanche 28 août, Viacom, le groupe audiovisuel qui possède notamment la chaîne musicale MTV, a annoncé, à New-York, la vente du Madison Square Garden (MSG), *« l'arène la plus célèbre du monde »*, selon la plaquette remise à ceux qui visitent, en plein Manhattan, cette salle de spectacles couverte de 20 000 places où se sont produits *« Sinatra, Elvis, Elton, Marylin »* et Bill (Clinton). L'ensemble a été vendu 1,075 milliard de dollars (5,8 milliards de francs) à deux entreprises alliées pour la circonstance, le conglomérat ITT (hôtellerie, finances...) et le câblo-opérateur Cablevision. ITT et Cablevision achètent non seulement le complexe immobilier, mais aussi une chaîne de télévision sportive (le réseau MSG) et les équipes new-yorkaises de hockey (Rangers) et de basket (Knicks).

Après avoir acquis cet hiver, à l'issue d'une intense bataille boursière, le groupe Paramount pour 9,7 milliards de dollars (plus de 53 milliards de francs), Viacom se devait de céder certains actifs récupérés pour réduire son endettement. Dès le début de l'été, on annonçait la mise aux enchères du *Madison Square Garden*. De nombreuses firmes se sont portées candidates.

Dans la compétition finale, ITT et Cablevision l'ont finalement emporté sur Liberty Media, la filiale de Tele-Communications Inc., le premier câblo-opérateur américain. Leur offre était, semble t-il, légèrement supérieure à celle du géant du câble. Surtout ils ont proposé de payer « cash » (en liquide) alors que TCI proposait un paiement en partie par échange d'actions. C'est ITT, un conglomérat aujourd'hui très actif dans l'hôtellerie (Sheraton) et les services financiers, qui amènera, dans une première phase, l'argent.

Un monopole sur la diffusion des sports

Cablevision, le quatrième cablo-opérateur américain (2,5 millions d'abonnés) apportera son *savoir-faire*, *notamment en* matière de télévision sportive. Il sera *« l'opérateur industriel »*, mais il participera aussi au financement de l'acquisition. Les autorités chargées du respect des lois de la concurrence pourraient réagir : le nouvel ensemble disposera d'un quasi-monopole de la diffu*sion télévisée sportive* sur la région de New-York. Pour Viacom, l'opération, si elle se concrétise, est un beau succès financier. Elle devrait aussi faciliter une autre opération, la fusion entre Viacom et Blockbuster, le premier réseau de distribution de vidéo dans le pays. Ce rapprochement doit alimenter le nouvel ensemble Viacom-Paramount en « cash-flow ». Il se heurtait jusqu'à présent à l'opposition de certains actionnaires de Blockbuster. La vente à bon prix de MSG devrait calmer leurs inquiétudes.

ERIK IZRAELEWICZ

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

PRIX

DIGITAL EQUIPMENT annonce une baisse de ses prix allant jusqu'à 26 %. – Digital Equipment, le troisième groupe informatique américain, a annoncé, vendredi 26 août, une réduction de ses prix de micro-ordinateurs aux Etats-Unis, pouvant aller jusqu'à 26 %. Le groupe américain s'engage, ainsi, à son tour dans la guerre des prix lancée par Compaq. Cette baisse intervient, en effet, après des initiatives similaires annoncées ces deux dernières semaines par Compaq (jusqu'à 22 %) et IBM (jusqu'à 27 %).

PARTICIPATION

Nestlé augmente sa participation dans San Pellegrino. – Nestlé a annoncé le 26 août, l'augmentation de sa participation dans les eaux minérales italiennes San Pellegrino par l'intermédiaire de la société luxembourgeoise Compagnie *financière du Haut Rhin, dont elle* compte détenir bientôt 49 % des parts. Dans un premier temps, Nestlé a porté de 28 à 42 % ses parts dans la Compagnie financière du Haut Rhin, elle-même actionnaire majoritaire de San Pellegrino dans une proportion estimée à 58 %. Les nouvelles parts de Nestlé ont été acquises auprès des familles Gardini et Malgara. Dans une seconde phase, actuellement en négociations, Nestlé projette d'augmenter encore sa participation dans la Compagnie financière du Haut *Rhin en traitant avec son action*naire majoritaire, le groupe Mentasti, afin de porter la participation de Nestlé à 49 %, a indiqué le groupe suisse qui possède, notamment, les eaux Perrier.

FUSION

SEGA ENTERPRISES achète un fabricant américain de billards électriques. – Le groupe japonais Sega Enterprises (jeux vidéo) va acheter fin septembre le fabricant américain de billards électriques (*flippers*), Data East Pinball, pour un montant de 3,5 milliards de yens (189 millions de francs). Fondée en 1986, la compagnie américaine détient 25 % du marché mondial des billards électriques et a réalisé des ventes totales de 64 millions de dollars en 1993 (345,6 millions de francs). C'est une filiale du fabricant japonais de jeux Data East. Sega espère que cette acquisition l'aidera à accroîtres ses ventes auprès des galeries de jeux américaines.

MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation
(en millions de francs)

	18 août 1994
Total actif	587 939
dont	
Or	177 929
Disponibilités à vue à l'étranger	107 350
Ecus	13 447
Avances au Fonds de stabilisation des changes	14 981
Or et autres actifs de réserve à recevoir de l'Institut monétaire européen	60 262
Concours au Trésor public	24 000
Titres d'Etat (bons et obligations)	68 744
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	1 432
Effets privés	63 891
Effets en cours de recouvrement	15 230
Total passif	587 938
dont	
Billets en circulation	264 428
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	4 666
Compte courant du Trésor public	16 386
Reprises de liquidités	4 237
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes	8 557
Ecus à livrer à l'Institut monétaire européen	58 486

	18 août 1994
Réserves de réévaluation des réserves en or de l'Etat	178 331

TAUX DES OPÉRATIONS

- Taux de la dernière opération sur appel d'offres à la date du 9 août 94 — 5,00 %
- Taux des pensions de 5 à 10 jours — 6,40 %
- Taux des avances sur titres — 8,25 %

INDICES SBF-BOURSE DE PARIS

FIN DE SEMAINE

Base 1 000 : 31 décembre 1990

	19-08-94	26-08-94
Indice général-SBF 120	1 388,33	1 418,12
Indice général-SBF 250	1 344,90	1 372,50
Valeurs industrielles	1 550,81	1 570,29
Energie	1 540,78	1 588,81
Produits de base	1 433,35	1 452,35
Construction	1 744,61	1 752,83
Biens d'équipement	1 268,40	1 266,86
Automobile	2 263,71	2 259,88
Autres biens consom.	1 785,68	1 822,25
Industrie agroalim.	1 389,45	1 414,39
Services	1 275,99	1 304,38
Distribution	1 840,75	1 896,13
Autres services	1 033,18	1 050,11
Sociétés financières	1 085,08	1 121,50
Immobilier	858,67	881,86
Services financiers	1 130,36	1 183,12
Sociétés invest.	1 157,78	1 172,11

PARIS, 29 août = La chute d'Euro Disney

La séance de lundi débutait à la Bourse de Paris sur une note calme dans un marché étroit. En repli de 0,18 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 demeurait stable vers treize heure (+ 0,14 %) à 2 065,80 points. Dans un marché calme tous les intervenants n'avaient d'yeux que pour Euro Disney dont l'action ne cessait de chuter. En début d'après-midi, il perdait jusqu'à 17,9 % à 7,80 francs avec 4 millions de titres échangés. Par la suite, *l'action perdait 15,8 % ave 6 millions* de titres échangés. Cette dégringolade faisait suite aux propos de Nigel Reed, analyste chez Paribas Capital Market qui aurait revu ses prévisions à la baisse. D'après certains opérateurs, pour cet analyste la valeur ne vaudrait que 1,60 franc...

Des signes de tassement de la croissance américaine ont entraîné un net recul des taux à long terme américains vendredi soir. Le taux des bons du Trésor à 30 ans est revenu à 7,47 % contre 7,53 % jeudi soir. Dans la foulée Wall Street a pris 1,3 %, le Dow Jones se rapprochant des 3 900 points. Le billet vert, autre baromètre scruté actuellement par les investisseurs, est également en hausse sensible, atteignant lundi à Tokyo 100,20 yens. Cette *semaine, les opérateurs seront parti*culièrement attentifs au chiffre du chômage américain en août et aux décisions que va prendre la Bundesbank lors de sa réunion de jeudi. Mercredi, la prise en pension allemande se fait au taux fixe de 4,85 % comme ce fut le cas la semaine précédente.

LONDRES, Clos

Les divers marchés de Londres étaient fermés le 29 août, en raison du *Bank Holiday*, traditionnellement fixé au dernier lundi du mois d'août. Il en était de même à Hongkong.

TOKYO, 29 août ▲ Rebond

Le marché a enregistré des gains substantiels lundi 29 août, grâce à des achats sur indices encouragés par la reprise du dollar et la forte progression de Wall Street vendredi. L'indice Nikkei a gagné 128,93 points, soit 0,63 %, à 20 600,42. Les fonds publics et les opérateurs ont été les principaux acheteurs alors que les banques et les entreprises vendaient à l'approche de la fin du premier semestre, en septembre, de l'exercice fiscal.

Dans cette perspective, le journal économique *Nihon Keizai* a publié samedi 27 août les résultats d'une enquête selon laquelle le bénéfice imposable de 200 grandes entreprises *japonaises devrait augmenter de 1 %* pour l'exercice avril 1994 - mars 1995 par rapport à l'année précédente, grâce à leurs efforts de restructuration et à la reprise de l'économie américaine. Les 200 entreprises interrogées dans le cadre de l'enquête ne comprennent pas de banques, de compagnies d'assurances ou de maisons de courtage. Leur bénéfice imposable a reculé de 20,6 % pour l'exercice terminé fin mars 1994 par rapport à l'exercice précédent, selon le journal.

Les bénéfices imposables de 131 grandes entreprises manufacturières devraient progresser de 12,1 % pour l'exercice courant (avril 1994 - mars 1995), *tandis que ceux de 69* firmes non manufacturières interrogées dans la même enquête reculerait de 9,5 %.

VALEURS	Cours du 26 août	Cours du 29 août
Bridgestone	1 580	1 580
Canon	1 720	1 730
Fuji Bank	2 280	2 280
Honda Motors	1 580	1 580
Matsushita Electric	1 730	1 740
Mitsubishi Heavy	780	783
Sony Corp.	5 830	5 930
Toyota Motors	2 150	2 150

CHANGES

Dollar : 5,4003 ▲

Le dollar était en hausse lundi 29 août dans la matinée par rapport au franc et au deutschemark à 5,4003 francs et 1,5738 DM, mais en légère baisse face au yen, à 100,24 yens contre respectivement 5,3460 francs (5,2905 francs cours Banque de France), 1,5628 DM et 100,30 yens vendredi dans la soirée.

FRANCFORT	26 août	29 août
Dollar (en DM)	1,5628	1,5779

TOKYO	26 août	29 août
Dollar (en yens)	99,55	100,20

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (29 août) .... 5 1/4 % - 5 3/8 %

New-York (26 août) .... 4 3/4 %

BOURSES

PARIS

	25 août	26 août
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 026,52	3 062,74
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 397,29	1 418,12
Indice SBF 250	1 354,57	1 351,35

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	25 août	26 août
Industrielles	3 829,89	3 881,05

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	25 août	26 août
100 valeurs	3 234,20	3 265,1
30 valeurs	2 529,60	2 552,2

FRANCFORT

	25 août	26 août
Dax	2 152,21	2 161,54

TOKYO

	26 août	29 août
Nikkei Dow Jones	20 471,49	20 600,42
Indice général	1 635,69	1 640,08

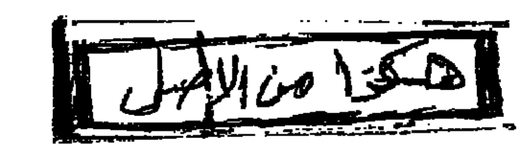
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,3870	5,3890	5,3953	5,3988
Yen (100)	5,3698	5,3772	5,4131	5,4224
Ecu	6,5204	6,5256	6,5139	6,5221
Deutschemark	3,4235	3,4271	3,4282	3,4330
Franc suisse	4,0519	4,0565	4,0642	4,0707
Lire italienne(1000)	3,3848	3,3883	3,3588	3,3639
Livre sterling	8,2571	8,2631	8,2584	8,2685
Peseta (100)	4,1185	4,1232	4,0935	4,1000

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 11/16	4 13/16	4 7/8	5 1/16	5 3/16	5 1/16
Yen (100)	2 1/8	2 3/16	2 1/4	2 3/8	2 5/16	2 7/16
Ecu	5 9/16	5 11/16	5 13/16	5 15/16	6 1/8	6 1/4
Deutschemark	4 13/16	4 15/16	4 7/8	5	4 15/16	5 1/16
Franc suisse	4 1/16	4 3/16	4 1/4	4 3/8	4 3/8	4 1/2
Lire italienne(1000)	8 1/16	8 5/16	8 1/2	8 3/4	9 3/16	9 7/16
Livre sterling	4 15/16	5 1/16	5 7/16	5 9/16	5 7/8	6
Peseta (100)	7 1/2	7 3/4	7 13/16	8 1/16	8 1/8	8 3/8
Franc français	5 5/16	5 7/16	5 1/2	5 5/8	5 13/16	5 15/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 29 AOUT

Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 5,50

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : + 0,09 % (2064,61)

Règlement mensuel

[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

[illegible]

Actions

[illegible]

Étrangères

[illegible]

Hors-cote (sélection)

[illegible]

Second marché (sélection)

[illegible]

Sicav (sélection) 26 août

[illegible]

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 26/08	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,3055	5,2905	5	5,60
Ecu	6,5240	6,5230	—	—
Allemagne (100 dm)	342,6000	342,8300	330	354
Belgique (100 F)	16,6200	16,6330	16	17,10
Pays-Bas (100 fl)	305,1600	305,3500	292	314
Italie (1000 lires)	3,3725	3,3705	3,13	3,60
Danemark (100 krd)	86,4200	86,5000	82,20	90,50
Irlande (1 iep)	8,1170	8,1140	7,75	8,50
Gde-Bretagne (1 L)	8,2180	8,2175	7,80	8,65
Grèce (100 drachmes)	2,2570	2,2580	2,10	2,65
Suisse (100 f)	408,2400	408,1800	395	419
Suède (100 krs)	69,3300	69,5900	65	72
Norvège (100 k)	78	78,0200	73	82
Autriche (100 sch)	48,6830	48,7150	47,10	50,20
Espagne (100 pes)	4,1100	4,1115	3,85	4,45
Portugal (100 esc)	3,3500	3,3550	3,05	3,75
Canada (1 $ can)	3,8558	3,8631	3,60	4,20
Japon (100 yens)	5,3242	5,3294	5,15	5,50

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 26/08
Or fin (kilo en barre)	65400	65400
Or fin (en lingot)	65550	65350
Napoléon (20f)	378	378
Pièce Fr (10 f)	311	—
Pièce Suisse (20 f)	381	380
Pièce Latine (20 f)	378	378
Souverain	487	485
Pièce 20 dollars	2505	2505
Pièce 10 dollars	1437,50	1438
Pièce 5 dollars	625	—
Pièce 50 pesos	2430	2445
Pièce 10 florins	392	392

Matif (Marché à terme international de France)

26 août 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 150 420

Cours	Mars 95	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	112,06	113,84	112,96
Précédent	111,96	113,50	112,60

CAC 40 A TERME
Volume : 30 916

Cours	Août 94	Sept. 94	Oct. 94
Dernier	2066,50	2075	2059,50
Précédent	2028	2036	2045,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

COMMUNICATION

L'ouverture de la 15e université de la communication d'Hourtin

Nicolas Sarkozy augmente la redevance et prône une synergie forte entre ARTE et La Cinquième

Nicolas Sarkozy, ministre du budget, porte-parole du gouvernement, chargé du ministère de la communication, devait annoncer publiquement ses premières décisions, lundi 29 août, à l'ouverture de la quinzième université de la *communication d'Hourtin* (Gironde) qui a lieu du lundi 29 août au vendredi 2 septembre. La démission inopinée du précédent titulaire du porte-feuille de la communication, Alain Carignon, le 17 juillet, huit jours avant sa mise en examen pour recel et complicité d'abus de biens sociaux (*le Monde* du 19 juillet), a laissé pendants de nombreux dossiers du secteur.

Augmentation de la redevance *largement inférieure aux 9 % pré*vus ; organisation des premières synergies entre la future chaîne de la connaissance présidée par Jean-Marie Cavada, La Cinquième, et ARTE ; publication des cahiers des charges des chaînes publiques ; création d'une structure interministérielle, chargée de coordonner le dossier des « *autoroutes de l'information* » et de mener une mission de « veille » législative et réglementaire... Pour sa première intervention publique concernant le domaine de la communication, *Nicolas Sarkozy* a choisi de s'exprimer au premier jour de la quinzième université d'Hourtin, qui constitue traditionnellement la rentrée du secteur, devant un aéropage de directeurs de journaux, de responsables des chaînes de télévision, de membres de cabinets ministériels et de nombreux professionnels.

Le choix de la prudence

M. Sarkozy n'est pas de ceux *qui jugent inutile l'existence d'un* ministère de la communication : les « autoroutes de l'information », discutées au plan européen, comme le rôle du service public *de l'audiovisuel ou le problème* des télévisions par câble, attendent des décisions ministérielles, aucune autre instance, Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) *inclus, n'étant à même de* traiter ces dossiers aux multiples implications. Ministre du budget, il est chargé naturellement d'arbitrer entre « ses » dossiers... et ceux de la culture et de la communication. Mais, il est aussi porte-parole du gouvernement, ce qui a d'ailleurs provoqué, au moment de sa nomination, quelques protestations dans les rangs des socialistes sans doute oublieux de la double casquette qu'avait également coiffée Jack Lang dans le gouvernement d'Edith Cresson, en mai 1991, alors qu'il était aussi ministre de la culture et de la communication et porte-parole du gouvernement. M. Sarkozy n'entend donc pas être un ministre de la communication à temps partiel, pas plus qu'un ministre par interim. Même s'il semble ne pas avoir *désiré* ardemment ce ministère.

Nommé le 17 juillet, jour où M. Carignon – qui est l'un de ses amis au sein du gouvernement d'Edouard Balladur – choisissait de démissionner afin d'assurer sa défense dans l'affaire Dauphiné News (*le Monde* du 19 juillet), le nouveau ministre de la communication *dispose toutefois* d'à peine un an pour se pencher sur le secteur, avant la prochaine élection présidentielle. Une alternative s'offre donc à lui : soit il se *contente de gérer les dossiers* techniques et fiscaux qui sont précisément ceux laissés en suspens par son prédécesseur, soit il décide, au contraire, de prendre des *initiatives plus spectaculaires* en réglant des « dossiers chauds ».

Nicolas Sarkozy a choisi l'équilibre entre ces deux pôles. A Hourtin, il devait annoncer le règlement de certains dossiers techniques qui dépendaient déjà, pour partie d'entre eux, de l'agrément du ministère du budget. Le décret câble devrait être signé *sous peu, qui tracera le cadre juri*dique du conventionnement entre le CSA et les chaînes en matière de cinéma, téléachat, chaînes paneuropéennes et « paiement à la carte ». *Autre dossier en suspens* : le renouvellement du cahier des charges des chaînes publiques qui fixe leurs missions et obligations, entre le CSA, le ministère et les conseils d'administration de France 2 et France 3 (le*Monde* du 16 juillet). On attendait M. Sarkozy sur le dossier sensible des coupures publicitaires : France-Télévision souhaitait en effet pouvoir « couper » dans les retransmissions sportives et les émissions dites « de flux » (variétés, jeux) par des écrans publicitaires. Sur ce dossier, le ministre de la communication a choisi la prudence, afin de ne mécontenter ni le CSA ni les chaînes privées concurrentes et notamment TF 1. M. Sarkozy autorise ces coupures en les limitant dans le temps et en les soumettant à l'aval du CSA, afin d'éviter de trop brusques transferts de publicité du privé vers le public.

Avec la Cinquième, chaîne de la connaissance présidée par M. Cavada, M. Sarkozy prend davantage de risques. Convaincu comme beaucoup d'autres qu'il y a une chaîne publique de trop, le ministre souhaite quARTE et la Cinquième travaillent ensemble au moindre coût. Comme promis, il augmente la redevance pour la financer en partie. Toutefois, cette hausse sera inférieure aux 9 % escomptés (*le Monde* daté 31 juillet-1er août). Une décision qui n'est sans doute pas sans arrière-pensées électorales...

ARIANE CHEMIN et YVES-MARIE LABÉ

CARNET

Anniversaires de naissance

– *Ce 29 août 1994,*

Bastien,
son petit frère
et toute la famille,
souhaitent un heureux anniversaire à

Antoine.

Tendres vœux.

Mariages

Catherine de BEAULIEU
et
Bruno LACHNITT

sont heureux d'annoncer leur mariage qui sera célébré le 3 septembre 1994 à 15 heures en l'église Saint-Merri (Paris-4e).

45, rue Marx-Dormoy,
75018 Paris.
Tél. : 40-05-94-78.

Décès

– Christiane Johnson,
Pierre et Diane Ducros,
Huguette Ducros,
Jean-Marc et Monique Ducros,
Florence et André Dunin,
ses sœurs, frères, belles-sœurs et beau-frère,
Pierre, Nicolas et Antoine,
Anne, Dominique, Eric et Olivier,
Ariane et Vincent,
ses neveux et nièces,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jacques DUCROS,

survenu le 25 août 1994, dans sa soixante-huitième année.

L'inhumation au cimetière parisien de Thiais a été célébrée dans l'intimité familiale.

Florence Dunin,
268, boulevard Raspail,
75014 Paris.

– Guy et Françoise Dupaigne-Lameyre,
ses parents,
Monique Lacau Saint-Guily,
sa grand-mère,
Son frère, Martial Dupaigne, et Marion,
Les familles Dupaigne, Lameyre, Delbos, Dumont, Prinet,
ont l'immense chagrin de faire part du décès de

Yves DUPAIGNE,
ingénieur *ENSIMAG*,

survenu à Evry, à la veille de ses vingt-cinq ans.

L'inhumation aura lieu au Lonzac (Corrèze), le 30 août 1994, à 15 heures.

20, rue de Sion,
91000 Evry.

– *On nous prie d'annoncer le décès de*

M. Robert FOL,
président honoraire
du conseil des prud'hommes de Paris,

survenu dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques civiles auront lieu le lundi 29 août 1994, à 11 h 30, au cimetière parisien de Saint-Ouen.

– Son époux
Et sa famille
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme André LOYE,
née Henriette Elisabeth Cox,

survenu le 22 août 1994, à son domicile, au terme d'une longue maladie.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale, le jeudi 25 août.

Inhumation au cimetière de Passy.

53, boulevard Lannes,
75116 Paris.

– M. et Mme Pierre Nadai
et leur fille Anne-Catherine,
Les familles Bicquart, Cassouto, Loretz, Nadai,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges NADAY,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,
médaille de l'aéronautique,

survenu le 22 août 1994, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

23, rue Edgar-Quinet,
92120 Montrouge.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– M. et Mme Albert Sapir,
Bernard Fournier,
Sébastien Lacroix-Desmazes,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Danielle SAPIR,
pianiste,
professeur de musique
à l'ENM de Ville-d'Avray,

survenu le 23 août 1994, à l'aube de sa cinquante et unième année.

Les obsèques auront lieu le lundi 29 août, à 16 heures, en l'église Saint-Romain de Sèvres.

Dans l'esprit de ce que fut sa vie, tournée vers les autres, ses amis pourront adresser des dons aux associations qui combattent la ségrégation, la souffrance et la maladie.

– C'est avec une grande émotion *que tous les amis de*

Sidney SOLOMON

apprendront sa mort, survenue à Antibes le 20 août 1994.

De la part de
Marguerite Solomon,
née Becq,
Pierre et Nadine,
Sophie et Cyril,
son épouse, son fils, sa belle-fille et ses petits-enfants.

Remerciements

– Mme Isabelle FAVRET,
Mme Jeanne Saada,
Mme Catherine Favret,
M. et Mme Jean-Marc Favret
et leur fille Laure,
M. et Mme Alain Discala,

remercient tous les parents, amis et connaissances de

Rémi,

pour leurs témoignages d'amitié

Messes anniversaires

– Constantine. Taher-Djidelli.

Pour le neuvième anniversaire du rappel à Dieu de

Laurence CHAMBON,
née Vaissière
et de
Georges CHAMBON,

des messes seront célébrées le mercredi 31 août 1994, en l'église du Sacré-Cœur d'Alger et au monastère des Clarisses à Nîmes.

Que ceux qui les ont connus et aimés veuillent bien s'unir d'intention à ces cérémonies.

Scarlett, Sadek Guellal
Et leur fils Jamil.

Anniversaires

– Il y a deux ans, le 29 août 1992,

Denise MALDIDIER

disparaissait.

Ses amis se souviennent.

– Le 28 août 1984,

Gilberte SÉE-CAMPOS

nous quittait.

Les années ont passé mais son souvenir reste vivant dans la mémoire de ceux qui l'ont connue et aimée.

Souvenirs

– Il y a cinquante ans,

l'amiral Jacques TROLLEY DE PRÉVAUX,
responsable du réseau F 2,

et sa femme,

Charlotte (Lotka),
lieutenant FFI,

compagnons de la Libération,

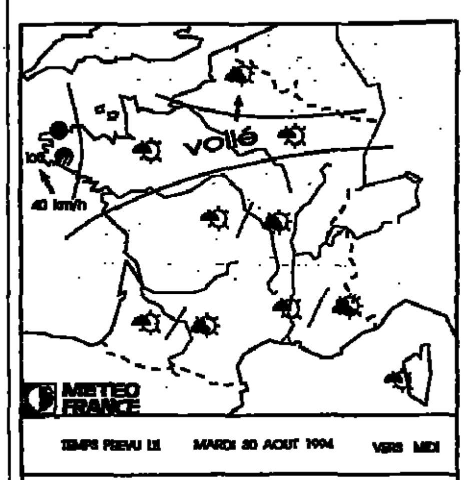
étaient fusillés par la Gestapo, à Bron (Lyon).

En souvenir,
Aude Trolley de Prévaux-Yung,
Theodor - Alt. ST5,
81737 Muenchen (RFA).

Communications diverses

– Le consistoire israélite de Paris annonce que la Cérémonie des Déportés sera célébrée le dimanche 4 septembre 1994, à 11 heures, en la grande synagogue, 44, rue de la Victoire, Paris-9e, en présence des plus hautes autorités civiles, religieuses et militaires.

MÉTÉOROLOGIE



LÉGENDE

Mardi : des nuages au nord et au sud du pays. – Sur l'ouest de la Bretagne, le ciel sera d'abord très nuageux, couvert avec de petites ondées et du vent modéré de sud-est. En fin de journée, le vent tournera au sud en se renforçant et les pluies plus marquées deviendront continues.

Sur le Nord-Picardie, après une matinée très nuageuse, les éclaircies se développeront. Dans le sud du pays, la journée débutera avec des nuages et des éclaircies. Puis certains nuages deviendront menaçants, donnant des orages locaux en soirée sur le relief des Pyrénées, le sud du Massif Central et les Alpes du sud. Dans la nuit, ils concerneront les régions s'étendant du sud de l'Aquitaine au Limousin et à Midi-Pyrénées, les Alpes et surtout la Corse où ils devraient être assez violents.

Ailleurs, les éclaircies domineront. Elles seront moins développées toutefois du nord de la Loire au Bassin Parisien et à la Lorraine, en particulier le matin.

Les températures minimales s'échelonneront de 9 à 12 degrés sur la moitié nord, de 18 à 20 près de la Méditerranée et de 13 à 16, localement 10 ailleurs.

L'après-midi, le thermomètre marquera 18 à 19 degrés près de la Manche, 21 à 23 des Pays de Loire au Bassin Parisien et à l'Alsace, 23 à 26 des Charentes au Jura, 26 à 29 degrés plus au Sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France)

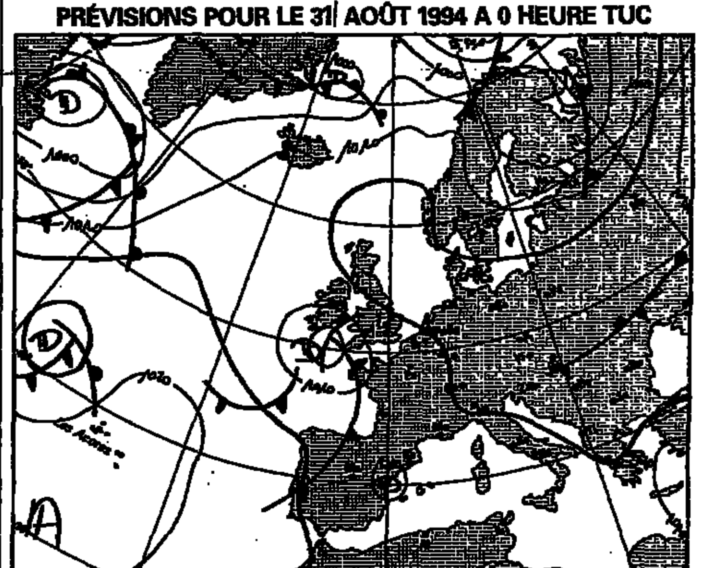


TEMPÉRATURES maxima - minima	
FRANCE	
AJACCIO	28/18
BIARRITZ	21/18
BORDEAUX	26/14
BOURGES	20/11
BREST	18/9
CAEN	19/9
CHERBOURG	18/8
CLERMONT-FER.	26/17
DIJON	23/10
GRENOBLE	29/18
LILLE	20/11
LIMOGES	21/14
LYON, BRON	28/17
MARSEILLE	30/21
NANCY, ESSEY	19/8
NANTES	22/10
NICE	27/21
PARIS-MONTS.	20/12
PAU	21/17
PERPIGNAN	31/22
POINTE-A-PITRE	33/24
RENNES	20/10
ST-ETIENNE	26/17
STRASBOURG	23/10
TOULOUSE	23/18
TOURS	22/8
ÉTRANGER	
ALGER	35/20
AMSTERDAM	19/14
ATHÈNES	33/21
BANGKOK	32/27
BARCELONE	30/23
BELGRADE	27/14
BERLIN	21/11
BRUXELLES	19/11
COPENHAGUE	17/13
DAKAR	30/26
DUBLIN	16/10
GENÈVE	28/15
ISTANBUL	25/19
JÉRUSALEM	29/19
LE CAIRE	35/23
LISBONNE	27/18
LONDRES	21/10
LOS ANGELES	28/20
LUXEMBOURG	19/9
MADRID	37/16
MARRAKECH	40/21
MEXICO	23/11
MILAN	25/15
MONTRÉAL	24/16
MOSCOU	19/9
NAIROBI	19/9
NEW-DELHI	34/27
NEW-YORK	32/22
PALMA-DE-MAJ.	33/23
PÉKIN	32/23
RIO-DE-JANEIRO	23/18
ROME	29/18
HONGKONG	29/24
SÉVILLE	36/19
SINGAPOUR	28/24
STOCKHOLM	18/9
SYDNEY	27/11
TOKYO	33/28
TUNIS	32/23
VARSOVIE	23/9
VENISE	28/19
VIENNE	29/17

Valeurs extrêmes relevées entre le 28-08-1994 à 6 heures TUC et le 29-08-1994 à 6 heures TUC

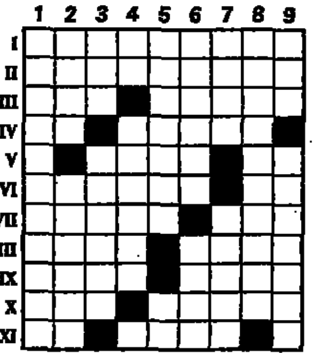
TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 31 AOÛT 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6376



HORIZONTALEMENT

I. Peut rembourrer un siège. – II. A de très grandes feuilles. – *III. Donné pour faire baisser la tension.* Ne fait pas de mal quand elle est blanche. – IV. En Espagne. Des révolutionnaires en aimaient le son. – V. Coule aux *Etats-Unis. Est établi par des* tests. – VI. On en trouve dans la Volga. Point de départ. – VII. Bien coloré. Démonstratif. – VIII. Garnitures de sommiers. *Peut devenir femme de chambre.* – IX. Pas libre. Mesure une pression. – X. Sert de fourrage. Ne peut évidemment pas se faire sans arrêt. – XI. Pronom. Pas *chiches quand ils sont petits.*

VERTICALEMENT

1. Dont on peut faire un plat. – 2. Un ensemble de pulsions. Retourne partout où il passe. – 3. Circule à l'étranger. Moyennes, elles sont dans la caisse. – 4. Romains. On tire quand elle ouvre. – 5. Cueillie dans les prés. Eau. – 6. Vastes plaines. Pour soutenir. – 7. Excita la jalousie d'Othello. Se mettent sur le passage. – 8. Des gens qui s'occupent de leur santé. – 9. Ville du Nigéria. C'est parfois répondre à une prière.

Solution du problème n° 6375

Horizontalement

I. Vésuve. Utilité. – II. Laves. Peseurs. – III. Erigés. Seulet. – IV. Ré. Triste. Eue. – V. Spot. Ees. Psi. – VI. Ir. Testament. La. – VII. *Filas.* Rias. Ouse. – VIII. Isaïe. Ali. Ils. – IX. Ce. Nille. Etui. – X. Aspérités. Amène. – XI. Oves. Venin. – XII. Italie. Taies. – XIII. Oates. USA. Ide. – XIV. Nièrent. Ruelles. – XV. Sn. Eloigné. Pest.

Verticalement

1. Versifications. – 2. Reprises. Tain. – 3. Eli. La. Plate. – 4. Sagittaire. Léré. – 5. Uve. ESE. Roisel. – 6. Vestes. Nive. No. – 7. Es. Retraite. Uti. – 8. Cisailles. – 9. Up. Mails. Tarn. – 10. Testées. Ue. – 11. Isée. Avisé. – 12. Leu. Ptolémée. L.P. (Louis Pasteur). – 13. Iules. Ustensile. – 14. Treuils. Uni. Dés. – 15. Este. Aérien. Est.

GUY BROUTY

RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 29 AOÛT

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Côte Ouest.
16.20 Série : Extrême limite.
16.50 Club Dorothée vacances. Harry et les Henderson ; Arnold et Willy ; Clip : Jeux.
17.55 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.25 Série : Hélène et les garçons.
18.55 Série : K 2000.
20.00 Journal, La Minute hippique et Météo.
20.45 Série : Les Cordier juge et flic. 3615 Pretty Doll, d'Alain Bonnot.
22.30 Sport : Patinage artistique. Grand Prix de Saint-Gervais.
23.30 Documentaire : Histoires naturelles. D'Igor Barrère et Jean-Pierre Fleury. Jura : la petite Sibérie.
0.25 Magazine : F1 Magazine. Grand Prix de Belgique à Spa-Francorchamps.

FRANCE 2

13.45 Série : Haute tension.
15.15 Série : Riptide.
16.05 Variétés : La Chance aux chansons. Les meilleurs moments.
17.00 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.35 Série : Quoi de neuf docteur ?
18.00 Série : La Fête à la maison.
18.30 Série : Kung-fu, la légende continue.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : Le Gaffeur. □ Film français de Serge Penard (1985).
22.35 Documentaire : Kilomètre zéro, jusqu'au bout de la route. Patagonia Express, d'Auberi Edler.
23.25 Journal et Météo.
23.45 Feuilleton : Don Quichotte. De Manuel Guttierez Aragon, d'après Cervantes, avec Fernando Rey (3e épisode).
0.30 Concert : Musiques au cœur de l'été. Concert de Sarajevo. *Requiem*, de Mozart, par les Chœurs du Théâtre national de Sarajevo, l'Orchestre philharmonique de Sarajevo, dir. : Zubin Mehta; sol.: Ruggero Raimondi, José Carreras, Ildiko Komlosi, Cecilia Gasdia. Enregistré le 19 juin 1994 dans les ruines de la Bibliothèque de Sarajevo.

FRANCE 3

13.00 ▶ Auditions de la commission de réflexion sur la drogue et la toxicomanie. Retransmission en différé des auditions publiques, sous la présidence du professeur Roger Henrion.
13.55 Documentaire : Le Royaume des glaces, la banquise.
14.50 Feuilleton : La Grande Vallée.
15.40 Série : La croisière s'amuse.
16.35 Magazine : 40e à l'ombre. Présenté par Vincent Perrot, en direct de Cannes. Invités : Jordy, Gold, Norman Ray, Guy Montagné.
18.25 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Les Simpson.
20.35 Tout le sport.
20.50 Cinéma : Les Bois noirs. □ Film français de Jacques Deray (1989).
22.45 Météo et Journal.
23.25 Cinéma : La Voix. ■■ Film français de Pierre Granier-Deferre (1992).
0.50 Série : Capitaine Furillo.

CANAL +

13.35 Téléfilm : Le Fracas du silence. De Linda Otto.
15.05 Documentaire : Les Sangliers. De Laurent Charbonnier.
16.10 Cinéma : Star Trek 6, terre inconnue. □ Film américain de Nicholas Meyer (1991).
18.05 Canaille peluche. X-Men.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi, puis, à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Philippe Noiret.
19.20 Magazine : Zérorama. Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 Magazine : Les Guignols.
20.30 ▶ Soirée Jean Renoir. Soirée présentée par Isabelle Giordano.
20.35 Documentaire : Revoir Renoir. De Philippe Collin.
21.25 Cinéma : Le Carrosse d'or. ■■ Film français de Jean Renoir (1953).
23.05 Flash d'informations.
23.09 Présentation d'Un tournage à la campagne.
23.10 Documentaire : Un tournage à la campagne. D'Alain Fleische (1936).
0.40 Cinéma : Un, deux, trois, soleil. ■■■ Film français de Bertrand Blier (1993).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Documentaire : La Frontière de l'Europe. De Boris Kustow et Wladimir Suworow (rediff.).

18.25 Magazine : Snark. La Conversation, de Richard Heslop et Tim Burke ; Home Poem, de John Sanborn ; Changement d'adresse, de Jean-Paul Fargier ; 15e Sud, de Bruno Lesieur ; La Bataille de Kerjenetz, de Youri Nordstein et Ivan Ivanov Vano (rediff.).
19.00 Série : Hale and Pace.
19.30 Documentaire : Le MITI, politique et recherche au Japon. De Walter Sucher.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Cinéma : Irma la Douce. ■ Film américain de Billy Wilder (1963) (v.o.).
23.00 Magazine : Macadam. Jimi Hendrix à Woodstock, de Chris Hagedus et Erez Laufer.
23.55 Documentaire : La Transformation de l'art. Les 25 ans du Centre des hautes études audiovisuelles, de Bernd Kracke.
0.45 Court métrage : Eating Out. De Pal Sletaune (10 min).

M 6

13.25 Téléfilm : Les Ailes du bonheur. De Michael Landon.
15.15 Musique : Plage des clips.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Les deux font la loi.
18.00 Série : Agence Acapulco.
18.55 Série : Pour l'amour du risque.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Roseanne.
20.30 Météo des plages.
20.35 Magazine : Ciné 6.
20.50 Cinéma : Les Cheyennes. ■■ Film américain de John Ford (1964).
22.30 Série : Aux frontières du réel. Projet Arctique.
0.25 Six minutes première heure.
0.35 Magazine : Culture pub.

FRANCE-CULTURE

19.40 Musique : Du jazz pour tout bagage. La volupté. 1. Johnny Hodges.
19.55 Carnets de voyage. Villes perdues et retrouvées de Dantzig à Gdansk (1).
20.55 Mémoires du siècle. Rolande Trempé, professeur et spécialiste de l'histoire ouvrière.
21.55 Les Chemins de la connaissance. L'épopée bourguignonne. 1. A la rencontre des ducs (rediff.).
22.25 Lettres de Chine.
22.40 Musique : Nocturne. Confluences. 1. La chanson française.
0.05 Du jour au lendemain. L'été des philosophes (rediff.).
0.50 Coda. Vous avez dit Slave ? (1).

FRANCE-MUSIQUE

19.30 France-Musique l'été. Par Cécile Gilly. Opéra (en direct du Royal Albert Hall de Londres) : Don Giovanni, de Mozart, par le Chœur du Festival de Glyndebourne, l'Orchestre du siècle des Lumières, dir. Ivor Bolton ; sol. : Gilles Cachemaille, Sanford Sylvan, barytons ; Hillevi Martinpelto, Amanda Roocroft, Juliane Banse, sopranos ; Gudjon Oskarsson, Roberto Scaltriti, basses.
0.05 Musiques du monde. Par Caroline Bourgine. Archipel indonésien.

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Ségolène et les factures

LES yeux encore éblouis de soleil et de vent, l'on se retrouva projetés sans préavis samedi soir, aux journaux de 20 heures, dans les catacombes, ou presque : au tréfonds de la psychologie delorienne. L'on nous prévint : l'esprit de l'éventuel candidat socialiste était un lieu d'accès difficile. Les réticences secrètes, les désirs inavoués et les tentations honteuses y décourageaient toute topographie. Mais nous serions de toute manière conviés à y passer l'automne, et peut-être davantage. Une petite cordée, où l'on reconnaissait quelques silhouettes familières, nous invitait donc à l'exploration : Jack Lang en chemisette, Claire Chazal en direct, et Ségolène en extase. Si l'on comprenait bien, l'intrigue se résumait à une question d'une biblique simplicité : les supplications de ses partisans allaient-elles parvenir à dissuader Jacques Delors de se présenter à l'élection présidentielle, ou au contraire ses propres réticences finiraient-elles par le contraindre à affronter une si attrayante souffrance ?

Pour glaner des éléments de réponse, Claire Chazal avait donc convié, en direct de Lorient, sur fond de voiliers, Ségolène Royal. Mais Ségolène sentit le piège, et entrevit l'ampleur du désastre : déchaîner dès le premier mot, si elle acceptait de se pencher sur la tambouille politicienne, un ouragan de sarcasmes et de colère en provenance directe de la France morose de la rentrée. Comment donc ? Ils en sont encore là, les socialistes, avec leurs chemisettes et leurs querelles ? Ils ne changeront donc jamais !

Elle choisit donc de couper court, en se plaçant précisément dans la peau de l'adversaire supposé : le F. M. R. (Français morose de la rentree) découvrant dans son courrier les factures accumulées pendant l'été. *« Les Français trouvent en ce moment même leurs factures à payer, et vont devoir acquitter les frais de rentrée scolaire. Ils n'ont pas envie d'entendre parler de tout cela ! »*, répliqua-t-elle avec hauteur à Claire Chazal.

Cette sollicitude fut parfaitement désarçonnante. Ségolène donna l'impression d'avoir passé une partie de ses vacances penchée sur un sujet aride : les Français, mœurs, phobies, gaffes à éviter, formules usuelles de politesse. Elle commençait l'année sur de si bonnes résolutions que l'on avait presque envie, si l'on en était capable, de se hisser a sa hauteur. En un instant, les sarcasmes rentrèrent dans la gorge de tous les F. M. R., se sentant si bien devinés. Que l'ancienne ministre ait ainsi fait l'effort de se glisser dans sa peau, qu'elle se soit appliquée à se figurer sa physionomie à l'heure de l'ouverture de la facture, était un réconfort pour le F. M. R. le moins bien disposé. Cela aidait à attaquer d'un pied vaillant la rude année de citoyen qui s'annonçait.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

MARDI 30 AOÛT

TF 1

6.00 Série : Intrigues.
6.30 Série : Côté cœur (et à 4.10).
6.58 Météo (et à 7.10, 8.23).
7.00 Journal.
7.15 Club mini été. Cococinel.
7.20 Disney Club été. Winnie l'ourson ; Tic et Tac ; invité : M. Germain, plongée sous-marine ; Reportage.
8.25 Télé-shopping.
8.55 Club Dorothée vacances. Ranma un demi ; Olive et Tom ; Dragon Ball Z ; Liveman ; Salut les Musclés ; Clip ; Jeux.
11.25 Jeu : Une famille en or.
11.50 Jeu : La Roue de la fortune.
12.50 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Côte Ouest.
16.20 Série : Extrême limite.
16.50 Club Dorothée vacances. Harry et les Henderson ; Arnold et Willy ; Clip ; Jeux.
17.55 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.25 Série : Hélène et les garçons.
18.55 Série : K 2000.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.
20.45 Cinéma : Allan Quatermain et la Cité de l'or perdue. □ Film américain de Gary Nelson (1986). Avec Richard Chamberlain, Sharon Stone, James Earl Jones.
22.30 Les Films dans les salles.
22.40 Série : Commissaire Moulin. Marée basse, de Jacques Trébouta, avec Yves Rénier, Bernard Alane. *Moulin passe quelques jours dans une île. Au cours d'une partie de pêche, on retrouve le corps d'une jeune femme étranglée.*
0.10 Sport : Surf. Championnat du monde à Hossegor.
0.55 Journal et Météo.
1.05 Série : Peter Ströhm.
1.50 TF 1 nuit (et à 2.25, 3.25, 4.00, 4.35).
2.00 Magazine : Reportages. Un sexe pour un autre, de Jane Lagier et Franz-Yves Marescot (rediff.).
2.35 Documentaire : Histoires naturelles (et à 5.00). Insolites ; Guyane : le grand vert.
3.35 Série : Passions.
4.40 Musique.

FRANCE 2

6.00 Dessin animé.
6.05 Feuilleton : Monsieur Belvédère.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
8.55 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.20 Série : Happy Days.
9.50 Dessin animé : Tiny Toons.
10.10 Hanna Barbera Dingue Dong. Les Nouvelles Aventures de Scoubidou ; Roquet Belles Oreilles ; Numbly ; Tom et Jerry Kids ; Droopy et Dripple.
11.10 Flash d'informations.
11.20 Jeu : Motus.
11.50 Jeu : Pyramide (et à 3.50).
12.20 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 19.20, 2.50).
12.55 Météo (et à 13.35).
12.59 Journal et Bourse.
13.40 INC.
13.45 Série : Haute tension.
15.10 Tiercé, en direct de Deauville.
15.25 Série : Riptide.
16.20 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran. Les meilleurs moments.
17.05 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.35 Série : Quoi de neuf docteur ?
18.00 Série : La Fête à la maison.
18.35 Série : Kung-fu, la légende continue.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : Deux millions de dollars aux Caraïbes. □ Film américain de Mike Hodges (1986). Avec Raul Julia, Fred Ward, Daniel Jenkins.
22.40 Spectacle : Improvizafond. Avec Philippe Lelièvre et Benjamin Rataud. *Deux acteurs improvisent en direct et en public.*
23.35 Journal et Météo.
0.00 Feuilleton : Don Quichotte. De Manuel Guttierez Aragon, d'après Cervantes, avec Fernando Rey, Alfredo Landa (4e épisode).
0.50 Jeu : Les Trésors du monde (rediff.).
1.55 Documentaire : Notre guerre du Vietnam (2e partie).
3.25 Dessin animé.
3.30 24 heures d'info.
4.20 Documentaire : Entre chien et loup.
4.45 Documentaire : L'Homme de glace.
5.05 Documentaire : Aventures aux Maldives.

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Bonjour les petits loups. Capitaine Zed ; Boumbo ; les Aventures de Tintin : l'Oreille cassée.
7.50 Les Minikeums. Babar ; Widget ; Denver ; Huckleberry Finn ; Jeu : Génies en herbe.
10.10 Magazine : Emplois du temps.
10.45 Continentales d'été. Présenté par Nicolas Don. Série : The Twilight Zone (la Quatrième Dimension, v.o.) ; A 11.10, Batman ; A 11.35, Les meilleurs moments des émissions en allemand de l'année.
11.40 La Cuisine des mousquetaires.
11.58 Flash d'informations.
12.03 Magazine : Estivales. En Lorraine.
12.45 Journal.
13.00 ▶ Auditions de la commission de réflexion sur la drogue et la toxicomanie. Avec Paul Quilès, ancien ministre de l'intérieur ; Gérard Tonnelet, président de l'Association nationale des intervenants en toxicomanie.
14.00 Documentaire : Le Royaume des glaces, le Grand Nord.
14.55 Feuilleton : La Grande Vallée.
15.45 Série : La croisière s'amuse.
16.30 Magazine : 40e à l'ombre. Invités : Gérard Lenorman, Chantal Goya, Cécilia Word.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Les Simpson.
20.35 Tout le sport.
20.50 Spectacle : Cirque Arlette Gruss. Commentaire de Sergio.
22.10 Documentaire : 1944, La France libérée. 11. La Libération de l'Alsace : une libération symbolique, de Bertrand Gauthier et Monique Seemann. *Le dernier territoire libéré.*
23.10 Météo et Journal.
23.40 Magazine : Musicales. Présenté par Alain Duault. La dynastie Moraguès.
0.40 Série : Capitaine Furillo.
1.30 Musique : Cadran lunaire. *Concerto pour accordéon et orchestre*, de Wiener, par l'Orchestre national de Toulouse, dir. : Anne Muller ; sol. : Jean Pacalet (20 min).

CANAL +

En clair jusqu'à 7.30

6.59 Pin-up (et à 12.29, 1.24).
7.00 CBS Evening News. Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chung.
7.23 Le Journal de l'emploi.
7.25 Ça cartoon.
7.30 Canaille peluche. Albert, le cinquième mousquetaire ; Les Contes de Pierre Lapin et ses amis.
8.20 Documentaire : Itaye, le babouin orphelin. De Richard Goss.
8.45 Surprises (et à 10.34, 16.05).
9.00 Téléfilm : Pour leur propre bien. D'Ed Kaplan, avec Elisabeth Perkins, Laura San Giacomo.
10.30 Flash d'informations.
10.50 Cinéma : Je m'appelle Victor. ■ Film français de Guy Jacques (1993). Avec Claudio Bucella, Jeanne Moreau, Micheline Presle. *Attachant par un certain suspense et un retour au « réalisme poétique ».*

En clair jusqu'à 13.35

12.30 Magazine : La Grande Famille. Présenté par Michel Field. Vacances dans un pays à risque ; profession touriste.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Cinéma : Le Carrosse d'or. ■■ Film français de Jean Renoir (1953). Avec Anna Magnani, Duncan Lamont, Odoardo Spadaro. *Somptueux marivaudage tiré de Mérimée.*
15.15 ▶ Documentaire : Revoir Renoir. De Philippe Collin.
16.15 Cinéma : Franc-parler. □ Film américain de Barnet Kellman (1992). Avec Dolly Parton, James Woods, Griffin Dunne. *Ressemble fâcheusement à tous les sitcoms dont nous sommes saturés.*
17.40 Documentaire : Tonnelles d'amour. De Beverly Brown.
18.05 Canaille peluche. X-Men.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi, puis, à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Mathieu Kassovitz.
19.20 Magazine : Zérorama.

Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 Magazine : Les Guignols.
20.15 Sport : Football. Cannes-Auxerre. Match de la 7e journée du championnat de France de D1, en direct ; à 20.30, coup d'envoi.
22.30 Sport : Athlétisme. Réunion de Berlin, en différé.
23.45 Flash d'informations.
23.50 Cinéma : Glengarry Glen Ross. □ Film américain de James Foley (1992). Avec Al Pacino, Jack Lemmon, Alan Arkin (v.o.). *Ennuyeux malgré les vedettes.*
1.25 Cinéma : Pink Floyd, the Wall. ■ Film anglo-américain d'Alan Parker (1982). Avec Bob Geldof, Christine Hargreaves, Bob Hoskins (v.o.). *Le monde intérieur d'un rocker traumatisé.*

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Téléfilm : Mission à Evian. D'Erika Szanto (rediff.).
19.00 Série : Hale and Pace. De David G. Hiller.
19.30 Documentaire : La Sœur de Marina. De Daniel Verdier. *Rencontre avec une grande dame, russe et centenaire, Anastasia Tsvetaïeva.*
19.40 Documentaire : Une histoire d'argent. 2. L'argent et l'Etat, de Christian Feyerabend. *De Jacques Cœur, grand argentier du roi Charles VII en France à la République de Venise et sa banque.*
20.20 Court métrage : La Caissière. De Gabriel Mannuth.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Transit. Présenté par Daniel Leconte. Lettres de vacances. Reportages : Lettre de Gaza, d'Hélène Risacher et David Robin ; Vacances au Rwanda, d'Eric Pierrot et Jean-François Renoux ; Parivision, de Guy Brousmiche ; Vacances ou exil ?, d'Annie-Claude Elkaïm et Frédéric Vassort.
21.45 Cinéma : Les Ailes du désir. ■■■ Film allemand de Wim Wenders (1987). Avec Bruno Ganz, Solveig Dommartin, Otto Sander (v.o.).
23.50 Documentaire : Chambre 666, n'importe quand. De Wim Wenders, avec Jean-Luc Godard, Werner Herzog, Romain Goupil, Paulo Rocha, Paul Morissey, Noël Simsolo, Michelangelo Antonioni, Maroun Bagdadi, Gerrdo De Leon (60 min.).

M 6

7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.50, 11.45).
7.05 Les Matins de Marie (et à 8.05).
9.05 M 6 Boutique. Télé-achat.
9.30 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05, 10.55, 1.25, 6.00).
11.20 Série : Lassie.
11.55 Série : Papa Schultz.
12.25 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Téléfilm : Pour l'amour de Lisa. De Karen Arthur, avec Lee Remick, Marlee Matlin.
15.00 Musique : Plage des clips.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Les deux font la loi.
18.00 Série : Agence Acapulco.
18.55 Série : Pour l'amour du risque.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Roseanne.
20.30 Météo des plages.
20.35 Magazine : Fan club. Mylène Farmer.
20.45 Série : Highlander. Le Manipulateur ; La Fille du pharaon. Avec Adrian Paul. *McLeod, l'Ecossais immortel, de l'Europe de l'Est actuelle à l'Egypte de Nefertiti.*
22.40 Cinéma : La Toubib du régiment. □ Film italien de Nando Cicero (1976). Avec Edwige Fennech, Alfredo Pea, Alvaro Vitali.
0.20 Six minutes première heure.
0.30 Musique : Tournée des plages.
2.30 Rediffusions. Culture pub ; Le Monde des hélicoptères (2) ; Salsa opus 2 (Colombie) ; Portrait des passions françaises (L'admiration) ; Fax'O ; Les Enquêtes de Capital.

FRANCE-CULTURE

19.40 Musique : Du jazz pour tout bagage. La volupté. 2. Blossom Dearie : La volupté en fleurs.
19.55 Carnets de voyage. Villes perdues et retrouvées de Dantzig à Gdansk (2).
20.55 Mémoires du siècle. Roger Vivier, bottier, styliste.
21.55 Les Chemins de la connaissance. L'épopée bourguignonne. 2. Les ducs et le quotidien. Avec Robert Furter.
22.25 Lettres de Chine.
22.40 Musique : Nocturne. Confluences. 2. Le jazz. Avec Pat Metheny, Wynton Marsalis, Louis Winsberg, Jimmy Jay.
0.05 Du jour au lendemain. L'été des philosophes. Avec Patrice Loraux (le Tempo de la pensée) (2) (rediff.).
0.50 Coda. Vous avez dit Slave ? (2).

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Concert (donné le 19 mai lors des Rencontres musicales d'Evian) : Premier trio londonien en la majeur, de Haydn ; Concerto en sol mineur, de Vivaldi ; Onze études pour onze instrumentistes, de Rorem ; Burlesque pour flûte, hautbois et basson, de Barboteu ; Cinq bagatelles, d'Auric ; Adios Nonino, de Piazzola ; Ragtime, de Joplin ; Une plaisanterie musicale, de Barboteu, par le Trio Quantz et l'Ensemble de chambre Curtis.
21.00 Concert (donné le 27 avril lors des Fêtes musicales de Biarritz) : Caprice basque pour violon et orchestre, de Sarasate ; Chansons et danses pour Dulcinée, de Garcia Abril ; Airs bohémiens, Introduction et tarentelle, Zapateado pour violon et orchestre, de Sarasate ; Fantaisie sur Carmen, de Bizet, par l'Orchestre Pablo de Sarasate de Barcelone, dir. Miguel Ortega ; sol. : Tedi Papavrami.
22.30 Concert (donné le 10 mai au Théâtre Renaud-Barrault en hommage à Paul Bowles) : Œuvres de Bernstein, Thomson, Ramey, Bowles, Greif, Zygel, par Howard Askin, ténor ; Jo Ann Pickens, soprano ; Gustavo Romero, Haridas Greif, Jean-François Zygel, pianos.
0.05 Blues Land.

Le Monde

TRAVERSES — PIERRE GEORGES

Arsène le loup

MAIS que fait la Stasi ? Voilà un loup bien gras, bien dodu, un loup des Vosges comme la bête du même nom. Et rien, pas le moindre renseignement, pas l'ombre d'une piste.

Dans le fond, sans vouloir injurier l'actualité – oublier Carlos et son ombre Vergès, minimiser la prise de « la Tigresse » basque, négliger les invites que Balladur nous fait à consommer et celles d'Alphandéry à épargner –, il faut rendre justice à cette bête qui rôde dans nos septentrions.

Quel que soit son avenir qu'on peut prévoir funeste, notre loup, le seul, l'unique, aura vécu un bel été. Une brebis par-ci, par-là, égorgée nuitamment, des éleveurs furax, des écolos qui grimpent aux arbres et crient grâce pour l'animal menacé de représailles, et Arsène le loup continue à faire le malin.

On lui avait tendu un piège, joli comme un conte de Daudet ou comme une image d'Epinal, la brebis de M. Seguin. Les autorités compétentes, la fine fleur de la Louveterie française, avec cor de chasse au revers des uniformes verts, c'est dire le sérieux, avait réussi à convaincre un éleveur. L'ennemi ayant ses habitudes dans la bucolique et boisée région de Senonges, plus précisément au lieu-dit les Vallois, il fut convenu d'organiser un guet-apens, un troupeau de belles et bonnes brebis offertes sur un plateau.

Aussitôt dit, aussitôt fait, avec dédommagement en cas de malheur. L'histoire ne dit pas si les brebis bêlèrent jusqu'au matin. Ou si, *fatalitas*, les gardes furent saisis par un coupable endormissement. Mais le loup vint, s'offrit sa septième brebis et leur laissa à tous le bonjour d'Arsène.

Voilà pourquoi ce loup passe-partout, ce loup mistigri m'enchante au-delà de toute expression. Les lieutenants de louveterie en font désormais une affaire personnelle. Ce sera eux ou lui. Les cueilleurs professionnels qui contribuent au développement de la Forestière des champignons, pieuvre rungisienne du cèpe et de la chanterelle, crient au manque à gagner. Les jeunes filles n'osent plus sortir au fallacieux prétexte qu'elles pourraient rencontrer le loup.

Et le préfet des Vosges n'en dort plus. Ou presque. Car son drame à lui est plus encore affaire de calendrier que de brebis égarées. Dans quelques jours, c'est le Jour. Le 1er septembre, *la chasse ouvre*. Et évidemment, parmi les chasseurs, beaucoup se sentiraient une furieuse envie de casser du loup. Devant cette génération spontanée de Tartarins des Vosges, le préfet s'est donc trouvé en situation cornélienne : fallait-il que la chasse soit ouverte ou fermée ?

Finalement une solution chèvre-loup fut retenue. La chasse sera ouverte normalement partout, sauf dans la zone d'Arsène, où les tirs sur sangliers, chevreuils et cerfs seront très *« surveillés »*. Et en attendant, on a décidé d'employer les grands moyens, le survol de la forêt en ULM. C'est la gloire, mon vieil Arsène !

IRLANDE DU NORD

Une trêve de l'IRA paraît de plus en plus probable

L'annonce d'une trêve de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) apparait de plus en plus probable après la publication, dimanche 28 août, d'une déclaration commune, à la tonalité très positive, de Gerry Adams et John Hume, présidents respectivement du Sinn Fein, la branche politique de l'IRA, et du Parti social-démocrate travailliste (SDLP, catholique modéré). Les deux hommes, qui se sont rencontrés dimanche dans un lieu non précisé en Irlande du Nord, ont publié un communiqué où ils soulignent que *« les ingrédients essentiels »* existent désormais pour l'établissement *« de la paix et de la justice »* dans la province.

Le texte, sans toutefois faire référence à un prochain cessez-le-feu de l'IRA, précise : *« le processus de paix reste fermement en piste et nous sommes bien sûr optimistes (...). Ce processus peut aller de l'avant de manière tangible»*.

MM. Hume et Adams estiment encore que Londres, qui *« porte une lourde responsabilité»* dans la recherche de la paix, doit répondre *« positivement »* à la fois sur la question de la *« démilitarisation de la situation »* et sur celle *« de l'entente en Irlande en encourageant le processus de réconciliation nationale »*. Les deux responsables rappellent que tout *« accord durable »* doit être basé sur *« le droit à l'autodétermination (...) du peuple irlandais dans son ensemble »*, qui doit *« bien sûr faire l'objet d'un accord entre tous les Irlandais »*. Ils *« reconnaissent publiquement »* que la recherche d'un tel *« accord démocratique et pacifique »* est leur *« défi prioritaire »*.

Les deux signataires s'étaient secrètement rencontrés à plusieurs reprises en 1993 pour élaborer une stratégie de paix dont les résultats n'ont jamais été rendus publics, mais dont plusieurs points se retrouveraient dans la déclaration anglo-irlandaise le 15 décembre dernier à Londres des Premiers ministres britannique et irlandais, John Major et Albert Reynolds.

En réponse à cette nouvelle initiative commune Hume-Adams, le premier ministre irlandais a affirmé : *« Je crois que nous avons maintenant une chance historique, la meilleure depuis la partition* [de 1922]». *« Il est clair que le Sinn Fein et l'Armée républicaine irlandaise sont dans la phase finale de leurs délibérations »*, estime M. Reynolds, qui demande au Sinn Fein et à l'IRA de *« s'engager à une cessation définitive de la violence»*.

Le gouvernement britannique, de son côté, a réagi avec prudence en évoquant les fausses promesses de l'IRA dans le passé. Le ministère de l'Irlande du Nord a rappelé également que M. Adams savait quelles étaient les conditions à remplir (notamment une cessation ferme et définitive de la violence) pour participer aux négociations.

Samedi, des inconnus ont tiré, sans faire de blessés, un obus de mortier en direction d'un poste de contrôle de l'armée britannique, aux abords de la ville de Newry, non loin de la frontière avec la république d'Irlande. – *(AFP, Reuter.)*

Dans le nord de la Cisjordanie occupée

Guerre des polices palestiniennes

La première « guerre des polices » palestinienne a fait un mort et six blessés, samedi 27 août, dans le village de Beit Lyd, près de Tulkarem, dans le nord de la Cisjordanie occupée.

Selon des témoins, Nidal Hassan el Khouli a été tué lors d'une rixe entre la « garde présidentielle » de Yasser Arafat, et « la sécurité préventive » dirigée par Jibril Rajoub. Après les funérailles dimanche d'el Khouli, des inconnus ont tiré sur les bureaux de l'OLP à Tulkarem, et des membres de la « garde présidentielle » ont brûlé le bureau d'un des chefs de la « sécurité préventive » dans la ville. M. Rajoub a nié l'existence d'une guerre entre les différents services de renseignements. Mais un haut responsable du Fatah en Cisjordanie a indiqué qu'une délégation du mouvement s'était rendue la semaine dernière à Gaza, pour mettre en garde le chef de l'OLP, Yasser Arafat, contre la *« multiplication des frictions et des menaces de meurtre entres les différents services de sécurité»*. – *(AFP.)*

AFGHANISTAN

Une commission électorale a été mise sur pied à Kaboul

Une commission électorale chargée de préparer la réunion d'ici à la fin octobre d'une grande assemblée *(Loya jirga)*, chargée d'élire le successeur de l'ex-président Rabbani, a été mise en place dimanche 28 août par des factions afghanes réunies à Kaboul. Nabi Mohammadi, personnalité respectée dans le pays, chef du mouvement sunnite modéré Harakat-e-Inqilab, a été élu, à l'unanimité des 40 délégués venus des provinces, président de cette instance, qui devra aussi désigner un gouvernement intérimaire en attendant la *Loya jirga*. Cette décision demeure pourtant fragile : durant les travaux des délégués, des tirs d'artillerie ont en effet visé l'hôtel Intercontinental où ils étaient réunis depuis le 24 août.

Le bombardement de la capitale a été particulièrement meurtrier samedi 27 et dimanche 28, a indiqué Radio Kaboul, contrôlée par le camp présidentiel. Selon ce média, au moins 28 personnes ont été tuées et plus de 100 blessées par des roquettes et obus tirés par les forces de l'ex-premier ministre Hekmatyar et de son allié le général ouzbek Dostom.

Enfin, des menaces de mort ont été formulées par une des factions contre le chef d'une mission de paix de l'ONU en Afghanistan, Mahmoud Mestiri, ancien ministre tunisien des affaires étrangères, ont indiqué dimanche des sources diplomatiques au pakistan. Aucune indication n'a été fournie sur l'identité du groupe à l'origine des menaces. Dans un rapport récemment présenté au secrétaire général de l'ONU Boutros Boutros-Ghali, M. Mestiri a recommandé l'installation à Kaboul d'une autorité de transition acceptée par toutes les parties avant l'organisation à terme d'élections générales. – *(AFP.)*

SERVICES

Abonnements	VI
Loto, loto sportif	14
Carnet	18
Marchés financiers	16-17
Météorologie	18
Mots croisés	18
Radio-télévision	19

La télématique du *Monde* :
36 15 LEMONDE
36 17 LMDOC
et 36-29-04-56

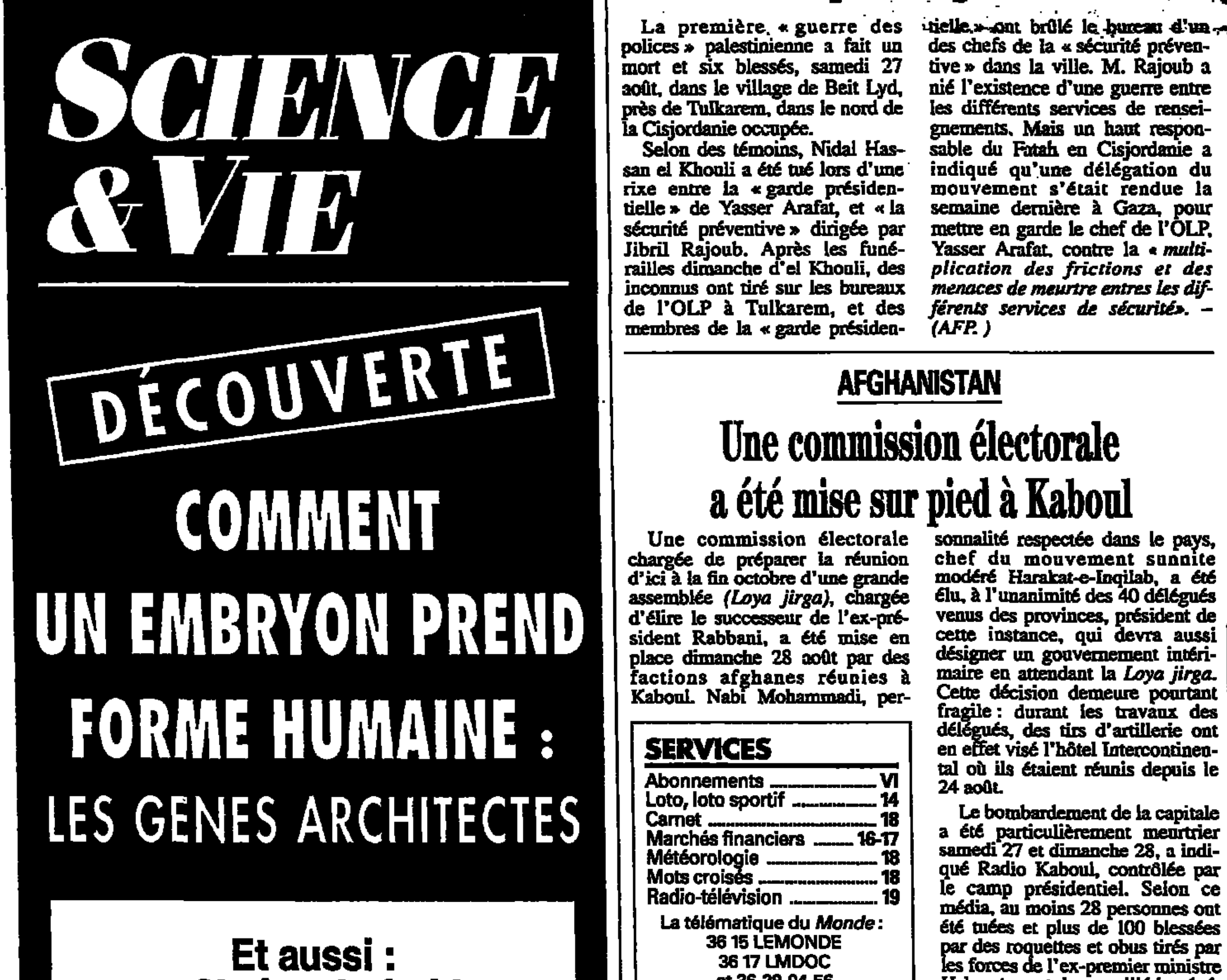
DEMAIN

Initiatives

Au premier semestre, l'emploi tant attendu est revenu. Mais modestement, malgré plusieurs signes encourageants. Pourtant, le chômage ne diminuera pas dans des proportions équivalentes et c'est le travail lui-même qui opère une mutation.

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde-L'Economie » folioté de I à VIII

Le numéro du « Monde » daté lundi 29 août 1994 a été tiré à 510 955 exemplaires



BELGIQUE

« Bruxelles est flamande le jour, qu'elle le soit aussi la nuit »

Environ trente-cinq mille Flamands se sont rassemblés, dimanche 28 août, à Dixmude, pour le traditionnel « pèlerinage de l'Yser » qui, cette année, avait pour thème la reconquête de Bruxelles par les néerlandophones.

DIXMUDE

de notre envoyé spécial

La « grand messe » annuelle des militants de la cause flamande a des côtés respectables et d'autres assez inquiétants. Il y a ce qui se passe sur l'immense pelouse entourant la Tour de l'Yser, monument de 83 mètres élevé à la mémoire des soldats flamands tombés pendant la guerre de 14-18, souvent parce qu'ils ne comprenaient pas les ordres donnés par leurs officiers francophones. Là, on y célèbre un office religieux, sous les immenses lettres dressées dans le ciel : AVV-VVK. Pour Alles voor Vlaanderen, Vlaanderen voor Kristus (*« Tout pour la Flandre, la Flandre pour le Christ ».*) Des jeunes avancent en cortège et déposent d'innombrables gerbes devant la crypte du souvenir. De vieilles dames assises sur des pliants écoutent les chants.

Mais il y a aussi l'agitation du côté de Dixmude, la petite ville proche, sur la route de laquelle tous ceux qui ne sont pas autorisés à paraître à découvert sous la tour tiennent boutique et font la retape : crieurs de la presse du Vlaams Blok, le parti ultra ; vendeurs de maillots aux couleurs des différents mouvements flamingants, avec le slogan en vogue : *« Un peuple se transforme en Etat »* ; et même, installé devant sa camionnette, un « libraire » dont les ouvrages ont pour titre *L'Ordre SS*, *Mon combat* (en français, aux Nouvelles éditions latines), *La Waffen SS*, etc...

Autonomie et amnistie

Entre les pique-niqueurs débonnaires et les familles accompagnées d'enfants agitant le drapeau jaune et noir de la Flandre, circulent des gros bras et des personnages au crâne rasé, culottés de cuir. Au pied de la tour, pour les orateurs dont des haut-parleurs répercutent le discours loin dans le « plat pays », tout l'art est de plaire aux deux publics, d'accomplir un numéro d'équilibriste entre la respectabilité et la provocation, de se faire applaudir tour à tour par les nervis, les prêtres, les notables et les intellectuels. Les présidents de groupe du CVP (le parti social-chrétien flamand au pouvoir) au Parlement sont là, ainsi que l'ancien vice-premier ministre Hugo Schiltz et bien d'autres personnalités politiques.

Certains groupuscules parmi les plus durs ont boudé le pèlerinage, jugeant trop timoré le président du comité d'organisation, Lionel Vandenberghe, réputé proche de la Volksunie, un parti flamand dans l'opposition mais qui figurait naguère dans la coalition gouvernementale.

Pourtant, depuis le temps qu'il officie, M. Vandenberghe connaît les thèmes porteurs : autonomie toujours accrue pour la Flandre, amnistie des néerlandophones condamnés pour collaboration avec l'Allemagne dans les années 40. Mais, chaque fois, il y a en plus des variations sur un thème nouveau. Comme le dit *La Libre Belgique*, *« le message de M. Vandenberghe est généralement considéré comme l'expression annuelle du nationalisme flamand »*.

Pour cette soixante-septième édition du pèlerinage, le slogan était : *« Bruxelles, notre fenêtre sur le monde »*. Evoquant les quelque trois cents mille Flamands qui viennent travailler chaque jour dans la capitale belge (francophone à 85 %), M. Vandenberghe a invité ces familles néerlandophones à s'installer sur place : *« Bruxelles est flamande le jour. Qu'elle le soit aussi la nuit »*.

A l'inverse de la Wallonie, dont le « gouvernement » siège à Namur, la Flandre a installé ses « ministères » à Bruxelles. Elle y dispose de bâtiments somptueux dans des sites prestigieux. Attitude logique pour une « région » qui a toujours considéré que sa capitale se confondait avec celle du royaume, quand bien même celle-ci serait érigée en une troisième « région », au statut bilingue.

Par delà les subtilités constitutionnelles de la Belgique fédérale, les Flamands ont maintenant un objectif avoué : bousculer l'ordre établi qui, à leurs yeux, fait la part trop belle au français, enrayer la progression des francophones dans certains quartiers, notamment résidentiels, autrefois peuplés de néerlandophones. Suspectés *de faire indirectement le jeu des* francophones, les « eurocrates » sont dans le colimateur, les plus purs des flamingants ne considérant pas comme absolutoire leur tendance à s'exprimer en anglais.

En attendant des actions nouvelles, les banlieusards flamands – on dit ici les « navetteurs » – se sont vu offrir dans tous les trains des tracts les invitant à parler systématiquement leur langue natale à Bruxelles.

JEAN DE LA GUERIVIÈRE

Devant « Le grand jury RTL-*le Monde* »

Marc Blondel (FO) craint que « les problèmes sociaux deviennent politiques »

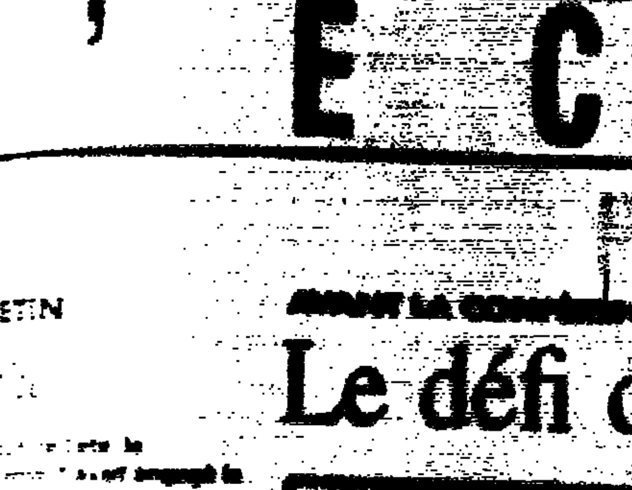
Invité, dimanche 28 août, du « Grand Jury RTL-*Le Monde* », Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière, s'est inquiété de voir *« les problèmes sociaux devenir des problèmes politiques »*. *« Je demande toujours que les hommes politiques s'occupent du social mais je ne souhaite pas qu'il y ait confusion des genres et que les hommes politiques veuillent se substituer aux syndicalistes »*, a souligné le dirigeant de FO.

Estimant que *« l'on a tort d'opposer salaires et emplois »* et que l'augmentation des rémunérations *« est une condition pour qu'il y ait des embauches »*, M. Blondel redoute que *« la flexibilité que nous avons été contraints d'accepter ne joue contre l'emploi »*. Enfin, le dirigeant syndical assure que *« le régime général de la Sécurité sociale, celui des salariés, est équilibré mais d'autres ne le sont pas »*.

DANS NOTRE PROCHAIN NUMERO

Le Monde

SCIENCES ET MÉDECINE





Le Monde

Représenter les salariés



Les obligations faites aux entreprises concernant la représentation des salariés ont été allégées, pour des raisons d'efficacité. La situation en France est en effet plutôt confuse, mais le remède est-il le bon ?

page II

La longue marche des retraites



Il a fallu des siècles pour établir un système de solidarité qui garantisse un revenu aux vieux travailleurs. Sa généralisation en France est une conquête du début des années 70.

page III

Lettre de Paris



Philippe Simonnot a relu un ouvrage oublié d'Adam Smith, la *Théorie des sentiments moraux*. D'où il ressort que la sympathie influence nos raisonnements, y compris en matière économique.

page VII

L'ÉCONOMIE

BULLETIN

Mythe

Au début de l'été, le gouvernement avait engagé le processus de privatisation de Renault. Etait-ce une décision ferme ou un ballon d'essai ? Toujours est-il qu'il a fait machine arrière, puisqu'il vient de faire savoir qu'il ne ramènerait pas la participation de l'Etat à moins de 51 %, et qu'en tout état de cause il n'était pas pressé.
Pourquoi ce repli ? A l'évidence, l'explication officiellement avancée – le budget 1994 n'a pas besoin des recettes ainsi dégagées – ne tient pas. Mais la véritable cause – la peur de l'affrontement social – n'est pas non plus satisfaisante. Car il y avait mille façons de défendre la privatisation de Renault. Ou de s'y opposer. Mille vraies questions à poser. L'entreprise nationalisée, condamnée tôt ou tard à nouer des alliances internationales, dans un environnement de plus en plus concurrentiel, n'est-elle pas aujourd'hui handicapée par son statut, unique dans le paysage automobile mondial ? L'Etat a-t-il encore intérêt à contrôler une firme profondément modernisée, qui n'a plus rien à voir avec le « phare social » de jadis ? Dans le cadre du marché unique, faut-il conserver dans un même secteur un champion public et un champion privé ? Quel est le meilleur usage des fonds dégagés par cette privatisation – comme par les précédentes d'ailleurs ? Quel est le risque de voir Renault gobé par un de ses concurrents étrangers ? Etc. Mille questions donc, dont aucune n'a été sérieusement discutée. En fait de débat de fond, on a vu resurgir les vieux mythes qu'on croyait oubliés. Renault la « forteresse ouvrière », Renault élément du patrimoine national, Renault acquis de la Libération, symbole s'il en fut de l'économie mixte, « à la française ». Communistes et socialistes, qui avaient laissé passer pratiquement sans broncher des privatisations beaucoup plus lourdes de conséquences sur l'économie – la CGE, Total, Elf, l'UAP –, se sont soudain réveillés et miraculeusement réunis pour dénoncer l'opération et en appeler à l'opinion.
Le mythe une fois de plus a évacué le débat. Comme pour l'enseignement privé, comme pour le « SMIC-jeunes », comme pour la réforme de la Sécu, etc. Les mythes, c'est vrai, font rêver ou frémir les foules mieux que les idées. Et ils sont plus faciles à faire passer auprès de l'opinion. Oserons-nous dire qu'ils sont plus télévisuels ?

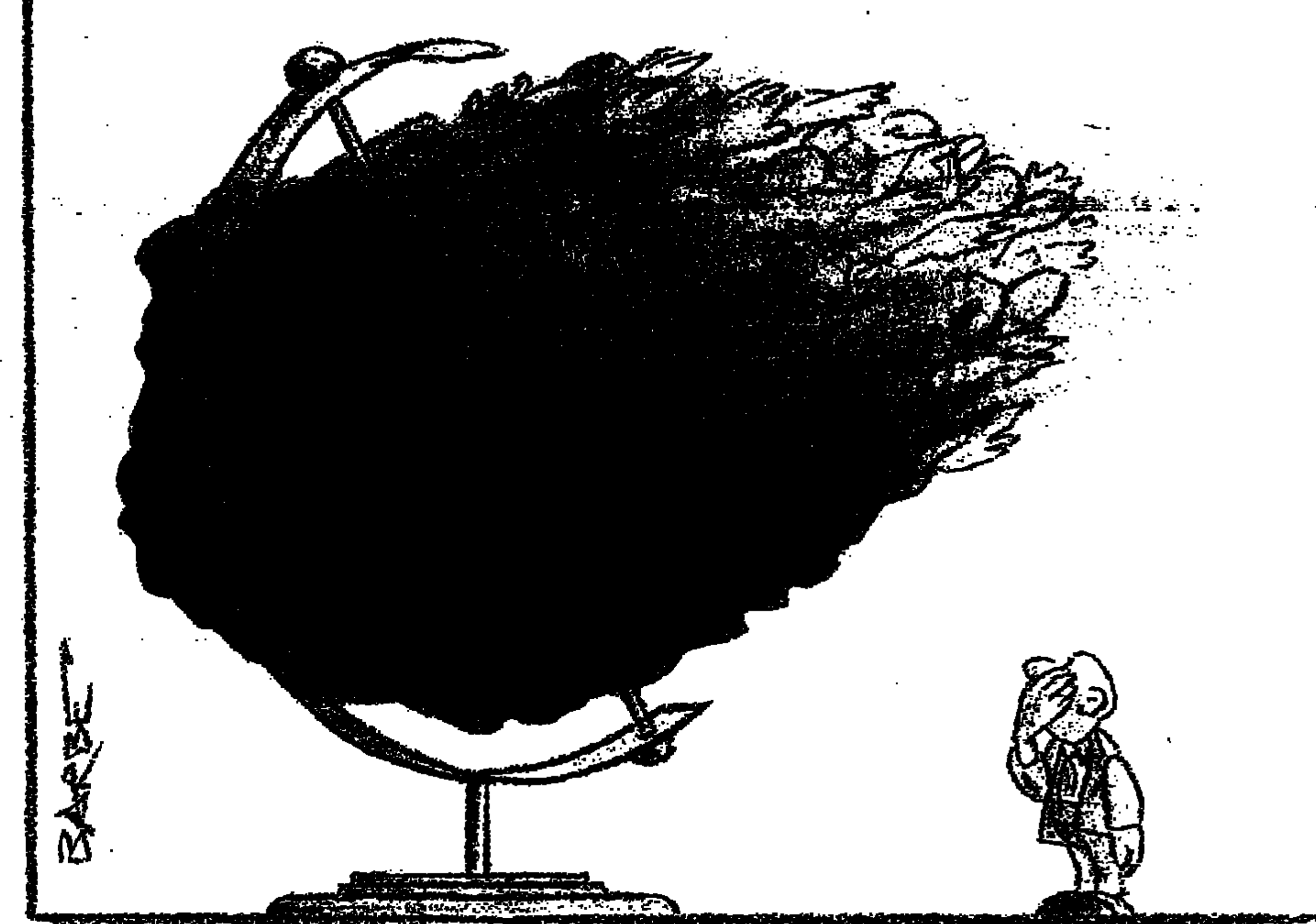
Véronique Maurus

AVANT LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DU CAIRE

Le défi de la population mondiale

La conférence internationale sur la population et le développement se tiendra au Caire du 5 au 13 septembre sous l'égide des Nations unies. L'objectif est de ralentir la croissance démographique du tiers-monde considérée comme un obstacle majeur au développement. Dans les trente ans à venir, en effet, la population du globe devrait augmenter de 50 %. La planète pourra-t-elle le supporter ? En fait, les situations se sont diversifiées et bien des pays en développement se rapprochent du monde industrialisé.

Lire les articles de Roger Cans, Jean-Claude Chasteland et Guy Herzlich pages IV et V



À-CÔTÉS

Gérontopolis

Sun City, dans l'Arizona, est une ville « privée » réservée aux riches retraités. Le concept séduit les Américains.

PHOENIX
de notre envoyée spéciale

DEL Webb Corporation, une compagnie spécialisée dans la construction de cités pour le troisième âge, a de quoi pavoiser : l'année fiscale 1993 est la meilleure qu'ait connue cette société qui, depuis 1960, s'est convertie dans l'immobilier pour retraités. L'immense village de Sun City, à quelques kilomètres de Phoenix, dans l'Arizona, est la plus ancienne (trente-cinq ans d'existence) et la plus importante (70 000 résidents occupant 39 000 maisons individuelles) de ces « communautés pour adultes actifs » (*« active adult community »*), où la moyenne d'âge des acquéreurs est de soixante-trois ans.

Plus d'un millier de mises en chantier sont prévues cette année. Et, depuis 1986, d'autres « Sun City » ont essaimé à Tucson, Palm Springs, Las Vegas... Del Webb a des concurrents, mais à entendre les retraités qui ont opté pour Sun City après avoir effectué leur étude de marché personnelle, aucun autre projet n'a aussi bien rodé le concept et n'offre autant d'activités.

Claudine Mulard

Lire la suite page III

UNE VISION CRITIQUE DU MANAGEMENT

Henry Mintzberg : « Le cynisme se généralise »

Spécialiste canadien de l'étude des organisations, Henry Mintzberg se méfie des modes. Il prône une stratégie de management fondée sur la culture de l'entreprise

« Comment le management des entreprises a-t-il évolué au cours des dernières décennies ?

– En fait il y a des évolutions contradictoires et diverses. D'un côté, on recherche le *« lean and mean »*, on réduit les effectifs, au nom de la rentabilité financière à court terme. Virer les gens n'a rien de merveilleux. On les a engagés il y a vingt ans, on leur a confié des tâches très spécialisées, et aujourd'hui, on constate qu'on n'a pas besoin d'eux, qu'il faut réduire les « niveaux » hiérarchiques. Souvent il y en a trop, c'est vrai. Mais ce sont les entreprises qui ont créé toutes ces « strates » de management et les problèmes qu'elles rencontrent aujourd'hui, pas le reste de la société. Toutes ensemble, elles ont décrété que cette organisation était nécessaire, et elles étaient très contentes d'avoir tous ces managers...

» D'ailleurs, tout en parlant de supprimer des niveaux, avec la multiplication des rachats d'entreprises, on en rajoute chaque jour et on perd de vue le dessein de l'entreprise.

» D'un autre côté, on revalorise le rôle des salariés. On sait que les ouvriers, les gens de base, ne sont pas stupides. Mais on a encore une conception trop pyramidale de l'entreprise, avec un sommet, une base et des étages intermédiaires. C'est une métaphore très dangereuse. En fait, une organisation est plutôt formée de cercles concentriques. A l'extérieur, il y a les gens productifs, qui agissent, sont en contact avec la réalité. Tout à l'intérieur, il y a le prétendu « sommet ». Le rôle des intermédiaires n'est pas seulement d'appliquer les idées du « sommet », mais aussi de faire communiquer le centre avec l'extérieur. C'est aussi une métaphore, mais je crois qu'elle rend mieux compte de la réalité.

Propos recueillis par Guy Herzlich

Lire la suite page VI

M O D E   D ' E M P L O I

DROIT SOCIAL

Salariés : une représentation en miettes

La loi quinquennale sur l'emploi a considérablement allégé dans les PME les règles de représentation du personnel... tout en prétendant l'améliorer

ENJEU périodique depuis 1946 de combats idéologiques homériques, le système français de représentation des salariés dans les entreprises se signale par sa dualité. D'un côté, l'on trouve les délégués du personnel et les membres du comité d'entreprise directement élus par les salariés et, de l'autre côté, les délégués syndicaux désignés par les syndicats présents dans l'entreprise.

C'est que la loi attribue à chaque institution une mission spécifique. Aux délégués du personnel, obligatoires dans les établissements de plus de 10 salariés, le soin de présenter les réclamations et de veiller au respect du code du travail. Prévu dans les entreprises d'au moins 50 salariés, le comité d'entreprise, lui, veille au respect des intérêts du personnel dans les choix de la direction en matière économique ou technologique. Pour ce faire, l'employeur doit lui communiquer de nombreuses données sur la marche de l'entreprise. Les délégués syndicaux, enfin, qui peuvent être désignés dans les entreprises d'au moins 50 salariés représentent leur syndicat auprès de l'employeur et, surtout, disposent du monopole en matière de négociation collective. Point commun à tous ces représentants, ils disposent d'un crédit d'heures mensuel rémunéré pour exercer leur mission.

Vecteur essentiel d'information et de participation des salariés, les institutions représentatives du personnel sont pourtant mal en point, hormis les comités d'entreprise (dont le nombre est passé de 9 000 en 1947, deux ans après leur création, à environ 23 000). La fonction de délégué du personnel déclenche, quant à elle, de moins en moins de vocations : à peine 43 % des entreprises assujetties en sont dotées et dans les établissements de 11 à 49 salariés, cette proportion tombe à un petit tiers. Même constat pour des délégués syndicaux dont le nombre ne cesse de décroître, passant de 18 600 en 1987 à 17 600 quatre ans plus tard, une réelle présence syndicale n'existant que dans 50,7 % des entreprises. Risque de carrière bloquée et crise du syndicalisme ne sont pas étrangers à cette désaffection. En outre, contrairement à une légende tenace, ces « salariés protégés » ne sont pas épargnés par les plans de dégraissage. En 1992, le nombre de représentants du personnel licenciés a augmenté de 21 %, dans 85 % des cas pour un motif économique.

On a souvent tenté de remédier à cette crise de la représentation du personnel, notamment dans les PME. Les lois Auroux instituèrent, sans succès, le délégué de site. Puis Jean-Pierre Soisson, alors ministre du travail, proposa en vain la création d'instances paritaires au niveau de la branche d'activité réservées aux seuls salariés des entreprises dépourvues de représentation... Nouvel échec. Il faut dire que le patronat ne voyait pas d'un très bon œil ces diverses tentatives, avançant toujours les mêmes arguments : le coût induit et la complexité de fonctionnement de ces institutions.

Alors, partant du principe que la bonne marche des institutions représentatives du personnel dans les PME passerait par une simplification de la législation, la loi quinquennale sur l'emploi de décembre 1993 a modifié des règles en vigueur. Mais l'on peut se demander si le remède ne sera pas pire que le mal.

REGROUPEMENT ● Depuis un décret du 20 juin 1994, le patron d'une entreprise de 50 à 200 salariés a ainsi la faculté – mais pas l'obligation – de fusionner délégués du personnel et comité d'entreprise au sein d'une seule institution élue pour deux ans appelée « délégation unique du personnel » remplissant cumulativement les missions des deux systèmes de représentation qu'elle remplace. De par la volonté du décret ministériel, avec ce nouveau dispositif, le nombre de « salariés protégés » est en baisse puisque, par exemple, en cas de mise en place de cette délégation unique dans une entreprise comprenant entre 50 et 74 salariés, seulement 6 représentants doivent être élus au lieu de 10 quand coexistent délégués du personnel et membres du comité d'entreprise.

D'autres mesures apparaissent presque mesquines alors qu'on prétend mieux associer les salariés à la marche de l'entreprise. Ainsi, pourquoi avoir ramené de quinze à dix heures le crédit d'heures mensuel rémunéré des délégués du personnel d'une entreprise de moins de 50 salariés ? Pourquoi également n'avoir rendu obligatoire que tous les deux mois la réunion du comité d'entreprise dans les établissements de moins de 150 salariés, alors que, pour les plus grandes, la réunion mensuelle demeure le principe ? Pourquoi, enfin, dans les entreprises de moins de 300 salariés, avoir regroupé dans un rapport annuel unique forcément résumé (au lieu de quatre documents distincts) les informations que la direction doit remettre au comité d'entreprise sur la situation de la société ?

Autant de mesures qui ne cadrent peut-être pas tout à fait avec l'objectif affiché de développer la représentation du personnel. Mais il est vrai que ces dispositions figurent dans le chapitre de la loi quinquennale relatif à la « réduction du coût du travail »... Tout est dit.

Antoine Devaud

HUMEUR ● par Josée Doyère

Emplois affectifs

EN entend-on assez parler, de ces « emplois familiaux », dont la multiplication pourrait vaincre le chômage ! Encourager les particuliers à embaucher, quelques heures par jour ou par semaine, quelqu'un qui viendra faire le ménage, s'occuper des petits, faire les courses et préparer les repas... C'est une bonne idée.

Et comme il y a de plus en plus de personnes seules (des familles « unipersonnelles », comme dit l'INSEE), de personnes âgées, qu'il faut tenter de garder chez elles, dans leurs meubles, quand elles ne sont pas trop dépendantes, de couples qui travaillent, avec des mouflets qu'il faut conduire à l'école et aller chercher, c'est plutôt bien de les encourager.

Il faut bien s'adapter à des conditions de vie beaucoup plus confortables qu'il y a un demi-siècle, mais beaucoup moins humaines. Un gosse avec une angine, et c'est la cata pour les parents qui doivent aller au boulot coûte que coûte.

Et puis il y a la solitude, pas toujours celle du troisième âge, de plus en plus vigoureux, actif, entreprenant, mais beaucoup plus souvent celle du quatrième âge. Quand personne ne vient plus vous voir, que les enfants sont trop loin ou trop occupés pour passer beaucoup de temps avec vous, que, dans l'immeuble ou dans le village, personne ne vous connaît plus, ne vous dit plus bonjour chez les commerçants, n'a plus une heure à perdre pour vous écouter raconter vos souvenirs...

Alors les Japonais, qui sont gens inventifs, ont trouvé une solution, si j'en crois un hebdomadaire de Tokyo (*Shukan Gendai*). Une société spécialisée loue aux personnes seules de Tokyo des parents (mari, épouse, fils, bru, petits-enfants), pour quelques heures ou une journée. Ces proches de substitution sont bien entraînés et doivent être capables de jouer leur rôle parfaitement.

Un vieux monsieur pourra ainsi avoir autour de lui une grand-mère de son âge, un fils et son épouse, un petit-fils qui se comporteront toute la journée comme s'ils étaient sa vraie famille. Il discutera avec son pseudo-fils de son travail, avec sa pseudo-femme de leur jeunesse, et son pseudo-petit-fils lui montrera ses devoirs en rentrant de l'école. Ça coûtera au vieux monsieur la bagatelle de... 7 800 francs pour la journée. Ce n'est pas à la portée de tout le monde...

La société en question va même plus loin : on peut aussi louer, pour se défouler, un « subordonné » qui recevra humblement un savon en présence d'un tiers. C'est bon, j'imagine, pour les ambitieux professionnellement frustrés, pour les cadres incapables d'affirmer leur autorité, pour les subalternes perpétuellement humiliés...

Bien sûr, l'ampleur de cette initiative est marginale et la société en question n'est pas près de devenir une multinationale, mais cela laisse rêveur et... un peu triste. On sait que les ados adorent les jeux de rôle, mais j'étais loin d'imaginer que ces jeux, adaptés aux adultes, pourraient faire l'objet d'un commerce et combler les vides d'une vie personnelle inexistante. Comme si tout pouvait se vendre et s'acheter... ■

LA COTE DES MOTS

Straddle

Pour les Américains, un « *straddler* » est un « Normand » – quelqu'un de prudent, qui ménage la chèvre et le chou, qui ne met pas tous ses œufs dans le même panier.

Le terme vient du verbe *to straddle*, « se tenir les jambes écartées », « chevaucher », « être à califourchon », « enjamber », etc., d'où le sens de « répondre en Normand » dans le langage familier, par allusion à un individu hésitant, indécis, ou extrêmement circonspect. Même origine pour le substantif *straddle*, qui, dans ses acceptions propres à la finance, désigne une « opération à cheval », un « ordre associé, lié », une « double option » (*to take a straddle position* : « se placer à cheval »).

Cet anglicisme est rendu, en français, par un mot accueilli par un certain nombre de dictionnaires : *stellage* (n. m.), et que des spécialistes emploient, donc, pour qualifier la combinaison d'une option d'achat et d'une option de vente sur le même actif de base, avec la même échéance et le même prix d'exercice.

Pour le Grand Robert, le *stellage* est un « *marché à terme, où l'acheteur a la faculté de choisir entre l'achat ou la vente à des cours différents* ». Comme les articles présentés par les ouvrages de référence peuvent, tout de même, conduire à des interprétations un peu divergentes, nous suggérons, sans vouloir nous montrer excessivement... à cheval sur ce point, à la commission de terminologie économique et financière du ministère de l'économie de se pencher sur la rédaction d'une définition rigoureuse...

On pourrait s'étonner de voir en *stellage* une « francisation » quelque peu lointaine de *straddle*... En réalité, *stellage* vient de... l'allemand *stellen*, verbe aux sens innombrables (« poser, placer, mettre, dresser... »).

Jean-Pierre Colignon

LIVRES

L'économie solidaire

Deux auteurs souhaitent l'éclatement des cadres de référence de l'économique et du social pour changer la société

COHÉSION SOCIALE ET EMPLOI
sous la direction de Bernard Eme et Jean-Louis Laville,
Desclée de Brouwer,
286 pages, 135 F.
LA SOCIO-ÉCONOMIE
de Beat Buergenmeier,
Economica, 106 pages, 49 F.

TRAVAIL herculéen que de modifier la grille de pensée d'experts ou de responsables en politique économique ! On a bien vu à quels résultats piteux sont arrivés ceux de l'OCDE dans leur dernier rapport sur l'emploi. Avec une assurance tranquille, ils ont enfoncé des portes ouvertes... et vermoulues et proposé des remèdes qui n'avaient aucune chance d'être socialement acceptés, du moins en Europe.

C'est pourquoi on ne peut que se réjouir de lire des pages comme celles que l'on nous propose sous le titre *Cohésion sociale et emploi*. La plupart des auteurs sont sociologues, mais tous ou presque ont une fenêtre ouverte sur l'économie. Cette disposition particulière rend leur message attirant. Les sociétés occidentales en sont arrivées à un point où la conception même de développement doit être réinventée. Font gravement défaut en effet aujourd'hui « *les capacités d'intégration sociale antérieurement fondées sur le travail, la promotion, la consommation... l'école, la famille, la religion* » (Renaud Sainsaulieu).

Le plus important est de reconnaître « *le découplage entre augmentation de la richesse économique et progrès du bien-être* » (Guy Roustang). La finalité majeure est l'insertion sociale et non l'insertion professionnelle essentielle, mais non suffisante. Il faut sortir de la philosophie des « Trente glorieuses », cesser de courir après une chimère qui n'a pu s'épanouir que grâce aux énormes besoins de reconstruction de l'après-guerre. La société flexible qui lui a succédé provoque des exclusions massives. Il convient de passer maintenant à une « *société diversifiée de pleine activité* » (Xavier Gaullier) pour répondre aux défis joints du chômage et de la protection sociale.

On l'a souvent dit, mais il ne faut cesser de le répéter : hors des emplois de type classique, des activités d'utilité sociale (non seulement de proximité) peuvent être développées dans une large mesure car, aujourd'hui, ces besoins sont peut-être moins limités que ceux de la consommation marchande (ce qui ne veut pas dire qu'ils ne peuvent être satisfaits qu'en dehors du marché).

Se développerait ainsi l'« *économie solidaire* » dont les manifestations ont déjà pris en France les formes d'associations, en Allemagne de groupes d'autoassistance, d'entreprises communautaires au Royaume-Uni, de coopératives de solidarité sociale en Italie. Le changement devrait s'opérer par « *des actions microcollectives menées sur le plan local qui traduisent la recherche de nouvelles régulations institutionnelles adaptées aux mutations en cours dans les sociétés développées* » (Jean-Louis Laville).

ANCÊTRES ● Jean-Baptiste de Foucauld, commissaire général au Plan, élargit encore la réflexion sur l'économie solidaire en constatant qu'elle possède une triple propriété créatrice parce qu'elle est « *solidaire de la demande* », en ce sens que le service offert est élaboré conjointement avec l'usager ; « *solidaire de la société marchande comme de la société non marchande redistributive* » ; « *solidaire des salariés qu'elle emploie* ». Mais il demande à juste titre que l'on remette les pieds sur terre. Il serait peu réaliste, écrit-il, de prétendre résoudre le chômage grâce au développement de l'économie solidaire. Ce qui est innovant dans ce concept ne relève pas du quantitatif (combien d'emplois demain ?) mais du qualitatif (quels emplois demain ?).

Sur la même longueur d'onde, un professeur d'économie de l'université de Genève, Beat Buergenmeier propose un petit livre intitulé *la Socio-économie*, stimulant pour l'esprit. Il nous rappelle cette évidence que, dès l'origine, l'économie est une science sociale. La *Théorie des sentiments moraux* d'Adam Smith se présente comme un complément de son célèbre ouvrage sur *la Richesse des nations*. Sa référence à un domaine économique autorégulé par la rationalité individuelle (la fameuse « *main invisible* ») était une manière de mettre l'intérêt public au centre du débat, s'opposant à celui du pouvoir féodal. C'est longtemps après que la théorie économique libérale a fait passer l'efficacité avant l'équité.

La partie la plus attachante du livre concerne les rapports entre la socio-économie et quelques problèmes contemporains majeurs. Il regrette ainsi l'explication « unidimensionnelle » du travail reliant sa rémunération à la productivité. Appliquée à la « transition » dans les pays de l'Est, la socio-économie aurait évidemment conduit à refuser les thérapies de choc, le placage sans précautions de l'économie de marché sur celle de la planification. De même, pour la protection de l'environnement, les sciences comportementales, le droit et, bien sûr, la politique doivent dire leur mot autant que l'économie.

Où l'on voit, dans ces deux livres, que la logique de l'utilitarisme et sa traduction dans une conception étroite du marché ne peuvent plus suffire à l'économie, qui est d'abord une construction sociale.

Pierre Drouin

▶ On lira aussi avec profit *Réinventons le travail*, actes d'un colloque organisé par le journal *la Croix-l'Événement* en octobre 1993 (Centurion-La Croix, 162 pages, 120 F) et *l'Outil de l'homme au travail dans l'industrie*, de Jean d'Alançon (Ed. Saint-Paul, 320 pages, 149 F)

NOTES DE LECTURE

LA FAIM DANS LE MONDE
de Pierre Le Roy,
Marabout-Le Monde éditions,
214 pages.

Dans *l'Apocalypse* selon saint Jean, la faim figure, aux côtés de la peste, de la guerre et de la mort, l'un des quatre cavaliers. Aujourd'hui, la peste est oubliée ; la guerre et la mort continuent à faucher. Et la faim ? N'en déplaise aux Cassandre, elle recule.

L'Europe a oublié les disettes qui l'ont régulièrement frappée jusqu'au milieu du XIXe siècle. L'Inde ne se souvient plus des dix-neuf millions de personnes victimes d'une effroyable famine à l'aube du XXe siècle. Le Japon lui-même... « *Il faut affirmer que la situation alimentaire mondiale s'améliore d'année en année.* [C'est] *la réalité que nous décrivent toutes les statistiques* », martèle Pierre Le Roy. Le fait est qu'entre 1960 et aujourd'hui les disponibilités alimentaires mondiales ont augmenté d'environ 18 % par habitant. Autrement dit, chaque individu dispose de 2 700 calories quotidiennes contre 2 300 au début des années 60.

Sans doute faut-il relativiser. La faim taraude encore des dizaines de millions d'êtres humains en Asie et en Amérique latine. Et que dire de l'Afrique subsaharienne où, selon un rapport récent de la FAO, la situation s'est dégradée au cours des vingt dernières années ? Est-ce le fruit d'une malédiction ? De l'incurie des populations locales ? C'est le grand mérite de l'ouvrage de rappeler sans fioriture quelques vérités. Notamment que le problème de la faim est l'enfant naturel du sous-développement.

J.-P. T.

ÉCONOMIE DES POLITIQUES CULTURELLES
de Joëlle Farchy
et Dominique Sagot-Duranvoux,
PUF, 184 pages, 128 F.

Il n'y a pas d'« exception culturelle ». L'économie touche à tout. Les arts et les lettres peuvent d'autant moins lui échapper que l'industrie concourt beaucoup plus qu'auparavant à leur diffusion, voire à leur création. Voici un livre d'analyse et de débat qui a pris le parti de ne regarder qu'un pan de ce vaste domaine, mais non le moins important : celui des *politiques* culturelles.

On se dirige dans cet ouvrage avec beaucoup d'aisance. Première question : l'État doit-il intervenir dans le secteur culturel ? Nos auteurs répondent par l'affirmative du fait des défaillances du marché, mais notent que les justifications sociales ou politiques dominent généralement les préoccupations économiques. Et d'analyser ensuite les politiques culturelles depuis... François Ier, puis les objectifs et moyens du ministère de la rue de Valois.

Deuxième interrogation : la subvention publique nuit-elle à l'efficacité des organisations culturelles ? C'est le chapitre le plus pointu. Il n'hésite pas devant le langage des équations. Les auteurs attirent l'attention sur les entreprises culturelles inefficaces (Opéra, musées), puis sur les possibilités d'une meilleure gestion, à travers des travaux d'experts, notamment américains.

La dernière recherche porte sur le thème « L'intervention publique dans la culture tient-elle toutes ses promesses ? » On souligne ici les difficultés d'évaluation. Nos auteurs notent au reste dans leur conclusion que l'angle d'attaque de l'analyse économique est très insuffisant pour comprendre le rôle de l'art dans les sociétés contemporaines. Une évidence. Sauf pour les bureaucrates.

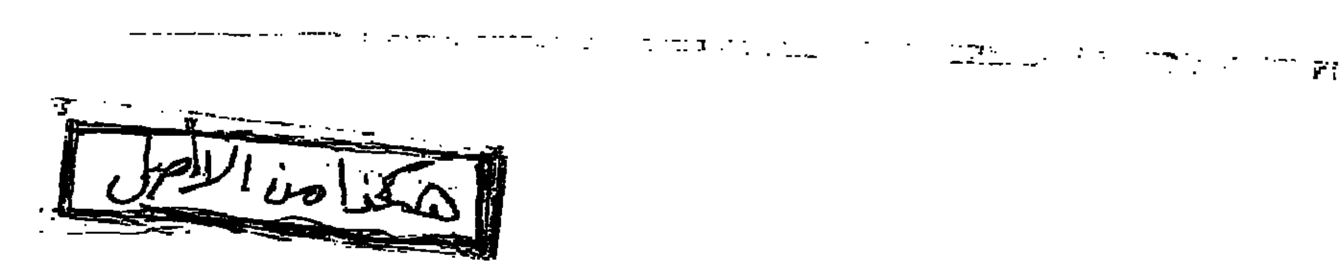
P. D.

AGENDA

MARDI 30 SEPTEMBRE. Paris. Conférence des Nations unies sur le commerce extérieur : présentation du rapport 1994 sur les investissements mondiaux à l'Unesco.

MERCREDI 31 SEPTEMBRE. Paris. Renouvellement des membres du Conseil économique et social.
Toulouse. Sortie du premier Airbus « tout européen », équipé de moteurs Rolls Royce.

JEUDI 1er SEPTEMBRE. Francfort. Réunion bimensuelle de la Bundesbank.
Roumanie. Lancement d'un programme de privatisations concernant 3 000 entreprises dans une première phase.



HUMEUR • par Josée Doyère
Emplois affectifs

NOTES DE LECTURE

HISTOIRE SOCIALE

La longue marche des retraites

La prise en charge des vieux travailleurs s'est construite à travers les siècles, de Colbert à Robespierre, de Bismarck au Conseil national de la Résistance

« *DANS l'histoire de l'humanité, la première retraite jamais conçue a été celle constituée par l'enfant.* » Pour Arnauld d'Yvoire, de l'Observatoire des retraites, on ne trouve à l'origine que la seule solidarité familiale ou clanique, les jeunes *« fournissant aux vieillards ce dont ils avaient besoin »* (1). Mais à l'autre extrême, dans d'autres sociétés tribales, on abandonnait au milieu de la forêt ou des glaciers les vieillards devenus un « fardeau » pour le groupe. Perceptions différentes de la vie...

L'assistance prêtée aux « anciens » a revêtu des formes très variées selon les époques. Dans la Rome antique, les artisans de même métier se regroupent déjà en sociétés de secours mutuel. Celles-ci prennent bientôt tant d'importance que l'empereur Marc-Aurèle est obligé de légiférer pour en garder le contrôle.

En France, ce sont principalement les confréries et corporations du Moyen Age qui hébergent et nourrissent les vieux travailleurs que les familles ne peuvent prendre en charge. Les institutions charitables de l'Eglise jouent également un rôle très actif durant cette période. Au XIIIe siècle, Louis IX, le futur Saint-Louis, fait construire l'hôpital des Quinze-Vingts, à l'origine destiné aux chevaliers revenus aveugles des croisades. En 1673, Colbert crée le régime de pensions des marins, la Caisse des invalides de la marine.

ÉPARGNE • Vingt ans plus tard, une ordonnance royale préconisera *« une retenue de six deniers par livre sur la solde des officiers marins de tout grade employés au service de Sa Majesté, cette retenue devant alimenter un fonds de retraite ».* Ce système est bientôt étendu aux militaires en fin de carrière et aux ouvriers des manufactures royales. Le 21 février 1768 est instituée la Caisse de retraites de la Compagnie des fermes générales qui servira de modèle aux premières caisses de retraites de fonctionnaires.

Tout en supprimant les privilèges corporatistes (loi Le Chapelier du 17 juin 1791), la Révolution proclame le droit des vieilles gens aux secours publics. Inspiré d'un projet de caisse de bienfaisance de Lavoisier, désireux *« d'assurer aux vieillards et aux veuves des secours contre l'indigence »*, un Comité pour l'extinction de la mendicité et la reconnaissance du droit à l'assistance pour les citoyens les plus défavorisés est créé le 21 janvier 1790. Trois ans plus tard, la Constitution de 1793 – jamais appliquée – d'inspiration robespierriste prévoira de donner *« les moyens d'exister à ceux qui sont hors d'État de travailler »* (art. 21). Thermidor fera bientôt taire ces déclarations généreuses...

Lors de la première moitié du XIXe siècle, on a surtout recours, pour assurer ses vieux jours, à l'épargne individuelle, *«Fgarante,* comme le note Gilles Pollet, *de l'ordre social dans le* credo *libéral de l'époque »* Le problème de la retraite se pose néanmoins avec de plus en plus d'acuité. Durant les siècles précédents, en effet, peu de personnes parvenaient au troisième âge et la bienfaisance traditionnelle suffisait à absorber la faible part de personnes parvenues à l'âge de soixante-cinq ans (moins de 5 % de la population en 1775).

HYGIÈNE • L'allongement de la durée de vie grâce aux progrès de l'hygiène et la transformation de la *société au XIXe siècle* remettent totalement en cause cette organisation. Le 18 juin 1850 est votée une loi instituant une Caisse nationale des retraites pour la vieillesse. Fondée sur l'épargne volontaire, celle-ci n'aura pendant longtemps qu'un impact limité, les ouvriers qui auraient dû être les principaux bénéficiaires de cet organisme ayant rarement les revenus suffisants pour en profiter. La petite bourgeoisie y trouvera en revanche un excellent placement garanti par l'Etat.

Reconnues officiellement en 1848, les sociétés de secours mutuels, issues pour certaines d'anciennes corporations d'artisans, connaissent une forte croissance. A l'image des maîtres de forges, qui fonderont en 1894 leur propre caisse d'assurance mutuelle. Basé sur l'adhésion volontaire, ce mouvement se limite néanmoins aux corps professionnels qui y adhèrent et est loin d'englober la majorité des salariés.

C'est dans ce contexte un peu confus que les premières tentatives privées de prévoyance sont effectuées, comme celle de cet industriel normand, Auguste Badin, qui met en place pour ses ouvriers une caisse de retraite alimentée par un pourcentage sur les profits réalisés par l'entreprise.



Conception paternaliste, destinée à « fidéliser » la main-d'œuvre... Pourtant, le système se développe – d'abord dans des secteurs « à risques », comme les chemins de fer et les mines. La caisse de retraite de la compagnie des chemins de fer du Nord voit ainsi le jour en 1868.

A l'aube du XXe siècle, la plupart des grandes entreprises sont dotées de cette institution. Son fonctionnement ? L'employeur verse sur un compte spécial une contribution calculée en fonction des salaires de ses employés, des bénéfices réalisés ou... de sa générosité. L'argent ainsi capitalisé est ensuite reversé sous forme de rente viagère aux travailleurs retraités.

Lié à la prospérité de la firme, ce procédé reste cependant précaire. Il suffit que la société fasse faillite pour que les travailleurs perdent leur épargne. En outre, il arrive fréquemment à des patrons d'utiliser ces capitaux à d'autres fins. Et que dire de l'ouvrier qui ne récupère pas ses dépôts en cas de licenciement... Devant cette situation, le gouvernement contraint, dans sa loi du 27 décembre 1895, toute entreprise à déposer ses fonds *« soit à la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse, soit dans des caisses syndicales ou patronales prévues à cet effet »* (art. 3).

COTISATION • Mais quel que soit le régime choisi, le nombre de salariés bénéficiant d'un régime de retraite demeure faible en ce début de XXe siècle : à peine 11,5 % de la population active en dehors des pensionnés de l'Etat. Une première tentative est faite en 1910 pour homogénéiser un système par trop disparate, avec le vote d'une loi reposant sur un principe de double cotisation ouvrière et patronale. L'âge de la retraite est fixé à soixante-cinq ans, puis à soixante sous l'impulsion du ministre Léon Bourgeois.

Ce système n'est obligatoire que pour les salariés gagnant moins de 3 000 francs par an – ce qui en limite considérablement la portée. Mal appliqué, il n'a qu'un succès très relatif, mais reste malgré tout en vigueur jusqu'à la loi de 1930, qui affilie obligatoirement les salariés de l'industrie et du commerce gagnant moins de 15 000 francs annuels à des assurances sociales.

Le financement de cette protection est assuré par une cotisation sur les salaires, également partagée entre les salariés et les employeurs. Très proche du modèle allemand institué par Bismarck en 1889, cette législation a le mérite d'étendre le système des retraites au secteur privé. Mais elle est loin de représenter une panacée. Les cadres ne sont ainsi pas pris en compte dans cette convention. En 1936, le nombre total d'assurés est estimé à moins de six millions pour un potentiel de près de neuf millions de salariés ! Il devient nécessaire de prendre un nouveau départ.

MOSAÏQUE • Au lendemain de la seconde guerre mondiale, l'ambition affichée est d'instaurer un régime unique de Sécurité sociale – nouveau nom donné aux assurances sociales – qui soit l'expression de la solidarité nationale. Le Conseil national de la Résistance, influencé par les thèmes bévéridgiens d'universalité et d'unité, lance l'idée d'un *« plan complet ayant pour but d'assurer à tous les citoyens des moyens de subsistance dès lors qu'ils sont incapables de les obtenir par leur travail ».*

Mais cette volonté d'unification, concrétisée par l'ordonnance du 4 octobre 1945 instituant la Sécurité sociale, est très vite confrontée à des divergences d'intérêt entre catégories socioprofessionnelles et ne peut se réaliser. Une « mosaïque de régimes » va alors se constituer. Les professions couvertes par les régimes spéciaux désirent conserver les avantages acquis. Les non-salariés, et notamment les agriculteurs, préfèrent quant à eux la création de régimes propres.

Parallèlement à cette situation vont se développer les régimes complémentaires. Les cadres obtiennent ainsi en 1947 une convention collective propre instituant l'Association générale des institutions de retraite des cadres (AGIRC). Pour les autres salariés, les caisses seront regroupées au sein de l'Association des régimes de retraites complémentaires (ARRCO) à partir du 8 décembre 1961. Enfin, la loi de décembre 1972, en généralisant la retraite complémentaire aux salariés du régime général et agricole, ajoute une nouvelle pierre à l'édifice actuel, dont on connaît la grande hétérogénéité. La retraite, une longue histoire loin d'être achevée...

Charles-Emmanuel Haquet

(1) *Age de pierre, âge d'abondance*, de Marshall Sahlins, Gallimard, 1972.
(2) Article paru dans la *Revue des Deux-Mondes*, mars 1993.

Gérontopolis en Amérique

Suite de la page I

Un style de vie actif, voilà ce que vend Del Webb. C'est bien l'avis de Jay Frizzo, soixante-dix-sept ans, ancien pilote de ligne, qui explique tout en taillant une turquoise dans l'atelier d'art lapidaire : *« Il y a tant à faire »*, ou de Martha, qui se rend à son cours de claquettes, ou encore d'Helen et de Ruby, volontaires au centre culturel Sundome. Ruby Ruehl, toute pimpante du haut de ses soixante-treize ans, explique en riant : *« Je peux exister sans avoir à sortir d'ici. Quand je pense que mes amis me croient dans une maison de retraite ! »* Laura et Robert Kerby, soixante-cinq et soixante-sept ans, prennent livraison de leur maison dans deux jours : *« Ici, on est avec un groupe de gens qui sont compatibles. »*

Del Webb était un maçon, né en 1899, qui fonda un empire dans la construction, puis lança cette formule des cités du troisième âge, que les retraités élisent comme résidence principale. Un des deux conjoints doit avoir au moins cinquante-cinq ans, aucun ne peut avoir moins de quarante-cinq ans, aucun résident de moins de dix-neuf ans ne peut rester plus de trois mois. Ces cités offrent des maisons individuelles dans un environnement ensoleillé qui procure tous les services nécessaires, des distractions, et... la sécurité. C'est le refrain le plus fréquent de ces retraités qui ont fui le froid et la neige, l'isolement, le trafic, la pollution, l'oisiveté, mais aussi la criminalité des villes américaines. Ce qui explique le regain de succès de la formule « Sun City », même pour les régions qui ont du soleil... mais des problèmes urbains. Ainsi 30 % des acquéreurs de Sun City Phoenix viennent maintenant de Californie, alors que l'Illinois représentait autrefois le plus fort contingent.

> **La sécurité est devenue un argument de vente majeur. Le taux de criminalité est très bas et les résidents font leur propre police.**

Les revenus moyens des 70 000 retraités de Sun City oscillent autour de 45 000 dollars, ils paient 32 millions de dollars d'impôts à l'État américain, et ont 4 milliards de dépôts dans les banques locales. La formule s'adresse donc en priorité à des retraités disposant de ressources confortables, et donc d'un pouvoir d'achat élevé. La seule tentative opérée par Del Webb pour viser le marché des « cols bleus » (*blue collars,* à savoir les ouvriers, par opposition aux cols blancs cadres moyens ou supérieurs) a été un échec cuisant. Le Sun City plus modeste du comté californien de Riverside fut très vite revendu par ses promoteurs.

LUXE • Près de Phoenix, le style est délibérément luxueux. Avec ses avenues larges plantées de palmiers et de lauriers, et ses petites maisons de style méditerranéen aux murs blancs et toits de tuiles rouges, Sun City a l'air d'un *country club* chic et propre, voire d'un vaste terrain de golf (qui est bien le sport d'élection des gens à la retraite). Depuis l'hôpital situé juste à l'entrée (il y en a deux en tout, soit 550 lits), on y trouve tout : centres commerciaux, banques, agence de voyages, caserne de pompiers, églises (12 en tout : toutes les religions sont représentées), salle de spectacles de 8 000 places, centres sportifs, 18 golfs, piscines, clubs, un quotidien : cette cité a une autarcie économique et sociale complète.

Pourtant, le promoteur Del Webb se borne à vendre et à construire une résidence clé en main, c'est-à-dire un lotissement avec un choix de maisons-modèles (au prix moyen de *140 000 dollars,* soit 800 000 francs pour une superficie de 200 mètres carrés, un montant nettement inférieur au marché local). La livraison est garantie sous quatre mois. Les espaces commerciaux suivent avec la demande (Sun City a créé près de 500 commerces de détail ou petites entreprises de services). Le promoteur se contente d'amorcer la vie associative, qui est le fer de lance des cités du soleil. La cotisation de 110 dollars par an au centre de loisirs est d'ailleurs obligatoire et permet de faire tourner les ateliers. Le terrain, les équipements ont été donnés par Del Webb.

La sécurité est devenue un argument de vente majeur. *« Je peux faire une promenade le soir sans rien craindre, ce qui n'était pas le cas là où je vivais avant »,* explique ce résident. Le taux de criminalité est très bas. Et les résidents font leur propre police : à la manière de ces détachements qui dans l'Ouest américain secondent officiellement le shérif (les « posse »), Sun City a son poste de police privée, composé entièrement de 250 volontaires formés, qui patrouillent 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, et répondent aux appels urgents. Ces retraités forcés à l'oisiveté se sont retrouvé un vrai job, et c'est une véritable aubaine pour le capitaine Don Schorg, soixante-trois ans, tout fier de sa seconde carrière de shérif (il travaillait dans un laboratoire médical).

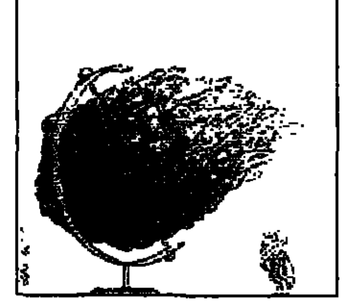
BÉNÉVOLAT • D'autres livrent les repas : « Meals on Wheels » (repas sur roues) à ceux qui ne peuvent ni cuisiner ni se déplacer. Le groupe PRIDE s'occupe de nettoyer les rues... Le Congrès américain a proclamé Sun City *« la capitale mondiale du bénévolat ».* Le style de vie de ces cités semble aussi avoir une influence bénéfique sur la santé et la longévité de leurs occupants âgés. Quand celle de Phoenix a ouvert, dans les années 60, la moyenne d'âge des admissions dans les *nursing homes* (des dispensaires de soins intensifs pour les vieillards handicapés) était de soixante-neuf ans. Aujourd'hui, les retraités conservent leur autonomie beaucoup plus longtemps car les patients des *nursing homes* de la cité ont en moyenne quatre-vingt-deux ans.

A Sun City Palm Springs, en pleine crise de l'immobilier californien, Del Webb a vendu 450 maisons en 1992, un record. Le chiffre d'affaires de la compagnie est passé de 228 millions de dollars en 1991 à 391 millions en 1993. Depuis 1982, Del Webb Corp. est cotée en Bourse. Y a-t-il encore des possibilités d'expansion pour l'immobilier du troisième âge ? Trente millions d'Américains sont âgés de plus de soixante-cinq ans (en 2040, ce chiffre aura triplé) mais « seulement » 82 000 vivent dans une des Sun City.

Avec 1,5 million de nouveaux retraités chaque année et la confiance retrouvée des consommateurs américains, Del Webb est convaincu que le marché est porteur, sachant qu'il ne touche pour l'instant que 10 % des consommateurs potentiels, car, suivant les études de marketing, les retraités hésitent à s'éloigner de plus de deux heures et demie d'avion de leur domicile d'origine, afin de rester proches de leur famille et de leurs petits-enfants. La Floride pourrait être la solution pour les retraités de la côte Est, et Del Webb s'implante déjà en Caroline du Sud, à Hilton-Head. La Californie du Nord offre le marché le plus important de retraités disposant d'un niveau de vie suffisant pour les « cités du soleil », d'où l'ouverture de Roseville, près de Sacramento. Et puisque 2,5 millions de Texans de plus de cinquante-cinq ans vivent dans un rayon de 300 miles d'Austin, Sun City s'installe au Texas. Le marché de l'immobilier pour retraités est estimé à 3 milliards de dollars actuellement. Tom Rex, chercheur au Center for Business Research de l'université d'Arizona, confirme que le concept des communautés pour adultes actifs est en pleine expansion sur l'ensemble du territoire américain, et que le secteur se prépare à l'arrivée massive des retraités de la génération du « baby boom » dans une dizaine d'années.

Claudine Mulard

PERSPECTIVES



LE DÉFI DE LA POPULATION MONDIALE

La conférence internationale sur la population et le développement, qui s'ouvrira au Caire le 5 septembre sous l'égide de l'ONU, va se pencher sur l'avenir de la population mondiale. Le projet de plan d'action *présenté par le Fonds des nations-Unies pour la* population, vise à ralentir la croissance démographique dans le tiers-monde, considérant celle-ci comme un handicap majeur pour le développement « durable ».

Il met l'accent sur l'éducation des femmes, l'amélioration des services de santé maternelle et infantile, l'extension de l'offre de contraception comme moyen d'action.

La prise de conscience de la croissance de la population suscite des inquiétudes souvent très vives : *l'image d'une multiplication de populations appauvries* sur une planète dévastée hante beaucoup d'esprits.

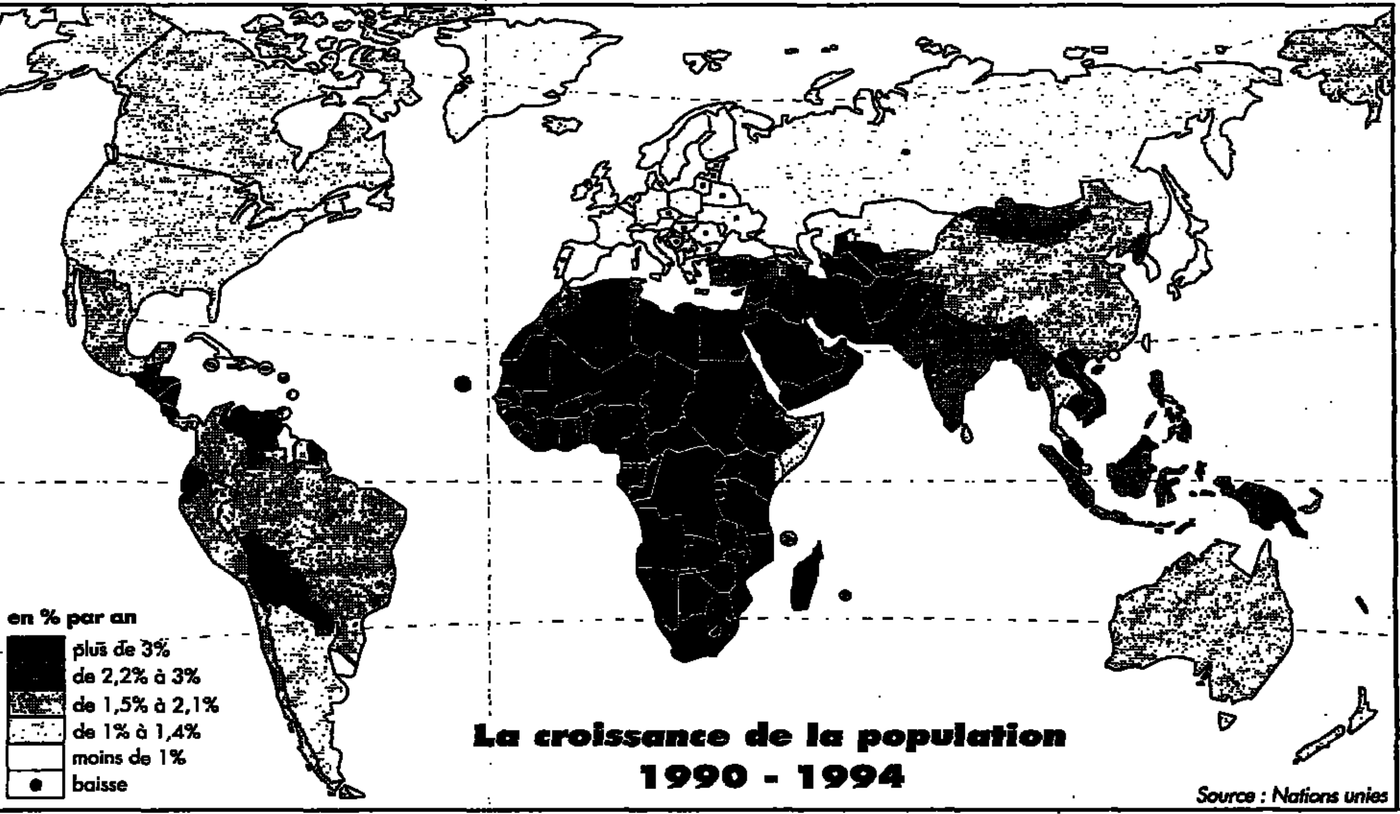
Mais l'avenir n'est pas simple. En raison du nombre de jeunes dans les pays en développement, la planète comptera sans doute 6,1 milliards d'individus en l'an 2000 et probablement 8,2 en 2025 (projections « moyennes » des spécialistes de l'ONU), contre 5,63 milliards aujourd'hui. Mais plus l'on s'éloigne, plus les projections sont incertaines. La fécondité baisse dans de nombreux pays en développement, comme l'explique ci-dessous Jean-Claude Chasteland, ancien *directeur de la division de la population de l'ONU.*

Il y a de moins en moins « un » tiers-monde sur le plan démographique comme sur le plan économique. Non moins complexes, les relations entre la croissance démographique et le développement économique et avec l'environnement exigent aussi des approches nouvelles.

Une démographie éclatée

Les changements s'accélèrent dans la population mondiale : la fécondité baisse dans beaucoup de pays en développement. L'homogénéité du tiers-monde a disparu et la frontière avec les pays développés bouge sans cesse

par JEAN-CLAUDE CHASTELAND (*)



DEPUIS la précédente conférence internationale de population, qui s'était tenue à Mexico en 1984, la population mondiale a ralenti sa croissance, revenue à 1,57 % par an, selon les dernières estimations de la division de la population des Nations unies. Ce ralentissement contraste avec la croissance soutenue des années 1975-1985 (au niveau de 1,73 %) et se réinscrit dans le mouvement commencé à la fin des années 60.

A l'époque, la baisse de la natalité avait commencé à toucher non plus seulement les pays développés, mais aussi les pays en développement : elle rattrapait en quelque sorte celle de la mortalité commencée plus tôt, et réduisait la croissance démographique (qui est la différence entre ces deux taux). La chute sans précédent de la natalité chinoise, notamment, avait pesé de tout son poids sur la tendance mondiale, la Chine représentant le cinquième de la population du globe.

Or, récemment, la fécondité chinoise, stabilisée à 2,3 enfants par femme, a recommencé à baisser, tombant à 2 et ramenant, du coup, la croissance de la population de la Chine à 1,1 % par an. Surtout, la croissance des autres pays en développement (comptant au total 3,3 milliards d'habitants) se ralentit aussi. Au cours de la période précédente, la baisse de la natalité, réelle, avait été accompagnée d'une baisse parallèle de la mortalité.

TRANSITION • La situation a recommencé à changer pour deux raisons. D'abord, on a observé une tendance à la baisse de la natalité dans les pays où celle-ci avait été freinée par l'arrivée à l'âge de procréation des couples nombreux nés pendant la période de pleine expansion démographique d'avant 1970. Ensuite, un fait capital est apparu : une baisse de la fécondité dans un groupe de pays, que Jean Bourgeois-Pichat qualifiait de *« roche dure »* – par référence à leur résistance à entrer dans la dynamique de *la transition démographique (1)*. On y trouvait l'Asie du Centre et du Sud (à l'exclusion de l'Inde), l'Afrique et les pays arabes producteurs de pétrole, soit 901 millions de personnes.

Qu'en est-il aujourd'hui ? En Afrique, la transition est bien amorcée au sud et au nord. Au nord, le cas de l'Algérie est particulièrement intéressant : à la différence de l'Egypte, du Maroc et de la Tunisie, les gouvernements en place y avaient, jusqu'à une date récente, découragé, ou au mieux toléré, les programmes de planification familiale. Ce qui n'a pas empêché une baisse de la fécondité très rapide, le nombre d'enfants par femme revenant, au cours des années 80, de 7,2 à 4,7. L'Algérie a ainsi rejoint les autres pays du Maghreb dans ce mouvement qui reflète l'influence très forte des pays européens voisins. L'Afrique australe est bien avancée aussi dans ce processus de baisse, notamment l'Afrique du Sud, dont la population est très majoritairement noire.

RÉACTION • En Asie du Centre et du Sud, deux cas retiennent l'attention. Tout d'abord, le Bangladesh où pendant longtemps les chercheurs ont douté des résultats optimistes affichés par les autorités. *Aujourd'hui, la baisse de la* fécondité, bien réelle (passée de 6,2 à 4,7 enfants par femme en dix ans), interpelle les démographes : elle est intervenue dans un contexte économique et social de stagnation ; elle a touché toutes *les catégories de la population* (éduquées, non éduquées, rurales, urbaines, etc.), ce qui met à mal certaines idées reçues sur la transition démographique. Faut-il voir là un effet *indirect* de la vague de modernisation qui, partie du Japon, se propage irrésistiblement sur tout le continent asiatique, ce qui serait une forme « culturelle » de la transition ? Ou bien une réaction à la pauvreté ambiante, à l'inverse de *l'énoncé « classique » de la transition* ? Ou encore un exemple de réussite absolue des programmes de planification familiale ?

L'autre cas est l'Iran. Comment un pays enfermé dans un régime théocratique, où la condi*tion féminine est fort éloignée* de la situation occidentale, a-t-il pu connaître une très forte baisse de sa fécondité ? Celle-ci aurait chuté de 6,5 enfants par femme à 4,6 au cours des dix dernières années. Baisse que le régime du chah, très impliqué dans *des programmes* de planification familiale, n'avait jamais pu obtenir. Il est vrai que, depuis trois ans, le régime actuel s'est à son tour fortement engagé en ce sens.

GROUPES • A ces cas, il faut ajouter les baisses inattendues de la fécondité que l'on a observées dans certains émirats pétroliers comme Bahrein ou le Qatar, ce dernier appartenant à l'islam wahabite – comme l'Arabie saoudite. D'autres pays arabes de la région, comme la Jordanie et la Syrie, sont aussi touchés. Il reste donc, de la *« roche dure »* initiale : l'Afrique centrale, occidentale et orientale (à l'exception du Zimbabwe et, depuis peu, du Kenya) : le Pakistan, l'Afghanistan, le Cambodge, le Laos, etc. ; enfin, quelques petits pays d'Amérique centrale. Soit une population totale de 753 millions en 1995.

Du point de vue de la transition démographique, on peut donc répartir aujourd'hui la population mondiale en trois groupes de pays *suivant un découpage qui transcende* la division habituelle en pays développés et en développement.

Près de la moitié de la population mondiale (2,7 milliards) vit actuellement dans le premier groupe de pays comprenant les pays développés, la Chine et d'autres pays en développement (Chili, Cuba, Corée du Sud, Thaïlande : ceux qui ont achevé ou presque achevé leur transition démographique, c'est-à-dire ceux dont la fécondité n'excède pas 2,5 *enfants par femme* (niveau français d'il y a vingt ans). Cette faible fécondité, proche – ou égale – du niveau de remplacement, n'empêchera pas, cependant, la population de ces pays de croître pendant un certain temps encore, compte tenu de sa structure par âge.

Dans le deuxième groupe, les pays entrés dans la transition, figurent l'Inde – qui en représente 40 % – avec d'autres « poids *lourds* » démographiques (Brésil, Egypte, Indonésie, Iran, Mexique, Philippines, etc.). L'évolution de l'Inde (où la fécondité va de 5 en Uttar Pradesh à 2,5 au Kerala) sera déterminante pour l'avenir.

Le troisième groupe, celui des pays restés au dehors de la transition, qui comptait 901 millions d'habitants en 1985, n'en réunira plus que 753 millions en 1995. L'Afrique subsaharienne, dont la situation a dans l'ensemble peu évolué, en fournit les trois quarts.

L'évolution de la fécondité ne doit pas occulter celle de la mortalité, qui conditionne aussi celle des taux de croissance mais constitue avant tout un indicateur du niveau de bien-être des populations concernées. La décennie 1985-1995 aura *encore* connu *des progrès* significatifs, bien que plus lents dans certaines régions du monde comme l'Afrique, confrontée à l'épidémie de sida, à une détérioration des services sanitaires et à des difficultés budgétaires considérables. De nos jours, 37 % des décès d'enfants de moins d'un an observés dans le monde surviennent en Afrique, alors que les naissances de cette région représentent 20 % du total mondial et que l'espérance de vie à la naissance dans la majorité des pays de l'Afrique subsaharienne est inférieure à cinquante ans, alors qu'elle dépasse soixante-dix ans dans les pays industriels.

PAYSAGE • La conjoncture démographique s'est ainsi considérablement compliquée au fil des décennies. Le rythme des changements s'est accéléré. Il y a vingt ans, à l'époque de la conférence mondiale de la population de Bucarest, la lecture était simplifiée par la division claire existant entre les pays développés et ceux du tiers-monde. Aujourd'hui, cette distinction s'efface, les différents *calendriers d'entrée dans la transi*tion démographique multiplient les situations contradictoires, diversifiant à l'extrême le paysage démographique mondial.

Cette diversification va continuer à l'avenir, les prochaines décennies *étant riches de situations* et d'évolutions contrastées. Pour survoler cet avenir complexe, nous disposons heureusement d'un bon instrument : les projections de population à moyen terme préparées tous les deux ans par la division de la population des Nations unies et dont le terme est 2025.

Selon la variante « moyenne » de ces projections, en 2025, la population mondiale atteindrait 8,5 milliards d'individus. La majeure partie de cet accroissement de 3 milliards surviendra dans les pays définis par les Nations unies comme pays en développement, mais une très grande *partie d'entre eux auront* presque certainement achevé leur transition démographique à cette date. Nombre de ces pays auront vraisemblablement atteint un niveau de développement correspondant à celui des pays indus*triels d'aujourd'hui : la frontière* existant entre les deux groupes de pays se sera déplacée. Ce sera le cas de la quasi-totalité de l'Amérique latine, de l'Asie et de l'Afrique du Nord et australe. Le reste de l'Afrique (centrale, occi*dentale et orientale) serait aussi en* cours de transition.

DERNIER • En dehors de cette tendance générale, un certain nombre d'évolutions doivent être soulignées.

Premièrement, la croissance annuelle de la population en nombre absolu, la plus significative pour les gouvernements qui travaillent sur ces quantités et non sur des taux, a déjà atteint son maximum historique de 95 millions, et va fléchir pour retrouver en 2025 le niveau atteint vers 1985. Il avait fallu trente-sept ans pour que la population du globe double entre 1950 et 1987 (de 2,5 à 5 milliards), il faudra plus de cent ans, selon la variante « moyenne » de la projection à long terme de l'ONU, pour qu'elle double à nouveau. Ce doublement devrait être, aussi, le dernier.

Deuxièmement, les différents calendriers d'entrée dans la transition vont exacerber les différences déjà observées aujourd'hui, don*nant toute leur signification* géopolitique à la polarisation qu'on observe de nos jours. En 1990, la planète comportait dix pays de plus de 100 millions d'habitants ; en 2025, elle en comprendra seize, dont trois seulement (Etats-Unis, *Japon et Russie) appartiendront* au monde développé d'aujourd'hui (2). Ces seize pays contiendront les deux tiers de la population mondiale.

Au point de vue régional, les déséquilibres s'accentueront également : *l'Afrique, particulière*ment l'Afrique subsaharienne, connaîtra une expansion sans précédent, passant en trente ans de 746 millions à 1,6 milliard. En 2025, elle représentera 19 % de la population mondiale contre 12 % aujourd'hui. L'épidémie de sida qui sévit actuellement en Afrique ne devrait avoir, d'après les Nations unies, que des effets marginaux (en 2000, une baisse de 9 % sur les taux de croissance des pays les plus touchés). D'autres régions du monde verront aussi leur population augmenter très rapidement, et ce sera dans les parties les plus pauvres de notre planète que cette croissance se manifestera le plus vigoureusement.

« MÉGAVILLES » • Troisièmement, vers 2005, la population mondiale deviendra en majorité urbaine. Un événement qui, pourtant, risque de passer inaperçu lorsqu'il se produira, alors qu'il est d'une importance historique considérable : ainsi prendra fin, en effet, la domination d'un genre de vie qui existait depuis des millénaires. On peut redouter les conséquences écologiques de cette explosion urbaine lorsqu'on sait que la plupart des concentrations urbaines sont situées sur des zones côtières ou bien sur des axes fluviaux. De surcroît, dès aujourd'hui, la population se concentre dans les plus grandes villes : en 1990, le tiers de la population mondiale vivait dans des villes de plus de 1 million et 10 % dans des « mégavilles » de plus de 8 millions d'habitants. Cette tendance ne fera que s'accentuer.

Quatrièmement, la population mondiale va connaître, avec la baisse de la fécondité et de la mortalité à venir, un vieillissement plus ou moins important. Dans les pays industriels, ce vieillissement se poursuivra avec le recul de la mortalité aux grands âges, dans les pays en développement, il se manifestera avec la baisse de la fécondité (toutefois des pays comme la Chine bénéficieront quelque temps d'un avantage : la proportion des inactifs – jeunes et vieux – y sera plus faible que dans les pays industriels d'aujourd'hui). Seule l'Afrique parmi les régions *en développement* verra sa population rajeunir et donc sa proportion d'inactifs jeunes augmenter.

L'ONU prépare des scénarios d'évolution possibles de la population mondiale au-delà de 2025. La variante « moyenne » suggère que *la population mondiale pourrait* se stabiliser autour de 11,5 milliards en 2150. Un tel résultat suppose une évolution progressive de la fécondité vers son niveau de remplacement, pas de modifications radicales des limites de la vie humaine et pas de catastrophes entre-temps. Toutes conditions dont on ne sait guère si elles seront remplies (3). Cette stabilisation marquerait la fin d'un épisode de croissance unique par son intensité mais très bref par rapport à la longue histoire de l'humanité.

(1) *Dans le Monde* du 1er août 1984. Les démographes désignent sous ce terme un modèle expliquant comment l'on va passer d'une fécondité et d'une mortalité initialement élevées à un nouvel équilibre de fécondité et de mortalité basses.

(2) Et aucun à l'Europe, à moins que l'Union européenne ne soit reconnue d'ici là comme une entité démographique à part entière.

(3) En appliquant la marge d'erreur observée dans les projections à moyen terme, on peut calculer qu'il y a une chance sur trois pour que la population soit en 2150 inférieure à 5 milliards ou supérieure à 21...

(*) Directeur de la division de la population de l'ONU de 1984 à 1991, aujourd'hui à l'INED.

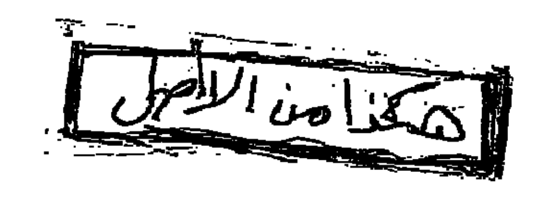
Changements européens

Dans l'évolution mondiale, il ne faudrait pas oublier les pays européens, où des changements notables se sont produits aussi au cours de la dernière décennie. On a constaté une surprenante reprise de la fécondité en Suède, passée de *1,91 enfant par femme à 2,17*, ce qui est considérable en Europe aujourd'hui. En revanche, la fécondité a continué de baisser dans les pays méditerranéens : elle est inférieure aujourd'hui à 1,3 enfant par femme en *Espagne et en Italie (1). De* même, la baisse a été très rapide dans certains pays d'Europe de l'Est. Par exemple, en Russie, la fécondité est tombée de 2,2 enfants par femme à 1,3 entre 1987 et 1993. En *Pologne même, bastion catho*lique, la fécondité, traditionnellement forte, est passée de 2,1 à 1,8 entre 1991 et 1993.

On a pu assister ainsi en Europe, au cours des dernières décennies à une sorte de basculement qui montre comment des situations considérées naguère comme immmuables peuvent changer : *l'Europe du* Nord est devenue une zone de relativement forte fécondité, remplaçant dans ce rôle les pays méditerranéens et plus récemment ceux de l'Europe de l'Est. A la baisse de la *fécondité, s'ajoute dans les* pays de l'Est, une crise sanitaire qui affecte particulièrement la mortalité des hommes adultes (*le Monde* du 12 juillet 1994).

J.-C. C.

(1) En France 1,63 en 1993.



ie éclatée

LE DÉFI DE LA POPULATION MONDIALE

Oublier Malthus

La croissance démographique est-elle un obstacle au développement ? Elle est une contrainte souvent très forte. Mais certaines sociétés ont pu la surmonter.

LA croissance de la population mondiale mène-t-elle l'humanité à la *catastrophe*, *via* famines, migrations, guerres, etc. ? Plus simplement, va-t-elle empêcher les pays pauvres de sortir du sous-développement ? Cette question est la seule justification à tant de titres angoissants – « bombe », « explosion », « cauchemar », « drame », quand il est question de démographie.

Il est vrai que les pays riches (1), qui peuvent offrir confort, « lumières » et sécurité à leurs habitants, sont aussi ceux qui ont la croissance démographique la plus faible : les pays de l'OCDE, d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord, l'Europe de l'Est, les « nouveaux pays industriels » d'Extrême-Orient et les plus modernes des latino-américains. A l'autre extrémité, on retrouve les « nations prolétaires », les plus pauvres et les plus prolifiques : elles sont africaines en grande majorité, de l'Ethiopie au Mali, du Soudan au Malawi, mais aussi d'Asie du Sud (de l'Afghanistan au Bangladesh), voire du Sud-Est (Cambodge, Laos), du Moyen-Orient (le Yémen). Les exceptions (les pays pétroliers du Proche-Orient, riches et champions de la croissance démographique, l'énorme Chine, pauvre et aujourd'hui peu féconde) n'infirment pas la tendance.

Alors, entre croissance économique et croissance démographique, y a-t-il simple coïncidence, parallélisme, ou relation de cause à effet, et dans quel sens ? Si, lors de la conférence mondiale de la population de Bucarest, en 1974, certains avaient lancé le slogan : *« Le meilleur contraceptif, c'est le développement »*, aujourd'hui l'idée admise serait plutôt l'inverse : *« Le principal moteur du développement, c'est la contraception »*, en quelque sorte – ou du moins le ralentissement de la croissance démographique.

DÉSÉQUILIBRE • On retrouve ainsi un point de vue proche de celui de Malthus dans son *Essai sur le principe de population*, publié en 1798. La population croît selon une progression géométrique, les subsistances selon une progression arithmétique. Si la croissance de la population n'est pas freinée, ou pas assez, le déséquilibre provoquera une chute des revenus, et la hausse de la mortalité ramènera au point de départ.

Jusqu'au XVIIIe siècle, l'histoire de l'Europe a donné raison à Malthus. Ainsi, à la fin du Moyen Age, lorsque production agricole et population sont reparties, la première s'est progressivement bloquée, comme si elle se heurtait à un plafond, entraînant à son tour un effondrement démographique à la fin du XVIIe. Mais à partir du milieu du siècle suivant la malédiction a été brisée : l'industrie a démarré en même temps que la productivité agricole. Malgré la baisse de la mortalité, la croissance humaine a été dépassée par celle de la production *(lire l'encadré)*.

Au point que l'on a pu penser qu'elle avait plutôt stimulé l'économie – même si cette évolution « triomphale » n'a pas empêché la pauvreté : on connaît la misère ouvrière de la Grande-Bretagne impériale ; au milieu du XIXe siècle, l'Irlande a connu une *famine dramatique* qui entraîna un million de morts et autant de départs vers l'Amérique. Mais les études économétriques qui ont cherché *a posteriori* des corrélations entre les croissances de l'économie et de la population n'ont rien trouvé de significatif, ni dans un sens, ni dans l'autre.

> **Une même situation démographique peut constituer un stimulant à la croissance dans une société et, dans une autre, un frein à cette même croissance.**

Menées par des économistes et des démographes sur les pays en développement, les mêmes recherches ne donnent pas davantage de résultats pour les périodes antérieures aux années 70. Mais, à partir de cette date, elles montrent une rupture, une corrélation négative entre croissance démographique et croissance économique : lorsque la première est forte, la seconde est réduite.

RUPTURE • Plusieurs explications ont été avancées de cette rupture, plus ou moins liées à la crise. Pendant les « trente glorieuses », les apports extérieurs aux pays en développement (aide, prêts, produit de la vente des matières premières) ont été assez abondants pour leur permettre d'absorber la croissance démographique – au demeurant plus faible jusqu'aux années 60 qu'ensuite. Avec la crise, les possibilités se sont raréfiées – les crédits sont devenus dettes, le paiement des intérêts a mangé les recettes, les prix des matières premières (sauf le pétrole) n'ont connu que de courtes envolées dues aux craintes de pénuries – et les rendements sont devenus décroissants. En outre, les investissements réalisés grâce à l'épargne des années antérieures n'ont permis de tenir qu'un temps face à la poussée démographique. Celle-ci, enfin, a réduit la part de la population d'« âge actif » par rapport aux enfants.

Cependant aucune de ces explications ne paraît incontestable. De plus, les données elles-mêmes sont incertaines : la croissance de la production que l'on a cru déceler avant 1970 pouvait traduire seulement l'entrée dans une économie « monétisée » ; à l'inverse, l'« économie informelle » qui s'est développée depuis échappe aux statistiques.

« On ne peut rendre la population seule responsable du sous-développement, soulignait, en décembre 1993, le démographe Jacques Véron, de l'INED. *Les guerres, la fragilité des milieux naturels, la chute des cours des matières premières y contribuent aussi. »* Dans son dernier livre, *les Limites de la planète*, un autre démographe, Hervé Le Bras, montre aussi comment d'autres facteurs que la croissance de la population ont pu contribuer à la dégradation de la production agricole en Amérique latine.

ÉCHECS • La rupture des années 70 et 80 peut aussi trouver sa source ailleurs : il y eut l'échec des politiques de développement antérieures, fondées sur des objectifs irréalistes ; il y eut aussi – en Afrique comme en Amérique latine –, sous la pression des urbains, des politiques défavorables aux campagnes (prix agricoles bas et taux de change élevés) ; enfin, au cours des années 80, les programmes d'ajustement structurel ont ralenti la production par leur stratégie de restriction de la demande.

Plus généralement, croissance démographique et croissance économique paraissent mutuellement liées à l'évolution globale des sociétés. *« Une même situation démographique peut constituer un stimulant à la croissance dans une société et, dans une autre, un frein à cette même croissance »*, résumait Jean-Claude Chasteland, en décembre 1992, lors du colloque annuel de la Banque africaine de développement.

Le développement agricole en fournit un bon exemple. En Asie, la pression des besoins a abouti à la mise en œuvre de techniques agricoles performantes : irrigation donnant double récolte, culture plus soignée, utilisation de variétés de riz à haut rendement. C'est la *« révolution verte »* et l'autosuffisance, malgré la réduction de la taille des exploitations. En Afrique, au contraire, les variétés de maïs tropical mises au point au Kenya et au Zimbabwe sont restées peu répandues ; les efforts se sont en général limités aux cultures d'exportation.

C'est que l'agriculture traditionnelle était fondée sur la rotation des terres plutôt que sur leur mise en valeur, que la propriété collective du sol (le village ou le clan) n'encourage pas l'investissement, mais aussi qu'une répartition stricte des tâches entre les sexes (les femmes sont seules responsables des cultures vivrières), bride la diffusion de l'innovation. Cette division des tâches est à son tour confortée par la polygamie (qui, en Afrique occidentale, concerne la moitié des femmes mariées) et par le rôle dominant du lignage et de la famille élargie, qui amène en une grande proportion des moins de quinze ans (de l'ordre de 20 % au Ghana, au Sierra-Leone, en Côte-d'Ivoire, au Lesotho, de 18 % au Nigeria ou au Cameroun) à ne pas vivre chez leurs parents biologiques. Ainsi les parents n'ont-ils à assumer qu'une partie de la charge des enfants. Ce système, qui contribue à maintenir une fécondité élevée, n'a été rompu ni par l'urbanisation ni par la crise : au contraire, la famille élargie demeure le lieu d'une « sécurité sociale » permettant d'échapper aux aléas. La crise, s'accompagnant d'une extension du travail des enfants, donne aussi *« une prime à la procréation »*, comme l'écrivait jadis Marx.

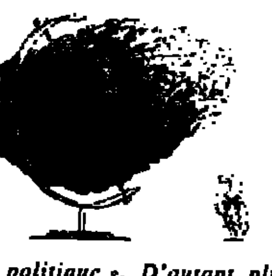
CERCLE VERTUEUX • A l'inverse du cercle vicieux dans lequel se sont trouvées enfermées bon nombre de sociétés africaines, les « économies à haute performance » d'Extrême-Orient (Corée du Sud, Taïwan, Hongkong, Singapour, Indonésie et Malaisie) ont maintenu sur trente ans une croissance économique annuelle dépassant 5,5 %, avec non seulement une baisse de moitié de la proportion de pauvres, mais une baisse importante de leur nombre.

Ces pays ont certes agi vigoureusement pour limiter les naissances, parfois de façon aussi contraignante qu'en Chine (2), et obtenu des baisses de la natalité, de l'ordre de 40 % à 50 % selon les pays. Mais ils ont aussi mené des politiques économiques pragmatiques, où l'Etat a tantôt protégé les industries locales, tantôt facilité l'ouverture. Soutenu par l'épargne, l'investissement privé est resté à un niveau très élevé.

Plus encore, c'est la *« croissance dans l'équité »* (en dépit de régimes autoritaires) qui explique *le Miracle asiatique*, selon les termes d'une étude de la Banque mondiale. Les Etats ont accru les ressources consacrées à l'éducation en les concentrant d'abord sur la généralisation de l'enseignement de base, et en s'attachant à rattraper le retard pour les filles. Le développement des infrastructures a permis de réduire considérablement les inégalités entre villes et campagnes pour l'alimentation en eau potable, l'assainissement, l'électricité, les transports. Contrairement à la plupart des pays d'Amérique latine, les élites et les couches urbaines ont accepté un partage des fruits de la croissance, notamment à travers des réformes agraires : c'est l'ensemble de la société qui a été entraîné dans le « cercle vertueux » du développement.

En ce sens, le développement se rapproche de la notion de « modernisation » souvent utilisée souvent pour expliquer la « transition démographique ». Conséquence : le rythme de la croissance démographique ne décide pas du développement. Mais il y participe. Une croissance forte (plus de 3 %) peut accabler un pays dévasté, ravagé par des années de guerre, comme le Mozambique. En Algérie, le legs du passé rend inextricable la crise économique, sociale et politique. Ralentir la montée de la population, c'est simplement gagner du temps, selon les termes de responsables, de la Banque mondiale. Ce n'est pas inutile.

VIEILLISSEMENT • Mais cela ne suffit pas. Même si, hypothèse invraisemblable, *« la fécondité revenait dans l'immédiat au niveau du simple remplacement des générations, la population mondiale atteindrait 7 milliards en 2025 et 7,7 milliards en 2050 »* – contre 5,6 milliards aujourd'hui –, souligne le démographe Jacques Vallin, directeur du Centre français sur la population et le développement (CEPED). Pour le demi-siècle à venir, en conclut-il, *« la clé du succès n'est pas d'ordre démographique, mais d'ordre économique, écologique et politique »*. *D'autant plus qu'une réduction rapide de la fécondité entraîne mécaniquement, à terme, un accroissement de la population âgée – que renforce encore la baisse de la mortalité des adultes. Le vieillissement n'est pas réservé aux régions développées, Europe ou Japon.* « *D'ici à 2025*, prévient encore Jacques Vallin, *la proportion de Chinois de plus de soixante-cinq ans va doubler, passant en trente ans de 6 % à 13 %, niveau européen actuel. L'Europe a mis un siècle pour faire le même chemin et pourtant elle a plutôt mal vécu ce passage.* » Moins brutalement qu'en Chine, le phénomène touchera un peu plus tard l'Asie du Sud-Est et l'Amérique latine. Conclusion : *« L'âge d'or de la baisse de la fécondité doit être mis à profit »* pour s'y préparer.



Pour le long terme, il ne suffit pas non plus d'investir dans l'enseignement ou la santé. Louables en eux-mêmes, les efforts dans ces domaines ne contribuent efficacement au développement que s'ils s'inscrivent dans un ensemble de politiques économiques et sociales « équitables » et participent à une dynamique générale, qui peut aider au changement de la société.

Guy Herzlich

(1) Même si l'on prend la richesse au sens large, comme le rapport sur le développement humain du PNUD, qui mêle PNB par tête (en parité de pouvoir d'achat), taux d'alphabétisation, espérance de vie, santé, accès à l'eau potable et à l'électricité et proportion de pauvres.

(2) En Indonésie, le refus d'accepter les « implants » contraceptifs peut être sanctionné par la privation d'engrais ou de matériel agricole, en Thaïlande, de grandes mobilisations pour la stérilisation complètent à l'occasion l'usage de la contraception.

Un cycle agraire

Le « piège malthusien » dans lequel l'Europe est restée enfermée jusqu'au XVIIIe siècle a été brillamment décrit par l'historien Emmanuel Le Roy Ladurie dans ses *Paysans de Languedoc* (1) : *« un grand cycle agraire »*.

Après la chute de la population et le déclin de l'agriculture provoqués par la guerre de Cent Ans et la Peste noire, les défrichements repartent et, au XVIe siècle, la population prolifère. Mais après un *« intervalle doré »*, la pauvreté s'installe, et se durcit au XVIIe siècle. La rentabilité des exploitations est laminée. La production agricole finit par s'effondrer à partir des années 1675-1680.

A son tour, la population chute avec la réapparition des famines et surtout la misère et la sous-alimentation, qui favorisent les épidémies. La société entière semble *« se crisper »*. Incapable d'élever la productivité agricole par de nouvelles techniques ou de nouvelles cultures, de libérer l'initiative, elle *« réduit le nombre des bouches à nourrir, des bras à employer »*.

Cette phase dure jusque vers 1740. Mais déjà les manufactures se développent précédant un véritable démarrage de la productivité agricole ; une lente montée de l'instruction a eu raison des blocages culturels. L'essor de la production ne sera plus freiné.

(1) Flammarion, 1966.

La fausse querelle de l'environnement

Ce n'est pas la densité humaine qui détruit la nature. Une poignée d'hommes insouciants peut faire plus de dégâts qu'une multitude soigneuse

LE premier « écologiste » à avoir tiré la sonnette d'alarme en France est sans doute Jean Dorst, alors directeur du Muséum national d'histoire naturelle. Dans un ouvrage paru en 1962, cet ornithologue affirmait d'emblée que *« le problème de la surpopulation est le plus angoissant de ceux auxquels nous avons à faire face dans les temps modernes »* (1). Pour un naturaliste globe-trotter comme lui, pas de doute : l'explosion démographique, en dévorant les espaces naturels, menace la survie des espèces, y compris l'homme.

Dix ans plus tard, les Meadows, économistes du MIT, prennent le relais dans leur rapport pour le Club de Rome – qui compare les perspectives de production et de consommation et évalue les ressources non renouvelables – avec la formule restée fameuse de *« croissance zéro »* (2). A la conférence des Nations unies sur l'environnement, réunie à Stockholm en 1972, le slogan *« Halte à la croissance »* est alors compris dans tous les sens du terme : économique et démographique. La survie de l'homme – et de son environnement – est à ce prix.

Aujourd'hui encore, certains vétérans de l'écologie éprouvent les mêmes craintes. Le commandant Cousteau, par exemple, ne manque jamais de rappeler que, pour lui, le problème écologique numéro un est bel et bien la surpopulation.

Ces craintes du nombre, relevées notamment par Hervé le Bras dans son dernier ouvrage (3), ne sont pourtant pas le fait des mouvements écologistes actuels. Ni les Verts, ni les Amis de la Terre, ni Greenpeace n'ont jamais fait de la limitation des naissances un cheval de bataille. Et pour cause : leur combat pour la protection de l'environnement ne se heurte pas aux foules, mais à ceux qui décident pour les autres. Le combat de Greenpeace pour les baleines ne vise que l'infime minorité de chasseurs et de consommateurs de viande de cétacés.

Lorsque les Amis de la Terre se battent contre la pollution atmosphérique des villes, ils ne militent pas pour un *numerus clausus* des citadins. Ils estiment simplement que, pour vivre entassés en un même lieu, il faut être d'autant plus propres et soucieux de l'environnement. La limitation du nombre d'automobiles en ville, ce n'est pas pour réduire la population, mais, au contraire, pour rendre la vie urbaine agréable au plus grand nombre. Lorsque les Verts prônent le partage du travail, ils ne demandent pas la diminution des gens au travail ! Et ils sont les premiers à faire remarquer qu'un Américain consomme comme des dizaines d'Indiens ou d'Indonésiens. Pour eux, ce n'est pas le nombre d'hommes qu'il faut réduire, mais la consommation des plus riches, qui épuise les ressources naturelles au détriment de la planète entière.

MALENTENDU • Le malentendu vient de ce que, lorsque les hommes sont entassés, toute négligence ou désinvolture à l'égard de l'environnement produit des effets mécaniquement démultipliés. Si l'on respire mal à Athènes, Mexico ou au Caire, ce n'est pas dû strictement au nombre d'habitants, mais aux carences des transports publics et à l'état des mécaniques. Pour un entassement équivalent, à Tokyo, à New-York ou à Londres, l'air est beaucoup plus respirable, car on transporte une partie des habitants en souterrain (métro) et on exige la propreté en surface (carburants propres, pots catalytiques, cheminées filtrées, etc.). De la même façon, une décharge publique desservant quelques villages empoisonne davantage l'environnement qu'une usine d'incinération moderne absorbant les déchets d'une vaste agglomération.

La « disparition » de la forêt amazonienne n'est pas due à la surpopulation en soi, car elle n'est habitée que par quelques Indiens, chercheurs d'or et colons. Mais la colonisation de cette forêt se fait de manière désastreuse, par de grands élevages dévoreurs d'espaces et de petites exploitations, également destructrices car itinérantes (la culture sur brûlis ne dure pas). A Madagascar, des forêts entières sont détruites par une poignée de villageois qui, pour survivre, sèment le riz sur brûlis. Ailleurs, parce qu'ils pratiquent la culture du riz en champ irrigué permanent, des paysans vont pouvoir vivre entassés sur de tout petis lopins, comme en Chine, au Bangladesh ou aux Philippines.

Quelques nomades poussant leurs chèvres dans le désert peuvent faire plus de dégâts à la nature qu'une foule de paysans cultivant soigneusement leur jardin. En définitive, la pratique des cultures ou de l'élevage itinérants s'avère beaucoup plus nuisible à l'environnement que l'agriculture en point fixe, qui suppose entretien des sols et souci de la conservation du patrimoine.

Même la faune sauvage s'accommode parfaitement de grandes populations humaines, à condition que s'instaure un *modus vivendi*. Le parc national de Nairobi, à deux pas de la métropole kényane, abrite des lions et des hippopotames que ne gênent plus les hommes : au contraire, ils les protègent. L'augmentation de la population française, ces trente dernières années, n'a pas empêché la population du grand gibier de croître dans nos forêts – dont la surface, d'ailleurs, continue à augmenter. Si le lapin a disparu par endroits, c'est seulement dû à la myxomatose, et si les perdrix se font rares dans les champs, c'est qu'elles ne supportent pas le maïs, qui a pris presque partout la place des céréales à paille.

De même, ce n'est pas le trop-plein de pêcheurs qui fait disparaître le poisson dans les rivières, mais la pollution de l'eau et les aménagements hydrauliques. L'afflux des riverains, s'il est maîtrisé et discipliné, peut parfaitement préserver la vie aquatique naturelle, comme on l'a vu avec le retour du saumon dans la Tamise ou le Rhin – mais pas encore dans la Seine...

La qualité de l'environnement dépend donc de la qualité des soins que l'on donne à cet environnement. Dans une nature sauvage vide d'habitants, nul besoin de soins. Dans un environnement surpeuplé, le moindre abus devient désastreux. Mais l'homme peut, s'il le veut, préserver l'espace qu'il occupe... et aussi celui qu'il n'occupe pas. Quel que soit son nombre.

Roger Cans

(1) *Avant que nature meure* (Delachaux et Niestlé).

(2) *The Limits to Growth* est paru en français sous le titre *Halte à la croissance ?* (Fayard). En oubliant le point d'interrogation, on débouche sur la *« croissance zéro »*.

(3) *Les Limites de la planète* (Flammarion).

UNE VISION CRITIQUE DU MANAGEMENT

Henry Mintzberg : « Le cynisme se généralise »

Suite de la page I

– Mais le rôle des chefs d'entreprise n'est-il pas d'élaborer des stratégies ?

– En réalité, on trouve trois types de stratèges. D'abord les créateurs, les visionnaires. Ils ont des idées, mais ils conservent le contact avec la réalité, ils ne s'enferment pas dans leur bureau. Ce sont eux qui sont à l'origine des innovations stratégiques, des entreprises nouvelles. Mais ce sont souvent des gens difficiles à supporter, et au bout d'un certain temps, on finit par les mettre à la porte, comme Steve Jobs à Apple.

» Une deuxième catégorie de stratèges est formée d'hommes qu'on peut appeler des « leaders ». Ce sont des gens ouverts, qui attirent et mobilisent les autres, qui encouragent les idées, qui rendent les organisations créatives, qui suscitent les processus créateurs de stratégies.

» Mais il y a une troisième catégorie, ce sont les technocrates, qui ne sont ni imaginatifs ni généreux. Les gens qui sortent des MBA aux Etats-Unis – 75 000 par an – ou des grandes écoles en France, par exemple, sont trop souvent des gens brillants, mais coupés de la réalité. Ils sont parachutés directement à des postes importants sans rien connaître à l'entreprise. C'est ainsi que l'on voit une sorte de « management cérébral » s'étendre de plus en plus aux Etats-Unis. Par exemple, quand le nouveau président d'IBM, qui avait dirigé Nabisco, un groupe agroalimentaire, après avoir passé treize ans chez Mc Kinsey, la firme de consultants et dix chez American Express, a pris son poste, quel modèle de manager, de stratège pouvait-il être pour IBM ? Et pourtant, tout le monde attendait qu'il fasse connaître immédiatement sa stratégie...

> **“Faute d'imagination, on fait appel de façon systématique à des tableaux de bord, des chiffres, des processus formels – et on se repose sur eux.”**

– C'est la critique que vous adressez à la « planification stratégique », dont le livre que vous publiez aujourd'hui en France retrace la « grandeur et la décadence ».

– Ce que je reproche à la « planification stratégique », c'est d'abord d'utiliser des méthodes analytiques pour établir une stratégie. Or une stratégie, c'est par définition une synthèse, même si, bien entendu, elle est précédée d'analyses. D'autre part, faute d'imagination, on fait appel de façon systématique à des tableaux de bord, des chiffres, des processus formels – et on se repose sur eux. Une organisation formelle est indispensable. Quand je vais dans un hôtel, par exemple, je ne demande pas de la créativité, j'ai besoin d'une procédure formalisée pour m'enregistrer, obtenir ma chambre. Mais il ne faut pas confondre l'organisation des opérations avec la création d'une stratégie. C'est le taylorisme appliqué au management. Cela aboutit à privilégier les procédures de contrôle au détriment de la stratégie réelle.

– Pourquoi vous intéresser à une pratique de plus en plus critiquée, sinon abandonnée – votre livre même le montre ?

– Je pratique une sorte d'anatomie : c'est en disséquant les cadavres que l'on peut commencer à comprendre les maladies, et ensuite guérir les vivants. D'autre part, même si la méthode est très critiquée depuis longtemps, l'esprit de la planification stratégique est bien vivant. Dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'administration, et même dans les entreprises, on y voit encore trop souvent la solution de tous les problèmes.

– Comment considérez-vous de nouveaux concepts de management, comme le* reengineering, *la reconfiguration qui connaît aujourd'hui un grand succès ?

– Dans le *reengineering*, l'analyse est assez logique. Mais l'idée n'est pas neuve. Qu'ont fait d'autre Henry Ford avec les chaînes de montage, ou Ray Kroc avec McDonald et la restauration rapide ? La même chose. Ils n'avaient pas eu besoin d'un livre pour cela. Timex dans les années 40 a complètement repensé la conception des montres. Sans théoriser pour autant. Mais aujourd'hui, on a besoin d'une inflation de mots pour vendre... On cherche toujours le Graal, et on se précipite sur la dernière mode, ce qui est « dans le vent » : *« coordination totale »*, planification stratégique, etc. Les entreprises japonaises ont mis dix ans à perfectionner la gestion de la « qualité totale » et à la rendre rentable. Aux Etats-Unis, on se jette là-dessus et on abandonne au bout de deux ou trois ans.

» D'autre part, on veut que tout soit applicable à toutes les entreprises, les petites et les grandes, les entreprises de production de masse, celles de technologie de pointe... C'est comme si on voulait obliger les ours et les castors à habiter au même endroit, alors que les premiers habitent dans des grottes et les autres se construisent des maisons en bois sur les lacs... Devant chaque article de la *Harvard Business Review*, on devrait écrire, comme sur les boîtes de médicaments : *« A ne pas consommer par tel ou tel type d'entreprise. »*

» Les entreprises vraiment efficaces, ce sont celles qui savent ce qu'elles font, pourquoi elles sont là, qui ont une culture forte et le sens de leur histoire. Cela ne veut pas dire qu'il faut conserver toujours la même stratégie, mais on fonde les stratégies sur le passé de l'entreprise, sur ses compétences, et l'on essaie de voir à long terme. J'étais il y a quelques semaines au siège de Shell : c'est l'une des entreprises les plus rentables du monde. Ils ne sont pas obsédés de *« renversement »*, de *« restructuration »*, de *« leadership »*, ni de tout cela, mais ils savent ce qu'ils font.

– Aujourd'hui, on dit parfois que la gestion de l'Etat doit se calquer sur celles des entreprises et qu'il faut considérer les citoyens comme des usagers. Qu'en pensez-vous ?

– C'est une idée très en vogue dans les pays anglo-saxons et qui commence à pénétrer en France. C'est absurde : on attend beaucoup plus de l'Etat que de McDonald. Si je n'aime pas McDonald, je peux aller chez Burger King. Pour l'Etat, ce n'est pas si simple.

» On entretient avec l'Etat quatre relations différentes. La relation du *citoyen*, qui implique une réciprocité. Celle du *sujet*, par exemple, dans le cas du service militaire (ou quand on a demandé à un hôtelier de Deauville d'annuler les réservations de vétérans canadiens pour laisser la place à des officiels français). Ce sont les plus fréquentes. Beaucoup plus rare, celle du *client* (le *customer*, en anglais), où il y a à la fois réciprocité (symbolisée par un paiement) et distance. Enfin celle de l'*usager* (c'est le *client* anglais), qui correspond à un service professionnel, comme dans le cas de la santé ou de l'enseignement. L'*usager*, contrairement au *client*, ne comprend pas toujours ce qu'on lui donne : si j'achète une chemise, je sais exactement ce que je reçois, mais si je suis soigné à l'hôpital, je ne comprends pas toujours le service que je reçois.

– Qu'est-ce qui a changé dans les relations entre la société et les entreprises au cours des dernières années ?

– On dit que le capitalisme a triomphé. Je crois que c'est l'équilibre. Ce sont les pays les plus équilibrés qui réussissent. En Europe de l'Est, il *n*'y avait pas d'équilibre, puisque tout était entre les mains de l'Etat. Un pur capitalisme, où les entreprises ont tous les pouvoirs, n'est pas moins redoutable : quand les entreprises sont totalement libres, les gens ne sont plus libres. Entre le capitalisme pur et le socialisme pur, il y a une multitude de situations intermédiaires. Et elles ne sont pas nécessairement inefficaces : c'est grâce à une certaine dose d'Etat, de centralisation que les Français, par exemple, ont réussi le TGV ou le Minitel, alors qu'en Grande-Bretagne, chaque banque essaie d'imposer son propre système télématique.

» De même pour les entreprises, il existe toute une série d'intermédiaires entre le public et le privé. Même aux Etats-Unis : c'est d'une certaine façon le pays des coopératives. Avis, le loueur de voitures, par exemple, en est une et la compagnie aérienne United Airlines vient d'en devenir une. Les universités américaines aussi représentent une situation intermédiaire : sans être sous la tutelle du gouvernement, elles ne sont pas privées comme des entreprises. Si la libre entreprise était si formidable, pourquoi un libéral aussi militant que Milton Friedman n'a-t-il jamais travaillé dans une entreprise au lieu de rester à l'université de Chicago ? C'était bon pour tout le monde, pas pour lui.

– Pensez-vous que les affaires judiciaires récentes impliquant des chefs d'entreprise, en France ou en Italie, signifient que l'éthique des entreprises se dégrade, ou que celles-ci sont plus difficiles à contrôler par leurs dirigeants ?

Sur le long terme, on ne peut pas dire qu'il y ait plus de dirigeants malhonnêtes. Ce qui a augmenté, c'est l'avidité. Ainsi, lors de la privatisation des compagnies d'eau en Grande-Bretagne, la première préoccupation a été de doubler les salaires des dirigeants. Motif : il fallait payer selon « le marché ». Mais il n'y a pas de marché. C'est un groupe d'amis, un « old boys club ». Les Japonais ne font pas cela. Un vrai patron regarde d'abord l'impact de son action sur l'entreprise avant de se préoccuper de lui-même. Mais beaucoup de dirigeants rivalisent entre eux avant de penser à leur entreprise.

» Se servir d'abord détruit l'esprit de l'entreprise. Tout le monde se dit : *« Pourquoi n'en ferais-je pas autant ? »*, et le cynisme se généralise. On n'est pas dans l'illégalité, mais c'est une forme de corruption encore plus insidieuse.

> **“On ne pousse jamais à tourner la loi, *mais on dit : « Si vous ne* réussissez pas, vous êtes viré »... Si bien qu'on finit par franchir la ligne jaune.”**

– Un autre facteur joue aussi : le choix de ne pas savoir. Par exemple, la direction vous dit : « Vous avez obtenu un bénéfice de 10 %, il faut 12 % », et se moque de la façon dont vous y parviendrez. On ne se salit pas les mains, mais on joue sur les autres. On serre les vis. On ne pousse jamais à tourner la loi, mais on dit : « Si vous ne réussissez pas, vous êtes viré. » Dans une situation de concurrence, cela revient à repousser sans cesse la limite. Si bien qu'on finit par franchir la ligne jaune...

» Une entreprise exige une forme de contrôle. Depuis des siècles, on avait créé un système de règles. Mais Margaret Thatcher et Ronald Reagan ont dit : *« Il y a trop de règles. »*. Et aujourd'hui tout est ouvert. Et l'on aboutit à ce qui se passe en Russie, où des banques informent les escrocs, moyennant finances, et où pour être protégé, vous devez vous payer le KGB... »

Propos recueillis par **Guy Herzlich**

JEAN EUDES-SCHURR

Un anti-gourou

Rien n'agace plus Henry Mintzberg, ce Canadien de cinquante-cinq ans, spécialiste réputé de l'étude des organisations, professeur depuis une vingtaine d'années à l'université McGill de Montréal – où il dirige un centre d'études des stratégies des organisations –, que d'être considéré comme un « gourou » : il reproche précisément au management et à son enseignement de chercher toujours des recettes, des slogans et des « gourous ». *« Je ne suis pas un gourou. D'abord, je ne fais pas un livre par an, comme tout bon gourou doit faire, dit-on, et parce que je n'ai jamais fait de best-sellers »*, plaisante-t-il. Le livre *Grandeur et décadence de la planification stratégique*, qui est publié cette semaine en France (1) est pourtant qualifié par un de ses pairs comme *« un des grands ouvrages du management »* !

Le management, selon Henry Mintzberg, est d'abord une pratique : en 1987, il a abandonné son enseignement dans le programme de MBA (Master's of Business Administration), parce qu'il estimait qu'on ne pouvait *« enseigner le management à des jeunes gens de vingt-deux à vingt-cinq ans, qui pour la plupart, n'ont pratiquement pas l'expérience d'une entreprise »* (*le Monde* du 16 novembre 1989). C'est, d'autre part, *« un domaine d'étude. Pas une science, même appliquée »*, mais une analyse globale qui ne se contente pas de juxtaposer des disciplines, comme l'économie, la sociologie, la finance ou la psychologie.

Une conviction que lui a inculquée sa propre expérience. C'est « par hasard » qu'il est devenu spécialiste du management. Ingénieur diplômé de McGill, il a d'abord travaillé dans la recherche opérationnelle pour les chemins de fer canadiens. Puis, pour approfondir sa formation scientifique, il est allé faire une maîtrise au MIT de Boston où, en fait, il a viré de bord pour s'intéresser au *« qualitatif »*, au management avec l'intention de devenir consultant, avant d'entamer un doctorat. Ce doctorat ce fut *Managers at work*, en 1968 (publié en français en 1984 sous le titre *Managers au quotidien*) (2) : le suivi de cinq dirigeants.

Il a travaillé ensuite sur les différents aspects du management – pouvoir, stratégies, structures, responsabilités sociales –, puis sur la typologie des organisations. Aujourd'hui, il s'intéresse notamment aux administrations publiques et à la gestion des systèmes de soins, qu'il rapproche des entreprises : *« On peut*, dit-il, *différencier le management comme* care *(soins permanents) et le management comme* cure *(traitement ou intervention) : le second tend à se répandre au détriment du premier. »*

Cette analyse traduit en partie un jugement moral – Henry Mintzberg critique souvent l'*« avidité »* des dirigeants d'entreprise aux Etats-Unis et en Europe –, mais elle correspond aussi à l'idée que l'univers des entreprises n'est pas fondé uniquement sur des relations de guerre et de concurrence. Ainsi, il reproche à la théorie des *« coûts de transaction »* développée par l'économiste Oliver Williamson d'éliminer toute relation de coopération : *« Or les entreprises qui vendent des produits chers en petit nombre, comme les constructeurs d'avions ou de centrales nucléaires, travaillent avec des contrats très succincts, parce que tout repose sur la confiance mutuelle. »* De même, estime-t-il, elle n'accorde aucune liberté de choix aux entreprises : *« C'est un algorithme. La situation de l'entreprise dicte quasiment le choix entre l'organisation et le marché. »*

G. H.

(1) Ed. Dunod.

(2) Ed. d'organisation, 1984. Trois autres livres d'Henry Mintzberg ont été publiés chez le même éditeur : *Structure et dynamique des organisations* (1982), *le Pouvoir dans les organisations* (1986) et *le Management (voyage au centre des organisations*, 1990), qui est un recueil d'articles.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

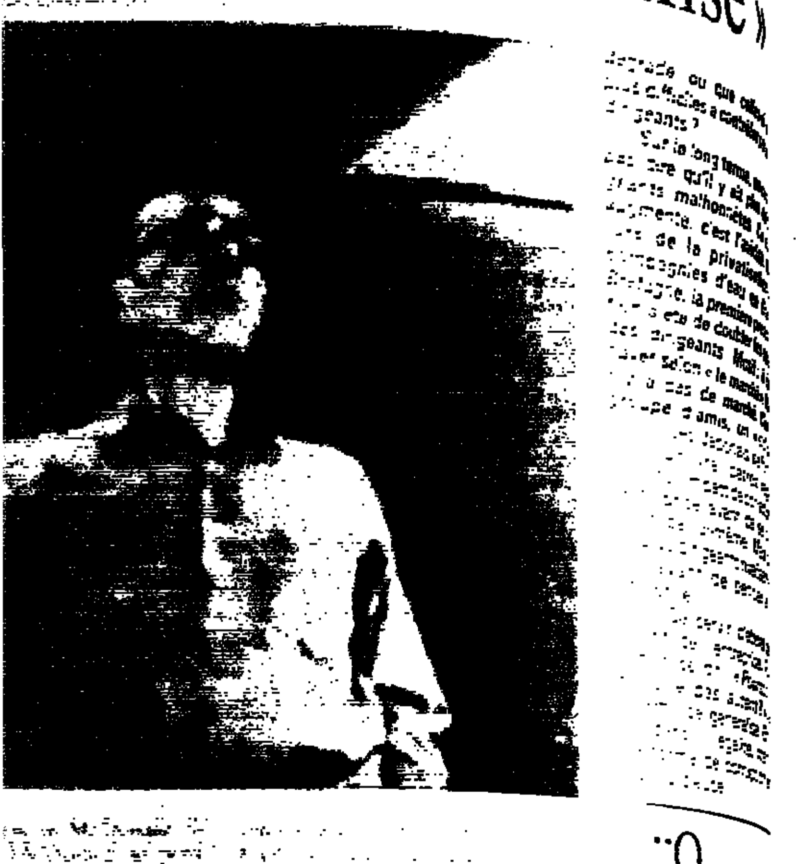
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Reproduction interdite de tout article sauf accord avec l'administration
PRINTED IN FRANCE
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11. Microfilms : (1) 40-65-29-33

VES

...isme se généralise



Un anti-gourou

L'ÉCONOMIE

OPINIONS

LETTRE DE PARIS



Utilité de la sympathie

par Philippe Simonnot

LE génocide rwandais – un million de morts selon certaines estimations – a presque gâché nos vacances. N'avons-nous pas été obligés, ne serait-ce que par l'image quotidienne servie à la télévision entre poire et fromage, d'assister en direct au spectacle de ce nouveau crime contre l'humanité et à ressentir de la sympathie pour ces innombrables victimes ? Dans un monde marchand que l'on dit gouverné par l'égoïsme, cette manifestation de sympathie ne démontre-t-elle pas que nous ne sommes pas complètement déterminés par la poursuite de nos seuls intérêts ? Toutefois, qui dit « spectacle » – ce mot nous est imposé par la communication médiatique – dit une situation de zizanie entre spectateur et acteur, ce qui est particulièrement odieux en ce qui concerne la tragédie du Rwanda, comme si les victimes du génocide étaient les « acteurs » de leurs souffrances.

Mais le mot même de sympathie ne dit pas autre chose, et ce qu'il recouvre n'est pas aussi étranger au monde marchand de notre quotidienneté qu'il ne semble à première vue. Il se pourrait même qu'en manifestant de la sympathie nous ne faisions que nous conformer aux nécessités de l'ordre social.

En effet, le grand théoricien de la sympathie n'est autre qu'Adam Smith en personne. Dix-sept ans avant de publier, en 1716, *la Richesse des nations*, celui qui passe à juste titre pour le père fondateur de la science économique faisait paraître une *Théorie des sentiments moraux* que l'on a eu bien tort de passer aux oubliettes. Non pas seulement parce que Smith n'a jamais renié cet ouvrage, bien au contraire : il l'a retravaillé et en a publié de nouvelles éditions jusqu'à sa mort ; mais aussi parce que quelques-unes des clés de notre monde pourraient bien se trouver dans cette première œuvre, laquelle, comme par hasard, fait précisément de la sympathie le principe unique sur lequel repose le monde moral et social.

Qu'est-ce donc que la sympathie ? Nous n'avons aucune expérience immédiate de ce que les autres hommes ressentent, explique Smith. Il nous est donc impossible de nous faire une idée de la manière dont ils souffrent ou dont ils jouissent. Il n'y a donc que l'imagination qui puisse nous transporter hors de nous-mêmes. Mais ce qu'elle nous fait découvrir, notamment par les images, ce sont nos propres sensations, jamais celles d'autrui. Contrairement à ce qui se passe en musique, la sympathie aboutit à un échec partiel : celui qui compatit à la peine ou à la joie d'un autre ne peut jamais chasser totalement de son esprit qu'au fond ce n'est qu'en imagination qu'il se met à sa place, et cette pensée parasite et émousse ses sensations. Réciproquement, l'« acteur » souffrant ou jouissant se voit souffrir ou jouir dans le regard du spectateur, et ses sensations en sont elles-mêmes affectées.

On remarquera tout de suite que le sujet smithien est beaucoup plus proche du comédien de Diderot que de l'*homo œconomicus*, égocentrique et solitaire, qu'il est censé avoir engendré. L'« acteur », sur la scène paradoxale de Diderot comme dans la société de Smith, doit se mettre à la place du « spectateur » qui lui-même s'identifie en imagination à l'« acteur », l'un et l'autre ressentant la passion qui est jouée tout en gardant la tête froide. Ni le jeu de l'acteur ni le plaisir du spectateur ne seraient possibles s'il n'y avait cette distanciation chez l'un comme chez l'autre.

ADAM SMITH, par sympathie, c'est bien le cas de le dire, nous fait entrer dans un univers de miroirs se reflétant à l'infini où tout acteur est spectateur et réciproquement, un univers spéculaire que l'on devine propre à la « spéculation » dans tous les sens du terme, y compris, tout bêtement, les sens financier ou boursier. Est déjà accompli un pas énorme dans la compréhension de l'économie moderne.

Smith franchit un pas de plus, toujours dans la *Théorie des sentiments moraux*, en précisant les tropismes de la sympathie. Au premier abord, la fortune d'un parvenu devrait exciter notre envie – qu'elle soit imméritée, et nous crions à l'injustice, ou qu'elle soit méritée, ce qui nous déprécie encore plus dans l'estime que nous avons de nous-mêmes, nous qui n'avons pas aussi bien réussi ! Or Adam Smith observe que *« notre propension à sympathiser avec les joies est bien plus forte que notre propension à sympathiser avec les afflictions »*. Voilà qui est surprenant – aussi surprenant, en vérité, que la popularité d'un Bernard Tapie... – mais non moins fondé. Car, s'il n'y avait pas davantage de sympathie pour le riche que pour le pauvre, comment expliquer *« que nous fassions parade de nos richesses et que nous dissimulions notre pauvreté »* ? Smith insiste : *« Le riche se fait gloire de ses richesses parce qu'il sait qu'elles attirent naturellement sur lui l'attention du monde, et que les hommes sont enclins à l'accompagner dans toutes ces émotions agréables que les avantages de sa situation lui inspirent si aisément. »* Certes, nous nous trompons souvent nous-mêmes, croyant poursuivre des fins utiles à nos intérêts, mais en fait nous recherchons l'admiration des autres. *« C'est ce leurre qui met en route et conserve en continuel mouvement l'industrie des hommes. »*

Bien évidemment, la sympathie pour le riche n'est pas plus de la bienveillance que la sympathie pour le pauvre n'est de la compassion. La sympathie n'est qu'une facette de notre amour-propre (1). C'est une « corruption » de nos sentiments moraux que d'admirer les riches et les grands de ce monde, mais cette corruption est elle-même nécessaire au lien social dans la mesure où elle peut venir à bout de l'envie. Cet autre vice, bête noire de tous les théoriciens de la justice sociale, est capable en effet de ronger la société dans ses fondements, aucune inégalité, même la plus « naturelle » ne pouvant trouver grâce aux yeux de l'envieux.

Transférée à la situation internationale et au « devoir d'ingérence », que nous enseigne la *Théorie des sentiments moraux* que ne nous dit pas ou que nous masque la sagesse des nations ? Peut-être que si nous vibrons, au sens propre du terme, de sympathie pour la misère du monde, c'est que nous attendons en retour des miséreux la sympathie pour notre fortune, qu'elle soit ou non méritée (voir plus haut), une sympathie tellement plus forte que l'envie qu'elle nous autorise à faire étalage de nos richesses pour attirer sur nous le regard et l'admiration des gueux...

(1) *Cf.* le commentaire de Jean-Pierre Dupuy *in le Sacrifice et l'Envie*. Calmann-Lévy, 1992.

Témoignage

L'impossible croissance des PME

La lutte contre le chômage passe par les petites et moyennes entreprises. Mais celles-ci, lorsqu'elles se développent trop vite butent sur emplois, se heurtent à des problèmes financiers insurmontables liés aux délais de paiement imposés par leurs clients, au premier rang desquels l'État. Analyse d'un cas concret.

par MARCEL MIZRAHI (*)

NOS gouvernants nous le répètent sans cesse. Dans la guerre contre le chômage, les PME sont l'infanterie qui gagnera la bataille. A vrai dire, elles sont trop souvent les seules à monter au front. Les grandes entreprises, coincées entre une productivité en progrès constant et des débouchés malheureusement moins dynamiques, maintiennent ou réduisent leurs effectifs. L'Etat, pris à la gorge par des déficits budgétaires et sociaux sans précédent en temps de paix, ne recrute plus qu'avec parcimonie, très en deçà de ce qui serait nécessaire pour simplement contenir la montée du chômage.

Ultima ratio de la politique de l'emploi, les PME qui s'engagent dans ce combat décisif se heurtent parfois à une désinvolture proprement irresponsable. On les envoie en effet au « casse-pipe », la fleur au fusil, comme le montre, une fois de plus, la mésaventure survenue récemment à un jeune patron, une histoire exemplaire du guet-apens où risque de tomber toute une génération de jeunes créateurs d'entreprise.

En sortant d'HEC, avec en plus de son diplôme le titre envié de « Majeur Entrepreneur », le jeune Jean Février – du moins l'appellerons-nous ainsi – se décide à créer son entreprise. Ses professeurs l'y poussent, son projet alliant la vidéo et l'informatique est porteur. Il réunit ses économies, celles de sa femme, s'assure le concours de quelques amis et se lance. Succès complet ! En trois ans, son chiffre d'affaires atteint 20 millions de francs, ses professeurs le plébiscitent, personnalités du monde des affaires et experts de haute technologie se précipitent pour étoffer le comité stratégique qu'il a mis sur pied ; enfin, deux banques spécialisées dans le capital-risque acceptent de venir le renforcer.

La réussite s'accélère, le chiffre d'affaires grimpe à 100 millions de francs, les effectifs à 120 salariés, exclusivement ou, presque des cadres et des techniciens. Mais le succès a un revers que Jean Février découvre avec stupeur au moment même où il croit légitimement avoir gagné. Patron d'une société de services qui vend essentiellement de la matière grise, il paie, bien, son personnel très qualifié à la fin de chaque mois alors qu'il n'est payé en moyenne qu'à 75 jours, voire 90 jours quand les affaires vont mal. Son plus mauvais client ? L'Etat, qui règle fréquemment ses factures à plus de 100 jours.

Comment financer le découvert consenti par force à ses clients et qui atteint 30 millions de francs, presque le tiers de son chiffre d'affaires ? Ses banquiers, pris de peur subitement devant son ampleur, exigent sa réduction brutale. Ce qui signifie, en clair, qu'il faut réduire d'urgence l'activité, licencier une partie du personnel et se résigner à vivoter. L'erreur de Jean Février, lui expliquent les bonnes âmes, aura été de se développer, ce qui l'a obligé d'une part à consacrer toutes les ressources familiales à son entreprise, et d'autre part à supporter des frais financiers exorbitants (12 % d'agios et plus jusqu'à ces derniers mois) qui ont littéralement dévoré des résultats d'exploitation largement positifs. Pour toute aide au moment de vérité, il n'aura droit qu'à des leçons sur les avantages de la croissance zéro.

Ce que Jean Février aura appris à son corps défendant, c'est que l'on peut s'engager avec détermination pour contribuer à gagner la bataille de l'emploi et se heurter à des blocages et des rigidités qui, dans les faits, conduisent à perdre cette bataille. A force de vouloir limiter les risques, l'initiative est pénalisée, la frilosité encouragée. Comme si le risque principal n'était pas dans l'immobilisme !

Il est temps, il est grand temps, que les pouvoirs publics et les principales banques mettent en place un plan qui permette de soulager effectivement les trésoreries des PME/PMI, qui réduise les délais de paiement, qui rende les conditions de crédit moins inaccessibles. Si ces handicaps étaient levés, la situation des entreprises de notre pays serait alignée au niveau des grands partenaires mondiaux. Aider les PME/PMI à financer leur croissance, c'est aider l'économie française à donner son ampleur à la reprise qui s'annonce.

(*) Ancien directeur chez Mobil Europe, membre d'une association pour la réinsertion des chômeurs.

COURRIER

Développement et ressources minières

La plupart des pays « sous-développés » possèdent des richesses minières considérables dont l'extraction est souvent à peine commencée. Les mers et les océans recèlent dans leurs abysses des quantités de minéraux dont l'évaluation n'est qu'ébauchée.

Toutes ces ressources seront extraites un jour grâce aux techniques les plus perfectionnées. Elles constituent la garantie la plus sûre d'emprunts de très longue durée destinés à financer les équipements et les travaux – dont certains gigantesques – nécessaires au redressement et au développement de l'économie mondiale.

Ces emprunts correspondraient à l'émission, par une Banque mondiale aux attributions rénovées, de bons confiés aux banques nationales satisfaisant à des comportements et à des critères contrôlés. Ces bons serviraient de garantie pour les prêts destinés à financer les travaux et équipements décidés par un Conseil mondial du développement sous l'égide de l'ONU.

Les prêts en question, aussi importants soient-ils, consentis en contrepartie des bons, n'auraient donc pas de caractère inflationniste. Il va de soi qu'en telle matière la transparence est de rigueur (...). Enfin les échéances – plusieurs dizaines d'années – et les modalités de remboursement pourraient être fixées en fonction de la mise en exploitation des richesses minières, terrestres ou océaniques, et liées à leur rendement. Cette opération suppose – au départ – le gel des gisements non encore mis en exploitation et l'attribution progressive de gisements nouveaux aux sociétés d'Etat ou privées.

Ce financement mondial arrivera juste à temps pour prendre la charge du développement industriel du tiers-monde, de la remise en état de l'économie des pays de l'Est, délabrée par plus d'un demi-siècle de gestion incohérente. Les uns et les autres doivent s'équiper en moyens de transport, en machines et usines de toutes sortes, ce qui demandera des années...

Georges Sauerwein
(Logrian-Florian, Gard)

Industrie

La France peut être plus compétitive

Les « champions nationaux » à l'exportation ne suffisent plus à défendre la compétitivité d'un pays. Il faut qu'il se batte sur tout le spectre des produits, y compris sur son marché intérieur, grâce à des entreprises nombreuses et mieux organisées.

par ROLAND FITOUSSI (*)

IL est bien connu que si nous exportons beaucoup (près de 20 % de notre PIB, 4e position mondiale), nous importons aussi trop de produits. En comparaison avec l'ensemble des pays de l'Union européenne, du Japon et des Etats-Unis, la France a le plus grand nombre de produits dont le taux de couverture est inférieur à 80 %. Même avec l'Italie, notre commerce extérieur présente un déséquilibre sur un très grand nombre de produits et pas uniquement sur ceux de l'industrie textile ou du meuble.

Nous laissons s'installer des « trous » dans notre tissu industriel. Or la présence locale sur un marché induit des avantages compétitifs : meilleure compréhension dudit marché et plus grandes possibilités de service. Il devient de plus en plus indispensable de disposer d'une forte densité industrielle pour résister à une concurrence élargie et plus agressive.

Il fallait, dans les années 70, disposer d'un grand leader dans certaines industries d'intérêt national. Ces grands leaders ont quelquefois été créés de toutes pièces par l'Etat. Or, s'il est incontestable que dans des secteurs très capitalistiques, quelques fleurons industriels majeurs comme Elf, Total, Framatome sont le moteur de la recherche et de l'exportation, nous n'avons plus, en revanche, de fabricants d'appareils photographiques, de moteurs hors bord, d'ascenseurs, de motos, de photocopieurs. De plus, nous n'avons, dans bien des cas, qu'un seul représentant dans des secteurs où la demande est forte : autoradios, bureautique, pianos, automates programmables, engins de travaux publics, etc. C'est une faiblesse majeure. La concurrence entre pays ne saurait être soutenue par les positions d'une ou deux grandes entreprises. C'est la vitalité de l'ensemble du tissu industriel qui renforce l'efficacité de l'ensemble des acteurs, y compris les plus grands.

Dans les secteurs forts comme l'alimentaire ou les cosmétiques, nous disposons de plusieurs dizaines d'entreprises de bonne taille dont la présence sur les différents segments de marché s'entrecroisent en un quadrillage très efficace vis-à-vis des concurrents étrangers. Au Japon, ce modèle est généralisé. Il existe par exemple une quarantaine de fabricants d'appareils photo, 12 de photocopieurs, plus de 100 fabricants de machines-outils, 12 de micro-ordinateurs, plus de 30 de semi-conducteurs et une quinzaine de fabricants de téléviseurs. Cette pratique d'auto-concurrence nationale crée une dynamique de progrès du secteur, par l'émulation entre concurrents, l'animation de la sous-traitance, un progrès de l'offre et la diffusion des meilleures pratiques. Cette vitalité nous fait souvent défaut.

Souvent, l'entreprise française parvient mal à passer le cap entre une position nationale et une position européenne ou internationale. Elle se retrouve avec une taille critique insuffisante pour défendre sa prospérité, voire sa survie. Pourtant, des exemples comme Apple, ou Mattel aux Etats-Unis, Benetton en Italie, Escada en Allemagne, Ikea en Suède, ou Bic en France, montrent que la croissance interne est possible partout lorsque les facteurs clés de compétitivité sont réunis.

Mais beaucoup d'entreprises françaises ont, au contraire, privilégié la croissance externe avant même que ne soient capitalisés les savoir-faire de gestion qui permettent la maîtrise de la taille. Quelques exemples cuisants font, actuellement, la « une » de l'actualité économique. Or ils ne sont pas rares. La sublimation des effets d'économie d'échelle a pu faire oublier que ce n'est bien souvent pas la taille qui fait la performance, mais au contraire la performance qui entraîne la croissance.

D'autre part, la grande entreprise doit être capable, malgré les pesanteurs inhérentes à la taille, de tirer très vite les enseignements de « ce qui marche » même à l'autre bout de la planète. Dans un secteur comme celui de la grande distribution alimentaire, dans lequel les Français ont constitué de très grandes entreprises, et dont la vitalité d'ensemble est bien connue, nous nous sommes avisés tardivement que des formes de distribution aux fondements très différents comme le *hard discount* allemand ou des méthodes de gestion très évoluées, comme celles de Wal-Mart, s'avéraient à la fois plus compétitives et satisfaisantes pour les consommateurs.

A la veille de l'an 2000, le défi à relever découle de la mise en osmose brutale de toutes les économies. Même des économies intérieurement désorganisées, comme l'ancienne URSS, déversent leurs produits sur les marchés à des conditions de prix insoutenables par les économies évoluées. Chaque pays doit retrouver sa place sur un front très large de prix et de qualité pour les différents produits : à un extrême, des produits banals à prix très bas ; à l'autre, des produits/services évolués technologiquement.

Fluidité

Pour cela, l'organisation qui fait la différence n'est plus l'organisation administrative héritée de Fayol (1). C'est l'« organisation stratégique », celle qui permet de mettre en valeur des atouts concurrentiels distinctifs. Elle prend pour chaque entreprise une forme spécifique qui conjugue, selon la vision propre de l'avantage à offrir aux clients, tous les acquis des méthodes nouvelles : raccourcissement des délais, amélioration de la qualité, réduction des actifs circulants, fluidité des circuits d'information et de décision, etc. Toyota doit sa réussite à une organisation spécifique de la production dans les années 70 et plus récemment à une organisation très étudiée des méthodes de développement des produits. Benetton et Wal-Mart ont sans cesse amélioré leur gestion des flux entre produits, fournisseurs et clients. Matsushita au Japon, comme un grand nombre de groupes aux Etats-Unis, dispose d'un dispositif de décentralisation contrôlée qui est pour beaucoup à l'origine de leurs performances.

En réalité, nous possédons des ressources de base extrêmement compétitives pour faire face à la concurrence étrangère dans un très grand nombre de secteurs et d'une parité du franc favorable, malgré les récentes dévaluations agressives de certaines devises. Une meilleure convergence des efforts de politique industrielle et de stratégie des entreprises dans le sens de la préservation et du renforcement permanent de chaque part de marché, et même la reprise de positions perdues – comme le fait MBK (Yamaha) en France, à partir de l'exemple de Motobécane –, permettrait certainement un surcroît sensible de croissance.

(1) Henri Fayol, ingénieur français de la fin du XIXe siècle, élabora une doctrine de gestion de l'entreprise centrée sur la fonction administrative.

(*) Président de Solving International.

Précision. – Suite à l'article sur le « marketing du transparent », paru dans *le Monde* du 7 juin, la société Coca-Cola Beverages SA précise que :

– les marques Coca-Cola, Fanta et Sprite ont respectivement progressé de 11 %, 21 % et 17 % en 1993 (source Canadean, secteur de la grande distribution et secteur hors du domicile) ;

– Coca-Cola Light a augmenté de 4 % (source Canadean) ;

– par ailleurs, le secteur des soft-drinks n'a progressé que de 2,5 % en 1993 (source Canadean) ;

– la société Coca-Cola Beverages SA est la première société de boissons rafraîchissantes sans alcool (hors eaux minérales) en France, avec deux des trois premières marques : Coca-Cola et Coca-Cola Light.

C O N J O N C T U R E

CROISSANCE et décélération de l'inflation se confirment au fil des mois en Europe, laquelle s'engage, à l'instar des Etats-Unis, dans une reprise non inflationniste.

En Allemagne, pour la première fois depuis trois ans, le taux d'inflation en glissement annuel est tombé au-dessous de la barre des 3 % en juillet. Le Royaume-Uni, après deux mois consécutifs de baisse des prix, réalise ses meilleures performances depuis vingt-sept ans. Ces résultats symboliques, obtenus en dépit des dérapages des prix alimentaires et énergétiques, sont confortés par les évolutions favorables des coûts unitaires dans la plupart des pays européens.

INDICATEUR ● Les prix



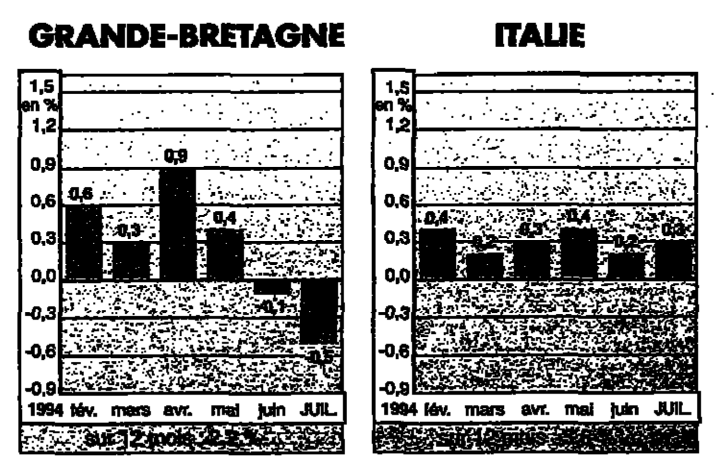
En attendant l'inflation

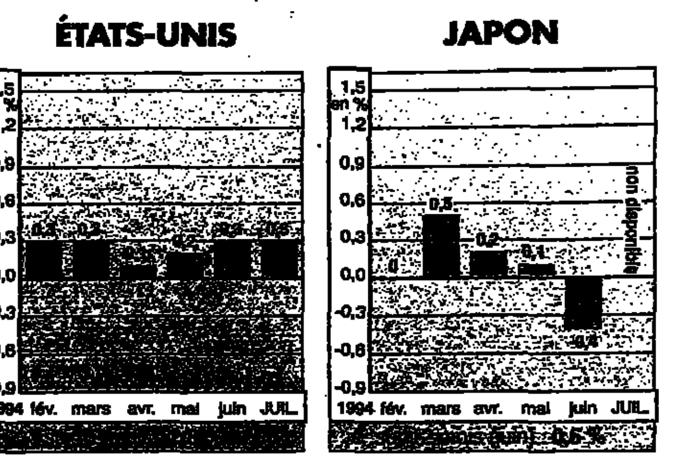
Outre-Atlantique, ce n'est encore qu'au premier stade du processus de fabrication que certains signes de tension peuvent être décelés. La légère accélération de la hausse des prix à la production est imputable aux biens énergétiques et intermédiaires. Mais le consommateur n'est toujours pas atteint par ces évolutions, les prix de détail demeurant sur un rythme de croissance modéré, de l'ordre de 3 % l'an.

Les banques centrales – des pays anglo-saxons en particulier – sont donc dans la position malaisée de combattre un ennemi invisible. La Réserve fédérale américaine a procédé, le 16 août, au cinquième relèvement du taux d'escompte depuis le début de l'année, le portant à 4 %.

La Banque d'Angleterre, dans son dernier rapport, prépare les esprits à un resserrement dès la rentrée. Mais ces deux instituts déploient des trésors de pédagogie pour convaincre que les germes d'inflation justifient la prudence préventive de leur politique. Soucieux surtout de contrecarrer la dépréciation de leur monnaie par une hausse des taux courts, les grands argentiers offrent finalement le spectacle paradoxal et tragicomique d'être en mal d'inflation.

ALLEMAGNE **FRANCE**





Evolution mensuelle des prix à la consommation tous produits, sauf Grande-Bretagne (remboursements hypothécaires exclus). Données nationales non corrigées des variations saisonnières, sauf États-Unis.

RÉGION ● L'ex-URSS

Réapprendre le commerce international

AVANT même l'éclatement de l'URSS, les Républiques fédérées rêvaient au pactole que représenterait leur accession au marché mondial. Devenues indépendantes, elles n'ont pas craint de sacrifier à ce mirage des liens tissés par des décennies d'intégration, avec les conséquences que l'on connaît : entre 1991 et 1993, le commerce de la Russie avec les autres Etats de la CEI a été réduit de moitié.

La descente sur terre a été brutale. Aujourd'hui, quel que soit le pays considéré, le commerce hors-CEI se réduit à peu de chose : les exportations par tête approchent à peine les 300 dollars en Russie et au Turkménistan (contre 1 500 dollars environ dans les pays de l'Union européenne, échanges communautaires exclus), tandis que, dans les autres Républiques, elles tournent autour d'une moyenne de 52 dollars, les importations se situant dans un ordre de grandeur analogue. A l'échelle des relations internationales, leur participation est tout aussi insignifiante : 1,4 % des exportations mondiales en 1992 et en 1993. La crise accompagnant la transition de ces économies est certes responsable d'un tel état de fait, mais moins que la perte des marchés captifs de l'ancien CAEM (ou COMECON) et l'impréparation de pays novices dans le commerce international et ayant d'autant plus de difficultés à y trouver leur place qu'ils ont peu à offrir.

Tous se bousculent sur les mêmes créneaux des matières premières et de l'énergie, n'hésitant pas, si nécessaire, à pratiquer le dumping. La Russie, qui détient une part écrasante dans ces échanges (plus de 80 %), n'est pas en reste, cherchant à neutraliser ses partenaires de l'ex-URSS. Elle limite ainsi leur droit d'accès à son réseau d'oléoducs et de gazoducs orienté vers l'ouest et tente actuellement d'imposer son droit de regard sur les contrats pétroliers négociés avec des compagnies occidentales par les autres Etats riverains de la Caspienne, arguant du fait que cette mer fermée n'a toujours pas fait l'objet d'un partage légal entre eux.

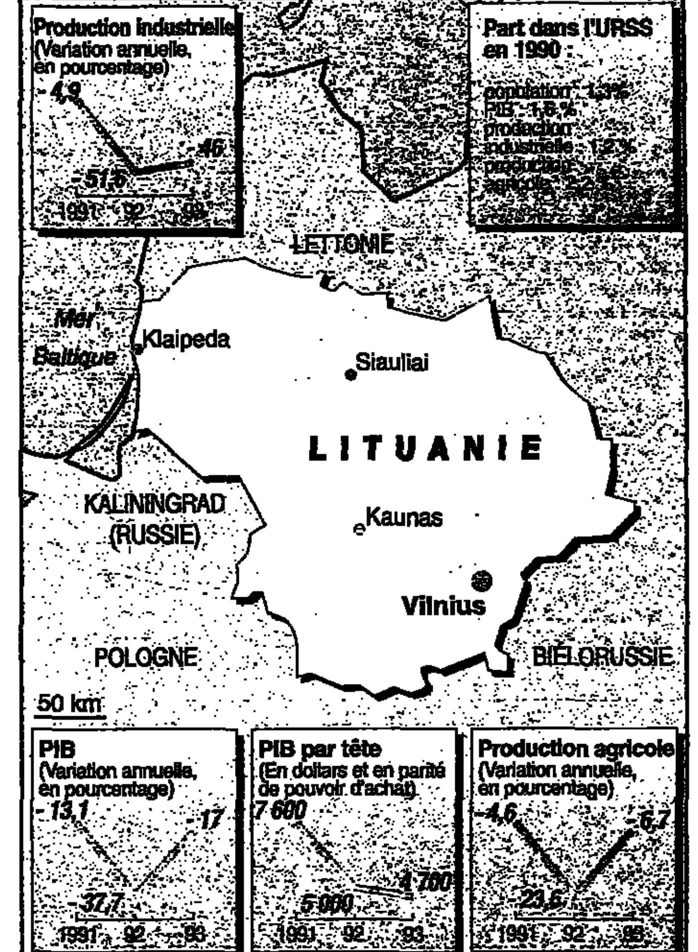
Désormais, la Russie se sent d'autant plus autorisée à contrôler les autres qu'elle s'est résolue à se plier aux règles du jeu du commerce international, traitant, début 1994, avec plusieurs cartels, dont l'OPEP. Il est vrai qu'elle a connu l'année précédente bien des déconvenues. Pour maintenir *grosso modo* en 1993 les recettes que lui avaient procurées les ventes d'énergie en 1992, il lui aura fallu, par exemple, augmenter, moyennant bien des acrobaties, les quantités fournies aux pays occidentaux de 20 % pour le pétrole, de 36 % pour les produits raffinés et de 9 % pour le gaz naturel, le manque à gagner par rapport à 1992 s'élevant à 5,4 milliards de dollars. Même scénario sur le marché de l'aluminium où l'afflux du métal russe (les ventes ont été multipliées par six entre 1990 et 1993) a provoqué une baisse des cours de 40 à 50 % et la mise en place par l'Union européenne de mesures protectionnistes, ou encore sur celui du magnésium où, cette fois, la Russie partage les responsabilités avec l'Ukraine et le Kazakhstan. Ce n'est, semble-t-il, que pour le commerce légal des armes que la Russie a les coudées franches : selon les données du SIPRI, ses parts de marché auraient atteint 21 % en 1993, soit un tiers de plus que l'année précédente.

Côté importations, même désenchantement. L'argent manque et les banques occidentales se montrent d'autant moins enclines à prêter que les sociétés d'assurance-crédit n'acceptent plus de couvrir que des opérations réalisées en Russie et au Kazakhstan, à condition encore qu'elles soient gagées sur des minerais, de l'énergie ou de l'or. Aussi, la compensation, adossée à des montages bancaires de plus en plus sophistiqués, connaît-elle de beaux jours : elle compte beaucoup dans le commerce du Kirghizstan (56 %), de la Biélorussie (39 %), du Kazakhstan (28 %) et de la Russie (10 %), ces parts s'étant sensiblement renforcées en 1993.

Pour autant, et si l'on exclut les résultats de la Russie, les importations en devises, qui se composent surtout de produits alimentaires, de médicaments et de matériels de transport, ont globalement augmenté de 17 % en 1993, entraînant dans tous les pays, sauf au Turkménistan, une dégradation des balances commerciales. En Russie, en revanche, les importations auraient été réduites de 27 % ; cette évolution s'explique principalement par le désengagement de l'Etat qui ne se serait plus porté acquéreur que de 25 % des achats extérieurs, contre le double environ en 1992, mais ne rend pas entièrement compte de la réalité : *près d'un quart des biens importés* auraient échappé aux statistiques officielles, ces marchandises, introduites clandestinement dans le pays, ayant apparemment été en partie payées avec les devises gagnées à l'exportation et non rapatriées.

Le dépit est donc grand, tous les Etats se sentant relégués, selon une expression du premier ministre russe, dans *« l'antichambre du marché mondial »*. Et la suppression du COCOM (contrôle des exportations occidentales de produits stratégiques) en mars, la signature, en juin, d'accords de partenariat – de portée limitée, il est vrai – entre l'Union européenne et l'Ukraine, puis la Russie, leur apparaissent comme de bien maigres satisfactions.

Marie-Agnès Crosnier
Le Courrier des pays de l'Est
La Documentation française



PAYS ● La Lituanie

Balte à part

LA Lituanie fait figure de cas particulier dans la région balte : par sa relative homogénéité ethnique d'abord (79,6 % de Lituaniens de souche) et, en conséquence, des relations plus détendues avec la Russie, qui a retiré la totalité de ses troupes en août 1993 ; par le retour au pouvoir des anciens communistes ; mais aussi par son entrée plus tardive dans la voie de la stabilisation.

Désormais bien engagées, les réformes ne vont pas sans ratés : le gouvernement, qui résiste mal aux groupes d'intérêts industriel et agricole, *a été plusieurs fois remanié*, de hauts personnages de l'Etat ont été convaincus de corruption et les mafias prospèrent. Néanmoins, et sans atteindre les performances de ses voisins baltes, la Lituanie a obtenu des résultats non négligeables. Sa monnaie, le litas, introduite *en juin 1993 seulement*, a été, selon les méthodes estoniennes, arrimée au dollar le 1er avril 1994 au taux de 4 pour 1, et semble tenir ce cap. L'inflation, partant d'un niveau nettement plus élevé qu'en Estonie et en Lettonie, a été fortement ralentie : 23,5 % en moyenne par mois en 1992, 9,2 % en 1993 et 3,5 % au premier trimestre 1994.

En revanche, la production industrielle continue à s'effondrer (– 46 % en 1993), les entreprises n'ayant su trouver de substituts ni aux débouchés perdus dans les pays de la CEI ni aux livraisons de ceux-ci et souffrant de graves difficultés financières. En outre, les privatisations, entamées plus tôt que chez ses voisins (70 % des entreprises concernées étaient privatisées à la fin du premier trimestre 1994), n'ont été d'aucun effet sur la restructuration de la production. Aussi la commission *ad hoc* a-t-elle décidé en mai de stopper le processus tant que les repreneurs ne présenteraient pas au ministère de l'économie des plans précis de relance. Quant à l'agriculture, un secteur-clé de l'économie, elle se relève mal de la réforme qui a aboli les exploitations collectives sans donner aux paysans les moyens de *s'installer*.

Contrairement aux autres Etats baltes, la Lituanie ne s'est pas encore dégagée de sa dépendance énergétique à l'égard des pays de la CEI (63 % de ses exportations et 84 % de ses importations en 1993). En septembre 1993, elle a obtenu *de la Russie la clause de la nation* la plus favorisée, mais son application demeure conditionnée au règlement de la question de Kaliningrad, région coupée du reste de la Russie par le territoire lituanien, et du partage de la plate-forme continentale, susceptible de contenir du pétrole. Enfin, les investisseurs étrangers sont peu présents en Lituanie (22 dollars par tête au premier semestre 1993, contre 78 en Estonie) tandis que les organismes internationaux comme le FMI ou le programme PHARE de l'Union européenne y travaillent régulièrement.

M.-A. C.

SECTEUR ● Le pneumatique

L'espoir renaît

HEUREUSEMENT que les pneus « increvables » n'existent qu'au célèbre jeu des « Mille bornes », ont dû penser en 1993 les fabricants de pneumatiques européens : le marché « de remplacement » a en effet affiché une hausse de 4 %. Cette progression *atténuait quelque peu la morosité* des manufacturiers, qui voyaient en même temps fondre le marché de la « première monte », les pneus vendus aux constructeurs automobiles pour équiper les véhicules neufs : à l'instar du marché automobile, les ventes sur ce créneau en Europe ont baissé de 17 % pour le « tourisme » et de 25 % pour les poids lourds. Au total, le marché européen a décru de 6 % pour le « tourisme » et de 13 % pour le poids lourd.

A cela s'était ajoutée une baisse des prix, en raison d'abord de *la concurrence des productions des* pays de l'Est et d'Extrême-Orient, 40 % à 50 % moins chères que les marques traditionnelles. Pour lutter contre elle, Michelin a lancé sa gamme Classic, 15 % moins chère que son précédent premier prix. Ce qui l'a aussi forcé à revoir à la baisse les prix de vente de son autre marque, Kléber, entraînant l'ensemble des manufacturiers. Parallèlement, les fluctuations des parités monétaires ont engendré *« des mouvements désordonnés d'importations et d'exportations »*, comme l'explique pudiquement la firme clermontoise dans son rapport annuel.

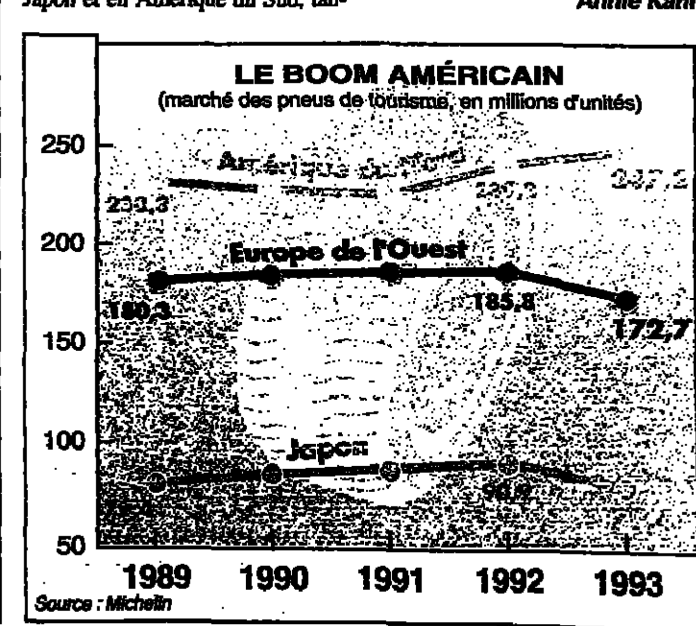
Le marché français a été au diapason de l'Europe. Bien que le contrôle technique des véhicules d'occasion l'ait légèrement dopé, en contraignant à remplacer les pneus défectueux, il a fini l'année 1993 en retrait de 4,5 % pour le pneu tourisme et de 7,6 % pour le poids lourd. Au Japon, les baisses ont été encore plus spectaculaires qu'en Europe (– 7,6 % pour le pneu tourisme et – 15 % pour le poids lourd). En revanche, en Amérique du Nord, la reprise était une réalité et le marché du pneu a poursuivi la remontée enregistrée en 1992, avec une croissance de 3 % pour le tourisme et de 5,6 % pour le poids lourd.

Dans le reste du monde, la croissance fut forte en Asie hors Japon et en Amérique du Sud, tandis que le marché africain s'effondrait. Cette évolution contrastée n'a pas permis aux principaux manufacturiers de maintenir leur chiffre d'affaires. Même Goodyear, numéro un sur le marché américain (et troisième mondial) avec une part de marché de 15,3 %, a vu son *chiffre d'affaires mondial* régresser de 1,2 % pour atteindre 11,6 milliards de dollars, soit 64 milliards de francs environ. Ses bénéfices ont néanmoins continué de progresser pour atteindre 388 millions de dollars.

Michelin, numéro un mondial (19,7 % de part de marché), pourtant largement présent en Amérique du Nord, avec sa filiale Uniroyal-Goodrich, n'a pu compenser grâce au Nouveau Monde la baisse de ses activités en Europe. Son chiffre d'affaires (63,3 milliards de francs) *a baissé de 5,3 % et il a perdu* 3,6 milliards de francs en 1993, après un léger bénéfice (79 millions) en 1992. Le japonais Bridgestone (numéro deux mondial avec 17,5 % du marché) a vu son chiffre d'affaires reculer de 8,4 % à 1 600 milliards de yens (88 milliards de francs, dont 75 % réalisés dans les pneumatiques), mais a maintenu son bénéfice net (28,4 milliards de yens).

La bonne humeur pourrait revenir en 1994 avec la poursuite de la croissance aux Etats-Unis, le redressement en Europe et au Japon. *« En France, on est reparti à la hausse »*, se réjouit Sylvain Valensi, président de Goodyear France. La « prime Balladur » a dopé les ventes d'automobiles et donc de pneus de « première monte », tandis que le marché de remplacement continue de croître légèrement. Il devrait en être de même ailleurs en Europe. Mais cette croissance en volume ne suffira pas à compenser la baisse de revenu liée au fléchissement des prix. Les chiffres d'affaires continueront donc d'évoluer à la baisse. *« A moins que l'hiver ne soit très rigoureux et incite à l'achat de pneus spéciaux »*, se met à espérer Jean-François Bégué, directeur du marketing de l'allemand Continental.

Annie Kahn



Les graphiques et les cartes de ce supplément sont réalisés par le service infographique du *Monde*.

